



LE MONDE *diplomatique*

Mensuel - 28 pages

LES BONNES
AFFAIRES
DE MCKINSEY
PAR LOUIS CALLONNEC
Page 19.

N° 848 - 71^e année. Novembre 2024

DOSSIER : INTROUVABLE PAIX AU PROCHE-ORIENT

Quel avenir pour les Palestiniens ?

© MAHMOUD ALHAJ - UYDAL GOCHÉZ GALLERY, BARCELONE



MAHMOUD ALHAJ. – « Fragile No.3 », 2020

Entre plans d'expulsion et arrestations arbitraires massives pour faire pression sur la population, le gouvernement israélien d'extrême droite entend sceller définitivement le sort des Palestiniens. Jamais, depuis 1948, leur avenir n'a semblé autant menacé.

PAR THOMAS VESCOVI *

Il n'a fallu que quelques heures pour comprendre que l'élimination du chef du Hamas Yahya Sinwar, survenue dans le sud de la bande de Gaza le 16 octobre, n'accélé-

rerait pas la fin de la guerre. « Ceci ne veut pas dire la fin de la guerre à Gaza, mais le début de la fin » : le premier ministre israélien Benyamin Netanyahu a rapidement fait savoir qu'il maintenait sa préférence à l'usage de la force plutôt qu'aux négociations pour libérer les otages israéliens. Par la voix de M. Khalil Al-Hayya, membre du bureau politique du Hamas et chef de la délégation palestinienne lors des négociations, l'autre partie a réaffirmé qu'aucune libération n'interviendrait sans un cessez-le-feu impliquant le retrait de l'armée israélienne de la bande de Gaza et l'élargissement de prisonniers palestiniens.

(Lire la suite page 18 et le dossier complet pages 13 à 18.)

* Doctorant en études politiques et membre du comité de rédaction de *Yaani*.fr.

« Une idée dangereuse »

PAR BENOÎT BRÉVILLE

A méthode est à ce point disqualifiée qu'on n'ose plus dire son nom. Quand, en juin dernier, l'Union européenne a ouvert des procédures de déficit excessif à l'encontre de sept pays, exigeant qu'ils rétablissent leurs comptes sous peine de sanctions, le commissaire aux affaires économiques, M. Paolo Gentiloni, s'est vivement défendu de toute austérité. Certes, a-t-il concédé, Bruxelles exige des efforts après les largesses accordées pendant la pandémie de Covid-19, mais « il ne faut pas confondre la prudence dans les dépenses, qui est obligatoire pour des pays au déficit et à la dette élevés, avec l'austérité » (*Il Messaggero*, 20 juin 2024). Quelques mois plus tard, pour habiller les 40 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques qu'il préconise en 2025, le gouvernement français évoquera donc un « budget de redressement », « de responsabilité », « de vérité ». Son homologue italien, qui prévoit un coup de rabot de 13 milliards d'euros par an pendant sept ans, parlera d'une « trajectoire d'ajustement ». Le terme est proscrit jusqu'au Québec, où, malgré l'annonce d'un gel des embauches dans plusieurs ministères, la présidente du Conseil du trésor se montre formelle : « Ce n'est pas vrai, il n'y a pas d'austérité. »

Ainsi revient-elle. Non comme une thérapie de choc, mais graduellement, discrètement, presque honteusement. Depuis les crises infligées à l'Europe du Sud après la crise financière de 2008, bien des choses ont changé qui ont rendu la recette invivable. Chacun a pu constater ses résultats en Grèce : explosion du chômage, des suicides, de la toxicomanie, de la mortalité infantile, des infections au VIH, des cas de tuberculose... Bruxelles réclamait de la patience. Les Grecs ont attendu, regardant leur pays se transformer en complexe Airbnb pour Européens fortunés. Et, quinze ans plus tard, l'austérité règne toujours. Le produit intérieur brut (PIB) reste inférieur d'un quart à son niveau d'avant la crise, tout comme le salaire annuel moyen, et le montant de la dette publique atteint 160 % du PIB, contre 103 % en 2007. En Allemagne, le corset budgétaire a tellement asséché les investissements que les ponts s'écroulent – et les

usagers n'en reviennent pas quand un train de la Deutsche Bahn arrive à l'heure. On sait pourtant outre-Rhin, depuis la politique restrictive du chancelier Heinrich Brüning en 1932, que l'austérité est « une idée dangereuse » : elle cherche dans les poches de ceux qui n'ont pas créé le problème une solution qui ne fonctionne pas(1).

Dans un monde particulièrement incertain, où une guerre mondiale semble pouvoir se déclarer chaque semaine, où le réchauffement climatique fait peser sur l'avenir des menaces innombrables, la perspective de se serrer la ceinture pendant une génération pour des résultats douteux manque de charme. D'autant que les citoyens ont cessé de croire à la fable de la « seule politique possible ». Après la débâcle de 2008, la Banque centrale européenne (BCE) a acheté massivement des obligations d'État, le Royaume-Uni et l'Irlande ont nationalisé des banques, Chypre a ponctionné tous les dépôts bancaires supérieurs à 100 000 euros. Au début de la pandémie de Covid-19, l'Union européenne a annoncé une suspension générale de ses règles budgétaires, l'État français a pris en charge (via le chômage partiel) le salaire de millions de travailleurs, le Congrès des États-Unis a envoyé des chèques de 1 200 dollars aux ménages américains. Ainsi, au fil des crises, les règles, les dogmes qu'on disait immuables ont volé en éclats. Le conflit en Ukraine a montré qu'on pouvait plafonner les prix de l'énergie. En France, il justifie également une augmentation de 40 % des crédits militaires, soit 413 milliards d'euros au total d'ici à 2030. Une « économie de guerre » que le gouvernement entend financer par une guerre économique, contre les chômeurs, les retraités, les fonctionnaires et les usagers des services publics.

(1) Mark Blyth, *Austerity. The History of a Dangerous Idea*, Oxford University Press, 2013.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE D'UN CONCEPT

Féminicide, dire le crime

En quelques années, le mot « féminicide » s'est frayé une place dans les articles de presse et les discours des responsables politiques français. Avant de s'imposer dans le vocabulaire courant, il a effectué un long voyage militant des deux côtés de l'Atlantique. Retrouver ses origines et ses escales permet de raconter l'histoire d'un succès politique comme le risque de son édulcoration.

PAR LAURENNE DAYCARD *

DÉSIGNANT un meurtre misogyne, le mot « féminicide » est apparu dans les pays anglo-saxons. La pensée féministe et universitaire latino-américaine lui a ensuite donné une plus ample portée. Son importation en France s'est accompagnée d'un cloisonnement à la sphère conjugale, ce qu'une partie du mouvement féministe questionne aujourd'hui.

« *Quiproquo de la passion* » (Rock & Folk, octobre 2003). « *Ils s'aimaient à la folie* » (Paris Match, 31 juillet 2003). Se replonger, deux décennies plus tard, dans les articles consacrés au meurtre de Marie Trintignant par Bertrand Cantat donne la mesure des évolutions du traitement médiatique des violences masculines faites aux femmes. Décédée d'un œdème cérébral le 1^{er} août 2003, la comédienne avait été battue à mort par le musicien, son compagnon depuis un an environ. La plupart des journalistes avaient ignoré l'historique des violences perpétrées par le criminel. En revanche, la vie amoureuse de la défunte avait été passée au crible, comme autant de preuves à charge. Une génération plus tard, à l'été 2023, cette affaire a fait l'objet d'une importante commémoration, jusqu'à prendre la forme d'un *mea culpa* médiatique.

* Journaliste, auteure de *Nos absentes. À l'origine des féminicides*, Points, Paris, 2024.

À l'époque, les termes de « jalouse » et de « crimes passionnels » sont évoqués, comme pour justifier le drame », reconnaît-on au journal télévisé de France 2, le 31 juillet 2023. Et dans *Ouest-France* (1^{er} août 2023) : « Un féminicide qui ne disait encore pas son nom. »

Avant de s'imposer dans l'espace médiatique, le mot a fait un long voyage, et quelques détours, dans le temps et l'espace. L'historienne Lydie Bodou et son collègue Frédéric Chauvaud en ont retrouvé une première trace dans la langue française au XVII^e siècle, au cœur de la pièce *Les Trois Dorotées*, ou *Le Jodelet soufflé*, du dramaturge Paul Scarron. « Là vos yeux travaillant à faire femmicide », réplique un personnage pour décrire l'attitude d'un homme prêt à brutaliser son épouse. « Pour que les spectateurs comprennent, le mot devait être en usage », estiment ces chercheurs de l'université de Poitiers.

Au tournant du XX^e siècle, il surgit sous la plume d'Hubertine Auclert. Cette pionnière de la lutte pour le droit de vote des femmes s'est déjà réapproprié le mot « féministe », qui a longtemps été une insulte misogyne, appréciée par Alexandre Dumas fils.

(Lire la suite pages 22 et 23.)



En vente chez votre marchand de journaux et en librairies

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28



Une vertu bombardière

DANS un univers des relations internationales dopé à la testostérone, la ministre des affaires étrangères allemande, Mme Annalena Baerbock, entre en fonctions en 2021 armée d'une doctrine détonante : la «diplomatie féministe», «pan essentiel de notre politique étrangère guidée par des valeurs». Il s'agit, détaille un document du ministère, de «cultiver un «réflexe féministe», de se soucier «des risques sexospécifiques et des vulnérabilités intersectionnelles», de mettre en œuvre «le «programme pour les femmes, la paix et la sécurité» des Nations unies», de «créer des espaces protégés» (1). Avec le bombardement systématique par l'armée israélienne des écoles et des hôpitaux de Gaza, terre où l'on compte parmi les victimes une majorité de femmes et d'enfants, Mme Baerbock tenait l'occasion de mettre en pratique la «diplomatie féministe».

Le 10 octobre dernier, dans son discours prononcé au Bundestag un an après les massacres commis par le Hamas en Israël, la ministre n'a pas soufflé mot du sort des Palestiniens. Elle a en revanche développé une interprétation très personnelle du droit international. «La légitime défense signifie bien sûr que l'on ne se contente pas d'attaquer les terroristes, mais qu'on les détruit. C'est pourquoi j'ai été si catégorique : lorsque les terroristes du Hamas s'abritent parmi les populations ou se cachent dans les écoles, nous entrons dans des zones très délicates ; mais nous ne nous dérobons pas. C'est pourquoi j'ai dit clairement aux Nations unies que même les lieux civils peuvent perdre leur statut de protection car les terroristes en abusent. C'est la position de l'Allemagne, c'est ce que signifie pour nous la sécurité d'Israël.»

Spécialiste du droit international, Mme Baerbock confond délibérément l'exception et la règle. Car, si le recours à des «boucliers humains» peut transformer une infrastructure civile en objectif militaire légitime, il ne peut s'agir que d'une exception ponctuelle au principe général de protection des civils. Une dérogation conditionnée à la nécessité (impossibilité d'agir autrement) et à la proportionnalité (moyens adaptés aux buts). La destruction systématique de centres de soins, d'établissements scolaires ou culturels, de camps de réfugiés à l'aide de bombes lourdes qui provoquent immanquablement un grand nombre de victimes sort à l'évidence de ce cadre. En outre, affronter un ennemi sans foi ni loi ne délivre aucunement un État de son obligation d'épargner les civils, car «la valeur de vies innocentes ne peut être amoindrie par les actions injustes commises par un tiers» (2). Le nombre particulièrement élevé d'enfants parmi les dizaines de milliers de morts signe le renversement total des lois de la guerre adoptées après 1945.

Au début de l'année 2024, la ministre écologiste avait déjà surpris ses camarades Verts en donnant son accord à la livraison de chasseurs-bombardiers Eurofighter à un pays très à la pointe en matière de droit des femmes, l'Arabie saoudite, au motif que la monarchie avait contribué à protéger Israël des missiles lancés par les houthistes du Yémen.

PIERRE RIMBERT ET ANNE-CÉCILE ROBERT.

(1) «Faconner une diplomatie féministe. Lignes directrices du ministère fédéral des affaires étrangères», février 2023, ministère fédéral des affaires étrangères, www.auswaertiges-amt.de

(2) Romain Douillard, «Les boucliers humains dans les conflits contemporains», Note de recherche, n° 112, Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irsem), 12 mars 2021, www.irsem.fr



SALADE, TOMATES, OIGNONS ?

Ankara voudrait que Bruxelles accorde le statut de spécialité traditionnelle garantie (STG) au döner. Il devrait alors être préparé conformément aux spécifications turques dans toute l'Union européenne. Mais Berlin s'y oppose, raconte The Economist (28 septembre 2024).

Les döner kebabs dont se régalent les Allemands n'ont rien à voir avec ceux de la Turquie. Introduite et affinée par les immigrés turcs à partir des années 1970, puis adoptée dans d'autres pays d'Europe, la version allemande est enveloppée dans du pain pita, garnie de chou ou de laitue, et arrosée de sauces. En Turquie, on sert le döner sur un lit de riz ou dans du lavash (un autre pain plat), accompagné de frites, de tomates et de piments. Si quelques maîtres stambouliotes du döner ajoutent du fromage fondu, la plupart d'entre eux préféreraient s'empaler avec leurs propres

couteaux que d'utiliser la sauce à l'ail connue ailleurs sous le nom de «sauce blanche». L'enjeu n'est pas maigre : le montant des ventes de döner sur le Vieux Continent atteint 3,5 milliards d'euros par an, dont 2,3 milliards d'euros en Allemagne. Or, si la Turquie obtient gain de cause, le plat que la plupart des Européens connaissent sous le nom de döner kebab devra être vendu sous un nouveau nom.

TIMBRÉ

Après qu'un tribunal de Neuchâtel lui a donné raison, un fabricant de cadans horlogers défend dans Le Temps (21 octobre) le choix de badger – ou plutôt de «timbré» – les pauses-toilettes de ses employés.

La problématique s'est accentuée avec le téléphone portable : certains les emportent aux toilettes et y passent plus de temps que nécessaire. (...) Dans de nombreuses

entreprises, il y a des conflits parce que certains passent cinq minutes aux toilettes et d'autres beaucoup plus. Ce sont des sujets que nous ne traitons pas chez nous. Nos mesures qui semblent antisociales ont en fait un côté social et égalitaire.

DEUX POIDS...

Une enquête sur le traitement comparé de la guerre israélienne à Gaza et de l'invasion russe en Ukraine par deux chaînes progressistes américaines, publiée sur le site de The Nation (14 octobre), donne des résultats spectaculaires.

Lors des cent premiers jours de guerre, 77 journalistes ont été tués à Gaza, contre 8 en Ukraine au cours du même laps de temps suivant l'invasion russe. Malgré cette énorme disparité, les décès de professionnels des médias dans les deux pays ont été à peu près autant mentionnés, selon l'analyse : 196 mentions pour les

journalistes tués en Ukraine, contre 198 mentions pour ceux tués à Gaza. Cela signifie que chaque décès de journaliste dans l'enclave a fait en moyenne l'objet de 2,5 mentions, alors que chaque décès de journaliste en Ukraine a suscité l'équivalent de 24 mentions. (...) Durant cette période, CNN et MSNBC ont couvert les souffrances des civils ukrainiens presque deux fois plus souvent que celles des civils gazaouis, bien que le nombre des civils tués à Gaza excède de 500% celui des civils ukrainiens au cours de la phase étudiée. (...) Un examen des trente premiers jours de couverture des conflits respectifs par CNN et MSNBC révèle que les victimes ukrainiennes ont été décrites à l'antenne – par les présentateurs, les invités ou les journalistes – comme ayant subi un génocide ou des crimes de guerre à 1 790 reprises au total (1 515 fois «crimes de guerre» et 275 fois «génocide»), contre 104 reprises lorsque la victime en question était palestinienne (92 fois «crimes de guerre», 12 fois «génocide»).

TOUT LE «DIPLO» POUR 99€ 1 an, 12 numéros

- ➔ Le mensuel papier livré chez vous
- ➔ Le mensuel en version numérique
- ➔ L'intégralité des archives depuis 1954
- ➔ L'application du *Monde diplomatique*
- ➔ Les articles lus au format audio
- ➔ Manière de voir papier (+ accès dans l'application)

www.monde-diplomatique.fr/abo



COURRIER DES LECTEURS

Venezuela

L'article «Au Venezuela, une crise sans fin» de Christophe Ventura (octobre) a inspiré les réflexions suivantes à M. Vladimir Caller :

La récente élection présidentielle vénézuélienne, les controverses inextricables autour de ses résultats entre des protagonistes incapables de songer au moindre dialogue conduisent l'auteur de l'article à déduire que ce pays se trouve devant une «crise sans fin». Et si cette crise était justement en train de prendre fin? Quelques indicateurs peuvent nous donner d'autres pistes de lecture de ce dossier. Selon la Banque mondiale, la population du pays, qui diminuait régulièrement depuis 2017, a augmenté de 1,9% en 2023 grâce aux nombreux retours de ceux qui l'avaient quitté (320 000 retours en 2018, contre 1 300 000 départs en 2018). Le taux de chômage a chuté à 5,5%. Le nombre d'homicides, qui était de 48 sur 100 000 personnes en 2018, est descendu à 19 en 2023. Les données du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) vont dans le même sens, pronostiquant une croissance de 4,2% pour l'année 2024, c'est-à-dire la plus élevée de la région et ce pour la troisième année d'affilée. L'inflation, qui avait atteint le chiffre de 130 000 % en 2018, est tombée à 185 % en 2023. Face à ces chiffres, certains économistes avaient commencé à parler de «miracle vénézuélien».

Institutions

Revenant sur l'article «La France malade de ses institutions» d'André Bellon (octobre), M. Pierre Leyraud insiste sur la capacité des citoyens à pouvoir s'informer correctement :

Il est dommage que la longue citation de Jean Jaurès, extraite de son «Discours à la jeunesse» datant de juillet 1903, figure uniquement à la fin de l'article. Cette citation met en lumière le fait que nos institutions et leurs fonctionnements reposent

sur des «citoyens laborieux». Si l'on veut que des institutions reflètent ou expriment la «volonté du peuple», il faut au minimum que le citoyen laborieux puisse s'informer et consacrer un peu de son temps à «s'occuper de la chose commune». Cependant, contrairement à ce que dit Jaurès, il ne suffit pas à nos républiques de «proclamer» cette nécessité «du temps et de la liberté d'esprit pour s'occuper de la chose commune», il faut que nos républiques se donnent les moyens de mettre en pratique une telle nécessité, vitale pour nos institutions actuelles et dont n'importe quelle réforme des institutions ne saurait se passer.

Inconscient

De nombreux lecteurs ont réagi à l'article «Où est passé l'inconscient?» d'Evelyne Pieiller (octobre). Certains, comme M. Maxime Janin, expriment une vive opposition à l'encontre de la psychanalyse :

Qu'est-ce qui nous fonde à croire que la psychanalyse n'est pas elle-même soutenue par l'idéologie néolibérale qu'elle critique? (...) On s'aperçoit que la seule pratique qui puisse encore revendiquer un idéal d'émancipation dans le champ du soin psychique ne parvient pas à toucher des catégories de population pour lesquelles l'aliénation se décline sous toutes ses facettes. Quel public pour se permettre de louer un service de «déchiffrement soupçonneux de ce qu'on croit être notre vérité»? Et si on se souvient de Jacques Lacan, comment ne pas voir une douce ironie quand on comprend que la psychanalyse gêne des profits en promouvant la parole en «pure perte»?

M. Jean-Louis Vasseur estime à l'inverse que le libéralisme prend pour cible la psychanalyse pour imposer des concepts plus rémunérateurs :

L'article attire l'attention des lecteurs sur un phénomène qui reste le plus souvent discret mais qui caractérise les effets du libéralisme économique sur nos sociétés. De médiocres idéologues, aidés en cela

par des spécialistes de disciplines surannées cognitivo-comportementales et par des responsables de laboratoires pharmaceutiques, croient le temps venu d'effacer les références à la psychanalyse et tout recours à celle-ci. De fait, la psychanalyse est, aujourd'hui, chassée de l'enseignement universitaire. La Haute Autorité de santé (HAS) recommande de ne pas l'utiliser dans le traitement de l'autisme. Et il suffit de se rendre dans une librairie pour vérifier qu'il n'existe plus de rayon psychanalyse, ou bien alors que les rayons lui ayant été réservés ne contiennent plus que des ouvrages sur le développement personnel, le bien-être, etc. Ces faits sont évidemment une régression dommageable à maints égards. Il n'est pas dit que le freudo-marxisme connaît un nouvel essor, mais les nombreuses associations de psychanalystes du territoire sont, elles, bien vivantes.

Édition

Faut-il continuer à lire des livres «papier» ou se rabattre sur les liseuses électroniques? M. Léni Gauffier conteste que le seuil de rentabilité écologique de ces appareils soit très élevé :

L'article «Le livre-marchandise, un danger écologique» de Claire Lecoeuvre (octobre) cite une «rentabilité» écologique à partir de quarante e-books lisés par an. Or la référence en note évoque bien quarante livres mais lisés au cours de la vie entière de l'appareil. De plus, ces chiffres concernent des liseuses de type LCD, moins utilisées aujourd'hui et bien plus énergivores que les modèles modernes dits «e-link». Certains articles plus récents évoquent un seuil à 4,7 par an, un autre encore plus radical parle de quinze minutes d'utilisation par jour seulement.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr

RECTIFICATIF

Contrairement à ce qu'indiquait l'article «L'histoire face aux manipulateurs» (octobre 2024), ce n'est pas le 6 juin dernier, lors des commémorations du débarquement de Normandie, que M. Volodymyr Zelensky a comparé cet événement à la guerre en Ukraine, mais le lendemain, dans un discours prononcé à l'Assemblée nationale française.

Édité par la SA *Le Monde diplomatique*.
Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du *Monde diplomatique*, 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :
Benoit BRÉVILLE, président, directeur de la publication Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe

Autres membres :
Vincent CARON, Élodie COURTERIER, Pierre RIMBERT
Conseiller editorial auprès du directeur de la publication : Serge HALMI

Conseiller en finance et développement auprès du directoire :
Bruno LOMBARD
Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Benoit BRÉVILLE
Rédacteur en chef : Akram BELKAÏD
Rédacteurs en chef adjoints : Evelyne PIEILLER, Grégoire RZEPSKI
Chefs d'édition : Angélique MOUNIER-KUHN (*Manière de voir*), Anne-Lise THOMASSON (*Le Monde diplomatique*)

Rédaction : Philippe DESCAMPS, Renaud LAMBERT, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT, Christophe VENTURA
Cartographie : Cécile MARIN
Site Internet : GuillaumeBAROU
Conception artistique : Nina HLACER, Boris SÉMENIAKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)
Archives et données numériques : Suzy GAIDOZ, Maria IERARDI
Mise en pages et photographie : Jérôme GRILLIERE, Patrick PUECH-WILHELM
Correction : Pauline CHOPIN, Xavier MONTHEARD

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON
Directrice des relations sociales : Élodie COURTERIER
Responsable du contrôle de gestion : Zaïa SAHALI
Administration : Sophie DURAND-NGÔ (9674), Sylvia DUNCKEL (9621), Eleonora FALETTI (9601)
Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY.
Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALMI

Publicité : Hélène FAVERIE (01-57-28-38-03)

Diffusion, mercatique : Saveria COLOSIMO-MORIN, Maureen DECARIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GLIDE, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLET
Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147

Service relations abonnés
• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non taxé) www.monde-diplomatique.fr
• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/cgv

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration © ADAGP, Paris, 2024, pour les œuvres de ses adhérents
Prix au numéro : 5,40 €

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 59 €
Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25

LE SACCAGE DES SOCIÉTÉS DE L'ANCIEN BLOC DE L'EST

Il y a trente ans, l'autre Grande Dépression

En 1989, la jeunesse est-allemande démantèle le mur de Berlin : elle rêve de liberté, de prospérité. Les réformes qui suivent n'ont que peu à voir avec les espoirs suscités par l'événement. Cet article – dont une version courte figure dans notre « Manuel d'autodéfense intellectuelle - Histoire » – détaille leurs conséquences sociales, comparables à celles d'une guerre.

PAR KRISTEN GHODSEE *

Il n'y a pas vraiment d'équivalent en français. *To gaslight...* Le dictionnaire Merriam-Webster définit ce verbe transitiif comme le fait d'exercer «une manipulation psychologique sur une personne, généralement pendant une période prolongée, conduisant la victime à remettre en cause ses propres pensées, ses propres perceptions de la réalité ou ses souvenirs». Si vous faites cela à un individu, vous pouvez vous attendre à une réaction furieuse quand il s'en apercevra. Si vous le faites à des millions de personnes, au sujet de leur perception d'un bouleversement économique et politique majeur, vous pouvez vous attendre à bien pire.

Tout a commencé il y a trente-cinq ans, en novembre 1989, lorsqu'une foule en liesse s'est mise à escalader un mur de Berlin soudain devenu inutile. De la Pologne à la Bulgarie, les régimes communistes s'effondraient. Des États autrefois autocratiques organisaient des élections libres, le drapeau soviétique disparaissait du Kremlin... La guerre froide s'achevait de manière inattendue : l'époque était à l'optimisme, à la certitude que l'avenir serait plus prospère.

Les citoyens des pays du bloc de l'Est s'émerveillaient de l'avènement de la démocratie, de l'abolition des restrictions aux déplacements, de la fin de la surveillance généralisée ainsi que de l'oppression sécuritaire. Le marché libre devait remplacer des entreprises publiques obsolètes, inaugurant une ère de croissance économique. L'heure serait bientôt à la consommation de masse, à laquelle pouvaient légitimement aspirer des popula-

tions lassées par les files d'attente et les pénuries.

Certes, la destruction de l'économie planifiée allait également mettre un terme à la garantie de l'emploi. Elle tirerait le rideau sur une société qui offrait un filet de sécurité sociale répondant aux besoins fondamentaux de tous. Mais on assura aux citoyens que tout irait bien. Le 1^{er} juillet 1990, le jour où le deutschemark de l'Ouest est devenu la monnaie officielle de l'Allemagne unifiée, le chancelier Helmut Kohl s'engageait à la télévision : «Personne ne sera moins bien loti qu'avant, et beaucoup le seront mieux.»

Les choses ne se sont pourtant pas passées comme prévu. Dans la majorité des anciens pays socialistes, l'effondrement de l'URSS précédait un déclin économique plus long et plus profond encore que la Grande Dépression des années 1930. Un bouleversement dévastateur dans la vie de 420 millions de personnes, soit 9 % de la population mondiale. Chute de la production, hyperinflation, effondrement de la natalité, explosion des inégalités et de la criminalité, augmentation massive du chômage et des déplacements de populations, surmortalité : tous les indicateurs convergent pour mettre en lumière des dommages humains inédits en temps de paix.

« Trop de choc, pas assez de thérapie »

DANS les vingt-sept pays postcommunistes que nous avons étudiés avec Mitchell Orenstein, 47 % de la population est tombée sous le seuil de pauvreté établi par la Banque mondiale pour la région (5,50 dollars par jour) au cours des dix années qui ont suivi le passage au capitalisme (1). Entre 1990 et 1998, le produit intérieur brut (PIB) par habitant des anciennes républiques soviétiques a chuté de 7 % par an, si bien qu'en 1999 pas moins de 191 mil-

* Professeure d'études russes et est-européennes, membre du Graduate Group of Anthropology de l'université de Pennsylvanie.

lions d'hommes, de femmes et d'enfants ont souffert de graves privations matérielles.

Cette débâcle a laissé des traces jusque dans les corps. En 2017, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) constatait que les adultes nés au début des années 1990 mesuraient en moyenne un centimètre de moins que les cohortes des décennies précédentes et suivantes (2) – une différence de taille similaire à ce que les chercheurs observent chez les individus nés dans les zones de guerre.



SIGMAR POLKE. – « Monopoly », 1989

Certains conseillers occidentaux avaient prédit des difficultés, en évoquant même une «thérapie de choc». Mais ils considéraient qu'il ne s'agissait que d'un mauvais moment à passer, et que les joies de la liberté politique rendraient la population résiliente. «Lorsque les gens désirent un changement fondamental», déclarait l'économiste suédois Anders Åslund en 1992, «ils sont prêts à accepter pas mal de souffrances pour y parvenir» (3).

L'alarme retentit pourtant dès 1993, quand les électeurs russes votent contre un processus de réforme mené au pas de charge. Dans l'ancien bloc de l'Est, des millions de personnes ont perdu leur emploi ou ont été contraintes à une retraite anticipée, tandis que la libéralisation des prix, l'instabilité macroéconomique et l'hyperinflation dévorent les épargnes. À mesure que les anciennes élites politiques se transforment en nouvelle classe prédatrice d'oligarques, la criminalité et la corruption gangrènent la société. Des niveaux d'inégalités jusqu'alors inconnus produisent une poignée d'hyper-riches et des bataillons de démunis.

Face à la sanction des urnes, M. Strobe Talbott, alors conseiller du président William Clinton, admet que l'ouverture au mar-

ché a produit «trop de choc et pas assez de thérapie». Le célèbre économiste hongrois János Kornai, initialement partisan de la méthode musclée, s'inquiète rapidement d'une «weimarisation» de l'Europe de l'Est. «La diminution du revenu réel d'une part importante de la population et le phénomène jusque-là inconnu du chômage de masse ont engendré un vaste mécontentement économique», écrit-il en 1993. Si l'intensité et l'étendue de ce mécontentement atteignent un seuil critique, cela posera de sérieux problèmes» (4). Rappelant les conditions qui avaient favorisé l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir, il souligne que «la désillusion économique fournit un terrain fertile pour la démagogie, les promesses faciles et le désir de dirigeants autoritaires».

Payer le prix de l'arrogance politique

LES craintes exprimées en 1993 par Kornai sur la «weimarisation» semblent aujourd'hui prémonitoires. À l'image de MM. Vladimir Poutine en Russie ou Viktor Orbán en Hongrie, des dirigeants autoritaires se sont imposés dans plusieurs pays, en réaction au sentiment persistant de frustration face aux promesses brisées de la démocratie et du marché libre, face au sentiment d'occuper une place de second rang au sein de la famille occidentale. Même si, bien sûr, la réunification a eu de bons côtés, de nombreux Allemands de l'Est regardent toujours les trois dernières décennies comme «trente ans d'histoire de diffamation individuelle et collective, de discrédit, de ridicule et d'exclusion glaciales», explique l'universitaire et essayiste Dirk Oschmann dans un livre paru en 2023 (8).

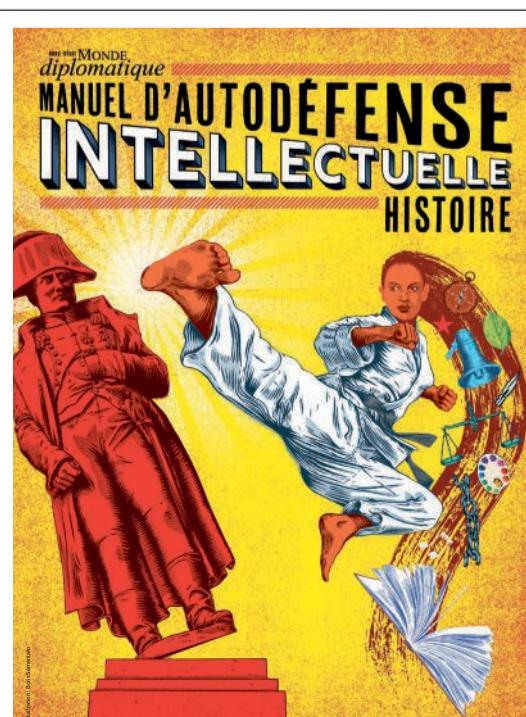
Lors de récentes élections régionales, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) a réalisé des scores sans précédent dans l'est du pays. Il est arrivé en tête en Thuringe, avec près de 33 % des suffrages. Il a recueilli 30,6 % des votes en Saxe, prenant ainsi la deuxième position, juste derrière les chrétiens-démocrates. Il a aussi remporté la deuxième place dans le Brandebourg, avec 29,9 % des voix, seulement 1,2 point derrière les sociaux-démocrates.

Si le communisme «à la soviétique» fut une catastrophe pour de nombreuses personnes, le triomphalisme à courte vue de l'Occident à la fin de la guerre

Ces avertissements sont restés lettre morte, et la manipulation, le *gaslighting*, a commencé. En réponse directe à M. Talbott, le premier ministre de l'Estonie, M. Mart Laar, proclame que «les Russes ont besoin d'encore plus de thérapie de choc, pas de moins». Dans une tribune publiée par le *New York Times* en 1994, il concède que «le mécontentement monte dans les peuples de la région» (5). Mais, au lieu de reconnaître leurs souffrances bien réelles, M. Laar les compare à des «enfants gâtés», lesquels «ont tendance à dévenir des adultes désobéissants, arrogants et tyranniques».

Tandis que la «grande dépression» postcommuniste se prolonge tout au long des années 1990, les agences des Nations unies commencent à documenter ses effets sur la santé et le bien-être, tout en s'inquiétant de ses conséquences politiques à long terme. En 1999, un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) révèle ainsi que l'alcoolisme, la toxicomanie et les suicides ont fauché 9,7 millions d'hommes adultes depuis 1990 (6).

Le carnage n'émeut guère les fundamentalistes du marché libre. Plutôt que de changer de cap, ils adaptent leur discours. Certes, la récession ne sera pas aussi courte et superficielle que prévu, mais il n'y a pas d'autre solution. La méthode choisie demeure la plus rapide et la plus efficace, expliquent-ils. Quand même la Banque mondiale reconnaît que la population de la Biélorussie – dont le gouvernement autoritaire a refusé le traitement de choc – a moins souffert que les autres, les économistes occidentaux ne révisent pas leur copie, ils mettent en doute les statistiques qui documentent partout la crise. En 2001, Åslund qualifie de «mythe» l'effondrement des années 1990 et affirme que «le bien-être réel pourrait ne pas avoir été affecté» par la transition au capitalisme (7). Ainsi, les habitants d'Europe de l'Est n'ont pas seulement enduré la pire calamité économique depuis la crise des années 1930; on leur a répété que tout cela n'avait pas eu lieu. Un cas d'école de *gaslighting*.



BELFORT. Le 6 novembre, à 20 h 30, à la Maison du peuple, avec Pierre Rimbert. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

RENNES. Le 19 novembre, à 18 heures, à Sciences Po Rennes, avec Laurence De Cock. (amd.rennes@gmail.com)

LILLE. Le 21 novembre, à 20 heures, à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES), avec Dominique Pin-solle. (amdnord@yahoo.fr)

TOULOUSE. Le 25 novembre, à 18 heures, salle du Sénéchal, avec Laurence De Cock. (jpcremoux@orange.fr)

MARSEILLE. Le jeudi 28 novembre, à 18 h 30, au Molotov, avec Benoît Bréville. (gerald.olivier1@gmail.com)

En vente chez votre marchand de journaux,
en librairies ou sur notre site
www.monde-diplomatique.fr/histoire

froide a produit une transition calamiteuse vers le marché capitaliste. Le monde paie aujourd'hui le prix de cette arrogance politique. Le *gaslighting* que les dirigeants occidentaux ont infligé aux peuples du bloc de l'Est ne justifie pas l'invasion militaire de l'Ukraine. Il ne justifie pas non plus les politiques répressives de M. Orbán en Hongrie, pas plus qu'il ne pourrait justifier les déportations de migrants préconisées par l'AfD.

Mais, lorsque l'on sème une désolation connue pour engendrer des monstres, faut-il vraiment s'étonner de les voir apparaître?

(1) Kristen Ghodsee et Mitchell Orenstein, *Taking Stock of Shock. Social Consequences of the 1989 Revolutions*, Oxford University Press, 2021.

(2) «Transition report 2016-17», Banque européenne pour la reconstruction et le développement, 4 novembre 2016, www.ebrd.com

(3) Anders Åslund, *Post-Communist Economic Revolutions. How Big a Bang?*, Center for Strategic and International Studies, Washington, DC, 1992.

(4) János Kornai, «Transformational recession. A general phenomenon examined through the example of Hungary's development», *Économie appliquée*, vol. 46, n° 2, Paris, 1993.

(5) Mart Laar, «The Russians need more shock therapy, not less», *The New York Times*, 27 janvier 1994.

(6) «Le coût humain de la transition. La sécurité humaine en Europe du Sud-Est», Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 1999, <https://hdr.undp.org>

(7) Anders Åslund, «The myth of output collapse after communism», Carnegie Endowment for International Peace, 13 mars 2001, <https://carnegieendowment.org>

(8) Dirk Oschmann, *Der Osten, eine westdeutsche Erfahrung*, Ullstein, Berlin, 2023.

Recherche française en

Signé durant la guerre froide en 1959, le traité sur l'Antarctique assoit sa vocation scientifique et pacifique. Un dispositif juridique original prévient les convoitises, croissantes au XXI^e siècle, comme a pu l'observer sur place le groupe d'études sur les pôles de l'Assemblée nationale lors du dernier été austral. Sa coprésidente témoigne ici des enjeux de la présence française.

PAR CLÉMENCE GUETTÉ *

POIR aller en terre Adélie, il faut endurer 2 700 kilomètres de navigation, une semaine depuis la Tasmanie dans les mers les plus imprévisibles du globe. La durée de la traversée sur L'Astrolabe est variable, selon les humeurs des « quarantièmes rugissants », « cinquantièmes hurlants » et « soixantièmes aphones ». On doit s'habituer aux mouvements de l'océan, tenir ses couverts pendant les repas et se caler dans sa couchette pour ne pas en être éjecté la nuit. C'est le périple que nous avons eu la chance d'entreprendre en décembre dernier, pendant un mois de pause parlementaire, avec le groupe d'études sur les pôles à l'Assemblée nationale, à l'invitation de l'Institut polaire français Paul-Émile-Victor (IPEV). Après plusieurs exercices budgétaires lors desquels la recherche dans ces zones extrêmes a été sous-dotée, avec la crise inflationniste qui affecte le plus gros poste de dépense, c'est-à-dire, le fioul, nous sommes allés constater sur place les contraintes des chercheurs et l'utilité de leurs résultats.

À l'approche du continent, les repères se brouillent. Les icebergs tabulaires surprennent les sens par leurs dimensions, jusqu'à plusieurs kilomètres, à tel point qu'on confond ces géants avec la silhouette du continent à l'horizon. Il faut s'habituer à voir en blanc, bleu, gris; pas d'arbres, d'herbe, de mousse; se familiariser avec les silences profonds, brusquement zébrés de gigantesques craquements quand des glaciers se fissurent et vèlent. Et oublier le bourdonnement incessant de l'hélicoptère survolant la base scientifique française pour décharger les tonnes de fret indispensables à la vie et à la survie en isolement de ceux qui se préparent à hiverner, pour de longs mois, à la base scientifique française Dumont-d'Urville.

* Députée La France insoumise (LFI) du Val-de-Marne, coprésidente du groupe d'études sur les pôles de l'Assemblée nationale.

Leur décor est fait de bâtiments épars, aux toitures rouges visibles de loin, montés au fil des missions depuis 1956. Lieux de vie collective où l'on ne pénètre qu'en chaussons, laboratoires de biologie, de sismologie, local informatique, hangars de stockage pour les vivres, les outils, les machines, centrale pour l'énergie et l'eau, dortoirs : il nous a fallu quelques jours pour comprendre la géographie restreinte et précise de cette vie rythmée par les repas pris en commun et le sommeil, dans le jour permanent durant l'été austral. Ces quelques bâtiments posés sur l'île des Pétrels fourmillent d'activité, entre recherche scientifique et travail logistique. Dans les habitats communs, on échange sur la dernière panne de la centrale thermique avec un habitué des interventions en milieux extrêmes, ou sur la réparation d'un télémètre laser Lidar avec un jeune volontaire en service civique. Une chercheuse explique le géomagnétisme en essuyant la vaisselle, pendant que les cuisiniers-boulanger-pâtissiers confectionnent un menu pour cent personnes sans aucun produit frais.

Pendant les longues journées, clouée au lit lors de la traversée de l'océan Austral, quand huit mètres de creux permettent d'observer au gré de chaque vague l'horizon puis le fond de l'eau, l'estomac vide mais bien au chaud dans un navire hypermoderne, j'ai lu le journal d'exploration de Jules Dumont d'Urville sans réussir à imaginer la dureté des conditions de voyage quand lui l'a entrepris en 1840, nommant pour la France cette terre « Adélie », en hommage à son épouse. Le panthéon polaire français compte aussi Paul-Émile Victor, qui a convaincu en 1947 le gouvernement d'organiser chaque année des expéditions polaires – d'où la présence continue de la France en Antarctique depuis 1950. Sans doute faut-il encore mentionner l'équipe du glaciologue Claude Lorius, qui, dans les années 1980, en étudiant des carottes de glace, a mis en évidence, avec les Soviétiques, la corrélation entre la teneur de l'atmosphère en gaz carbonique et la température à la surface de la Terre(1).

Aujourd'hui, l'Institut polaire est actif dans les îles subantarctiques, surtout pour y mener des recherches en biologie, et gère trois bases sur le continent blanc. La station Dumont-d'Urville accueille jusqu'à cent personnes l'été et vingt-cinq en hiver, dont une majorité de logisticiens et de techniciens. Au bout du monde, maçons, couvreurs-zingueurs, électriens et conducteurs d'engins se mettent au service de la science. Son bâtiment annexe, baptisé Robert-Guillard, installé au cap Prud'homme sur les rives du continent, permet de préparer les explorations scientifiques et les convois de ravitaillement à destination de la base franco-italienne Concordia, située sur le dôme C, au cœur du continent (voir la carte ci-contre). Sur cette ligne de vie, le départ des convois, tout comme leur arrivée, est chargé d'émotion et de camaraderie. Deux fois par an, dix hommes traversent le continent juchés sur des dameuses et des tracteurs à larges chenilles, reliés par des élingues – des sangles vitales en cas de chute dans une crevasse –, et tirent des caravanes de matériel, de nourriture et de carburant posées sur d'immenses traîneaux. Dans le grand blanc, ils suivent une trace GPS dix jours durant. De leur efficacité, de l'absence d'avarie, de leur capacité à réparer leurs machines en pleine tempête de neige dépend la survie de leurs collègues de Concordia. Cette base habitée en continu depuis 2005 est l'une des trois situées à l'intérieur du continent antarctique. À 3 300 mètres d'altitude, les scientifiques y scrutent le climat du passé en effectuant des carottages dans l'épaisse couche de glace accumulée sur ce dôme. Après avoir reconstitué les températures et les conditions atmosphériques des huit cent mille dernières années, ils espèrent remonter un million et demi d'années en arrière.

La plus vaste ressource d'eau douce et le plus grand désert

Ces implantations françaises permettent également d'étudier la sismologie, les mouvements des glaciers environnants ou les changements météorologiques. L'Antarctique est un poste d'observation précieux pour comprendre les dérèglements du climat et réaliser des projections sur la montée du niveau des océans. Le continent constitue la plus vaste ressource d'eau douce du monde (environ les trois quarts des réserves totales), des glaciers gigantesques y vèlent des icebergs de millions de tonnes, mais c'est aussi le plus grand désert de la planète avec moins de cinquante millimètres de précipitations par an. S'il a fallu des millions d'années pour accumuler les kilomètres de neige tassée sous nos pieds, ces derniers pourraient fondre bien plus rapidement.

L'emplacement de Concordia – à une altitude où humidité et pollution restent faibles – se révèle aussi idéal pour l'astronomie et l'étude de l'atmosphère, même si, avec -40 °C (pendant l'été austral, -70 °C en hiver), l'air très sec, les saignements de nez, l'altitude ou l'isolement total, les conditions y sont autrement plus rudes qu'à « Dumont-d'Urville plage » ou « DDU plage ».

Grâce à ces postes d'observation privilégiés, la France est le troisième pays en termes de publications sur l'Antarctique parues dans les trois revues scientifiques générales les plus prestigieuses. Cette effervescence agite les soirées consacrées au partage de connaissances dans la station et sur L'Astrolabe : diapositives sur les stratégies alimentaires des manchots, présentation onirique sur les mondes polaires des planètes du Système solaire...

Mais cette ambition appelle des moyens... En 2022, la première stratégie polaire à horizon 2030 est établie. Elle prévoit une augmentation du budget de l'IPEV, une rénovation-reconstruction des infrastructures vétustes et énergivores en Antarctique et la conception d'un nouveau navire brise-glace capable de conduire des missions scientifiques en zone antarctique. Ces éléments ont été partiellement repris par M. Emmanuel Macron lors du One Planet - Polar Summit, grand rassemblement consacré aux pôles et glaciers, organisé à Paris en novembre 2023. Mais la présence française souffre d'un déficit chronique de financement. La recherche subit là aussi les conséquences de choix austéritaires. Pis, cette science du temps long pâtit d'un manque de visibilité. Conscients de cet enjeu, 249 parlementaires ont signé la proposition de loi de programmation, pour les années 2024-2030, que mon collègue du Mouvement démocrate (MoDem) Jimmy Pahun et moi-même avons déposée à l'Assemblée nationale, et qui garantirait un investissement de 449,4 millions d'euros d'ici à 2030.

En 2019, le directeur de l'Institut polaire de l'époque, M. Jérôme Chappellaz, résumait : « Nous amenons sur ces terres à peu près autant de scientifiques pour des missions que la Corée du Sud, avec un budget deux fois et demi inférieur. Nous pouvons appeler cela un miracle. Je ne vous cache pas que le miracle arrive à ses limites. »

Un rapport parlementaire paru en 2021 le confirmait : le financement de l'IPEV, de 16 millions d'euros par an, « apparaît beaucoup trop faible. Les

(1)Lire Dominique Raynaud, « Au commencement étaient les bulles d'air de l'Antarctique », *Le Monde diplomatique*, novembre 2015.

Le continent blanc, laboratoire pour la paix

PAR PHILIPPE DESCAMPS

UN millier d'humains seulement résident durant l'hiver austral en Antarctique, un territoire d'une superficie de quatorze millions de kilomètres carrés, soit vingt-cinq fois la France métropolitaine. Le reste de la vie terrestre se limite à quelques lichens et des oiseaux adaptés au froid. Une calotte de glace de près de deux kilomètres d'épaisseur en moyenne recouvre l'essentiel du socle rocheux. Elle atteint plus de quatre kilomètres sous les dômes comme celui de Vostok, une base russe où l'on a mesuré la température mondiale la plus basse : -89 °C. L'inlandsis se prolonge en mer par des plates-formes glaciaires, qui occupent quatre millions de kilomètres carrés, et par une banquise – glace de mer – qui dépasse en septembre les dix-sept millions de kilomètres carrés, soit sept fois la Méditerranée.

Si l'on ajoute de violents vents cataclysmiques quasi permanents, avec des pointes enregistrées à plus de trois cents kilomètres-heure, et une aridité plus sévère qu'au Sahara dans certaines régions, on comprend mieux pourquoi ce continent demeure à l'écart des turbulences du monde habité. Les convulsions de l'océan situé autour du cercle polaire antarctique expliquent aussi la découverte tardive de ces terres, au XIX^e siècle. Minéraux et hydrocarbures n'ont jamais pu être exploités à cause

de leur éloignement et des conditions climatiques. Les puissances maritimes se sont contentées d'exercer leur prédominance sur l'importante vie marine, et en particulier les baleines, qui faillirent disparaître au cours de la première moitié du XX^e siècle.

Chacun veut sa « part du gâteau »

Lorsque l'explorateur irlando-britannique Ernest Shackleton s'approche tout près du pôle Sud, en 1908, la logique impérialiste conduit Londres à revendiquer des terres découvertes par ses ressortissants, puis ceux de ses dominions néo-zélandais, en 1923, et australien, en 1933. La France suit le même raisonnement pour la terre Adélie, en 1924, tout comme la Norvège, en 1939, et, de manière plus éphémère, l'Allemagne nazie, de 1939 à 1945 (voir la carte ci-contre). Les « voisins » chiliens, en 1940, et argentin, en 1942, prétendent aussi posséder une « part du gâteau », prolongeant leur pays jusqu'au pôle Sud, quitte à chevaucher des territoires que d'autres se sont aussi appropriés. Les deux grandes puissances d'après 1945, l'URSS et les États-Unis, se réservent le droit d'exprimer leurs vues territoriales, tout en faisant remarquer que ces revendications n'ont guère de sens en l'absence d'établissement permanent.

Depuis les premières explorations, les scientifiques constituent l'essentiel des « habitants ». Le positionnement polaire du continent et ses conditions extrêmes

font de l'Antarctique un laboratoire unique pour étudier le globe et son atmosphère. En prévision de l'Année géophysique internationale – de juillet 1957 à décembre 1958 –, douze pays lancent une campagne d'observation du rayonnement solaire(1). Ils installent une quarantaine de bases de recherche, notamment celle de Dumont-d'Urville construite par la France, celle de Vostok, par l'URSS, ou celle du pôle Sud, par les États-Unis. Forts de cette collaboration réussie, les douze États signent, le 1^{er} décembre 1959 à Washington, le traité sur l'Antarctique et reconnaissent, dans son préambule, qu'« il est de l'intérêt de l'humanité tout entière » que ce continent « soit à jamais réservé aux seules activités pacifiques et ne devienne ni le théâtre ni l'enjeu de différends internationaux ».

Pour ne froisser personne, les revendications territoriales ne sont pas ignorées, mais gelées « pendant la durée du présent traité ». L'article premier interdit surtout au sud du 60° parallèle « toutes mesures à caractère militaire » (implantations, manœuvres, essais d'armes). La liberté scientifique se voit encouragée par des modalités concrètes d'échange de renseignements, de personnel, de publication des résultats. Le texte prévoit aussi la possibilité d'inspection mutuelle, avec garantie d'accès à toutes les régions. Ce traité qui réserve un continent entier aux seules activités pacifiques entre en vigueur le 23 juin 1961, peu après l'attaque de la baie des Cochons et peu avant l'érection du mur de Berlin, deux épisodes marquants de la guerre froide.

Dans de nombreux domaines (sismologie, rayonnement cosmique, biologie marine, etc.), la coopération et les recherches sur place font avancer l'état des connaissances, comme la prise de conscience des dégâts de l'ère industrielle. En 1984, des chimistes britanniques de la base Halley, située sur la plate-forme de glace de Brunt, révèlent l'existence d'un « trou » dans la couche d'ozone, dont l'expansion menace en premier lieu les populations d'Amérique du Sud et d'Australie. Cette découverte conduit au protocole de Montréal et à l'interdiction progressive des chlorofluorocarbures. En 1987, une équipe franco-soviétique met en évidence une corrélation entre la température du globe et la concentration en gaz carbonique de l'atmosphère, à la suite de carottages effectués dans la glace à Vostok(2). Cette contribution majeure à la compréhension du réchauffement climatique éclaire la mobilisation internationale, jusqu'aux accords de Paris, en 2015.

Vers la création d'un parc mondial ?

L'Antarctique suscite de plus en plus d'intérêt, voire de convoitise. De nouveaux pays, dont la Chine ou l'Inde, ont construit des bases sur la péninsule, au climat moins rude. À ce jour, cinquante-sept États ont ratifié le traité. Vingt-neuf sont des « parties consultatives », dès lors qu'ils mènent des activités substantielles de recherche scientifique. Les vingt-huit autres ont

un statut d'observateur, participant aux réunions mais pas aux votes.

Depuis leur arrivée dans la région, les humains n'ont cessé d'abîmer l'environnement, notamment en apportant des espèces invasives (chats, rats, souris, lapins) qui nuisent aux albatros ou aux pétrels endémiques des îles. Les prélevements dans l'océan Austral ont vite dépassé les capacités de reproduction des baleines puis des phoques. Aujourd'hui, la raréfaction des métaux et des sources d'énergies fossiles – comme les progrès technologiques – rend alléchante leur exploitation, pourtant risquée. Les dernières missions russes auraient découvert des réserves d'hydrocarbures équivalentes à dix fois celles de la mer du Nord(3).

La montée de ces menaces a conduit au renforcement des protections par plusieurs conventions. Elles forment avec le traité sur l'Antarctique un système juridique international étendu. Après la chasse à la baleine réglementée depuis 1946 par des quotas de plus en plus restrictifs, celle des phoques est interdite depuis 1978. La convention pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique, adoptée en

(1)L'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Chili, les États-Unis, la France, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et l'URSS.

(2)Lire le dossier « Comment éviter le chaos climatique », *Le Monde diplomatique*, novembre 2015.

(3)Jonathan Leake, « Russia finds vast oil and gas reserves in British Antarctic territory », *The Telegraph*, Londres, 11 mai 2024.

MULTILATÉRALE À PROTÉGER

Antarctique, une ambition négligée

comparaisons internationales confirment l'inadéquation de ce budget [annuel] par rapport à ses missions. (...) Le budget du service logistique de l'Alfred-Wegener Institute, l'institut allemand pour les missions polaires, est de 53 millions d'euros, et celui de l'Australian Antarctic Division est de 88 millions d'euros⁽²⁾. L'engagement exceptionnel de la part du personnel sur place compense ce manque de moyens. Heures supplémentaires non rémunérées, multiplication de volontariats service civique pour des jeunes gens surqualifiés : la rigueur budgétaire impose un nivelingement par le bas du droit du travail. Il faudrait plutôt renforcer les moyens de l'Institut, qui possède l'expertise polaire indispensable à la continuité des missions scientifiques, faciliter la coopération avec les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et la marine nationale, ou encore permettre le développement de projets européens et la mutualisation de moyens de recherche, alors que la présence française en Antarctique compose avec la concurrence grandissante des autres pays et leur appétit pour les ressources de la zone (lire ci-dessous).

L'année dernière, plus de cent mille touristes ont visité l'Antarctique, pour quelques heures – le temps d'une photographie sur la banquise, perturbant la reproduction des manchots –, ou pour plusieurs nuits dans des camps installés à grands frais. Il y avait dix fois moins de visiteurs vingt ans

auparavant. Ce grand frisson du pôle Sud est réservé aux plus riches, mis en place par et pour les Occidentaux : les États-Unis exploitent le plus grand nombre de bateaux, suivis par l'Australie, la France et l'Allemagne. Le milliardaire François Pinault possède le Ponant, la plus grande compagnie française opérant en Antarctique : une croisière de dix nuits coûte plus de 10 000 euros pour la plus petite cabine. En contrepartie, la compagnie vend son image modèle sur le plan environnemental à grand renfort de certifications et vante son interdiction des plastiques à usage unique. Quand bien même le passage de chaque touriste ferait disparaître des dizaines de tonnes de neige si on prend en compte leur contribution au réchauffement climatique.

Mais le véritable eldorado de l'Antarctique se situe dans l'océan : il s'agit du krill. Huit millions de tonnes y ont été pêchées durant les quarante dernières années et, malgré la

régulation par des quotas de pêche, un maximum historique a été atteint en 2020, avec 450 000 tonnes prélevées. Or ces petits crustacés (zooplancton) qui se nourrissent de phytoplancton sont à la base de la chaîne alimentaire des mers froides, prisés des baleines à fanons, des phoques, des calamars, des poissons, des albatros ou des manchots. La recherche sur la déstabilisation induite par la pêche est permise grâce au positionnement de la station Dumont-d'Urville sur une manchotière, une pouponnière qui vibrait des cris de milliers de manchots Adélie pendant mon séjour, en pleine période de nourrissage des petits. Les ornithologues installent des capteurs de passage en creusant des tranchées au piolet dans la glace, baguettent des individus au prix d'heures passées dans le froid pour étudier leurs mouvements et recensent les colonies qui évoluent chaque année au gré des ressources.

Malgré les risques pour l'écosystème, les capacités de pêche continuent d'augmenter, avec des possibilités techniques améliorées – énormes filets aux mailles resserrées et tuyaux aspirants – et la construction de

nouveaux navires de pêche industrielle, annoncée récemment par la Norvège, la Chine et la Russie. Il

semblerait en effet que le krill joue un rôle important dans le cycle du carbone, en entraînant le CO₂ dans les profondeurs des océans – jusqu'à vingt-trois millions de tonnes par an, soit plus que les émissions annuelles de la Bolivie. Or le réchauffement climatique entraînerait par ailleurs une diminution de la population de krill, avec des conséquences préoccupantes.

La France n'est pas exempt d'ambiguïtés

Exploitation minière, création d'aires marines protégées, régulation du tourisme : une réflexion prospective s'impose donc quant à la présence humaine dans ce bout du monde vulnérable. La station Dumont-d'Urville a une empreinte carbone élevée, par la nécessité de produire de l'énergie et de l'eau douce dans des conditions extrêmes. Peut-on réduire la consommation de fioul pour se rendre sur place et habiter la base ? La recherche publique a commencé à faire son examen de conscience et à adapter son contingent de chercheurs au strict nécessaire pour la connaissance et la collecte de données. Quelle doit être la capacité de la station Dumont-d'Urville ? La France n'est pas exempte d'ambiguïtés. Elle refuse d'interdire le chalutage de fond dans ses aires marines protégées, malgré le caractère destructeur de cette pêche. À Bruxelles, elle a même pris la tête de la coalition visant à empêcher le Royaume-Uni de mettre en œuvre cette mesure.

Si l'Hexagone doit prendre sa part dans la nécessaire mutation de notre rapport à ces territoires fragiles, être moteur quant à la création d'aires de protection, il doit aussi s'engager au niveau multilatéral. Toute brèche vers l'appropriation – ou la militarisation – du bien commun qu'est ce continent aurait des conséquences irréversibles. La sortie de sa cogestion par des puissances dites occidentales est indispensable. Comme l'a écrit la Malaisie dans sa contribution au rapport du secrétaire général des Nations unies en 1984, «alors que les parties consultatives affirment qu'elles ont géré l'Antarctique dans l'intérêt de l'humanité, il est évident que l'intérêt de l'humanité ne peut être défini et géré que par l'humanité elle-même». Et, à cette fin, pour protéger le continent, le droit international doit devenir la boussole de l'humanité.

CLÉMENCE GUETTÉ.

(2) Angèle Prévile et Huguette Tiegna, «La recherche française en milieu polaire : revenir dans la cour des grands», Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, rapport n° 643 (2020-2021), déposé le 27 mai 2021, www.senat.fr



1980, entend prévenir la «diminution du volume de toute population exploitée en deçà du niveau nécessaire au maintien de sa stabilité». Depuis 1982, une commission siégeant à Hobart gère les ressources avec une approche écosystémique de protection, qui prend en compte les effets potentiels de tout prélèvement sur l'ensemble du vivant.

Signée en 1988, la convention de Wellington visait à réglementer – donc à autoriser – l'exploration et l'exploitation des ressources minérales de l'Antarctique. Mais, peu après la marée noire provoquée par l'*Exxon Valdez* sur les côtes d'Alaska, en mars 1989, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) se sont mobilisées pour dénoncer le danger de telles activités en zone polaire. Les premiers ministres français et australien Michel Rocard et Robert Hawke ont bloqué la

ratification de cet accord, tout en engageant une négociation pour pallier l'absence de cadre juridique visant les ressources minérales⁽⁴⁾.

Ces efforts ont abouti au protocole relatif à la protection de l'environnement signé à Madrid en octobre 1991 et entré en vigueur en 1998. Le texte interdit «toute activité relative aux ressources minérales, autre que la recherche scientifique». Il renforce considérablement le traité de 1959 en faisant de l'Antarctique une «réserve naturelle, consacrée à la paix et à la science» et en créant un comité pour la protection de l'environnement. L'impact de tous les projets doit être évalué au préalable. Les annexes du protocole prévoient diverses modalités pour les déchets, les pollutions ou les éventuelles mesures d'urgence. Elles organisent aussi la création de zones spécialement protégées de l'Antarctique (ZSPA), qui font l'objet de

permis et d'un plan de gestion, et de zones gérées spéciales de l'Antarctique (ZGSA) pour assurer la réduction des répercussions dans les régions d'activités. Des lois nationales doivent renforcer ce dispositif. À son article L713-5, le code de l'environnement français sanctionne par exemple de deux ans de prison le «fait de mener en Antarctique une activité de prospection ou d'exploitation des ressources minérales, à l'exception des activités menées pour les besoins de la recherche scientifique dans les limites de l'autorisation délivrée à cet effet».

La commission d'Hobart a permis de créer deux aires marines protégées (AMP), aux îles Orcades du Sud en 2009 et dans la région de la mer de Ross en 2016. Mais, depuis, la coopération s'est enrayer dans un contexte de tensions internationales. En 2022 et en 2023, la Russie et la Chine ont bloqué la création

de trois nouvelles AMP, sur la façade ouest de la péninsule, en mer de Weddell et en Antarctique oriental.

Si les soupçons de mauvaise foi peuvent saper la confiance entre les parties, les cinquante-sept signataires du traité ont réaffirmé en 2021 leur «engagement ferme et inconditionnel» en faveur de ses objectifs. Sur la sellette, Moscou a réaffirmé sa doctrine le 31 mars 2023 : «La Russie souhaite préserver l'Antarctique en tant qu'espace démilitarisé de paix, de stabilité et de coopération égale en droits, maintenir la stabilité environnementale et élargir sa présence dans la région⁽⁵⁾».

Contrairement à une idée répandue qui alimente de nombreuses spéculations dans la presse, le traité n'expire pas en 2048. Certes, la levée de l'interdiction de l'exploi-

tation des ressources minérales reste possible, mais très improbable. Un État qui souhaiterait amender le protocole de Madrid devrait soit obtenir l'unanimité des parties consultatives aujourd'hui (vingt-neuf pays), soit attendre 2048 avec l'approbation d'au moins les trois quarts des vingt-six pays qui étaient parties consultatives en 1991.

Créant une sorte d'indivision entre les pays intéressés par le continent, le système juridique du traité de l'Antarctique reste exemplaire en matière de coopération internationale. Il pourrait inspirer la gouvernance d'autres régions, voire de l'espace. Ses limites tiennent plutôt au caractère non contraignant des engagements, renvoyant les sanctions aux législations nationales. Il laisse place à l'hypocrisie, comme celle du Japon, qui contourne le moratoire sur la chasse à la baleine en prétextant des fins scientifiques pour tuer quelques centaines de rorquals par an. Si l'avidité pour les ressources naturelles rend toujours possible un détricotage de l'empilement des conventions internationales, une évolution logique et souhaitable conduirait à la création d'un parc mondial géré par les Nations unies.

PHILIPPE DESCAMPS.

(4) Anne Choquet, «Interdiction de l'exploitation minière en Antarctique, une réalité menacée?», *Nature Sciences Sociétés*, n° 26, Les Ulis, avril 2018.

(5) «Doctrine politique étrangère de la Fédération de Russie», ambassade de la Fédération de Russie en France, 31 mars 2023, <https://france.mid.ru/fr>

Chronologie à lire sur notre site : www.monde-diplomatique.fr/67709

Le retour du travailleur sur la

La faveur dont bénéficie M. Donald Trump auprès de l'électorat populaire, notamment dans les États politiquement sensibles du Midwest, a conduit le Parti démocrate à resserrer ses liens avec le mouvement ouvrier. Mais les syndicats ont également multiplié leurs actions sur le terrain. D'autant plus confiants que les grévistes obtiennent souvent satisfaction.

PAR RICK FANTASIA *

La place centrale occupée par la figure du travailleur dans les discours a distingué cette campagne présidentielle des précédentes. Au cours du demi-siècle écoulé, l'un des principaux exploits de l'idéologie néolibérale a consisté à l'éclipser de l'imaginaire politique américain. Elle a été remplacée par deux autres acteurs socio-économiques désormais aisément identifiables : le consommateur et le contribuable, qui font référence lorsqu'il s'agit de définir les contours du débat public ainsi que la teneur des politiques sociales. L'un et l'autre ont même gagné en envergure à mesure que reculaient la présence symbolique et les droits économiques de la classe ouvrière(1).

Parallèlement au détricotage méthodique de la protection du travailleur, qui s'est traduit par une stagnation des salaires, par un recours accru à une main-d'œuvre « occasionnelle », par une réduction des prestations offertes par les employeurs et par un affaiblissement du droit de grève, il était devenu banal aux États-Unis d'apprécier le progrès économique global à l'aune de l'inflation des droits du consommateur (le droit de choisir, d'obtenir un crédit, d'acheter à toute heure, de se faire livrer sur le pas de sa porte, etc.). Le contribuable, lui, était régulièrement invoqué pour justifier la contraction des aides sociales et le rejet systématique de toute dépense publique dont l'objet ne serait pas de favoriser l'« investissement », c'est-à-dire les profits privés. Les administrations démocrates de MM. James Carter, William Clinton et Barack Obama ont encouragé ce glisse-

ment rhétorique avec presque autant de zèle que celles des républicains Ronald Reagan et George Bush père et fils.

En 2021, l'arrivée de M. Joseph Biden à la Maison Blanche marque toutefois une rupture qui donne le ton de la campagne. En faisant savoir dès le début de son mandat que les travailleurs et la défense de leurs droits syndicaux constituaient pour lui une priorité, le président sortant remet la classe ouvrière sur le devant de la scène. La nouvelle inflexion se manifeste on ne peut plus clairement à l'automne 2023, durant la grève de six semaines organisée par le principal syndicat des travailleurs de l'automobile, l'United Auto Workers (UAW). L'objectif du mouvement est de revenir sur les nombreuses concessions accordées ces vingt dernières années aux « Big Three » – les trois grands constructeurs du pays : General Motors, Ford et Stellantis, issu de la fusion entre Fiat, Chrysler et PSA –, responsables d'une baisse des salaires et d'une détérioration des conditions de travail. Quelque six mois plus tôt, les ouvriers du secteur ont élu à la tête de leur syndicat M. Shawn Fain, un électricien qualifié de 54 ans, fils et petit-fils de travailleurs de l'automobile, en remplacement de la direction soumise et corrompue à l'origine de tous ces renoncements. Particulièrement pugnace, le nouveau leader affiche d'emblée son intention d'intensifier la lutte afin de regagner les avantages perdus.

Les négociations autour du renouvellement des conventions collectives s'ouvrent dans un contexte florissant pour les entreprises automobiles, qui font état de profits en forte hausse. Leur nouvel eldorado : les batteries pour véhicules électriques, avec six usines en chantier réparties entre les trois constructeurs. Le 15 septembre 2023,

© JOHN BROSIO - JOHN BROSIO.COM - ARCADIA CONTEMPORARY, NEW YORK



JOHN BROSIO. – « The State of the Union No.2 » (L'état de l'Union n° 2), 2015

face à l'impasse des pourparlers avec le patronat, l'UAW passe à l'action, sonnant le glas d'une période de relative réserve syndicale. Plutôt que d'appeler à des débrayages simultanés au niveau national, l'organisation opte pour une grève tournoyante : des arrêts de travail ciblés interviennent dans des usines et des entrepôts de pièces détachées à travers tout le pays, y compris là où sont assemblés les modèles les plus rentables. Cette forme de grève présente l'intérêt de limiter les pertes de salaire, puisque les ouvriers se relaient pour cesser le travail, tout en désorganisant profondément la chaîne de fabrication.

Dans un premier temps, comme l'UAW annonce une semaine à l'avance la localisation des sites touchés, les « Big Three » trouvent la parade en mettant préventivement au chômage technique des milliers d'employés d'autres installations qui risqueraient d'être affectées par contre-coup. Le syndicat, en représailles, décide de ne plus donner de préavis, empêchant ainsi toute planification de la production. Au plus fort de la mobilisation, on comptabilise 45 000 grévistes sur les quelque 150 000 ouvriers de la filière.

Les travailleurs sortent largement gagnants de cette grève historique. Les accords conclus avec les constructeurs prévoient en effet une revalorisation salariale de 25 % sur quatre ans, une augmentation des pensions de retraite, un rétablissement des mesures périodiques d'ajustement au coût de la vie qui avaient été supprimées durant la pandémie, enfin l'abandon du système honni des grilles salariales à deux vitesses, qui permettait aux entreprises d'embaucher de nouvelles recrues à un salaire nettement moins élevé que celui des employés plus anciens. Les rémunérations de la tranche inférieure devraient connaître jusqu'à 160 % de hausse. Cette victoire n'a pas fini de faire des émules (*lire l'article ci-dessous*), non seulement parmi les ouvriers syndiqués, mais aussi d'un bout à l'autre du vaste secteur industriel privé, où la main-d'œuvre ne jouit d'aucune représentation.

La majorité des observateurs s'accordent à dire que M. Biden a, en près de quatre ans de mandat, fait davantage pour les travailleurs américains que tout autre

Un président qui manifeste

SULEMENT deux semaines après le début du mouvement, le président Biden vient soutenir les salariés de l'usine General Motors de Belleville, dans le Michigan. Il est accueilli par M. Fain, lequel souligne fièrement le caractère inédit de cette visite – jamais auparavant un président en exercice ne s'était rendu sur un piquet de grève. Dès le lendemain, M. Donald Trump tente de contre-attaquer en allant s'exprimer devant les employés (non grévistes et non syndiqués) d'un sous-traitant en pièces détachées à moins de cent kilo-

mètres de là. Sans aborder aucun des problèmes qui ont suscité la colère, il se contente de critiquer l'enthousiasme de M. Biden pour les véhicules électriques, ajoutant que l'UAW devrait se rallier à sa propre candidature. Un appel auquel M. Fain reste sourd : « Je ne vois pas l'intérêt de le rencontrer, parce que je pense que cet homme se soucie comme d'une guigne de ce pour quoi nous nous battons, de ce pour quoi la classe ouvrière se bat. Lui est au service des milliardaires, et c'est justement ce qui cloche dans ce pays(2). »

(1) Cf. « Dictature sur le prolétariat. Stratégies de répression et travail aux États-Unis », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 138, Paris, juin 2001.

(2) Tom Perkins, « Trump urges UAW to endorse him in speech at non-union car parts maker », *The Guardian*, Londres, 28 septembre 2023.

Une saison de grèves

DEPUIS plus d'un an que la campagne présidentielle monopolise les ondes, les écrans et la Toile, une rumeur sourde se fait entendre, jamais bien loin, en arrière-fond. La clamour reconnaissable entre toutes, c'est celle des slogans scandés sur les piquets de grève par des travailleurs en colère. Elle résonne des villes portuaires de l'Est et du Sud aux usines aéronautiques du Nord-Ouest pacifique, des grands hôtels de Nouvelle-Angleterre et de Californie aux complexes balnéaires de Hawaï. Partout, les mêmes revendications : en finir avec plus d'une décennie de stagnation salariale et d'abus patronaux.

Activité portuaire perturbée

Au début du mois d'octobre, 45 000 dockers ont cessé le travail dans une quarantaine de ports des côtes est et sud, dont New York, Baltimore, Savannah, La Nouvelle-Orléans ou encore Houston. Cela faisait près de cinquante ans que les ouvriers du secteur, représentés par l'International Longshoremen's Association (ILA), ne s'étaient pas mis en grève. Le mouvement n'a duré que trois jours mais il a fait trembler le pouvoir. La capacité de l'ILA à bloquer tout un pan de l'activité portuaire a menacé de mettre fin à une longue période de bonne santé économique. « Sans nous, rien ne peut se déplacer ; rien ! », a tonné M. Harold J. Daggett, le président du syndicat, devant plusieurs dizaines de salariés à Elizabeth, dans le New Jersey(1). En pleine campagne présidentielle, la portée politique de l'événement n'a échappé à personne. Contrairement à l'International

Longshore and Warehouse Union (ILWU) – fortement marquée à gauche, qui représente les dockers de la côte ouest –, l'ILA compte depuis longtemps parmi les organisations syndicales les plus conservatrices du pays(2). L'administration Biden a immédiatement fait savoir qu'elle n'activerait pas la loi Taft-Hartley – ce texte du 23 juin 1947 permet au président de demander à un juge de suspendre la grève pour quatre-vingts jours s'il estime qu'elle met en danger la « sécurité nationale ». De son côté, la secrétaire au travail par intérim s'est empressée de réunir autour de la table les négociateurs de l'ILA et ceux de l'Alliance maritime des États-Unis (USMX), regroupement des employeurs, afin de trouver une sortie de crise.

Les dockers ont-ils obtenu gain de cause ? Oui pour ce qui est des salaires, puisque l'accord de principe conclu avec le patronat prévoit une revalorisation de 62 % d'ici à six ans, date d'expiration de la convention collective, sachant que les rémunérations du secteur sont déjà assez confortables. En revanche, il faudra attendre le 15 janvier 2025 pour voir reprendre les discussions sur la question beaucoup plus épingleuse de l'automatisation des terminaux portuaires, que la profession identifie depuis longtemps comme un péril existentiel. Les entreprises cherchent en effet par tous les moyens à se débarrasser de la main-d'œuvre humaine, que ce soit en généralisant le transport et la distribution par conteneurs, en standardisant les processus ou en installant des systèmes informatisés pour suivre et comptabiliser tout ce qui transite par les ports. Jusqu'à présent, l'ILA a consenti à l'introduction de machines « semi-automatisées », mais s'est opposée à

celle d'équipements parfaitement autonomes qui élimineraient toute intervention humaine. Or les négociations de janvier porteront sur ces dispositions.

Mouvement-surprise à Boeing

Depuis le 13 septembre, quelque 33 000 ouvriers en grève paralysaient plusieurs usines Boeing dans l'État de Washington et l'Oregon. Syndicats et direction ont trouvé un accord de principe le 19 octobre. Il a été rejeté quatre jours plus tard par les salariés. Le mouvement a paru prendre la compagnie par surprise. Il a éclaté dans le contexte du renouvellement de la convention collective, après que les salariés eurent rejeté, une première fois, à une écrasante majorité, la proposition de leur employeur de relever les salaires de 25 % sur quatre ans. Alors que les dirigeants du syndicat International Association of Machinists and Aerospace Workers (IAM) avaient d'abord soutenu cette offre, ils ont brusquement dû changer de ton et se mettre en ordre de bataille pour répondre au mécontentement de leurs adhérents.

Mus par la conviction commune d'avoir une vraie chance d'améliorer leurs conditions matérielles et par le souvenir partagé de leurs luttes passées, les grévistes ont aussi puisé du courage dans les récentes victoires arrachées par leurs confrères dockers et travailleurs de l'automobile. Globalement, Boeing paie mieux ses machinistes que d'autres industriels, mais la hausse du coût de la vie autour de Seattle, où le groupe a de nombreuses usines, tend à annuler cet avantage. Dans cette région de plus en plus dominée

par la tech – on y trouve les sièges sociaux de deux géants, Amazon et Microsoft –, les prix de l'immobilier ont doublé en dix ans. De ce point de vue, la revalorisation salariale de 40 % réclamée par l'IAM n'avait rien de déraisonnable. Les graines de la discorde avaient en outre été semées par le constructeur dès 2014, lorsqu'il avait menacé les ouvriers de délocaliser la production en Caroline du Sud, dans une usine toute nouvelle, sans représentation syndicale, afin de les contraindre à accepter une baisse de leur couverture maladie et le remplacement d'un régime de retraite sûr par un autre moins généreux et largement tributaire des marchés financiers.

Boeing a semblé parier sur l'essoufflement des troupes. Les grévistes devaient tenir avec 250 dollars par semaine – l'allocation versée par la caisse de grève de l'IAM – ou un peu plus pour ceux qui sont parvenus à décrocher un petit boulot à temps partiel. Pour rendre leur sort et celui de leurs familles encore plus pénibles, la direction avait, le 3 octobre, décidé de les priver d'assurance-maladie. Une semaine plus tard, le nouveau président-directeur général, M. Robert « Kelly » Ortberg, annonçait son intention de réduire les effectifs de 10 % au niveau national, ce qui reviendrait à éliminer 17 000 emplois. Les suppressions, a-t-il ajouté, toucheront toutes les catégories de poste, des cadres dirigeants aux ouvriers de production. Ainsi la com-

(1) Peter Eavis, « Port workers strike on East and Gulf coasts », *The New York Times*, 1^{er} octobre 2024.

(2) Howard Kimeldorf, *Reds or Rackets ? The Making of Radical and Conservative Unions on the Waterfront*, University of California Press, Berkeley, 1992.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

scène politique américaine

président depuis Franklin Delano Roosevelt(3). Son enfance modeste à Scranton, ville industrielle de Pennsylvanie, dans une famille catholique irlandaise, avec un père petit entrepreneur qui a connu le déclassement, peut expliquer la place au moins sentimentale qu'ont toujours eue dans sa vision politique les préoccupations de la classe ouvrière. Mais cet élément biographique n'épuise pas la question. En 2016, l'élection de M. Trump a confirmé que le vote ouvrier n'était plus acquis aux démocrates. Lorsque M. Biden se lance dans la course à la présidence en 2020, la nécessité de restaurer ce lien traditionnel s'impose.

Or la tâche est ardue. Idéologiquement attaché à définir son électorat en termes identitaires, et donc à mettre en avant les expériences contrastées d'inclusion ou d'exclusion des différents groupes, le Parti démocrate a tourné le dos au concept de solidarité de classe et aux formes spécifiques de ressentiment qu'il implique (excepté durant la brève heure de gloire de M. Bernie Sanders). Il a par ailleurs fait sien le consensus économique néolibéral qui voit dans les « forces de marché » des arbitres parfaitement légitimes de la valeur et de la morale. Enfin, il doit affronter un Parti républicain métamorphosé qui, tout en se proposant de balayer les fondements mêmes du processus démocratique et du cérémonial politique, prétend protéger le travailleur américain du « carnage » provoqué par le libre-échange et la mondialisation.

Élu président, M. Biden prend donc le taureau par les cornes et, en à peine plus de trois ans, parvient à remettre main-d'œuvre et syndicats au cœur de l'économie. Les forces contraires sont puissantes, que ce soit à Wall Street, qui penche traditionnellement du côté opposé, au Sénat, où les démocrates ne disposent que d'une très courte majorité, à la Chambre des représentants, où les républicains dominent et où l'extrême droite cherche ouvertement à saboter le travail gouvernemental, ou encore à la Cour suprême, largement inféodée aux milieux d'affaires. Mais, grâce à un savant dosage de pression politique dans le contexte d'urgence inédit créé par la pandémie, l'administration Biden réussit à impulser une sorte de « stratégie du choc à l'envers » et à faire adopter un ambitieux plan de dépenses.

Près de la moitié de cette manne de quelque 3 500 milliards de dollars finance des allégements fiscaux destinés à com-

penser les retombées négatives du Covid, tandis que 1 000 milliards doivent être consacrés sur dix ans à la remise en état des infrastructures de transport nationales (routes, ponts, voies ferrées pour la circulation des voyageurs et des marchandises, aéroports et réseaux de transport en commun). Les deniers publics servent également à soutenir des projets de développement d'énergies vertes, à accroître les subventions fédérales pour réduire le coût de la couverture maladie et à lancer un programme de négociations avec les laboratoires pharmaceutiques afin de faire baisser le prix de certains médicaments prescrits aux bénéficiaires de Medicare (l'assurance-maladie des retraités). À cela s'ajoute une enveloppe de plusieurs centaines de milliards qui doit permettre d'attirer les investisseurs privés et de créer, presque de toutes pièces, une industrie américaine de la puce électronique, afin d'assurer à l'horizon 2030 un cinquième de la production mondiale des composants les plus sophistiqués.

La salve d'investissements vise entre autres à refondre et rénover le secteur manufacturier dans les régions où il est déclinant ou inexistant. La désindustrialisation de vastes zones du territoire, combinée à des décennies d'antisyndicalisme acharné de la part du patronat, a eu pour effet de creuser un fossé entre les organisations syndicales et les bastions traditionnels de la classe ouvrière. Simultanément, celle-ci s'est désolidarisée du Parti démocrate, y compris là où elle y était rattachée par toutes sortes de liens politiques, culturels et institutionnels à l'échelon local (4). Les « Bidenomics » (mot-valise pour « Biden » et « economics ») forment ainsi un ensemble de politiques industrielles en direction des oubliés de la prospérité – des citoyens de moins en moins enclins à voter démocrate et qui pourraient se montrer de plus en plus sensibles aux appels à rejeter la démocratie elle-même(5).

Des mesures ont, du reste, spécifiquement visé à faciliter l'implantation des syndicats, notamment celle qui prive de contrats fédéraux les compagnies coupables d'activités antisyndicales (lesquelles sont monnaie courante aux États-Unis)(6). Dans un système où négociations collectives et dialogue social restent extrêmement décentralisés (et conflictuels), seul un dixième de la main-d'œuvre est syndiqué – 7 % dans le secteur privé, 35 % du secteur public(7) – tandis

que de nombreux avantages de base ne bénéficient qu'aux salariés d'entreprises dotées d'une représentation syndicale.

Des personnalités connues pour leur engagement en faveur des travailleurs ont par ailleurs intégré les rangs du National Labor Relations Board (NLRB), l'agence fédérale chargée de contrôler l'application de la législation sur le travail et les bonnes pratiques en matière de négociations collectives – un domaine où, là encore, les infractions sont légion. M. Biden a par ailleurs placé à la tête de la Federal Trade Commission (FTC) Mme Lina Khan, une jeune juriste qui ne fait pas de quartier contre les concentrations industrielles, en particulier dans le secteur des technologies.

Avec son « travaillisme » inspiré de l'aile gauche du camp démocrate, à rebours du clintonisme néolibéral, M. Biden a préparé les siens à livrer la féroce bataille électo-

rale en cours – une bataille bien différente des précédentes, car le Parti républicain d'antan est devenu le parti de M. Trump.

Le candidat aime à clamer qu'« aucun président n'a été aussi bon [que lui] pour les travailleurs ». M. Trump et son colistier James David (« J. D. ») Vance – un ancien capital-risqueur de la Silicon Valley auteur d'un best-seller dans lequel il raconte son enfance pauvre dans les Appalaches (8) – se posent en sauveurs de l'Amérique, volant au secours de leurs compatriotes opprimés par toute une série d'« horribles et méchants » personnages, qu'ils les nomment immigrés, démocrates, experts, universitaires, gauchistes, progressistes ou communistes. Pour eux, la figure du travailleur ne renvoie pas à une force sociale tangible qui peut être défendue ou mobilisée ; c'est une allégorie rhétorique utilisée pour masquer des desseins politiques qu'il est préférable de ne pas étaler au grand jour.

« C'est bon, vous êtes tous virés. Tous »

Au cours de son mandat, M. Trump n'a pratiquement rien fait pour améliorer la situation matérielle des Américains, a fortiori celle des plus modestes. Hormis une renégociation assez anecdotique de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), son administration a offert de généreux cadeaux fiscaux aux entreprises et aux plus fortunés, et s'est efforcée, par divers moyens, de saper le pouvoir des syndicats. Le NLRB, tout en s'appliquant à éroder le droit de grève, a ainsi autorisé les employeurs à recourir abusivement à la classification de « travailleurs indépendants » – une catégorie qui n'entraîne pas le droit de se syndiquer –, mais aussi à licencier des salariés en raison de leurs activités syndicales (dès lors que ce n'est pas le motif officiel avancé). En août dernier, à l'occasion d'un entretien avec M. Elon Musk diffusé sur X (réseau social détenu par celui-ci), le candidat républicain a révélé le fond de sa pensée sur le droit de grève. Alors que son interlocuteur se disait prêt à diriger une commission sur l'efficacité du gouvernement au sein de sa future administration, M. Trump s'est répandu en éloges sur la fermeté du patron de Tesla et de SpaceX à l'égard de ses salariés : « J'adore. Vous êtes le meilleur des dégrasseurs. (...) Je vous vois faire, vous arrivez et vous dites : "Vous voulez démissionner ?" Ils se mettent en grève et vous dites : "C'est bon, vous êtes tous virés. Tous." Vous êtes le plus fort ! »

et vous dites : "C'est bon, vous êtes tous virés. Tous." Vous êtes le plus fort ! »

À défaut de transformer le quotidien des ouvriers, M. Trump n'a cessé d'attiser leurs mécontentements, leurs peurs et leurs préjugés. L'un de ses rituels préférés consiste à salir publiquement des personnalités ou des institutions bien établies dans le but de choquer son auditoire. Pour ceux qui se sentent exclus et marginalisés par le « système », ce genre de performance apporte une preuve de sa poigne. En revanche, lors de leurs déplacements de campagne dans de petites villes rurales ou industrielles, MM. Trump et Vance se gardent bien de dire ouvertement ce qu'ils pensent des travailleurs et du mouvement syndical, et pour cause : à l'instar des républicains traditionnels, ils combattent ce qui pourrait renforcer la position de la classe ouvrière dans la société. Seules exceptions à la règle : les syndicats de policiers, majoritairement derrière eux, et les Teamsters, qui ont décidé de ne prendre parti pour aucun des deux candidats. M. Sean O'Brien, président de ce syndicat historique des camionneurs désormais élargi à d'autres professions, a bien été invité en juillet à s'exprimer devant la convention république, mais sa dénonciation du pouvoir illimité des entreprises lui a alors valu d'être copieusement hué par de nom-

breux délégués. En somme, l'« ouvriérisme » du ticket républicain se résume à une simple posture censée exprimer l'opinion d'un ouvrier fantasmagorique – un homme blanc, robuste et dur au mal, qui existe comme entité individuelle mais en aucun cas comme représentant d'une classe ou d'un mouvement.

Dans le camp adverse, Mme Kamala Harris et son colistier, M. Timothy Walz, ont cherché à démontrer qu'ils campaient du côté des classes laborieuses, donc des syndicats. Sous la houlette de M. Walz, le Minnesota a adopté le corpus législatif le plus favorable aux travailleurs depuis des décennies, un bilan salué par les organisations syndicales. Quant à Mme Harris, elle a codirigé à la Maison Blanche, en sa qualité de vice-présidente, un groupe de travail sur la syndicalisation et l'autonomisation des travailleurs (9). Avec un tel pedigree et un taux de chômage qui oscille autour de 4 % depuis un an, les démocrates auraient dû être assurés de pouvoir compter sur les voix des ouvriers. Mais la conjugaison d'un mode de scrutin alambiqué, d'une nette dépolitisation de l'électorat et d'une polarisation accrue de la société sous l'influence des médias de masse a conféré aux sirènes contestataires de M. Trump un réel pouvoir de séduction. Si l'on ajoute à cela les grèves qui ont secoué l'économie ces derniers mois, toutes les conditions paraissent réunies pour créer un climat d'incertitude autour de l'après-scrutin, et peut-être même de l'avenir de la classe ouvrière américaine.

RICK FANTASIA.

(Traduit de l'américain par Élise Roy.)

(3) Eyal Press, « Biden is the most pro-labor president since F. D. R. Will it matter in november? », *The New Yorker*, 18 avril 2024.

(4) Cf. Lainey Newman et Theda Skocpol, *Rust Belt Union Blues. Why Working-Class Voters Are Turning Away From the Democratic Party*, Columbia University Press, New York, 2023.

(5) Aurelia Gass et David Madland, « Communities that lost manufacturing jobs are main beneficiaries of Biden administration's new industrial policy », Center for American Progress, 6 mars 2024, www.americanprogress.org

(6) Jonathan Weisman, « Flush with federal money, strings attached, a Deep South factory votes to unionize », *The New York Times*, 12 mai 2023.

(7) Cf. Rick Fantasia et Kim Voss, *Des syndicats domestiqués. Raisons d'agir*, Paris, 2003.

(8) James David Vance, *Hillbilly Élégie* (initialement publié chez HarperCollins, en 2016 ; rééd. Evergreen, 2017), Le Livre de poche, Paris, 2018.

(9) Steven Greenhouse, « Why Harris' VP choice is good news for workers », 6 août 2024, https://slate.com

et de victoires

pagne se prémunissait-elle contre les accusations de pratique déloyale dans le but (illégal) de briser la grève. On peine pourtant à croire qu'il ne s'agissait pas d'une stratégie pour démolir les grévistes.

Grève des vacances

Nonobstant ses démonstrations de force, l'avionneur se trouve en réalité dans une posture extrêmement délicate, moins du fait de la grève que des graves problèmes techniques et retards de production qui s'accumulent depuis quelques années. La nomination de M. Ortberg, en août 2024, s'inscrit dans le cadre d'un profond remaniement de la direction pour répondre à ces turbulences. La crise a éclaté après deux crashs de 737 Max 8 à cinq mois d'intervalle, en octobre 2018 et mars 2019. Ces accidents ont causé la mort de 346 personnes et contraint Boeing à cloquer au sol tous les appareils du modèle, puis à suspendre leur fabrication. Au terme d'une série d'enquêtes fédérales, d'auditions devant le Congrès et de poursuites civiles, l'entreprise a accepté de plaider coupable et de payer une nouvelle amende de 243,6 millions de dollars en échange d'abandon de poursuites pénales pour ses dirigeants. En janvier 2024, nouveau coup dur avec l'arrachement d'une porte en plein vol sur un avion Max 9 (un peu plus grand que les Max 8). Quant à la livraison du dernier-né de ses gros-porteurs, le 777X, elle vient d'être décalée à 2026, soit un retard de six ans par rapport au calendrier initial.

Un peu plus de 10 000 employés de l'hôtellerie ont choisi l'un des pics annuels de l'activité touristique aux

États-Unis – la fête de Labor Day, au début du mois de septembre – pour se mettre en grève le temps d'un week-end dans vingt-cinq établissements Hilton, Marriott, Hyatt et Omni. Depuis cette date, de Boston à San Diego en passant par Baltimore, Seattle, New Haven ou encore Honolulu, des débrayages plus ou moins longs ont touché tour à tour des dizaines d'établissements, sur le modèle des grèves tournantes mises en œuvre en 2023 par les salariés de l'industrie automobile (*lire l'article ci-dessus*). Les rangs des employés mobilisés comptent des agents d'entretien, des réceptionnistes, des cuisiniers, des plongeons, des serveurs, des barmen, des bagagistes et des portiers, tous membres d'Unite Here, un syndicat qui représente quelque 300 000 travailleurs américains et canadiens des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, des jeux ou d'autres industries associées. Ils réclament des hausses de salaire, des embauches et, plus généralement, la fin des restrictions budgétaires instaurées durant la pandémie de Covid-19.

À la mi-octobre, on comptabilisait plus de 5 000 grévistes à l'échelle du pays, dont 1 300 rien qu'à Boston, notamment dans deux hôtels de prestige, le plus grand de la ville et le plus ancien des États-Unis toujours en activité. Par endroits, le mouvement dure depuis des semaines, tandis qu'à d'autres il a permis de trouver un accord avec la direction. Au Hilton Bayfront de San Diego, les salariés ont, après trente-huit jours de grève, approuvé à 94 % une nouvelle convention col-



JOHN BROSIO. – « The State of the Union » (L'état de l'Union), 2012

lective de quatre ans qui prévoit, outre un relèvement des salaires, une série d'améliorations en termes de charge de travail, de congés payés et de protection contre le harcèlement, ainsi qu'une révision des pratiques en matière de pourboires(3).

Unite Here appelle les voyageurs à éviter de se rendre dans des établissements touchés par la grève, mais c'est presque mission impossible tant la liste évolue en permanence. Les hôtels concernés doivent fonctionner avec des effectifs réduits au minimum, ce qui se traduit pour les clients par des désagréments de toutes sortes (draps, serviettes et poubelles entassés dans les couloirs, bars et restaurants fermés, ménage irrégulier, etc.). Au

Hilton Hawaiian Village de Waikiki Beach, des vacanciers mécontents de ne pas avoir été informés préalablement de la situation ont même manifesté en maillot de bain pour réclamer le remboursement de leur séjour.

R. F.

(Traduit de l'américain par Élise Roy.)

(3) Sean McCracken, « Les grèves nationales dans l'hôtellerie », 16 octobre 2024, www.costar.com

Lire sur notre site l'article de Gaspard Couderc, « Coexistence pacifique à "Little Odessa" », www.monde-diplomatique.fr/67710

Pourquoi l'intelligence artificielle

Quoi de plus neutre, dit-on, qu'un ordinateur ? Erreur : derrière leurs verdicts froids, algorithmes et automates encapsulent tous les biais des humains qui les conçoivent. Basée sur le modèle de l'individu calculateur, héritière d'une histoire tissée de choix idéologiques, l'intelligence artificielle est une machine politique. La mettre au service du bien commun implique d'abord de la déconstruire.

PAR VICTOR CHAIX, AUGUSTE LEHUGER
ET ZAKO SAPEY-TRIOMPHE *

L'ENTREPRISE OpenAI, célèbre pour son produit-phare ChatGPT, est, en novembre 2023, le théâtre d'un curieux conflit de gouvernance. Le comité de direction, mené par M. Ilya Sutskever, informaticien et cofondateur de la société, démet le directeur général, M. Sam Altman, également informaticien et cofondateur. M. Altman finira par regagner sa position mais l'épisode aura révélé un clivage interne entre deux idéologies opposées en surface mais en réalité pas si éloignées : l'altruisme efficace (*effective altruism*) et l'accélérationnisme efficace (*effective accelerationism*). Les tenants du premier ont tenté – sans succès – d'évincer les partisans du second, de peur qu'ils ne mènent l'humanité à sa perte.

Développé aux États-Unis dans les années 2000, l'altruisme efficace entend répondre à la question de l'utilisation optimale des ressources pour le bien commun. Les champions de ce courant de pensée s'estiment tout désignés par leurs capacités intellectuelles, financières et techniques supérieures pour hiérarchiser et résoudre les principaux problèmes humains, au premier rang desquels les risques de pandémie, de guerre nucléaire, et l'apparition d'une «intelligence artificielle générale» (IAG), parfois appelée «singularité». Doté d'une

définition suffisamment floue pour que les uns le considèrent comme déjà advenu tandis que d'autres l'imaginent émerger d'ici à un demi-siècle, ce système d'intelligence artificielle (IA) consciente engendré dans notre océan de données pourrait mener l'humanité à une ère de prospérité universelle ou la faire disparaître.

Plus radical que l'altruisme efficace, l'accélérationnisme efficace prône le développement technologique débridé pour parvenir au plus vite à cette entité suprahumaine et faire passer l'espèce à un stade d'évolution supérieur, l'affranchissant ainsi des périls auxquels elle fait face. En attendant, il convient de lever tous les freins réglementaires et éthiques, d'ignorer les questions de propriété intellectuelle ou de respect des données personnelles, et, sans perdre un instant, d'accélérer. Ce technolibéralisme décomplexé justifie la mise sur le marché de systèmes dont on



KIKI KOGELNIK. – « Untitled (Still Life With Hand) » (Sans titre [Nature morte à la main]), vers 1966

© KIKI KOGELNIK FOUNDATION

peine à comprendre le fonctionnement et les implications – comme ChatGPT, que M. Altman a rendu public sans attendre. On sent poindre là le modèle de société présenté par l'industrie numérique et ses alliés au pouvoir, celui de l'impératif fonctionnel, que le philosophe Marcello Vitali-Rosati décrit comme la «*déclinaison capitaliste de l'impératif rationnel, une rationalité inféodée à la nécessité de produire de la richesse et d'accumuler des marchandises*(1)». De quoi installer dans l'imaginaire collectif le remplacement de l'humain par la machine comme horizon des transformations socio-économiques et technologiques actuelles.

libérale. La gauche propose d'aligner la production sur les besoins sociaux et les contraintes environnementales(2). En son sein, des voix soutiennent la possibilité d'une coordination industrielle fondée sur des systèmes de prise de décision collective, qui tirent parti des technologies informationnelles récentes(3). «*Pouvons-nous imaginer des technologies de l'information et de la communication qui ne nous exploitent, ne nous trompent et ne nous supplacent pas ?*», interrogait l'écrivain britannique James Bridle. *Oui, nous pouvons – une fois que l'on sort des réseaux de pouvoirs commerciaux qui ont défini la vague actuelle de l'IA*(4).

Ainsi, les deux bords du spectre partisans fondent leurs espoirs sur des progrès techniques qu'il suffirait d'acclimater à leurs préférences idéologiques. Or, de sa conception à sa réalisation, l'IA n'est pas neutre. Pour démêler les intrisations entre technique et politique qui se logent au sein de la construction d'une IA, il faut ouvrir la boîte noire : comprendre ce dont il s'agit et comment fonctionnent ses mécanismes d'apprentissage. Le débat public évacue souvent cette étape essentielle qui per-

mettrait pourtant de dissiper les fantasmes jumeaux de la magie solutionniste et de l'anxiété anthropomorphique.

À l'intersection des sciences mathématique et informatique, une intelligence artificielle fonctionne concrètement comme un système entrée-sortie : une fonction mathématique qui apprend, à partir d'une base de données, à fournir les réponses correctes à des questions précises, dans le but de maximiser un objectif défini. S'il s'agit par exemple d'identifier des animaux, elle doit prédire correctement l'étiquette associée à chaque image («chien» ou «pétican»). Pour cela, les ingénieurs entraînent le programme à partir d'une banque d'images étiquetées, avec pour objectif de minimiser l'erreur de prédiction. Un protocole réajuste les paramètres après chaque tentative et, lorsque la probabilité d'échec devient acceptable, l'entreprise distribue le système.

Voilà pour la théorie. En pratique, la froide neutralité du processus masque des choix éminemment politiques, comme celui des composantes qui sous-tendent l'apprentissage. Sans en avoir nécessairement conscience, les ingénieurs transposent les biais discriminatoires inhérents aux conditions dans lesquelles sont produites les données qui nourrissent la machine. L'IA Pulse, développée en 2020 par des étudiants de l'université Duke aux États-Unis, servant à dépixeliser des images, tendait à blanchir les personnes de couleur au point d'engendrer un «Obama blanc»(5). Rien d'intentionnel, bien sûr : l'équipe de Pulse a, pour construire son algorithme, utilisé un autre système d'intelligence artificielle

(1) Marcello Vitali-Rosati, *Éloge du bug. Étre libre à l'époque du numérique*, Zones, Paris, 2024.

(2) «*Notre proposition macroéconomique*», programme du Nouveau Front populaire (NFP), juin 2024.

(3) Cédric Durand et Razmig Keuchyan, *Comment bifurquer. Les principes de la planification écologique*, Zones, 2024.

(4) James Bridle, «*The stupidity of IA*», *The Guardian*, Londres, 10 mars 2023.

(5) Kevin Truong, «*This image of a White Barack Obama is AI's racial bias problem in a nutshell*», 23 juin 2020, www.vice.com

Derrière la forêt

EN 1956, la ville américaine de Dartmouth accueille un groupe de mathématiciens pour le Dartmouth Summer Research Project on Artificial Intelligence, un séminaire de recherche qui établira l'usage de l'expression «intelligence artificielle» (IA) pour désigner des systèmes simulant l'esprit humain. John McCarthy impose la formule pour se démarquer de Norbert Wiener et des cybernéticiens, qui, à l'époque, concentrent l'attention et les ressources attribuées à l'automatisation de processus industriels(1). Les tenants de la conférence de Dartmouth s'appuient plutôt sur la théorie économique libérale, à la différence des cybernéticiens, fins connaisseurs des philosophes antiques et des sciences du vivant. Pour aborder leur nouveau domaine d'étude, ils postulaient d'emblée que «*l'esprit était quelque chose d'ordonné, qu'il vivait à l'intérieur du cerveau individuel et qu'il suivait une logique implicite et fiable, qui pourrait être modélisée de manière convaincante par des modes computationnels dérivés de l'observation d'événements sociaux*(2)».

Les méthodes d'IA s'inspirent de l'économie orthodoxe, notamment en extrapolant les comportements humains à partir d'un modèle d'individu rationnel et calculateur. Herbert Simon, l'un des pionniers, lui-même économiste, puisera dans les études d'Adam Smith sur l'administration et les processus de prise de décision pour orienter ce qui fondera le «paradigme symbolique» de l'intelligence artificielle : la conception de systèmes associant des séries de règles de décision conçues par des spécialistes. Le psychologue Frank Rosenblatt trouvera dans les travaux de Friedrich Hayek sur les structures de marchés, asso-

ciations décentralisées et spontanées, l'inspiration pour son perceptron, ancêtre des «réseaux de neurones» et emblème du «paradigme connexionniste» : selon ce modèle, l'IA doit faire émerger un ordre naturel capable d'organiser statistiquement le monde de manière plus efficiente, fonctionnelle, rationnelle que les individus et les instances collectives telles que des États.

Ces deux conceptions, souvent opposées au sein des sciences de la computation (*computer science*), découlent en réalité des mêmes axiomes. Comme le soutient le philosophe Mathieu Tricot, c'est la notion floue d'«information» qui a permis des analogies entre des choses aussi éloignées que les machines et le vivant, les calculateurs et le cerveau, l'économie politique et la métaphysique. De tels parallèles contredisent d'ailleurs le discours des cybernéticiens et précurseurs de l'informatique, comme John von Neumann, pour qui «*le traitement de l'information qui a lieu dans le cerveau est profondément différent de ce qui se passe dans un ordinateur*(3)».

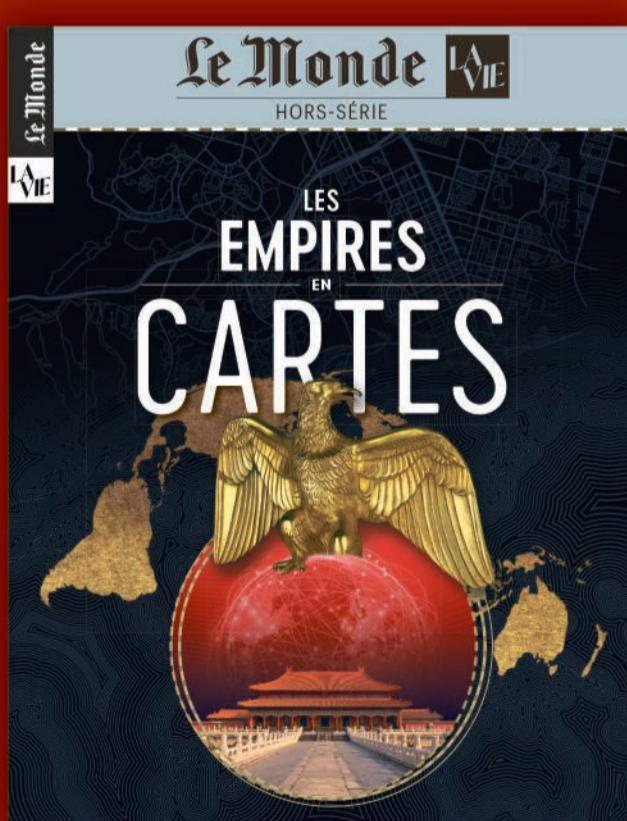
L'IA connexionniste s'incarne dans les figures contemporaines de MM. Yoshua Bengio et Yann Le Cun, tous deux récipiendaires du prix Turing en 2018. Le premier, professeur au département d'informatique de l'université de Montréal, prône la régulation et insiste sur les dangers du développement sans frein de l'IA.

(1) David J. Gunkel, «*What's in a name? Cybernetics vs AI*», 19 juin 2023, www.sublationmedia.com

(2) Jonnie Penn, «*Animo nullius : On AI's origin story and a data colonial doctrine of discovery*», *BJHS Themes*, vol. 8, Cambridge, 2023.

(3) Mathieu Tricot, «*La notion d'information dans la cybernétique*», journée «*Histoire et didactique des sciences*», université Lyon-I, 6 décembre 2004.

UN HORS-SÉRIE | Le Monde LA VIE



UN ÉTERNEL DÉSIR DE TOUTE-PUISANCE

Des empires sont nés sur tous les continents. On les pensait dépassés depuis la généralisation des États-nations. Mais si les empires ont bien chuté, le désir de toute-puissance n'a pas disparu. La Chine et les États-Unis se disputent le leadership mondial, les multinationales concurrencent les États, la Russie rêve de retrouver sa grandeur passée... De l'Antiquité à nos jours, ce numéro déroule en cartes le film des empires, pour mieux comprendre le monde actuel et inventer notre futur.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR LEMONDE.FR/BOUTIQUE - 124 PAGES - 14,90 €

C'EST TOUJOURS POLITIQUE

voit Barack Obama blanc

(StyleGAN, développé par l'entreprise Nvidia). Conçu pour générer des images de visages humains « vraisemblables », ce dernier surreprésente spontanément les hommes blancs du fait de son propre apprentissage. Si l'algorithme de Pulse ne contenait aucun biais intrinsèque, il intègre indirectement ceux de StyleGAN : lorsqu'il dépixellise le visage réel de M. Barack Obama, le programme en fait un homme blanc. Ainsi présupposés et stéréotypes s'incorporent-ils subrepticement dans la technique, qui les naturalise : les machines ne sont-elles pas réputées objectives et dépourvues d'idéologie ? Certains justifiables, victimes des algorithmes de police prédictive qui intègrent des variables discriminatoires, apprendront à leurs dépens qu'il n'en est rien.

Si les données manquent parfois de représentativité, la formalisation de l'objectif laisse également à désirer. Il s'agit, au travers d'une formule mathématique, de synthétiser les enjeux de la tâche intellectuelle visée. Ainsi, alors que le but des algorithmes de recommandation consiste en théorie à sélectionner des contenus pertinents, quand on examine la traduction mathématique de cette tâche, un tout autre objectif apparaît : accroître le temps passé sur un écran, l'algorithme proposant des contenus addictifs et sensationnels afin de capturer l'attention de l'utilisateur.

Plus largement, un monde dans lequel des automates orchestrent notre vie numérique soulève une question rarement abordée : incombe-t-il aux entreprises privées de décider seules des objectifs poursuivis par ces IA ? Négligés par des dirigeants nationaux et internationaux avant tout soucieux de réguler les débordements trop spectaculaires ou de censurer les contenus, ces choix technico-politiques fondamentaux justifieraient pourtant une délibération collective et un contrôle public plus étroit, comme le suggèrent un nombre croissant d'acteurs du secteur (6). L'agrégation de masses de données ne peut remplacer la réflexion démocratique et le dialogue critique. Or tout semble fait pour l'empêcher, de l'organisation de la recherche jusqu'à l'appellation même d'*«intelligence artificielle»*. Cette expres-

sion, immédiatement compréhensible du grand public, a pour particularité d'évoquer l'inverse de ce qu'elle prétend désigner. En toute rigueur, il faudrait parler d'*«automates computationnels»* (7), expression nettement moins flatteuse mais plus juste puisque ces machines atteignent leurs objectifs en calculant le meilleur moyen de réitérer des résultats passés. La notion d'intelligence suggère au contraire une forme de désautomatisation essentielle à toute dynamique créative : un effort de dépassement des idées préconçues et stéréotypées.

Mettre les technologies numériques au service des décisions collectives, c'est-à-dire aussi de nos capacités d'invention, d'imagination et d'interprétation, suppose une vision de l'*«intelligence»* différente de celle portée par les industriels de la Silicon Valley et les transhumanistes.

Selon l'association Ars Industrialis, «ce qui est bête ou intelligent, ce n'est pas tant tel individu ou tel milieu que la relation qui les lie l'un à l'autre» (8). Une telle approche irriguait les travaux d'informaticiens utopistes des années 1960 et 1970 (9). Il s'agit non pas de choisir entre le milieu artificiel et l'esprit humain, mais plutôt de construire la *«nouvelle alliance avec la machine»* qu'appelait de ses vœux en 1992 le philosophe Félix Guattari (10).

Dans l'immédiat, l'affaire semble mal engagée puisque même les chercheurs les plus pointus peinent à saisir ce qui se passe dans la boîte noire des algorithmes. *«Expliquer»* le fonctionnement de modèles d'IA, c'est-à-dire traduire la réponse du système en une *«série d'étapes reliées entre elles par ce qu'un être humain peut interpréter sensément comme des causes ou des raisons»* (11) : ce principe élémentaire d'hy-

giène intellectuelle ne compte plus désormais au nombre des préalables pour la mise en service d'un modèle, mais joue le rôle de cerise sur le gâteau. L'ingénierie domine la recherche au point que les chercheurs ne comprennent ce que font les IA que plusieurs années après leur commercialisation ou leur mise en ligne. Dès lors, comment le législateur peut-il établir des normes d'évaluation de systèmes dont nul ne sait comment ils fonctionnent, notamment dans les secteurs sensibles de la santé ou de l'éducation ? Illustration du malaise général, le MIT Media Lab a forgé et popularisé l'expression *«AI Alchemy»* comme métaphore de notre interaction avec ces boîtes noires et comme concept méthodologique pour en interpréter l'incompréhensibilité.

En attendant, l'intelligence artificielle demeure cet agrégat étrange entre domaine

de recherche scientifique, ensemble de technologies et marché en plein essor, tous trois dominés par une poignée d'acteurs dont les capacités financières et l'expertise en politique industrielle talonnent celles de certains pays du G20. Le raccourcissement du processus d'innovation, de la recherche fondamentale à la mise sur le marché en quelques années voire quelques mois, prend ouvertement ses sources dans l'accélérationnisme. Les exigences de rentabilité à court terme des marchés et la faiblesse des freins réglementaires renforcent ce mouvement. Des pans entiers de la production scientifique s'alignent sur ces impératifs, comme en témoigne l'influence qu'ils exercent sur les principaux colloques du domaine (Systèmes neuronaux de traitement de l'information [NeurIPS] et Société internationale d'apprentissage machine [ICML]). Des laboratoires privés aux moyens colossaux peuvent d'autant plus facilement donner le *«la»* dans ces domaines que les infrastructures de calcul coûtent cher et que les plus offrants recrutent les têtes les mieux formées.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, la *«nouvelle alliance»* de Guattari passe par une séparation de l'État et du marché.

VICTOR CHAIX, AUGUSTE LEHUGER ET ZAKO SAPEY-TRIOMPHE.

(6) Joana Varon, Sasha Costanza-Chock et Timnit Gebru, «Fostering a Federated AI Commons ecosystem», T20 Policy Briefing, juin 2024, <https://codingrights.org>

(7) Anne Almertz et Giuseppe Longo, «Il n'y a pas d'intelligence artificielle : parlons d'automates numériques pour rompre avec les idéologies publicitaires !», *L'Humanité*, Saint-Denis, 11 juillet 2023.

(8) Victor Petit, «Vocabulaire d'Ars Industrialis», dans Bernard Stiegler, *Pharmacologie du Front national*, Flammarion, Paris, 2013.

(9) Lire Evgeny Morozov, «Une autre intelligence artificielle est possible», *Le Monde diplomatique*, août 2024.

(10) Lire Félix Guattari, «Pour une refondation des pratiques sociales», *Le Monde diplomatique*, octobre 1992.

(11) Christophe Denis, «Esquisses philosophiques autour de la compréhension de phénomènes complexes avec des outils de prédition basés sur l'apprentissage machine», Conférence franco-allemande sur l'extraction et la gestion des connaissances - Atelier Explain'AI, Blois, janvier 2022.



KIKI KOGELENIK. – « Female Robot », 1964

des machines, un arbre généalogique

Le second dirige la recherche en intelligence artificielle chez Meta (Facebook), dont il est aussi vice-président, et se veut plus rassurant – ayant peut-être à cœur les intérêts de son groupe. Si leurs discours les opposent souvent, tous deux portent un regard calculatoire et individualisant sur l'intelligence humaine, dans la lignée directe de McCarthy et de Rosenblatt.

Désormais située au cœur des enjeux économiques, intellectuels, militaires et même philosophiques, l'intelligence artificielle telle que nous la connaissons aujourd'hui est souvent présentée comme l'aboutissement sublime et inéluctable du génie humain plutôt que comme le rejeton dégénéré de l'individualisme américain.

À la fin des années 1980, la recherche dans ce domaine entame un long hiver. Le terme même d'*«intelligence artificielle»* décourage les financeurs, et l'IA prend le nom d'*«algorithmie avancée»*. Au même moment, en URSS, les scientifiques développent une autre approche. Formés par des présupposés idéologiques autres que ceux de leurs confrères occidentaux, les chercheurs soviétiques repoussent l'idée d'une machine pensante imitant la rationalité d'un acteur individuel. L'intelligence humaine, estiment-ils, émerge comme une faculté sociale et culturelle dans la multitude des interactions entre individus. McCarthy et ses collègues inscrivent l'IA dans l'idéologie du libre marché et dans les sciences cognitives en tentant de répliquer les cognitions individuelles ; l'IA «soviétique» cherche au contraire à reproduire l'intelligence émergent des macrostructures trop complexes pour l'entendement humain. Les deux se seraient peut-être rejoints en fin de course : pour mettre au point l'IA américaine et connexionniste, le capitalisme a dû collecter

massivement des données ; et pour imaginer l'IA communiste, les Soviétiques estimaient qu'il faudrait *«assimiler la culture et le sens humain»* (4). Leur projet s'institutionnalise en 1989 avec la fondation de l'Association soviétique de l'IA, au moment précis où le système soviétique vacille.

Aux États-Unis, dès l'année 1990, Internet devient le pôle du monde technologique, et les investisseurs surexcités financent à nouveau sans retenue les recherches appliquées. Du moins jusqu'à l'explosion de la bulle Internet, en 2000, laquelle siffle la fin de la récréation. Désormais soumises aux pressions de leurs bailleurs de fonds, les entreprises numériques engagent une course à la rentabilité, laquelle passe par la publicité. Google met au point la marchandisation des données personnelles captées en masse chez les utilisateurs de services gratuits et utilisées comme matière première pour prédir puis orienter les comportements. La nouvelle vague de l'IA prend racine dans ce capitalisme de surveillance (5).

Elle se concrétise au début des années 2010 avec la publication du concours annuel de reconnaissance d'images ImageNet, construit sur la base de données épynomique. Cette production titanique s'inscrit dans un travail de longue haleine entrepris dès 2006 par la chercheuse Fei-Fei Li. Contrairement à nombre de ses collègues, cette dernière se concentre non pas sur les algorithmes et la puissance de calcul, mais sur la donnée : une ressource essentielle à l'accomplissement de la prophétie connexionniste et dont le développement d'un Internet sous contrainte commerciale permet l'extraction massive. Ainsi, à partir de 2011, l'IA se trouve façonnée par un technocapitalisme dont elle dépend. Les

géants du Web et leur armée d'annotateurs mobilisés de par le monde par la plate-forme Amazon Mechanical Turk structurent et raffinent des bases de données. L'édition 2012 du concours ImageNet voit le triomphe de l'*«apprentissage profond»* (*deep learning*),

invention la plus ambitieuse des connexionnistes, jusqu'alors considérée comme irréalisable. Ses évolutions récentes, comme ChatGPT, ont nécessité des milliers de travailleurs kényans, payés moins de 2 dollars l'heure pour annoter images et textes.

La vertu, puis les dollars

DANS l'imaginaire collectif s'ancre l'idée que les progrès de l'IA dépendent de l'accroissement presque infini des paramètres, et donc des capacités de calcul, qui entraîne tout l'appareil de production vers une fuite en avant. L'organisation à but non lucratif OpenAI est fondée en 2015 avec la participation de MM. Peter Thiel et Elon Musk, figures du capitalisme débridé. Elle entend promouvoir et développer *«une intelligence artificielle générale sûre»* et *«en partager les bénéfices avec le monde entier»*, comme l'indique son site (6).

Pour s'assurer du respect de ce programme, OpenAI se dote d'un conseil d'administration scientifique composé de figures reconnues dans la recherche en éthique sur les systèmes d'IA, comme Mme Helen Toner. Quatre ans plus tard, l'organisation se transforme en entreprise lucrative à profit plafonné – cent fois l'investissement initial. Aux scientifiques humanistes des premières heures se mêlent des ingénieurs ambitieux, attirés par les stock-options. En 2020, OpenAI lance GPT-3 tout en maintenant de grands projets *«éthiques»*, comme celui du *«superalignement»* (alignement de systèmes d'IA supérieure sur des objectifs et des principes définis par des humains), alors dirigé par MM. Ilya Sutskever et Jan Leike. La débâcle de novembre 2023 a révélé un changement de cap majeur : le

conseil d'administration a été démis, et les impératifs commerciaux ont pris le dessus. En septembre 2024, OpenAI abolit finalement son plafond de profitabilité : l'entreprise ne considère plus l'IA comme une science fondamentale au service de l'humanité, mais principalement comme un produit à commercialiser au plus vite.

Avec sa promesse de faire germer la conscience dans une machine, ses rêves prométhéens et ses vocables ambigus – à commencer par son nom (*lire l'article ci-dessus*) –, l'intelligence artificielle inspire le monde politique. Son potentiel autoritaire et répressif, sa capacité à surveiller les individus n'ont pas échappé aux gouvernements. Dès les années 1960, les instances dirigeantes de l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA) anticipent des technologies d'analyse automatique des informations, ce qui justifie de capter et de centraliser en masse les données personnelles (7). Imaginant l'apport de la *«singularité»* aux techniques de contrôle social, les États-Unis comme la Chine ont compris très tôt l'intérêt d'investir dans la recherche en mathématiques, de développer les infrastructures du numérique, de déployer à grande échelle des appareils de collecte de données.

Mais l'imaginaire associé aux machines automatiques comporte aussi une face claire,

celle de la démocratie numérique. Cette cyberdémocratie reposera sur des systèmes d'information qui engageraient de manière active les citoyens. Las, une fois ses rêves libertaires originels dissous dans l'océan acide des données, elle prend la forme d'une *«gouvernementalité algorithmique»* d'autant moins rassurante qu'elle présente, selon la juriste Antoinette Rouvroy et le professeur de philosophie politique Thomas Berns, «une forme de totalisation, de clôture du "réel" statistique sur lui-même, de réduction de la puissance au probable» (8). Une infrastructure d'intelligence artificielle cyberdémocratique ne pourrait vraisemblablement pas s'accorder avec une telle gouvernementalité fondée sur la captation des données et l'orientation des comportements.

En l'état, les systèmes de traitement statistique – et notamment les intelligences artificielles – ne permettent pas d'envisager de solution de recharge à l'ordre économique et social qui les a engendrés. Donner tort aux «données» et à leurs anticipations statistiques, sortir du déterminisme algorithmique et réorienter les intelligences artificielles a pour préalable un premier geste : dénaturaliser le rapport à l'intelligence et à la société que véhiculent ces technologies et les acteurs qui les promeuvent.

V. C., A. L. & Z. S.-T.

(4) Olessia Kirtchik, «The Soviet scientific programme on AI: If a machine cannot "think", can it "control"?», *BJHS Themes*, vol. 8, 2023.

(5) Lire Shoshana Zuboff, «Un capitalisme de surveillance», *Le Monde diplomatique*, janvier 2019.

(6) «About», <https://openai.com>

(7) Lire Félix Tréguer, «Comment la surveillance d'État fut combattue», *Le Monde diplomatique*, juin 2024.

(8) Antoinette Rouvroy et Thomas Berns, «Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation», *Réseaux*, n° 177, Paris, 2013.

BATAILLE POUR L'HÉGÉMONIE

Pékin-Washington, qui fixera la norme ?

Si les canons demeurent pour l'heure muets, le conflit fait déjà rage entre la Chine et les États-Unis, dans les médias, au sein des institutions internationales et dans les cercles diplomatiques. Mais il se déploie aussi, bien que plus discrètement, dans un autre domaine : celui des normes qui régissent le commerce international et en déterminent l'avenir.

PAR BENJAMIN BÜRBAUMER *

Les infrastructures transforment durablement l'espace. Ce constat vaut autant pour celles de nature physique que pour leurs cousins moins visibles, les infrastructures techniques. À l'instar des barrages et des routes, les normes et réglementations élaborées au niveau national – en France par l'Association française de normalisation (Afnor) –, européen – sous l'égide du Comité européen de normalisation (CEN) – ou par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) fluidifient les transactions internationales et contribuent à orienter les échanges transfrontaliers. De plus, dans une économie organisée en chaînes globales de valeur, fixer les normes permet aux leaders de déterminer ce que les fournisseurs produisent – à travers les normes de produit – et comment – sous la forme de normes de processus. Comme le soulignait déjà Werner von Siemens au XIX^e siècle, « qui fait la norme fait le marché ». Le succès mondial de l'entreprise qu'il a fondée semble avoir donné raison au grand industriel allemand. La Chine contemporaine également : dès son 13^e plan quinquennal, en 2016, le pays a en effet annoncé viser la première place dans la création de normes internationales.

Comment ces standards permettent-ils d'exercer un contrôle sur les échanges susceptible de conférer à certaines entreprises un avantage ? Pour saisir leur importance, il convient tout d'abord de préciser qu'une marchandise n'est pas échangeable par nature. Comme le souligne l'économiste André Orléan, tout objet destiné à la vente doit être rendu identifiable et qualifiable par les acteurs du marché (1). Or les normes techniques définissent les critères auxquels un objet doit se conformer en vue de sa commercialisation. Elles contribuent à ce titre à établir la confiance entre les acteurs du marché.

L'ensemble des normes et réglementations techniques applicables à un territoire donné forment son infrastructure technique. Les entreprises doivent l'intégrer dès la conception de leurs produits. Mais les plus compétitives d'entre elles ne se contentent pas de s'informer très régulièrement sur l'évolution des normes, elles s'efforcent d'en influencer le contenu de telle sorte qu'il s'accorde le plus possible aux produits qu'elles développent. Ainsi, la compétition ne commence pas à la mise sur le marché mais en amont, lorsque des entreprises concourent à la rédaction d'une norme.

L'art du détournement

À sein des organismes de normalisation, imposer une norme procède d'un équilibre délicat entre concessions aux concurrents et fermeté sur les enjeux-clés. En ce domaine, la capacité d'une entreprise à parvenir à ses fins tient à ses moyens financiers, aux compétences techniques dont elle dispose et à sa maîtrise de la procédure de rédaction. En effet, proposer la première ébauche ou présider le comité technique chargé de déterminer les spécifications se révèle crucial. Dès les premières étapes de cadrage interviennent une série de choix

* Auteur de *Chine/États-Unis, le capitalisme contre la mondialisation*, La Découverte, Paris, 2024, dont ce texte est extrait.

déterminants. Ceux qui s'impliquent sur le tard ou restent extérieurs à ce processus en paieront les conséquences : ils devront revoir la conception de leurs produits et assumer les coûts d'adaptation, voire abandonner un marché. Inversement, toute entreprise en mesure d'impuiser précocement le contenu d'une norme peut se tailler un avantage compétitif institutionnalisé sous la forme d'un accès au marché sur mesure. On comprend mieux pourquoi les multinationales investissent activement le terrain.

Chaque pays dispose de ses propres instances de normalisation. Mais, d'une part, l'activité des instances internatio-

nnales se révèle toujours plus soutenue – en particulier au sein de la principale d'entre elles, l'ISO ; d'autre part, la mondialisation démultiplie l'effet des avantages compétitifs. Par suite, le développement de nouvelles normes internationales progresse à une vitesse sans précédent (2). Historiquement, les grandes entreprises issues d'un petit noyau de quatre pays de l'Atlantique nord – l'Allemagne, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni – dirigent la majorité des comités techniques de l'ISO et exercent une influence déterminante sur la rédaction des normes. La Chine les a largement adoptées dans le cadre de son intégration subordonnée à la mondialisation – du moins jusqu'au milieu des années 2000 (3). Si, en 2004, les quatre pays transatlantiques géraient 60 % des secrétariats des comités et sous-comités techniques de l'ISO, en 2019 ce taux tombait à 52 % (4). En même temps, la part de la Chine passait de 1 % à plus

des comités techniques. Aujourd'hui, elle y participe plus activement que n'importe quel autre pays (6). L'utilisation des instances de normalisation pour soutenir la mondialisation de technologies d'origine chinoise correspond aux stipulations du 13^e plan quinquennal, dont des documents comme « Made in China 2025 » et le plan « China Standards 2035 » ont affiné les tenants et aboutissants.

Fait significatif, la Chine ne se contente pas d'animer certains des comités existants, elle promeut surtout la création de nouvelles structures qui traitent des technologies de pointe. Comme l'explique le « Plan de développement de l'intelligence artificielle » que le gouvernement de la République populaire a publié en 2017, ainsi que des documents stratégiques rédigés de concert avec les géants de la tech locaux, Pékin ambitionne de devenir

viaire. Comme l'expliquent les chercheurs Tim Nicholas Rühl et Tobias ten Brink, « la Chine fournit des prêts et des entreprises de construction, mais exige des pays bénéficiaires qu'ils acceptent les normes techniques comme condition préalable à [son] engagement (9) ». Une fois imposée, comme le savent fort bien les États-Unis à partir de leur propre expérience, cette normalisation crée des dépendances durables. Il suffit de penser aux travaux de maintenance ou de modernisation d'une infrastructure construite selon des spécifications chinoises : d'éventuels fabricants de pièces de rechange se trouvent d'emblée écartés si elles ne respectent pas ces normes. Elles permettent ainsi de verrouiller le marché et même souvent d'orienter les alliances politiques : un gouvernement a intérêt à éviter le conflit avec le pays fournissant l'environnement qui fluidifie ses échanges économiques.



QI ZHUO. – « Jarstice », 2018

de 10 %, malgré la mobilisation de certaines multinationales occidentales pour empêcher leurs concurrentes chinoises de prendre des responsabilités (5). Une tendance similaire s'observe à la Commission électrotechnique internationale (CEI), instance jumelle de l'ISO. Du reste, la place grandissante de la Chine ne se constate pas seulement au sein des secrétariats, mais aussi dans l'activité

le leader mondial de la normalisation d'ici à 2030. Dans ce domaine prometteur, il exerce également une influence déterminante au sein du secteur des télécommunications. Ainsi, 35 % des contributions aux normes relatives à la 5G viennent d'entreprises chinoises, contre 32 % pour les européennes et 16 % pour les américaines (7). À l'instar de leurs concurrentes américaines, européennes ou japonaises, ces sociétés, et plus particulièrement Huawei, ont d'ailleurs réussi à insérer dans les standards de la 5G l'utilisation des brevets qu'elles détiennent. Elles n'influencent donc pas seulement l'accès au marché en leur faveur, elles en tirent des rentes.

Les instances internationales ne sont pas le seul instrument que la Chine mobilise pour étendre ses normes techniques au-delà du territoire national. Une double stratégie est menée : façonnner les normes internationales en fonction des intérêts chinois ; en cas d'échec ou de conditions défavorables dans les instances internationales, les contourner. Comment est-ce possible ? Les États membres des nouvelles routes de la soie (un ensemble de projets d'infrastructures terrestres et maritimes financés par Pékin et impliquant plus de cent cinquante pays) sont incités à adopter les normes chinoises. C'est même un objectif explicitement consigné dans des documents officiels, qui a abouti à la signature d'accords sur la normalisation technique entre la Chine et cinquante-deux États et régions (8).

L'internationalisation des normes chinoises s'impose aussi par la force des faits. Ainsi, les milliers de kilomètres de chemin de fer construits à travers le monde dans le cadre des nouvelles routes de la soie contribuent à leur extension dans le secteur ferro-

COURTESY QI ZHUO / PARIS-B

Sur l'Everest, le client est roi

AUCUN des innombrables films de montagne n'a connu ne serait-ce que le quart d'un tel succès. En un mois, l'égoportrait de deux heures et trente minutes intitulé *Kaizen. Un an pour gravir l'Everest* affiche 36 millions de vues sur YouTube. Déjà 311 000 spectateurs avaient assisté à l'avant-première au cinéma le 13 septembre. Autant l'ont vu en fin de soirée sur TF1 le 8 octobre.

Élogieux pour la plupart, les 140 000 commentaires de la plate-forme révèlent une adhésion forte des jeunes au discours sur la fierté d'un youtuber de 22 ans capable de s'être « mis en mouvement », d'avoir cherché à « devenir meilleur, jour après jour » pour escalader la plus haute cime de la planète. La « tchatche » d'Inoxtag (Inès Benazzouz), le voluble héros, emporte aussi la sympathie de nombreux parents par des messages invitant à délaisser écrans et téléphones. Son guide de montagne, Mathis Dumas, cautionne le projet avec une préparation express de douze mois sur les sentiers ainsi que les sommets des Alpes, et accepte de s'effacer en jouant les compagnons d'ascension.

Les images époustouflantes comme l'usage de drones en haute altitude témoignent de moyens humains, techniques et financiers considérables. Une lumière crue jetée sur les déchets, le vol de matériel, la file d'attente sur l'arête sommitale ou l'abandon de cadavres sur l'itinéraire exonère les auteurs de toute réflexion approfondie sur le sens de cet égotisme et la dérive sans fin de l'himalayisme (1) – à laquelle cette expédition participe à grand renfort d'hélicoptères.

Quand c'est « stylé », tout semble autorisé. En accumulant épouvantes, superlatifs et sourires, la mise en scène réussit à faire passer pour un exploit une entreprise avant tout commerciale. Les sherpas sont certes remerciés à plusieurs reprises, mais on ne les voit pas monter les charges, installer les camps ou les cordes fixes, assurer l'équipe dans les passages exposés et assumer l'essentiel des risques. L'usage constant de bouteilles d'oxygène dès 6 700 mètres ôte à ce parcours sa principale difficulté. En réalité, avec un tel dopant et une telle assistance permanente, sans recherche d'itinéraire, sans geste technique, sans logistique à assurer – en somme, sans inconnu –, il ne reste plus grand-chose de l'alpinisme.

La sortie de *Kaizen* occulte complètement de véritables performances humaines, comme celle de l'alpiniste Kilian Jornet – double ascensionniste de l'Everest sans oxygène –, qui achevait le 31 août dernier l'enchaînement en seulement dix-neuf jours des quatre-vingt-deux sommets alpins de plus de quatre mille mètres, reliés à vélo. Le domaine de l'« aventure » montre le chemin d'un monde où les réseaux sociaux font plus que jamais de l'argent le seul étalon. Pour peu qu'il sache habilement le dépenser, un simple client peut devenir plus valeureux et célèbre qu'Edmund Hillary et Tenzing Norgay.

PHILIPPE DESCAMPS.

(1) François Carrel, *Himalaya Business. Qu'avons-nous fait des 8 000 ?*, Guérin, Chamonix, 2024.

Si la Chine a notablement gagné en influence ces quinze dernières années, les États-Unis et leurs partenaires ouest-européens gardent pour l'instant la main sur l'infrastructure technique mondiale. Pékin ambitionne toutefois d'en créer une nouvelle échappant au contrôle américain. Et, dans le domaine des technologies émergentes – moins dominé par l'alliance transatlantique du simple fait de sa nouveauté –, la Chine occupe d'ores et déjà une position centrale. En tout état de cause, étudier les nouvelles routes de la soie en ignorant la question du contrôle politique sur les transactions économiques internationales revient à manquer une dimension cruciale aux yeux des décideurs chinois.

(1) André Orléan, « Réflexion sur les fondements institutionnels de l'objectivité marchande », *Cahiers d'économie politique*, n° 44, Paris, 2003.

(2) TNC competitiveness in the formation of the single market : The role of European business revisited », *New Political Economy*, vol. 26, n° 4, 2021, www.tandfonline.com

(3) You-hong Yang, Ping Gao et Haimei Zhou, « Understanding the evolution of China's standardization policy system », *Telecommunications Policy*, vol. 47, n° 2, mars 2023, www.sciencedirect.com

(4) L'économie politique de l'accès technique au marché. Le cas du Tafta », *Revue de la régulation*, n° 30, Paris, 2021.

(5) Daniel Fuchs et Sarah Eaton, « Diffusion of practice : The curious case of the sino-german technical standardisation partnership », *New Political Economy*, vol. 27, n° 6, 2022.

(6) « Baromètre international 2023 », Afnor, Saint-Denis, 2023.

(7) Tim Nicholas Rühl et Tobias ten Brink, « The externalization of China's technical standardization approach », *Development and Change*, vol. 52, n° 5, septembre 2021, https://onlinelibrary.wiley.com

(8) Tim Rühl, « Chinese influence through technical standardization power », *Journal of Contemporary China*, vol. 32, n° 139, 2023.

(9) Tim Nicholas Rühl et Tobias ten Brink, *op. cit.*

« DES FILMS D'AUTEUR RECONNUS PAR LA TERRE ENTIÈRE »

Le clair-obscur du cinéma iranien

Validés par la censure ou réalisés sans autorisation, les films iraniens d'art et d'essai connaissent à l'étranger un vif succès critique, voire public. Le soutien aux artistes peut néanmoins primer les considérations d'ordre esthétique. Et le rayonnement de ce cinéma reste tributaire d'un pouvoir qui s'en méfie.

PAR ADRIEN CLUZET *

Le 25 mai dernier, le réalisateur iranien Mohammad Rasoulof recevait le prix spécial du jury du Festival de Cannes pour son dernier film, *Les Graines du figuier sauvage*. À cette occasion, on rappela qu'il lui avait été interdit de travailler dans son pays, puis qu'il avait connu la prison et l'exil. Avant *Les Graines*, un autre film iranien, cette fois-ci jugé conforme aux valeurs de la République islamique, avait connu la consécration internationale. *Une séparation* (Asghar Farhadi, 2011), produit quelques années avant l'ouverture permise par la présidence Rohani (2013-2021) et par l'accord sur le nucléaire (2015-2018), symbolisait l'émergence d'une «nouvelle vague» iranienne, dont témoigneront aussi les succès d'œuvres comme *Nahid* (Ida Panahandeh, 2015), *Le Client* (Farhadi, 2016) ou *Un homme intègre* (2017) d'un Rasoulof encore toléré.

Les salles iraniennes projettent à l'époque la majorité de ces films. Mais c'est à l'international qu'ils connaissent leur plus bel accueil, critique et commercial. La recherche de rayonnement culturel sert les intérêts d'un régime en retrait partiel de la mondialisation(1). Certains films à succès avaient déjà pu bénéficier, notamment dans les années 1990 (*Dans les rues de l'amour*, de Khosrow Sinai, 1991; *Les Enfants du ciel*, de Majid Majidi, 1997), des aides publiques à la création et à l'exportation, attestant la ferme volonté de la République islamique de soutenir l'internationalisation de ses productions cinématographiques.

Le 1^{er} février 1979, lors de son discours tenu au cimetière Behesht-e Zahra

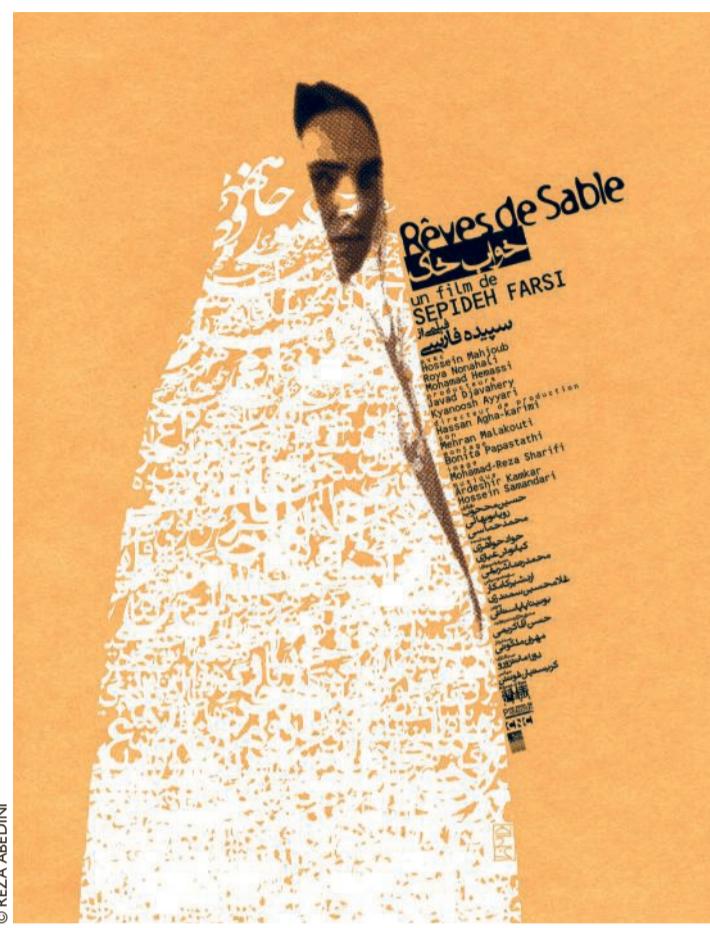
* Chercheur en relations internationales.

parmi les tombes de victimes du régime du chah, le Guide suprême Rouhollah Khomeiny déclarait : «Le cinéma est une invention moderne, qui devrait être utilisée dans le but d'éduquer le peuple.» Dès ses débuts, la «révolution culturelle islamique» (proclamée le 18 avril 1980) impose à toute société de production de faire valider chacune des étapes de son film par le très strict ministère de la culture et de l'orientation islamique (MCOI). La censure se fonde sur des règles morales plus répressives encore que celles du code Hays, qui avait encadré les productions hollywoodiennes des années 1930 aux années 1960. Les scènes d'amour explicites, d'intimité ou les comportements «impropres à la morale musulmane» sont désormais bannis, tout comme les vêtements soulignant le corps des femmes ou faisant référence au modèle occidental. En parallèle, plusieurs instruments de soutien aux productions, notamment la Fondation du cinéma Farabi, organe public sous tutelle du MCOI, doivent «lutter contre l'agression culturelle occidentale» et instaurer un «cinéma islamique» pour les masses dans le pays.

Ce qui n'empêche pas la volonté d'internationalisation, qui va s'avérer à double tranchant. Les productions d'art et d'essai s'imposent progressivement dans les grands festivals, qui intègrent fréquemment un film iranien dans l'une de leurs sélections ou un cinéaste iranien dans un jury. Entre 1991 et 2022, plus

de vingt-cinq films obtiennent l'une des quatre plus grandes récompenses occidentales(2). Le succès tient tant à la qualité des productions qu'à une recherche d'authenticité, sinon d'exotisme, répondant à des visions parfois stéréotypées des critiques et organisateurs, mais aussi au regard politique affûté, voire contestataire, de ces œuvres. L'accueil par le public dans les pays occidentaux, généralement par les classes sociales à haut capital culturel, s'adosse au point de vue critique sur le régime, ainsi qu'à la volonté de se montrer solidaire de la société iranienne. Ainsi, les nouveaux films primés sont souvent présentés comme une «austérité» de la vie en Iran.

Dotés d'un regard singulier et souvent poétique, ils donnent également l'illusion de voir l'intérieur du pays, à défaut d'y voir clair – les regards étrangers étant soumis aux divers filtres du censeur iranien et parfois à leurs propres biais. Applaudi à Cannes, *Chroniques de Téhéran* (Ali Asgari et Alireza Khatami, 2024) ambitionne



REZA ABEDINI. – Affiche du film «Rêves de sable», de Sepideh Farsi, 2003

d'offrir, au fil de neuf scènes, une immersion dans l'Iran d'aujourd'hui fortement marquée par le mouvement «Femme, vie, liberté», apparu en septembre 2022(3). Certains de ces films sont plus ouvertement critiques que ce dernier et récompensés en partie pour ce courage. Dans *Taxi Téhéran* (2015), réalisé sans autorisation, Jafar Panahi, qui a interdiction de tourner dans son pays et de quitter le territoire, choisit de présenter le quotidien des Téhéranais à travers les courses d'un taxi. L'œuvre de résistance s'inscrit dans un positionnement politique affirmé – qui l'a conduit en prison à plusieurs reprises. Également tourné clandestinement, lauréat de l'Ours d'or du Festival de Berlin en 2020, *Le diable n'existe pas*, de Rasoulof, s'attaqua pour sa part frontalement au manque de liberté d'expression et au caractère arbitraire de l'application de la peine de mort dans

le pays. L'auteur, déjà privé de passeport, y montrait aussi la domination politique et économique de la classe dirigeante.

De nombreuses productions empruntent la ligne de crête entre recherche des publics internationaux et franchissement de la censure. L'œuvre d'Abbas Kiarostami (1940-2016), aux nombreux héritiers, a ouvert ce chemin sinueux. Véritable fer de lance de l'internationalisation des films produits sous la République islamique, il réussit, en particulier à partir des années 1980-1990, cet exercice compliqué en présentant des dilemmes intimes. A travers des récits simples et subtils, aux ressorts universels, les publics internationaux découvraient un Iran créateur, des Iraniens au quotidien et aux préoccupations semblables aux leurs. A l'instar des nombreux chefs-d'œuvre de Kiarostami (*Close-up*, *Le Goût de la cerise*, *Le vent nous emportera*) ou plus récemment d'*Une séparation*, de Faradi, le film *Leila et ses frères* (Saeed Roustayi, 2022) tisse dans cette veine un drame familial doux-

amer, au sein duquel les conflits intergénérationnels ou sociaux peuvent résonner à l'étranger, tout en montrant l'Iran contemporain. Via l'histoire à l'apparence simple d'une famille et de ses péripéties financières, le réalisateur convainc le spectateur critique à l'étranger comme le censeur.

Mais le régime demeure conscient du potentiel dangereux de ce succès. «Nous en avons assez des films d'auteur reconnus par la terre entière, maintenant, consacrez-vous au public, et faites recette(4)!», disait déjà en 2004 l'un des dirigeants du MCOI. Faisant désormais face à des contestations amplifiées par les réseaux sociaux, l'institution n'hésite plus à sanctionner les créations culturelles ne correspondant pas aux codes de plus en plus stricts de la censure. Ainsi, la conformité à la «morale islamique» fait l'objet d'une interprétation plus restrictive que sous les deux mandats présidentiels de M. Hassan Rohani (2013-2021), notamment en ce qui concerne les thèmes des films. Il faudra attendre pour savoir si, ni propagande gouvernementale ni miroir translucide de la société, l'internationalisation des films iraniens autorisés, qui aura permis d'offrir une fenêtre teintée sur l'Iran, en mariant universalité et subtilité des messages, perdurera – si des cinéastes pourront toujours être reconnus à l'étranger et continuer à vivre dans leur pays.

Ces derniers mois, des centaines d'artistes auraient, selon Amnesty International, subi des peines d'emprisonnement, de coups de fouet, d'interdiction de quitter le territoire, et parfois des peines de mort. C'est le cas des chanteurs Saman Seydi ou, plus récemment, de Toomaj Salehi(5). Reste à savoir si l'élection du président réformateur Masoud Pezeshkian, à la suite du décès du conservateur Ebrahim Raïssi, le 19 mai dernier, entraînera un assouplissement de la censure.

(1) Tahseen Wsu Abdullah et Ahmed Babakr, «Soft power in Iran's foreign policy», *Qalaat Zanistscientific Journal*, vol. 7, n° 4, Lebanese French University, Erbil, 2022.

(2) Palme d'or à Cannes, Ours d'or à la Berlinale, Lion d'or à la Mostra de Venise, Oscar du meilleur film.

(3) Lire Mitra Keyvan, «Les Iraniennes allument un brasier social», *Le Monde diplomatique*, novembre 2022.

(4) Entretien avec Naser Refai'i, dans Agnès Devictor, *Politique du cinéma iranien. De l'āyatollah Khomeyni au président Khātami*, CNRS Éditions, Paris, 2004.

(5) Sa condamnation à mort a été annulée fin juin, un nouveau procès est prévu.

LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LYON. Le 6 novembre, à 20 heures, au Ciné Mourguet de Sainte-Foy-lès-Lyon : projection du film de Coline Grando *Le Balai libéré*, suivie d'un débat avec Julie Valentini et François-Xavier Devetter, économistes, et Arnaud de Rivière de la Mure, syndicaliste CNT-SO. (catherine.chauvin@wanadoo.fr)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BELFORT. Le 22 novembre, à 20h30, à la Maison du peuple : «Le séparatisme des riches», avec Monique Pinçon-Charlot. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

BRETAGNE

BREST. Le 13 novembre, à 19 heures, au bar Le Grabuge, «café-Diplo» autour des articles du numéro d'octobre : «L'histoire face aux manipulateurs» de Benoît Bréville et «Kamala Harris ou l'illusion du changement» de Thomas Frank. (am.brest@proton.me)

QUIMPER. Le 12 novembre, à 18h30, à la médiathèque Alain-Gérard : «La place des États-Unis dans notre monde», avec Anne Deysine, professeure à l'université Paris Nanterre, et présentation du *Manière de voir*, n° 197, «États-Unis. L'empire fracturé». (am29quimper@gmail.com)

RENNES. Le 8 novembre, à 18 heures, à l'auditorium de la Maison internationale : «La France malade de ses institutions», avec André Bellon. Le 14 novembre, à 18h45, au bar Le Désordre : «café-Diplo» autour de l'article de Serge Halimi et Pierre Rimbert «L'art de la diffamation politique» (octobre). (amd.rennes@gmail.com)

CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS. Le 29 novembre, à 20h30, association Jeunesse et Habitat : réunion des Amis et lecteurs de la région sur le thème «La guerre au Proche-Orient menace-t-elle la paix mondiale?». (pjc.arnaud@orange.fr)

GRAND-EST

METZ. Le 8 novembre, à 17h30, à la librairie Hisler : rencontre avec Güll İlbaray autour du livre d'Erhan Gökgüti *L'Affaire journal Tan* (L'Harmattan). Le 12 novembre, à 18h30, à la librairie Autour du monde : rencontre avec Anne-Cécile Robert pour son livre *Le Défi de la paix. Remodeler les organisations internationales* (Armand Colin). Le 14 novembre, à 18h30, petite salle des Coquelicots, «café-Diplo» : «Quelles décolonisations pour la Nouvelle-Calédonie/Kanaky?». Le 21 novembre, à 18 heures, Forum de l'Institut régional du travail social (IRTS), Le Ban-Saint-Martin : «L'émancipation intellectuelle aujourd'hui», avec Jacques Rancière. Le 29 novembre, à 19 heures, au centre social Kaïros : «Guerres : causes et solutions», avec Thierry Brugvin. (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE. Le 12 novembre, à 18 heures, à Science Po Lille : «Sans transition. Une nouvelle histoire de l'énergie», avec Jean-Baptiste Fressoz. (amnd.nord@yahoo.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS. Le 19 novembre, à 20h30, au cinéma Les 3 Luxemburg : projection-débat autour du film *No Other Land*, de Basel Adra, Hamdan Ballal, Rachel Szor et Yuval Abraham, en présence de Sophie Bessis, historienne. (amis.diplo.75@gmail.com)

HAUTS-DE-SEINE. Le 6 novembre, à 20h30, au Théâtre 71, à Malakoff : projection du film *No Other Land*, de Basel Adra, Hamdan Ballal, Rachel Szor et Yuval Abraham, suivie d'un débat avec Alain Gresh et Rony Brauman. (amdipl092@protonmail.com)

YVELINES. Le 16 novembre, à 14 heures, à l'hôtel de ville de Versailles (salle Montgolfier) : rencontre avec Christian Grataloup pour son livre *Géohistoire. Une autre histoire des humains sur terre* (Les Arènes). (eveleveque@wanadoo.fr)

NORMANDIE

BERNAY. Le 8 novembre, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir, «café-Diplo» autour des articles du numéro d'octobre : «Bangladesh, aux racines du soulèvement» de Nafis Hasan, «Le livre-marchandise, un danger écologique» de Claire Leccewe, «Si chers concerts» de Jean-Christophe Servant. (lesam27@gmail.com)

NOUVELLE-AQUITAINE

GIRONDE. Le 7 novembre, à 19 heures, au théâtre Le Levain, à Bègles : «café-Diplo». Le 23 novembre, à 20h30, au cinéma Le Jean-Eustache, dans le cadre du Festival international du film d'histoire de Pessac : «Du patriarcat au féminisme», avec Silvia Amorim et Isabelle Touton. Le 30 novembre, à 11 heures, à la bibliothèque du Grand Parc, à Bordeaux : «L'égalité hommes-femmes, une réalité?», avec Céline Bessière. (amis.diplo33@gmail.com)

VIENNE. Le 5 novembre, à 20 heures, au supermarché coopératif Le Baudet, à Poitiers : réunion des Amis et lecteurs de la région. Le 21 novembre, à 20h30, au cinéma Les 400 coups, à Châtellerault : projection-débat autour du film *No Other Land*, de Basel Adra, Hamdan Ballal, Rachel Szor et Yuval Abraham. (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

OCCITANIE

AUDE. Le 1^{er} novembre, à 20 heures, au CGR Colisée à Carcassonne : projection du film *Au bout*, suivie d'un débat avec le réalisa-

teur Gilles Perret. Le 17 novembre, à 17h30, au Théâtre + Cinéma de Narbonne, et le 18 novembre, à 20 heures, au CGR Colisée à Carcassonne : projection du film *Riverboom*, de Claude Baechtold, suivie d'un débat animé par Wilfrid Estève. Le 21 novembre, à 18 heures, au Théâtre + Cinéma de Narbonne : «Le Portugal, cinquante ans après la "révolution des œillets"», avec Agnès Pellerin. (contact@amisdiplo101.org)

PERPIGNAN. Les AMD66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19h15, au Casal de Perpigny autour du dernier numéro du *Monde diplomatique*. (amisdiplo66@gmail.com)

TOULOUSE. Dans le cadre du festival AlimenTerre, au Centre d'information pour un développement solidaire (Cides), le 4 novembre, à 18h30 : projection-débat autour du documentaire *Jusqu'à la fin du monde*, de Francesco De Augustinis ; et le 26 novembre, à 18h30 : projection-débat autour du documentaire *Razzia sur l'Atlantique*, de Nicolas Van Ingen. Le 12 novembre, à 18 heures, salle du Sénéchal : «RN, le parti du travail?», avec Grégory Rezpski. Le 16 novembre, à 11 heures, au cinéma Utopia de Borderouge : projection-débat autour du film *Gaza depuis le 7 octobre*, suivie d'un débat avec le réalisateur Aymeric Caron.

PAYS DE LA LOIRE

LA ROCHE-SUR-YON. Le 2 novembre, à 10 heures, au bar-restaurant O Champ libre, «café-Diplo» autour des articles du numéro d'octobre : «L'histoire face aux manipulateurs» de Benoît Bréville, «Le Liban au cœur de la tempête» d'Akram Belkaïd et «L'art de la diffamation politique» de Serge Halimi et Pierre Rimbert. (michelmerel54@laposte.net)

NANTES. Le 28 novembre, à 19 heures, au café Le Flesselles, «café-Diplo» autour des articles du numéro d'octobre : «Où est passé l'inconscient?» d'Evelyne Pieiller, «Pourquoi Moscou ne négocie pas» d'Arnaud Dubien et «Là où le cricket est plus qu'un sport», de David Garcia. (claudie.desfosses@orange.fr)

AIX-EN-PROVENCE. Le 2 novembre, à 14 heures, au Café culturel citoyen : projections de *Bolloré, un empire de propagande* et de *White Power*, de Christophe Cottet-Reset, suivies d'un débat. Le 21 novembre, à 20h30, à la Maison des jeunes et de la culture Jacques-Prévost : projection du film *On n'arrête pas les chansons*, de Marielle Gros, suivie d'un débat avec elle, Marie-Laure Cadart, de l'association Terre de chansons, et Daniel Beaune, auteur-compositeur. (d.brivet@orange.fr)

AVIGNON. Le 18 novembre, à 20 heures, au cinéma Utopia : projection-débat autour du film *No Other Land*, de Basel Adra, Hamdan Ballal, Rachel Szor et Yuval Abraham. (ballaylavallee@gmail.com)

NICE. Le 7 novembre, à 19 heures, aux Petits Farcis : «café-Diplo» autour de l'article de Thomas Frank «Kamala Harris ou l'illusion du changement» (octobre) et de *Manière de voir*, n° 197, «États-Unis. L'empire fracturé». (diplo@geller-conseil.eu)

HORS DE FRANCE

BRUXELLES. Le 18 novembre, à 19 heures, à l'Université libre de Bruxelles (ULB), campus du Solbosch, Auditorium R42.5.503 : «États-Unis. L'empire fracturé», avec Serge Halimi. En partenariat avec la revue *Lava*. (amid.belgique@gmail.com)

GENÈVE. Le 12 novembre, à 19 heures, au Café Gavroche, «café-Diplo» autour des articles du numéro d'octobre : «L'art de la diffamation politique» de Serge Halimi et Pierre Rimbert, «Le



© ANNA PARKINA

ANNA PARKINA. – « Morning Rule » (Règle du matin), 2014

En lieu et place du droit international et de la Charte des Nations unies, les Occidentaux invoquent désormais un nouveau système censé pacifier les relations entre États. Flou, dépourvu de bases théoriques solides, cet « ordre multilatéral » doit surtout perpétuer la mainmise des États-Unis et de leurs alliés sur la marche du monde.

PAR ANNE-CÉCILE ROBERT

UNE nouvelle expression fleurit dans la bouche des diplomates américains. Face aux menaces qui pèsent sur la paix, il serait urgent de défendre les impératifs d'un «ordre international fondé sur des règles», ou *rules-based order* (RBO) en anglais(1). Par une sorte de réflexe pavlovien, les Occidentaux font chorus. En octobre 2021, dans une déclaration commune, Washington et Paris entendent ainsi «renforcer l'ordre multilatéral fondé sur des règles». La boussole stratégique de l'Union européenne adoptée en mars 2022 proclame que, «pour défendre l'ordre international fondé sur des règles», Bruxelles «continuera à renforcer ses relations avec des partenaires et pays partageant les mêmes valeurs»(2). Et, en février 2023, ce sont les dirigeants du Dialogue quadrilatéral pour la sécurité (Quad), regroupant les États-Unis, l'Australie, l'Inde et le Japon, qui affirment leur «détermination à maintenir l'ordre international fondé sur des règles, où les pays sont libres de toute forme de coercition militaire, économique et politique»(3).

En apparence, la formule ne prête pas à contestation : qui s'oppose à un tel ordre – sous-entendu : qui préférerait le désordre et le chaos à la paix et à la stabilité garanties par le droit ? Pourtant, le RBO affleure d'abord comme un révélateur, parmi d'autres, des fractures de la société internationale dès lors qu'il se substitue à l'expression consensuelle et admise depuis des décennies de «droit international». Émanant d'un groupe d'États, en l'occurrence tous occidentaux, il vise à donner à ces fractures un sens qui leur soit favorable en les plaçant du côté des valeurs positives du droit et de l'ordre. Mais, contrairement au droit international, le contenu reste flou. «Les conceptions du RBO des États-Unis, de l'Australie, de l'Allemagne et de l'Inde diffèrent de manière notable», note ainsi le politiste Boas Lieberherr. *Bien que toutes conviennent qu'un ordre international fondé sur des règles représente un engagement des États à mener leurs activités conformément à certaines dispositions sur lesquelles ils se sont entendus, elles révèlent des interprétations différentes de ce que ces mêmes dispositions impliquent*(4). Certains États (l'Allemagne ou la France) ou associations d'États (comme l'Union européenne) y incluent la Charte de l'Organisation des Nations unies (ONU). D'autres n'y font pas forcément référence, comme l'Australie.

Le RBO viserait, selon ses tenants, à intégrer toutes sortes de règles, y compris informelles, qui forment l'ensemble de la normativité internationale. Il s'agirait de prendre en compte les nouveaux défis qui ne font pas encore suffisamment l'objet de traités ou de normes de droit international : l'économie numérique, l'intelligence artificielle, l'environnement, les grandes pandémies... Ces questions se posent de manière plus pressante qu'il y a ne serait-ce que dix ans, car les acteurs se démultiplient : multinationales plus puissantes que certains pays – des laboratoires pharmaceutiques aux géants des réseaux sociaux –, sociétés de sécurité privées, mouvements associatifs transnationaux... Les États, seuls ou au sein d'organisations communes, sont confrontés aux risques de l'absence de régulation de ces secteurs, risques pour eux-mêmes et pour les populations.

Dans cet espace mouvant, le RBO devrait construire un cadre. Mais ses contours restent indéterminés : aucun congrès, aucune conférence internationale n'a, jusqu'à présent, élaboré un document de synthèse qui en récapitulerait les grands axes et les grands principes. Il n'existe ni manuel ni recherche universitaire sur ses origines, ses développements, ses déclinaisons, ses diverses branches...

Des mensonges éhontés

ICI encore, le RBO révèle sa nature intrinsèquement conflictuelle. Washington établit un lien logique entre cette notion et les valeurs de ce qui fut, durant la guerre froide, le «monde libre», à savoir l'économie de marché, la démocratie et les droits humains(6). La place centrale que cette rhétorique accorde aux valeurs occidentales ne peut que générer une réaction de ceux qui ne les partagent pas. C'est l'une des difficultés de ce type de construction : elle divise par nature, quand le droit international vise à créer un espace commun avec des procédures et des repères partagés quel que soit le système de valeurs. À cet égard, une confusion semble s'installer entre valeurs (toujours susceptibles, dès qu'on les précise, de variations culturelles) et principes (sur lesquels on peut s'entendre pour réguler les rapports entre États). La chercheuse Tara Varma suggère que le dialogue international devrait se concentrer sur les seconds et moins sur les premières, afin de créer un dialogue

plus clair et plus sain dans l'esprit que ce que la Charte de l'ONU a imaginé. L'invocation systématique et presque obsessionnelle du RBO par les États-Unis leur permet de définir à leur convenance le cadre de la discussion et les règles du jeu. Celles-ci s'adaptent au cas par cas et aux besoins de ceux qui s'y réfèrent. Les États-Unis en tirent plusieurs avantages précieux.

En premier lieu, ils peuvent justifier les entorses effectuées aux normes impératives du recours à la force dans les années 1990 : si leurs interventions au Kosovo ou en Irak étaient contraires à la Charte et parfois fondées sur des mensonges éhontés, comme celui de l'existence d'armes de destruction massive irakiennes, elles étaient légitimes car conformes au RBO.

Le *rules-based order* présente également l'avantage de faire oublier que les États-Unis ne sont pas les meilleurs élèves de la classe mondiale : ils n'ont par exemple

REVENDIQUER DES VALEURS POUR CONTOURNER LE DROIT

De l'«ordre fondé sur des règles»

Plus délicat encore, du point de vue géopolitique, le concept d'ordre international fondé sur des règles marginalise les références habituelles et acceptées par tous, au moins en théorie, aux traités, aux résolutions des organisations mondiales ou à la jurisprudence des tribunaux internationaux. Il comprend toutes sortes de documents dont la valeur juridique varie. Sa relation au «droit international reste peu étudiée», souligne ainsi John Dugard, de l'université de Cambridge. *On se contente de faire un lien entre les normes contraintes des traités et les valeurs qui les sous-tendent. Pis, on ne se préoccupe pas de savoir si le RBO et le droit international sont compatibles et si l'un l'emporte sur l'autre*(5).

Ce hiatus et ces possibles contradictions semblent passer inaperçus dans les cercles diplomatiques européens et les milieux gouvernementaux. Lorsqu'on demande à des diplomates européens ce qu'ils pensent de l'ordre international fondé sur des règles, une partie d'entre eux ne comprennent même pas la question ; dans les cercles dirigeants européens, d'autres évoquent les déclarations et les textes officiels de l'Union européenne ou de ses membres, la Charte de l'ONU. Mais ce n'est pas le cas aux États-Unis ou en Australie : les présidents Barack Obama et Joseph Biden ont pu prononcer de longs discours sur le RBO sans mentionner ce document fondateur de l'ordre international ou le droit international lui-même. Dans un grand article du 2 juin 2022, publié dans le *New York Times*, où il décrit sa stratégie pour faire gagner l'Ukraine, le chef de l'État américain présente l'agression perpétrée par la Russie comme une attaque contre le *rules-based order*, quand il était simple et évident de la dénoncer comme une violation de la Charte. De la même manière, lors de la conférence de presse qui clôt le sommet de l'Alliance atlantique à Madrid en 2022, M. Biden s'attarde sur la même notion sans jamais mentionner le droit international. Pour Dugard, il s'agit donc d'un véritable choix géopolitique effectué par les États-Unis pour organiser leurs relations avec leurs partenaires, mais également avec leurs adversaires ou concurrents. La stratégie peut se comprendre du point de vue de la rapidité des transformations du monde et de la difficulté à les maîtriser. Mais elle se révèle dangereuse dès lors qu'elle jette le doute sur les règles du jeu international et brise le consensus, déjà fragile, qui avait présidé à leur adoption en 1945. Le RBO est par ailleurs très plastique et modulable puisqu'il ne repose que partiellement sur des textes écrits : «*Hierarchiquement, note encore Lieberherr, il semble être construit sur le droit international, tout en incluant d'autres aspects tels que des normes non contraintes, des standards et des procédures dans le cadre de divers forums et négociations. Par conséquent, un tel ordre pourrait théoriquement inclure des règles et des normes auxquelles certains États n'ont pas nécessairement consenti.*

signé que cinq des dix-huit traités internationaux protégeant les droits humains, quand la plupart des pays de l'Union européenne en ont ratifié au moins treize(7). Les leçons de morale sur ce terrain paraissent donc quelque peu hypocrites. Washington n'adhère pas à la convention sur le droit de la mer de 1982, alors que, concernant la sécurité en mer de Chine, les Américains s'opposent frontalement aux Chinois sur les règles du jeu en la matière. Ils invoquent les droits humains mais n'ont ni adhéré à la Cour pénale internationale (CPI) – pas

plus que la Chine et la Russie, évidemment – ni ratifié les protocoles additionnels aux conventions de Genève de 1977 sur le droit de la guerre. «*Il semble plus pratique, analyse Dugard, de soutenir des interprétations contestables du droit international en invoquant un RBO flou plutôt que de chercher à se justifier selon les règles plus strictes de ce droit*(8)

.» Un autre avantage, avancé par Dugard, prend un sens nouveau au regard de la guerre à Gaza : la possibilité d'absoudre un allié dont la conduite est contraire aux règles communes, en l'espèce Israël.

Perte d'influence de l'Occident

LA Chine et la Russie n'ont pas manqué de réagir à la promotion du RBO et s'y sont publiquement opposées dans l'enceinte même de l'ONU. La déclaration conjointe sino-russe de février 2022 fait ainsi référence à l'*«architecture internationale pilotée par les Nations unies»* et à l'*«ordre mondial fondé sur le droit international»*. Pékin conteste l'ordre fondé sur des règles, qu'il voit comme une invention des Occidentaux et de leurs alliés pour promouvoir leurs intérêts. L'empire du Milieu s'en tient officiellement à l'*«ordre international soutenu par le droit international»* et rejette le plaidoyer, qu'il attribue à un petit nombre de pays, en faveur d'un ordre présumé fondé sur des règles. Pékin affiche – avec une certaine malice – son attachement au système issu de la Charte de l'ONU. Il défend une vision conservatrice de cette même Charte, centrée sur ses normes de base, à savoir la souveraineté des États et le principe de non-ingérence. Une telle vision, qui fait peu de cas des droits humains, ne peut que trouver grâce aux yeux des pays agacés par les abus de pouvoir occidentaux.

Le RBO peut aussi se comprendre comme une réaction à la perte d'influence de l'Occident, dans la mesure où, en brandissant un nouveau concept, les Occidentaux tentent de reprendre le contrôle des événements. Nommer les choses est une manière de les contrôler. C'est pourquoi la sémantique fait souvent l'objet de débats passionnés et de luttes d'influence. Les Russes ne parlent par exemple jamais de l'*«annexion»* de la Crimée mais de son *«rattachement»*. Ce

(1) Cet article est extrait de l'ouvrage de l'auteur *Le Défi de la paix. Remodeler les organisations internationales*, Armand Colin, Paris, 2024.

(2) «Une boussole stratégique pour renforcer la sécurité et la défense de l'UE au cours de la prochaine décennie», Conseil de l'Union européenne, 21 mars 2022, [www.consilium.europa.eu](http://consilium.europa.eu).

(3) Cité par Boas Lieberherr, «L'*«ordre international fondé sur des règles»*», *Politique et sécurité : analyse du CCS*, n° 317, Zurich, février 2023.

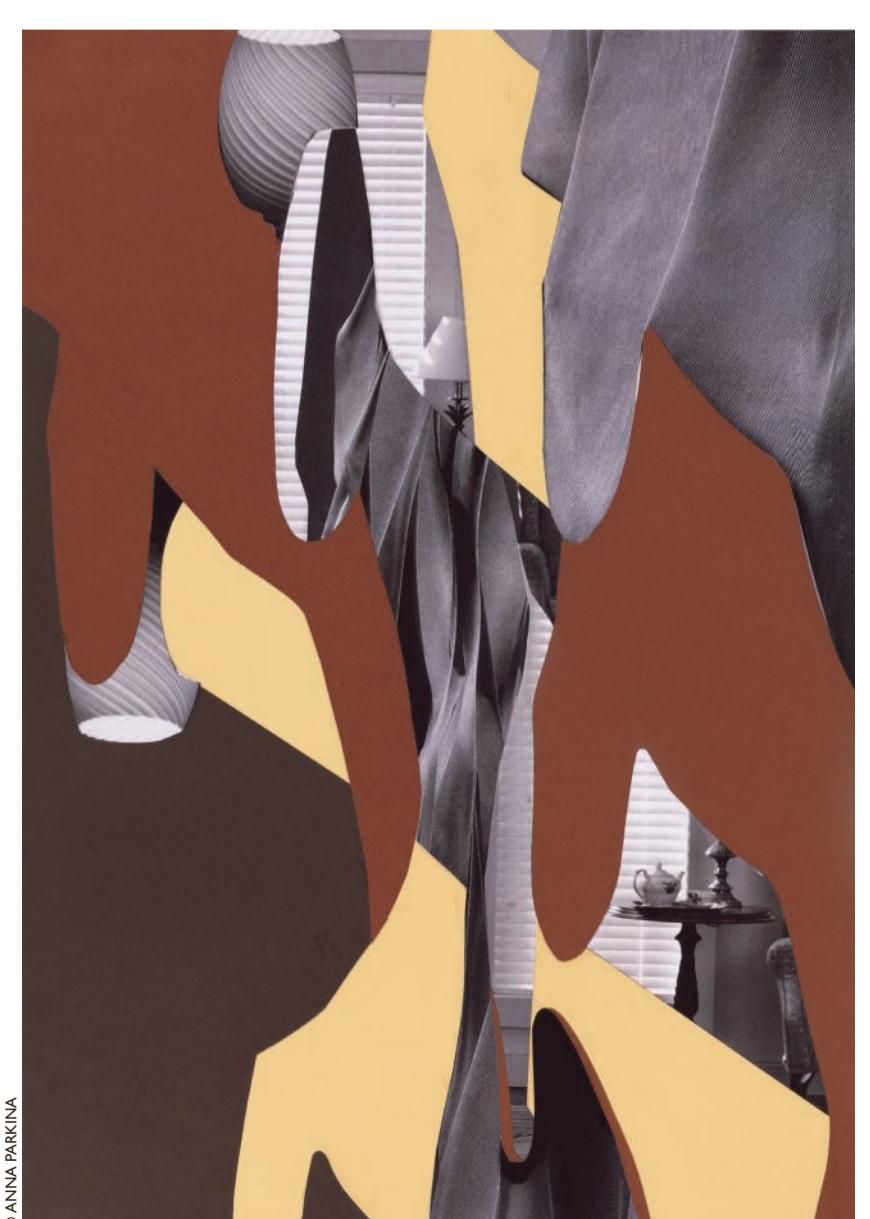
(4) *Ibid.*

(5) John Dugard, «The choice before us : International law or a “rules-based international order?”», *Leiden Journal of International Law*, vol. 36, n° 2, Cambridge, 21 février 2023.

(6) Cf. Gilford John Ikenberry, «The end of liberal international order?», *International Affairs*, vol. 94, n° 1, Londres, janvier 2018.

(7) Voir la carte interactive des traités ratifiés sur le site du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, <https://indicators.ohchr.org>

(8) John Dugard, *op. cit.*



ANNA PARKINA. – « Evening Rule » (Règle du soir), 2014

INTROUVABLE PAIX AU PROCHE-ORIENT

L'élimination de Hassan Nasrallah et d'autres chefs du Hezbollah a ouvert un nouveau chapitre de la guerre que mène Israël contre le Liban (pages 16 et 17). Tandis que les bombardements dévastent le pays du Cèdre et qu'aucun cessez-le-feu ne se profile à Gaza, la situation ne fait qu'empirer en Cisjordanie (page 18) dans un contexte d'affaiblissement marqué de l'Autorité palestinienne et de divisions politiques. Longtemps sur la sellette, le premier ministre israélien Benyamin Netanyahu

triomphe et compte bien pousser son avantage le plus loin possible, quitte à bousculer son parrain américain (pages 14 et 15). De leur côté, les dirigeants des États du Proche-Orient et du Golfe semblent ne considérer que trois options. Rester inactifs, faire semblant d'agir sur le plan diplomatique ou, enfin, assumer un rapprochement avec Tel-Aviv. Mais tous craignent qu'Israël n'étende le conflit à l'Iran. Avant, peut-être, de poursuivre ses conquêtes territoriales à leurs dépens (ci-dessous).

Les dilemmes du monde arabe

PAR AKRAM BELKAÏD

L'AFFAIRE est entendue. Malgré un déferlement inouï de violence contre les populations civiles et la destruction sans précédent des infrastructures urbaines, la quasi-totalité des États arabes ne porteront pas secours aux Palestiniens, à Gaza et en Cisjordanie, ni aux Libanais (1). Constitué dans les années 1970 après le rapprochement entre l'Égypte et Israël, l'ancien « front du refus » est dispersé, par l'effet de la distance – dans le cas de l'Algérie –, de guerres civiles ou de l'affondrement de l'État – dans les cas de l'Irak, de la Libye, de la Syrie ou du Yémen. Quant aux monarchies du Golfe, au-delà d'une solidarité de façade – notamment diplomatique au sein de l'enceinte des Nations unies – ou de silences gênés, leurs dirigeants allient duplicité, complexe d'inériorité militaire et fascination à l'égard d'Israël – sans oublier la volonté de défendre leurs propres intérêts stratégiques.

Les Émirats arabes unis (EAU) consentent ainsi une importante aide humanitaire acheminée par camions vers Gaza et proposent de mettre à disposition des troupes pour y gérer l'après-guerre, mais sans jamais négliger leurs objectifs, dont l'un des principaux reste le maintien de bonnes relations avec Tel-Aviv. Hors de question, dès lors, pour cette fédération composée de sept Émirats de remettre en cause la normalisation avec Israël entérinée par les accords Abraham, conclus le 13 août 2020 sous la houlette des États-Unis. Les deux parties multiplient les projets communs en matière de nouvelles technologies, de défense ou de tourisme. L'idylle résiste à l'intensité dévastatrice des « frappes » israéliennes, aux drames humains qu'elles engendrent, aux pires massacres à Gaza ou à Beyrouth. Et les dirigeants émiratis l'assument sans ciller. Les médias officiels ainsi qu'une kyrielle d'intellectuels très suivis sur les réseaux sociaux ne cessent de reprocher au Hamas le déclenchement de la guerre aux dépens de son peuple. Soit un argumentaire identique à celui de leurs homologues saoudiens.

Certes, le royaume se montre moins énamouré d'Israël que son voisin, à la fois partenaire et rival. Officiellement, Riyad a gelé les négociations qui devaient mener à une normalisation avec Tel-Aviv (2); mais, contrairement à ce qu'affirment les Saoudiens, les contacts directs n'ont pas cessé, notamment sur le plan sécuritaire. Alors que les Émirats comptent une population de cinq cent mille sujets – pour deux millions et demi d'étrangers – facile à museler pour l'empêcher d'exprimer son hostilité à Israël, la monarchie saoudienne doit composer avec trente-six millions d'habitants, dont une large partie demeure propalestiniens. Les autorités ont d'ailleurs arrêté plusieurs imams à la suite de prêches incendiaires – parfois à connotation antisémite – contre Israël. De son côté, le petit royaume de Bahreïn, signataire des accords Abraham et vassal de Riyad, a concédé une suspension des échanges commerciaux avec Tel-Aviv afin de calmer une colère susceptible de provoquer un soulèvement populaire comparable à celui de 2011 (3).

Dans les trois cas, en réalité, les dirigeants observent avec intérêt l'évolution du rapport de forces régional. L'affaiblissement



MAHMOUD ALHAJ. – « Fragile No.6 », 2020

conjoint du Hamas et du Hezbollah fait le jeu de ces monarchies hostiles à la fois au mouvement des Frères musulmans – auquel appartient le parti palestinien – et à une milice chiite alliée de la République islamique d'Iran. On se souvient que c'est pour avoir refusé de provoquer une guerre civile au pays du Cèdre en créant une formation armée sunnite capable de s'attaquer au Parti de Dieu que l'ancien premier ministre libanais Saad Hariri a été séquestré en novembre 2017 à Riyad, avant qu'une intercession française ne le fasse libérer (4). Apparu le visage hagard sur les écrans de la télévision satellitaire saoudienne Al-Arabiya, M. Hariri avait alors dénoncé la mainmise du Hezbollah sur la vie politique libanaise et déclaré que «les bras de l'Iran dans la région [seraient] coupés». Cette prédiction disait surtout l'obsession du prince héritier Mohammed Ben Salman (MBS) : elle se réalise sept ans plus tard, grâce à l'armée israélienne, à la grande satisfaction des monarchies du Golfe. Même le Qatar – régulièrement mis en cause pour sa proximité avec le Hamas en particulier, et avec les Frères musulmans en général – voit d'un bon œil l'amoindrissement de la capacité de nuisance de l'Iran dans la région.

comme ailleurs au Proche-Orient, perdure la mémoire de l'histoire longue, et l'on a bien saisi que ces réfugiés n'auraient jamais pu revenir à Gaza, qu'ils n'auraient dès lors pas manqué de constituer un problème de politique, voire de stabilité, intérieure. Si le président Abdel Fattah Al-Sissi et son gouvernement ont critiqué l'« aventurisme » du Hamas, ils ne se réjouissent pas forcément de son effondrement. Leur position, pragmatique, se fonde sur la situation dans l'enclave, où aucune force politique n'est capable de prendre le relais du mouvement islamiste. Les dirigeants égyptiens n'ignorent pas le discrédit total touchant l'Autorité palestinienne (*lire l'article pages 1 et 18*) et redoutent un recours à une force internationale d'interposition dans un territoire qu'ils situent dans leur zone d'influence. Du point de vue égyptien, du reste, l'existence du Hamas avait ceci de positif qu'elle « occupait » les Israéliens et conférait au Caire un rôle stratégique, ne serait-ce que pour ses capacités de médiation. Las, un an après l'attaque du

7 octobre 2023, Israël a repris le contrôle de la frontière sud de Gaza et s'installe dans un face-à-face inédit depuis plusieurs décennies avec l'Égypte. Si d'aventure des colons revenaient dans la bande palestinienne, les exigences de sécurité frontalière de Tel-Aviv se renforceraient, et l'Égypte se trouverait dans la situation inconfortable de devoir s'y plier.

Ces mêmes monarchies ne vont pas jusqu'à souhaiter qu'Israël « finisse le travail » en s'attaquant à Téhéran. Toutes, à commencer par les Émirats, savent qu'elles auraient trop à y perdre. Leur pays attaqué, les gardiens de la révolution n'hésiteraient pas à s'en prendre à leurs voisins du Golfe. Quelques missiles suffiraient à priver une ville comme Dubaï d'électricité et d'eau potable, sans oublier les dommages profonds infligés au tourisme, sur lequel repose, entre autres, l'économie de cette cité-État. Dès lors, toutes les capitales du Khaleej (« Golfe ») militent pour que les États-Unis freinent les ardeurs guerrières de M. Benyamin Netanyahu (*lire l'article pages 14 et 15*). Le prince héritier Mohammed Ben Zayed (« MBZ ») des Émirats arabes unis a en ce sens effectué une visite officielle à Washington du 23 au 26 septembre. Le président Joseph Biden a alors élevé son pays au rang de partenaire de défense majeur des États-Unis, une distinction présentée par les médias émiratis comme une reconnaissance de l'importance stratégique de leur fédération sur l'échiquier mondial (5). Durant son séjour américain, MBZ a rencontré de nombreuses personnalités politiques – dont les anciens présidents William Clinton et George W. Bush – et il a tenu à tous le même message : les Émirats sont des alliés solides de l'Amérique et d'Israël, charge à Washington d'empêcher que la guerre actuelle n'aille trop loin.

Une préoccupation identique prévaut en Égypte, malgré une lecture stratégique différente de la situation. Dès le 7 octobre 2023 au soir, comme à chaque intervention militaire israélienne à Gaza, le pays a proposé ses bons offices pour conclure d'un cessez-le-feu. Ses dirigeants ont tout mis en œuvre pour empêcher l'expulsion de centaines de milliers de Palestiniens vers le Sinaï. Au Caire,

(1) Lire « Un silence arabe », *Le Monde diplomatique*, mars 2024.

(2) Lire Hasni Abidi et Angélique Mounier-Kuhn, « Riyad-Tel-Aviv, coup de frein à la normalisation », *Le Monde diplomatique*, novembre 2023.

(3) Lire Marc Pellas, « Une monarchie de plomb règne sur Bahreïn », *Le Monde diplomatique*, novembre 2021.

(4) Lire Marie Jordac, « L'étrange séquestration de Saad Hariri », dans *Manière de voir*, n° 174, « Liban, 1920-2020, un siècle de tumulte », décembre 2020 - janvier 2021.

(5) Fatiha Dazi-Heni, « Le pari gagnant et risqué des Émirats arabes unis au Proche-Orient », Orient XXI, 14 octobre 2024, <https://orientxxi.info>

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 1 ET 18 : Quel avenir pour les Palestiniens ?, par Thomas Vescovi.

PAGES 14 ET 15 : Le triomphe sanglant de Benyamin Netanyahu, par Gilbert Achcar.

PAGES 15 ET 16 : À Beyrouth, sous les bombes, par Emmanuel Haddad.

PAGES 16 ET 17 : Le Hezbollah après Nasrallah, par Adam Shatz.

PAGE 18 : Violences au paroxysme en Cisjordanie, par Angélique Mounier-Kuhn.

Le triomphe sanglant de

En un an, Israël a éliminé plusieurs de ses ennemis à la tête du Hamas ou du Hezbollah, dont Yahya Sinwar, Ismaïl Haniyeh et Hassan Nasrallah. Loin de penser à une trêve à son avantage, le premier ministre israélien entend continuer la guerre. Une question demeure : va-t-il déclencher une opération d'envergure contre l'Iran, qui impliquerait alors les États-Unis ?

PAR GILBERT ACHCAR *

Le redressement spectaculaire de la stature à domicile du premier ministre israélien Benyamin Netanyahu au cours des derniers mois est la preuve – s'il en fallait – de la capacité à rebondir de ce personnage politique. Une faculté qui explique son exceptionnelle longévité au pouvoir. Certes, M. Netanyahu avait déjà commencé depuis le printemps à regagner en popularité au sein de la partie la plus droitière de l'opinion publique israélienne, et ce en résistant à la pression de l'administration américaine – particulièrement timide, il est vrai – en faveur de la conclusion d'un accord de cessez-le-feu et d'échange de détenus avec le Hamas.

En mai, il avait lancé ses troupes à l'assaut de la ville de Rafah et du reste de la zone frontalière avec l'Égypte en dépit des exhortations de Washington. Il supprimait ainsi le principal attrait du projet de cessez-le-feu aux yeux de la direction du Hamas dans l'enclave. Puis, en proclamant son refus de retirer ses troupes de Rafah, ne serait-ce que temporairement, comme le préconisaient le commandement militaire et M. Yoav Galant, son ministre de la défense et principal rival politique au sein de son parti, le Likoud, le premier ministre mettait fin à toute perspective sérieuse d'accord avec le mouvement palestinien et s'attirait la colère de l'Égypte, furieuse de perdre le contrôle du passage entre Gaza et son territoire, sur lequel elle avait la haute main jusque-là.

M. Netanyahu faisait ainsi ouvertement fi des désiderata du président américain. Il n'avait aucune envie de faire à M. Joseph Biden le cadeau d'une trêve assortie d'une libération d'otages, parmi lesquels des citoyens américains qui auraient été reçus en grande pompe à la Maison Blanche. En résistant avec beaucoup d'ingratitudo à M. Biden, le chef du Likoud rendait un service à son concurrent dans la course présidentielle, M. Donald Trump. Le retrait de la candidature du président en exercice et son désistement en faveur de sa vice-présidente, Mme Kamala Harris, n'étaient pas de nature à changer la donne pour M. Netanyahu. Il avait au contraire de bonnes raisons de craindre que Mme Harris ne pratique à la Maison Blanche une politique proche-orientale davantage alignée sur celle de l'un des mentors de sa campagne, M. Barack Obama, que sur celle de M. Biden.

L'ENJEU PRIORITAIRE RESTE LE PROGRAMME NUCLÉAIRE DE TÉHÉRAN

On se souvient des rapports tendus entre MM. Netanyahu et Obama. Le premier, arrivé aux commandes en 2009, peu de temps après l'investiture du second, a mené contre lui une guérilla politique permanente en s'appuyant sur les républicains au Congrès. M. Netanyahu a renoué avec cette tactique quand il s'est agi de contrer les critiques de plus en plus ouvertes émises par M. Biden à son égard, ainsi que la préférence manifestée par le président américain et le Pentagone pour M. Galant, reçu à Washington à plusieurs reprises depuis le début de la guerre de Gaza. Le 24 juillet, les républicains ont donc invité le premier ministre israélien à s'adresser au Congrès pour la quatrième fois. À cette occasion, M. Netanyahu a battu le record qu'il détenait avec Winston Churchill. Pourtant président du Sénat aux termes de la Constitution, Mme Harris n'a pas assisté à cette prestation – ce qui suggérait un manque de sympathie à l'égard du dirigeant israélien.

Il est d'ailleurs probable que l'entrée en lice de la vice-présidente, saluée au départ par un retourment des sondages en sa faveur, a pesé lourd dans les décisions ultérieures de M. Netanyahu. S'il pouvait se permettre de temporiser dans l'espoir d'une victoire électorale de M. Trump à l'élection du 5 novembre, en espérant qu'il lui laisserait des coulées encore plus franches que M. Biden, il n'était pas en mesure de prendre le risque de subir une victoire de Mme Harris susceptible de réduire ses marges de manœuvre. Car, pour le premier ministre israélien, la question prioritaire – au-delà de la terre de Palestine, objet des visées expansionnistes de la droite sioniste qu'il incarne – est celle de l'Iran (1), perçu comme la principale menace existentielle à laquelle Israël serait confronté depuis le changement de bord de l'Égypte à la fin des années 1970.

En cette même fin de décennie, l'Iran rompt avec l'Occident au terme de la révolution khoméïniste de février 1979. Empêtré au cours des années 1980 dans une guerre meurtrière avec l'Irak et privé d'armements sophistiqués par divers embargos, Téhéran s'emploie à construire progressivement un réseau idéologico-militaire régional en mesure de le suppléer contre les États-Unis et leurs alliés régionaux, dont Israël. La République islamique avait d'emblée adopté une posture farouchement hostile au « Grand Satan » américain et à son partenaire israélien, dont elle jurait la perte. Cette posture a constitué l'argument idéologique principal du régime iranien dans

sa quête d'influence auprès des mondes arabe et musulman – au-delà des communautés chiites, sa cible prioritaire en vertu de sa nature théocratique et confessionnelle.

L'Iran a ainsi établi et développé des liens avec les Frères musulmans à partir de 1990. La confrérie refuse alors de soutenir le déploiement des forces armées américaines sur le territoire du royaume saoudien – prélude à l'intervention contre l'Irak et ses troupes d'occupation au Koweït – et rompt avec Riyad. Si l'attention prioritaire de Téhéran va à la branche palestinienne des Frères, le Hamas, il se rapproche aussi d'une organisation concurrente sur le même terrain idéologique : le Djihad islamique.

De leur côté, les autorités israéliennes viennent à nourrir une véritable obsession iranienne après qu'il s'avère, au tournant du siècle, que la République islamique a secrètement relancé le programme nucléaire inauguré sous le régime du chah. Nul doute que l'Iran vise à se doter de l'arme nucléaire, estime-t-on à Tel-Aviv, ce qui abolirait le monopole régional dont dispose Israël depuis les années 1960. Pareil spectre, combiné à un complexe d'annihilation – déterminé par le référent de la Shoah autant que par l'exiguité relative du territoire –, explique la détermination des dirigeants israéliens à frapper un grand coup contre l'Iran, en visant prioritairement ses installations nucléaires.

UNE GUERRE DE DESTRUCTION ET DE RÉOCCUPATION DE GAZA

En 2009, quelques jours avant l'investiture de M. Obama, le *New York Times* publie une enquête. Son correspondant en chef à Washington, David E. Sanger, y établit que le gouvernement israélien a, depuis le début de l'année précédente, la dernière de la présidence de M. George W. Bush, demandé la fourniture en urgence de bombes américaines guidées antibunker GBU-28 (pesant plus de deux tonnes et longues de près de six mètres), ainsi que l'autorisation pour son armée de survoler le territoire irakien, alors occupé par les forces américaines, afin de frapper le principal site nucléaire iranien de Natanz (2). Si l'administration Bush oppose alors un refus – de crainte qu'une action israélienne n'expose dangereusement ses troupes –, elle avait déjà commandé 55 bombes GBU-28 pour le compte d'Israël en 2007, avec une livraison prévue en 2009.

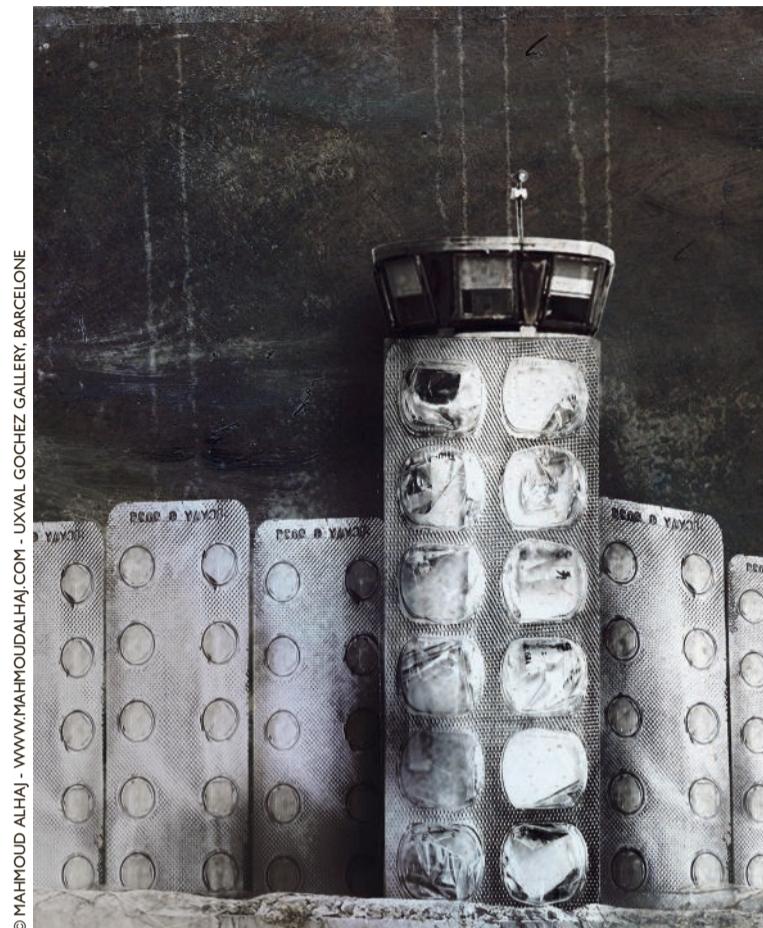
M. Obama autorise celle-ci au cours de la première année de son mandat (3). Mais cela n'empêche pas la détérioration ultérieure des rapports avec M. Netanyahu. Le président américain critique publiquement l'expansion des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie. Le principal désaccord entre les deux hommes a cependant trait à l'Iran : car, en un sens, le feu vert du président à la fourniture des bombes antibunker à Israël avait augmenté la pression sur Téhéran pour l'amener à conclure un accord diplomatique sur la limitation de son programme nucléaire.

Il fut scellé en 2015, au grand dam de M. Netanyahu et du royaume saoudien, autre ennemi historique du régime iranien, tous deux persuadés que, en allégeant la pression économique sur l'Iran, le plan d'action global commun signé à Vienne n'allait pas l'empêcher de continuer clandestinement son programme d'armement nucléaire, ni de poursuivre son expansion régionale, favorisée par le fiasco occidental en Irak et par le retrait des troupes américaines de ce pays, achevé en 2011. La guerre civile qui a éclaté en Syrie à la suite du soulèvement populaire, en 2011 également, puis celle qui a déchiré le Yémen en 2014 ont offert à Téhéran l'occasion d'accroître son influence au Proche-Orient.

En novembre 2016, l'élection de M. Trump fait donc le bonheur de M. Netanyahu et des dirigeants saoudiens. Pour sa première visite à l'étranger, le nouveau président se rend à Riyad, en mai 2017. Un an plus tard, le 8 mai 2018, après avoir entrepris dès octobre 2017 des démarches à cette fin, le républicain fait sortir officiellement son pays de l'accord laborieusement négocié. Il concrétise ainsi une promesse de campagne en faisant fi des protestations des dirigeants des États européens signataires – l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni – et de l'Union européenne. Le locataire de la Maison Blanche inaugure la dernière année de son mandat avec l'assassinat en janvier 2020 à Bagdad du général Qassem Soleimani, chef des forces Al-Qods, corps d'intervention à l'étranger des gardiens de la révolution iraniens (4).

Au cours de sa campagne en 2020, M. Biden se présente comme l'anti-Trump – de la même façon que M. Trump s'était érigé en anti-Obama et avait cherché à démanteler, l'une après l'autre, les réalisations de son prédécesseur. Sur le Proche-Orient, M. Biden promet de rétablir l'accord sur le nucléaire et de rouvrir le consulat des États-Unis à Jérusalem-Est ainsi que la mission de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Washington, fermés par M. Trump. Il n'en fera rien. Loin de renouer avec la politique proche-orientale de M. Obama, dont il avait été le vice-président, le locataire de la Maison Blanche se révèle plutôt le continuateur de celle de M. Trump. La guerre de destruction et de réoccupation de Gaza menée par le gouvernement de M. Netanyahu lui donne même l'occasion de surpasser tous ses prédécesseurs en présentant à la première guerre véritablement conjointe d'Israël et des États-Unis (5). Les frictions occasionnelles ont quelque chose de dérisoire quand on les rapporte à l'ampleur du soutien militaire de Washington à Tel-Aviv (6).

«Aucune administration n'a aidé Israël plus que je ne l'ai fait», déclarait encore M. Biden le 4 octobre. «Aucune, aucune, aucune.» Il reprochait alors au premier ministre israélien son ingratitudo et se demandait si celui-ci n'avait pas bloqué l'accord de cessez-le-feu à Gaza afin de favoriser le candidat républicain (7). En juillet, à l'occasion de sa venue à Washington pour son discours au Congrès, M. Netanyahu s'était pour-



MAHMOUD ALHAJ. – «Fragile No.5», 2020

tant fendi d'un vibrant éloge : «D'un fier sioniste israélien à un fier sioniste irlando-américain, je veux vous remercier pour cinquante ans de service public et cinquante ans de soutien à l'État d'Israël (8).» L'hommage à un homme qui venait alors de céder sa place de candidat à sa vice-présidente était certainement sincère.

Passage du relais de M. Biden à Mme Harris, visite de M. Netanyahu à M. Trump dans sa propriété de Mar-a-Lago en Floride : à la fin du mois de juillet s'est ouverte une nouvelle phase de la guerre. M. Netanyahu se devait de mettre à profit la fin de mandat de M. Biden : dans la meilleure hypothèse pour lui, M. Trump prendrait le relais et permettrait même d'amplifier l'offensive israélienne ; dans le pire des cas, Mme Harris hériterait d'une implication des États-Unis avec laquelle il lui faudrait composer.

L'attaque du Hamas a cruellement souligné la perte de crédibilité dissuasive d'Israël. Le pays avait subi sa première défaite militaire – comparable à celle, américaine, au Vietnam – en se retirant du Liban sans conditions en l'an 2000. Nouveau fiasco en 2006 face au même Hezbollah, qui a considérablement renforcé ses moyens militaires depuis lors. Et c'est impuissant, à l'exception de frappes épisodiques sur le territoire syrien, qu'Israël a assisté à l'expansion du réseau militaire iranien dans son environnement régional au cours des douze dernières années.

Quant à Gaza, les assauts meurtriers et à répétition lancés par Israël depuis 2007, le plus souvent en riposte à des tirs de roquettes du Hamas ou du Djihad islamique, n'ont pas dissuadé les deux organisations palestiniennes de poursuivre sur leur lancée. La «doctrine Dahiyah», qui consiste à infliger des pertes et dommages disproportionnés à l'environnement de la force ennemie, incite au crime de guerre puisqu'elle appelle ouvertement à s'en prendre aux civils (9). Elle avait déjà été appliquée à deux reprises à Gaza, en 2008-2009 et 2014, après sa mise en œuvre au Liban en 2006 dans la banlieue sud de Beyrouth (la Dahiyah), fief du Hezbollah (*lire l'article ci-contre*).

Dans ce dernier cas, la dissuasion avait fonctionné. Jamais depuis 2006 le Hezbollah n'avait réitéré une action transfrontalière comme l'attaque du 12 juillet de cette année-là, qui avait déclenché la guerre des 33 jours. Le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, avait lui-même reconnu publiquement, le 27 août 2006, que s'il avait su que la riposte israélienne allait être aussi meurtrière et destructrice, il n'aurait pas donné son feu vert à cette opération (*lire l'article pages 16 et 17*) (10). La résistance du Hezbollah ayant été remarquable, l'Iran le dotera d'un arsenal impressionnant de missiles de divers calibres. Le Parti de Dieu a ainsi imaginé avoir atteint un état de «dissuasion mutuelle» avec Israël : une coexistence relativement pacifique, fondée sur la capacité partagée d'infliger des dommages significatifs à l'adversaire. Il devenait par la même occasion un atout majeur dans le rapport d'équilibre régissant la relation entre Israël et la République islamique, elle-même dotée d'une importante force de frappe conventionnelle, en sus de son dispositif régional.

Par sa témérité, et du fait de son succès meurtrier allant au-delà des attentes de ses concepteurs – même si, selon les sources israéliennes, il y eut plus de tués parmi les assaillants que parmi les Israéliens ce jour-là –, l'assaut mené par le Hamas le 7 octobre 2023 a porté l'exaspération israé-

(1) Lire Akram Belkaïd, «Israël-Iran, la guerre qui vient», *Le Monde diplomatique*, mai 2024.

(2) David E. Sanger, «US rejected aid for Israeli raid on Iranian nuclear site», *The New York Times*, 10 janvier 2009.

(3) Eli Lake, «Obama arms Israel», *Newsweek*, New York, 25 septembre 2011.

(4) Lire «Danse du sabre entre l'Iran et les États-Unis», *Le Monde diplomatique*, février 2020.

(5) Lire «Les États-Unis à la rescoussure», dans *Manière de voir*, n° 193, «Israël-Palestine, une terre à vif», février-mars 2024.

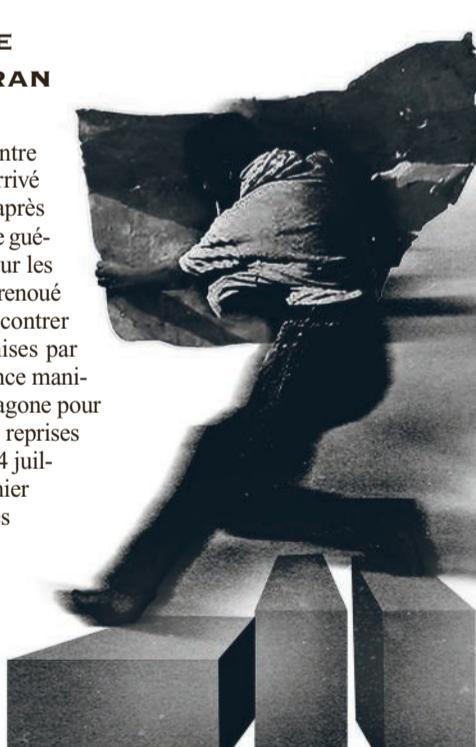
(6) Jack Mirkinson, «Biden is mad at Netanyahu? Spare me», *The Nation*, New York, 13 février 2024.

(7) Colleen Long, «Biden says he doesn't know whether Israel is holding up peace deal to influence 2024 US election», *Associated Press*, 4 octobre 2024.

(8) Tovah Lazaroff, «Netanyahu to Biden: "From one zionist to another, thank you for 50 years of friendship"», *The Jerusalem Post*, 25 juillet 2024.

(9) Lire «Quel avenir pour Gaza?», *Le Monde diplomatique*, juin 2024.

(10) Gilbert Achcar et Michel Warschawski, *La Guerre des 33 jours. La guerre d'Israël contre le Hezbollah au Liban et ses conséquences*, Paris, Textuel, 2007.



MAHMOUD ALHAJ. – «Long Exposure Memories No.3» (Souvenirs de longs temps de pause n° 3), 2022

Benyamin Netanyahu



d'autre de la « ligne bleue », l'échange de bombardements a forcé l'armée israélienne à concentrer des troupes à sa frontière nord et entraîné le déplacement de plusieurs dizaines de milliers de civils, même si le mouvement de population du côté libanais a été encore plus important.

Israël a joué le jeu de l'autolimitation au Nord tant qu'il était engagé massivement à Gaza. Car il ne s'agissait plus de représailles disproportionnées exercées dans l'enclave, mais bien de sa réoccupation, avec à la clé destructions d'une ampleur inouïe et massacres dans des proportions génocidaires. La dissuasion a ainsi été portée à son comble à l'égard des Palestiniens, ce qui explique pourquoi ceux de Cisjordanie, bien qu'ayant applaudi en majorité l'action du Hamas, se sont abstenu de répondre à l'appel que leur avait lancé le mouvement islamiste à se joindre à son combat par tous les moyens. Une fois la réoccupation de Gaza achevée pour l'essentiel, les forces armées israéliennes ont d'ailleurs lancé des attaques contre diverses localités de Cisjordanie, et renoué avec le niveau de violence atteint en 2002 lors de la répression de la seconde Intifada.

WASHINGTON A FOURNI À TEL-AVIV UNE BATTERIE DE MISSILES ANTIBALISTIQUES

Israël a, en revanche, dosé ses coups durant plusieurs mois contre le Hezbollah. Contrairement à la violence aveugle infligée à Gaza, c'est au moyen de « frappes chirurgicales » qu'il a tué plusieurs centaines de membres du parti, jusqu'à l'offensive de septembre dernier, avec un rapport civils-militants inverse de celui de Gaza. C'était là le prélude d'une intervention longtemps promise. En même temps qu'elles se retournaient contre la Cisjordanie, les forces armées israéliennes préparaient leur entrée au Liban. Et, contrairement à leur offensive à Gaza, où elles ont opéré à la manière d'un bulldozer, elles ont pris soin de déployer contre le Hezbollah une stratégie militaire très élaborée. Après l'attaque aux bipeurs (17 et 18 septembre) et la mort de Nasrallah (27 septembre), Israël n'a pas tardé à inclure des incursions de troupes au sol dans la zone frontalière libanaise. Et la duplicité de M. Biden a été mise au jour par la rallonge d'aide militaire de 8,7 milliards de dollars accordée à Tel-Aviv, comme pour le soutenir au Liban, et par les félicitations adressées pour l'assassinat de Nasrallah (13).

M. Netanyahu triomphait et l'Iran perdait la face, accusé dans les rangs mêmes du Hezbollah libanais d'avoir utilisé ses alliés sans vraiment se mouiller dans la bataille, ni même leur porter secours. Téhéran a bien essayé de se dédouaner en effectuant un second lancement de missiles sur Israël le 1^{er} octobre. Un degré a été franchi dans l'escalade par l'emploi de missiles balistiques plus difficiles à intercepter que les drones et missiles de croisière prédominants en avril dernier. Mais l'attaque est restée limitée et d'un impact minime, témoignant de la crainte de Téhéran d'être entraîné dans un conflit de grande envergure qui impliquerait les États-Unis, et peut-être même leurs alliés régionaux, et pourrait créer une situation propice à un soulèvement de masse contre le régime des mollahs, honni par une grande partie de sa propre population.

À l'heure où nous mettons sous presse, une question reste en suspens : qu'en sera-t-il de la riposte israélienne à l'attaque iranienne du 1^{er} octobre ? M. Netanyahu rêve d'asséner à l'Iran un grand coup qui retarderait son programme nucléaire de plusieurs années et lui garantirait sa place éminente au palmarès des héros du sionisme. Il subit également la pression de ses alliés d'extrême droite. De leur point de vue, la poursuite de tout autre objectif que les installations nucléaires serait signe de faiblesse. Le premier ministre ne saurait, par ailleurs, s'en prendre aux installations pétrolières iraniennes sans risquer une riposte de Téhéran dans le Golfe, qui provoquerait une grave crise dans l'économie mondiale et envenimerait les rapports d'Israël avec les monarchies pétrolières arabes.

Pour attaquer les installations nucléaires de l'Iran, du fait de la taille du pays et de son éloignement géographique, il faudrait toutefois à Israël plus que la participation indirecte des États-Unis, comme à Gaza ou au Liban : elle devra cette fois être directe. Un pas dans cette direction a été franchi par M. Biden, qui a, en octobre, envoyé en Israël une batterie de missiles antibalistiques d'interception à haute altitude Thaad accompagnée d'une centaine de militaires pour sa mise en œuvre, exposant ainsi des soldats américains à être atteints par une éventuelle riposte iranienne. Une fois de plus, en armant et protégeant l'allié israélien, l'action de l'administration Biden contredit de manière flagrante ce qu'elle laisse entendre sur les pressions qu'elle exercerait sur lui afin de contenir sa réaction.

Reste qu'une destruction effective des installations nucléaires iraniennes souterraines nécessiterait plus que les bombes d'une tonne, dont plusieurs dizaines furent larguées pour assassiner Nasrallah ; davantage que les bombes guidées antibunker GBU-28 de deux tonnes livrées par M. Obama à Israël. Il ne faudrait pas moins que des GBU-57 pesant de douze à quinze tonnes chacune, et dotées d'une force de pénétration de soixante mètres de profondeur. Or Israël ne possède ni ces bombes ni les bombardiers stratégiques indispensables à leur utilisation (14). Dès lors, il est fort possible que M. Netanyahu et son armée optent pour une nouvelle frappe visant indirectement les installations nucléaires en s'en prenant à leur système de défense, comme ce fut le cas en avril dernier, mais à plus grande échelle.

La suite dépendra de l'issue de la présidentielle américaine le 5 novembre. La probabilité d'une offensive commune américano-iranienne contre l'Iran se trouverait renforcée par l'élection de M. Trump et plutôt amoindrie par celle de Mme Harris. À moins qu'Israël ne parvienne à entraîner l'Iran dans un engrenage menant à cette fin.

GILBERT ACHCAR.

(11) Adam Raz, « A brief history of the Netanyahu-Hamas alliance », *Haaretz*, Jérusalem, 20 octobre 2023.

(12) Muhammad Dayf, « Nous annonçons le début du Déluge d'Al-Aqsa », *Oasis*, 8 novembre 2023, www.oasiscenter.eu

(13) « Israel says it has secured \$8.7 billion US aid package », *Reuters*, 26 septembre 2024.

(14) John Paul Rathbone, « Can Israel destroy Iran's nuclear facilities by itself? », *Financial Times*, Londres 4 octobre 2024.

À Beyrouth, sous les bombes

Jusqu'où ira la volonté israélienne de détruire les infrastructures du Hezbollah ? Les bombardements massifs s'étendent désormais à d'autres villes que la capitale. Après avoir décapité la direction du parti chiite, Tel-Aviv déploie une stratégie de communication qui encourage les affrontements confessionnels, faisant renaître le spectre d'une nouvelle guerre civile.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
EMMANUEL HADDAD *

Un sanglant engrenage, une pluie continue de bombes, des morts par centaines. En un mois d'une campagne de bombardements massifs pilonnant tant le sud et l'est du pays que les faubourgs méridionaux densément peuplés de Beyrouth, Israël a redonné à la capitale libanaise son aspect de ville meurtrie tant par la guerre civile (1975-1990) que par celle de 2006 qui opposa durant trente-trois jours le Hezbollah et l'armée israélienne (1). Les Beyrouthins ont aussitôt retrouvé leurs réflexes de survie et d'entraide, « caractéristiques de l'*"Homo libanicus"* », ironise Nasri Sayegh avec un sourire triste. Dans le chaos ambiant, l'artiste s'est employé à mettre à l'abri d'un entrepôt désaffecté près de cent cinquante femmes sierra-léonaises, des travailleuses domestiques abandonnées à leur sort par leurs employeurs.

Une année d'affrontements transfrontaliers avait fait du Liban sud une « zone morte » (2). Puis la situation du pays du Cèdre a basculé le lundi 23 septembre à 8 heures du matin. Ce jour-là, le porte-parole de l'armée israélienne Daniel Hagari adresse un

message sous forme d'ultimatum « aux civils des villages libanais situés à proximité de bâtiments utilisés par le Hezbollah à des fins militaires », leur enjoignant de « se mettre immédiatement à l'abri pour leur propre sécurité ». L'annonce marque le coup d'envoi de l'opération « Flèches du Nord », censée permettre le retour de 60 000 Israéliens déplacés par les tirs de roquettes et de missiles du Parti de Dieu sur le nord d'Israël. S'ensuit la journée la plus noire de l'histoire du Liban depuis la fin de la guerre civile. En vingt-quatre heures, les bombardements – qui ciblent « 1 600 positions du Hezbollah », selon l'armée israélienne – font 558 morts, dont 50 enfants et 94 femmes, selon le ministère de la santé libanais.

Dans la panique générale, 100 000 personnes fuient et provoquent un énorme embouteillage le long de l'autoroute côtière. « Dans la voiture, les missiles tombaient autour de nous, et dès que je regardais par la fenêtre, je voyais des corps ensanglantés et des ambulances passer en trombe », nous raconte Rokaya D., 28 ans, au lendemain de sa fuite du village de Chehabiyeh, dans l'école publique de Bir Hassan, qui a ouvert ses portes à 300 déplacés.

Vendredi 27 septembre, à 18 h 20, une dizaine de détonations terrifiantes retentissent dans la capitale. Chaque Beyrouthin est persuadé que la frappe a eu lieu au coin de sa rue et revit l'angoisse provoquée

par l'explosion du port, le 4 août 2020. Fadia S. l'a, elle, bel et bien vue de sa fenêtre, depuis le camp de réfugiés palestiniens de Bourj El-Barajné. « Mon beau-frère a filmé la scène en poussant des cris d'horreur », raconte cette militante de la société civile en montrant la vidéo d'un champignon de fumée ocre engloutissant le quartier Haret Hreik, en face, où est établi le quartier général du Hezbollah. Passé la stupeur, l'information se répand comme une traînée de poudre : Hassan Nasrallah est mort. Personne n'ose y croire. Depuis sa désignation comme secrétaire général du Parti de Dieu en 1992, le sayyed (le « maître ») est la voix de la résistance contre Israël pour les Libanais (lire l'article pages 16 et 17), qu'ils l'idolâtreraient ou le haïssent : ses discours mêlant menaces voilées et traits d'esprit les ont accompagnés au fil des conflits entre le parti chiite et Tel-Aviv, de l'opération israélienne « Justice rendue », en 1993, au lancement par le Hezbollah du « front de soutien » au Hamas le 8 octobre 2023, au lendemain de l'opération « Déluge d'Al-Aqsa », qui a tué près de 1 200 Israéliens.

Avis d'évacuation inadaptés, voire trompeurs

À 23 heures, quatre heures après le pilonnage de Haret Hreik avec des bombes *bunker buster* de 900 kilogrammes, de fabrication américaine, le porte-parole arabe de l'armée israélienne, M. Avichay Adraee, lance un avis d'évacuation aux habitants de la banlieue sud, premier d'une longue série d'avis « inadaptés », voire « trompeurs », selon Amnesty International (3), leur demandant de s'éloigner à plus de 500 mètres de bâtiments situés à Laylaki et à Hadath.

(Lire la suite page 16.)

(1) Lire Georges Corm, « Pourquoi Israël s'acharne sur le Liban », *Le Monde diplomatique*, septembre 2006.

(2) Lire « Au Liban, puissance et prudence du Hezbollah », *Le Monde diplomatique*, août 2024.

(3) « Liban/Israël. Des « ordres » d'évacuation trompeurs et inadaptés adressés par Israël à la population civile libanaise », 10 octobre 2024, Amnesty International, www.amnesty.org

© MAHMOUD ALHAJ - WWW.MAHMOUDALHAJ.COM - UXVAL GOCHÉZ GALLERY, BARCELONE



MAHMOUD ALHAJ. – « Fifth Dimension No.1 » (Cinquième dimension n° 1), 2020

Le Hezbollah après Nasrallah

Le chef du Parti de Dieu a payé de sa vie la pression militaire mise par son mouvement sur Israël afin d'arracher un cessez-le-feu à Gaza. Celui qui était jusque-là autant admiré que craint pour sa capacité à bien évaluer les rapports de forces dans la région a sous-estimé la volonté israélienne de revanche depuis la guerre de 2006. Mais, même si son mouvement est considérablement affaibli, il n'a pas pour autant disparu.

PAR ADAM SHATZ *

La mort de Hassan Nasrallah, secrétaire général et guide religieux du Hezbollah libanais, a été annoncée le samedi 28 septembre, jour anniversaire du décès du président égyptien Gamal Abdel Nasser, le père du panarabisme. Nasser a succombé à une crise cardiaque en 1970, trois ans après son humiliante défaite lors de la guerre des six jours, la *naksa* (soit en arabe le « revers »), qui entraîna la conquête par Israël de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est, de la bande de Gaza, du plateau du Golan et du Sinaï. Nasrallah fut victime d'une salve de quatre-vingts bombes larguées par l'aviation israélienne sur son quartier général de Haret Hreik, dans la banlieue sud de Beyrouth. Quelques heures plus tôt, le premier ministre israélien Benyamin Netanyahu s'était adressé à l'Assemblée générale des Nations unies, qualifiant le Hezbollah de « foyer purulent d'antisémitisme⁽¹⁾ » et promettant de poursuivre son offensive au Liban. Nasrallah n'était pas un terroriste comme les autres, a déclaré M. Netanyahu après l'annonce de la mort du dirigeant chiite libanais : il était « le » terroriste par excellence.

Pour le président américain Joseph Biden, la mort de Nasrallah a rendu « en partie justice » à toutes les victimes du Hezbollah depuis 1983, date des attentats à la bombe contre l'ambassade des États-Unis et la caserne des marines à Beyrouth⁽²⁾. La vice-présidente Kamala Harris s'empessa de qualifier le dirigeant chiite de « terroriste ayant du sang américain sur les mains », comme si M. Netanyahu et ses collègues avaient les mains propres, comme s'ils étaient innocents du massacre de dizaines de milliers de civils à Gaza et du déplacement forcée de plus de 90 % de sa population. Sans parler de la vague d'attaques et de démolitions perpétrées par les colons israéliens en Cisjordanie, ou du bombardement du Liban sud, de la plaine de la Bekaa et de Beyrouth après les macabres attentats aux bipeurs et aux talkies-walkies de la mi-septembre. Dans la comptabilité morale de l'Occident, le sang arabe n'a pas la même valeur que le sang américain ou israélien.

Parmi ses partisans au Liban, et pour beaucoup de gens en dehors du monde occidental, la figure de Nasrallah sera remémorée tout autrement : non pas comme un « terroriste », mais comme un leader politique et un symbole de résistance aux ambitions américaines et israéliennes au Proche-Orient. Bien que le Hezbollah soit resté une organisation militaire connue pour ses attaques spectaculaires contre les intérêts occidentaux, le Parti de Dieu et son chef ont connu une évolution complexe au lendemain de la guerre civile libanaise (1975-1990)⁽³⁾. Leur trajectoire n'est d'ailleurs pas exceptionnelle dans la région. Menahem Begin et Itzhak Shamir, anciens dirigeants du Likoud, le parti de M. Netanyahu, ont tous deux commencé leur carrière politique comme « terroristes ». C'est à Begin qu'on doit l'orchestration de l'attentat à la bombe de 1946 contre l'hôtel King David de Jérusalem, une action qui provoqua la mort d'une

* Rédacteur en chef, pour les États-Unis, de la *London Review of Books*, et auteur de *Frantz Fanon. Une vie de révoltes*, La Découverte, Paris, 2024.

À Beyrouth, sous les bombes

(Suite de la page 15.)

Peu de temps après, les bombardements reprennent. Ils se poursuivront pendant plusieurs semaines, provoquant la destruction de ces faubourgs déjà dévastés lors de la guerre de 2006, rappelle l'urbaniste Mona Fawaz, cofondatrice du Beirut Urban Lab à l'Université américaine de Beyrouth : « À l'époque, Israël, ayant échoué à défaire le Hezbollah, avait voulu raser le quartier symbolisant le plus la politique du parti, détruisant 220 immeubles à Haret Hreik. Cette fois, à la mi-octobre, les bombardements ont déjà causé des dommages irréparables sur au moins 313 immeubles, mais dans une zone beaucoup plus étendue ». Derrière les prétendues « frappes ciblées » d'Israël, il y a « une intention d'urbicide, provoquant des pertes matérielles et immatérielles, comme la mémoire collective des habitants », estime Mme Mona Harb, l'autre cofondatrice du Beirut Urban Lab.

Qualifiée de « bastion du Hezbollah » par de nombreux médias notamment occidentaux, la *Dahiyé janoubiyé* (« banlieue sud ») est en réalité un ensemble de plus en plus étendu de municipalités dont la population, très dense, à majorité chiite n'est pas pour autant affiliée au Hezbollah. « J'invitais souvent des amis chrétiens qui n'osaient pas venir, et ils hallucinaient : pensant ne voir que des femmes en niqab, ils découvraient que notre quartier ne diffère pas vraiment du leur », raconte Hassan, designer graphique, après qu'il a quitté Haret Hreik devenu un quartier fantôme.

Dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 septembre, des milliers de familles fuyaient la banlieue sud dorment sur le sable de l'unique plage publique, Ramlet El-Baida, ou sur les trottoirs de la place des Martyrs. Les visages sont défaits, après la perte brutale des foyers et le choc causé par la mort de Nasrallah, à laquelle beaucoup refusent encore de croire. Le lendemain pourtant, le parti confirme le « martyre » de son leader. Pendant deux semaines, le pilonnage en règle de la Dahiyé se poursuit, donnant à Beyrouth de faux airs de camp de réfugiés géant : des hommes dorment dans des voitures garées entre deux voies, les écoles, hôtels et boîtes de nuit deviennent des centres d'accueil d'urgence, la promenade de bord de mer se remplit de tentes improvisées.

Sans président ni gouvernement élu depuis deux ans, l'État libanais apparaît débordé par ce que le premier ministre chargé des affaires courantes, M. Najib Mikati, qualifie de « plus importante vague de déplacements de l'histoire » du pays, avec plus d'un million de personnes sur les routes. « Sans les initiatives solidaires, les Libanais, Syriens, Palestiniens et ressortissants subsahariens ne s'en sortiraient pas », résume Nasri Sayegh. Les fourneaux de nombreux restaurants, boulangeries et cafés se transforment en cuisines collectives pour distribuer des plats chauds trois fois par jour à ceux qui dorment dans les écoles et dans la rue. En vingt-trois jours, les bénévoles de Nation Station, organisation non

gouvernementale (ONG) née au lendemain de l'explosion du port de Beyrouth, ont ainsi cuisiné 59 578 repas.

Mais, peu à peu, les bombardements dépassent la banlieue sud. Confrontés jour et nuit au bourdonnement des drones israéliens au-dessus de leur tête, les Beyrouthins se sentent désormais menacés. « Avec Israël, tu ne peux être sûr de rien. Tu pars le matin et tu ne sais pas si tu vas rentrer vivant chez toi le soir », avoue Talia R., propriétaire d'un restaurant à Noueiri. La fille de son employée Oum Helmi, une Syrienne vivant dans l'immeuble d'à côté, est encore sous le choc après un bombardement. « Des morceaux de chair perdaient des balcons, c'était l'horreur », raconte sa mère. « Je suis solidaire avec les Palestiniens à Gaza, mais les gens dans cet immeuble étaient innocents », dit Talia, qui espère que la solidarité perdurerait.

« Israël nous pousse à nous entre-tuer »

Dans les quartiers épargnés par les frappes, les habitants se montrent pourtant de plus en plus réticents à accueillir les déplacés. « Le propriétaire de l'immeuble où se trouve mon ancien bureau, dans le quartier d'Achrafieh, a refusé que je vienne avec ma famille, malgré l'accord de l'employeur », se désole ainsi Hussein Akil, déplacé de Beit Lif, dans le Sud, obligé de dormir dans une école du quartier chrétien Aïn El-Remmané.

Jusqu'au moment où il entraîna le Hezbollah dans la guerre syrienne aux côtés du régime de M. Bachar Al-Assad, s'attirant ainsi la haine de nombreux de ses anciens admirateurs, Nasrallah pouvait passer pour le dernier nationaliste arabe, le seul prêt à s'opposer à Israël, combattant ce pays jusqu'à la trêve provisoire de 2006⁽⁵⁾. Il était fier des performances de son parti sur le champ de bataille ; mais, impressionné par la férocité des bombardements israéliens, il avait fini par reconnaître que les opérations de prises d'otages effectuées par son mouvement en territoire ennemi avaient fourni à Tel-Aviv un prétexte pour détruire des régions entières du pays du Cèdre, une erreur qu'il s'était juré de ne jamais répéter.

Israël n'était par ailleurs pas son seul ennemi ni sa seule préoccupation. Au Liban, il restait une figure controversée, même chez ceux qui lui étaient reconnaissants de sa lutte contre l'occupant. Il aurait, d'après certaines rumeurs, participé à l'assassinat de communistes libanais dans les années 1980 et été directe-

ment impliqué dans des épisodes de violences et de prises d'otages visant les intérêts occidentaux. À mesure que le Hezbollah se transformait en État dans l'État, bien plus important et puissant que ne l'avait été celui de Yasser Arafat, les ennemis du guide se sont multipliés au Liban. Il n'hésitait pas à user de son pouvoir pour exploiter le même système politico-confessionnel que son mouvement avait dénoncé en 1985, pour intimider des opposants, et parfois les assassiner, prenant aussi pour cible des critiques chiites du Parti de Dieu, comme le journaliste Lokman Slim, tué le 4 février 2021. La responsabilité du Hezbollah était également engagée dans certaines grandes catastrophes qui ont frappé le Liban ces dernières années, depuis l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafiq Hariri en 2005 jusqu'à l'explosion en 2020 d'un entrepôt du port de Beyrouth, où d'aucuns soupçonnent que la milice chiite stockait du nitrate d'ammonium. S'efforçant de se positionner comme une sorte d'arbitre au-dessus de la mêlée, Nasrallah n'en a pas moins pesé de tout son poids pour bloquer une série d'enquêtes de corruption très médiatisées. Il est même allé jusqu'à prendre la défense de M. Riad Salamé, le gouverneur de la Banque du Liban, tombé en disgrâce après l'affondrement financier de 2019⁽⁶⁾. Le leader du Hezbollah a sans doute eu raison de défendre l'intégration de son mouvement au cœur du système politique local, mais ses détracteurs avaient vu juste lorsqu'ils prophétisaient que le système libanais allait corrompre le Parti de Dieu et entamer la réputation d'intégrité de son chef.

Reste qu'aucune décision de Nasrallah n'a été plus préjudiciable à la réputation de son organisation que celle d'intervenir en 2013 dans la guerre civile syrienne aux côtés de la dictature : rien de surprenant donc à ce que certaines des victimes du régime de M. Al-Assad aient exprimé leur joie face aux récentes défaites du Hezbollah. Les motivations de

(Toutes les notes sont de la rédaction.)

(1) « Prime Minister Benjamin Netanyahu's speech at the UN General Assembly in New York », Assemblée générale des Nations unies, 27 septembre 2024, <https://gadebate.un.org>

(2) Lire Éric Rouleau, « La force américaine dans le drame libanais », *Le Monde diplomatique*, octobre 1983.

(3) Lire Akram Belkaïd, « Quinze ans de malheur », dans « Liban. 1920-2020, un siècle de tumulte », *Manière de voir*, n° 174, décembre 2020 - janvier 2021.

(4) Jeffrey Goldberg, « In the party of God », *The New Yorker*, 6 octobre 2002.

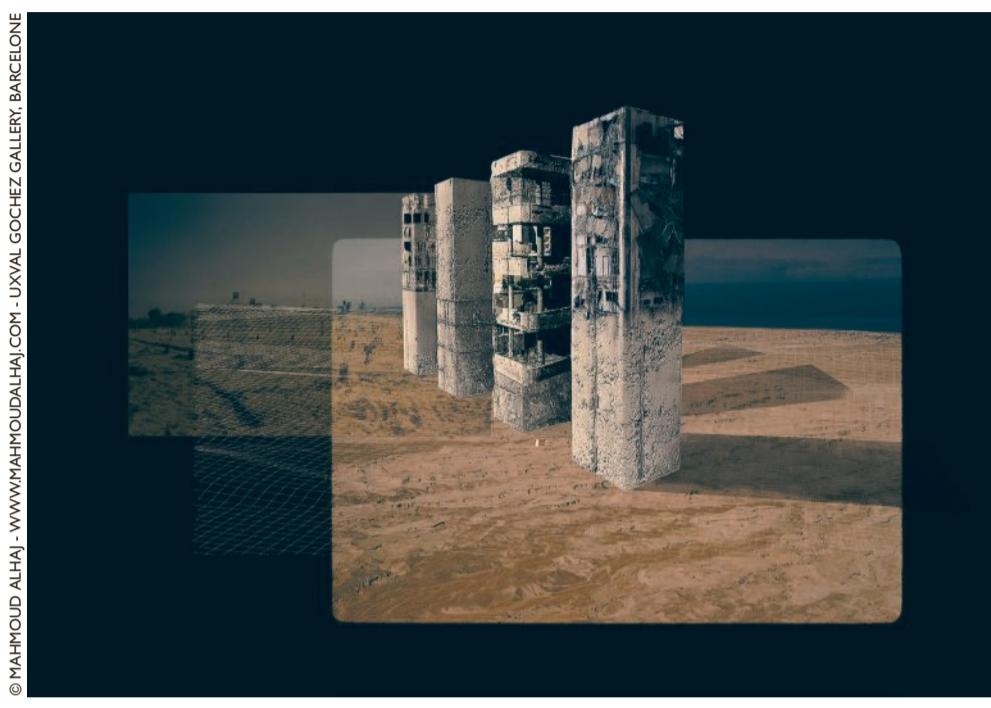
(5) Lire Tania-Farah Saab, « Un conflit de 33 jours », dans « Liban, 1920-2020, un siècle de tumulte », *op. cit.*

(6) Lire Angélique Mounier-Kuhn, « Tempête sur la Banque du Liban », et Alain Bifani, « Chronique d'une longue descente aux enfers », *Le Monde diplomatique*, respectivement août 2021 et mai 2022.

« Si vous ne libérez pas votre pays du Hezbollah, il vous conduira vers un conflit contre Israël, plus grand, plus long et plus destructeur, comme à Gaza », a lancé le premier ministre israélien aux Libanais. Une menace dont les intentions ne trompent pas les habitants du pays du Cèdre. « La stratégie d'Israël consiste à générer de la division. Hier, l'ennemi était le Palestinien, aujourd'hui c'est le chiite. Au lieu de regarder Israël comme une menace, les Libanais doivent craindre leurs propres concitoyens », résume Mme Harb. Mais « les communautés libanaises ont conscience que le Hezbollah pourrait exploiter toute tentative contre lui en retournant le sentiment de défaite et la colère de ses partisans contre d'autres acteurs libanais », estime Michael Young, rédacteur en chef du blog sur le Proche-Orient Diwan, du centre Malcolm H. Kerr Carnegie.

Dans son bureau à Aïn El-Remmané, M. Elie Sawaya, entouré de portraits de Bachir Gemayel, leader chrétien assassiné en 1982, évoque « un risque de guerre civile ». « Si Israël bombarde un quartier chrétien à cause de la présence de déplacés membres du Hezbollah, on exige leur départ, et s'ils décident de ne pas se laisser faire, cela pourrait dégénérer. » Le local où il nous reçoit se trouve près de l'endroit maudit où, le 13 avril 1975, des miliciens phalangistes attaquaient un bus transportant des Palestiniens, ce qui fit sombrer le pays dans la guerre civile. « Israël nous pousse à nous entre-tuer, déplore M. Sawaya, mais on va pas tomber dans ce piège, car on a retenu la leçon : dans la guerre civile, il n'y a que des perdants. »

EMMANUEL HADDAD.



MAHMOUD ALHAJ. – « Shooting Range 365 No.1 » (Zone de tir 365 n° 1), 2022

Nasrallah étaient sans doute pragmatiques. M. Al-Assad faisait partie de l'«axe de la résistance», et sa chute aurait empêché les miliciens chiites d'acheminer jusqu'au Liban des armes en provenance de l'Iran à travers la frontière syrienne. Autre péril de leur point de vue : la force croissante des djihadistes sunnites au sein de l'opposition syrienne. Mais Nasrallah s'était toujours présenté comme le défenseur des opprimés, et nombreux sont ceux qui n'ont pas pardonné aux combattants du Hezbollah d'avoir participé à une guerre de répression impitoyable.

La décision prise par Nasrallah a contribué à préserver le régime de M. Al-Assad. Elle a également renforcé les liens du Hezbollah avec la Russie. Mais elle s'est avérée aussi ruineuse que l'intervention de l'Égypte dans la guerre civile au Yémen du Nord dans les années 1960, que Nasser décrivait comme son «Vietnam». Si le Hezbollah a perdu des milliers de combattants (7), il est surtout devenu le parti de la contre-insurrection, contre d'autres Arabes, et sa collaboration avec les services de renseignement syriens et russes l'a rendu vulnérable à l'infiltration des États-Unis et d'Israël. Lors de la guerre de 2006, les miliciens chiites libanais avaient face à eux des soldats. Leur politique de la terre brûlée en Syrie semble n'avoir alors guère eu le souci d'éviter les victimes civiles.

UN PRÉTEXTE OFFERT À M. NETANYAHOU POUR REDÉFINIR LES «RÈGLES DU JEU»

Après 2006, le Hezbollah n'a pris part qu'à des escarmouches occasionnelles avec l'armée israélienne, généralement autour des fermes de Chebaa, une parcelle de territoire dont les chiites disent qu'elle appartient au Liban tandis que les Israéliens affirment qu'elle fait partie des hauteurs du Golan [un territoire dont l'annexion en 1981 n'est pas reconnue par les Nations unies]. Pour le reste, la frontière est restée relativement calme, à tel point que des radicaux sunnites libanais ont pu accuser Nasrallah d'être «un garde-frontière d'Israël». Tout a changé le 8 octobre 2023, quand le guide a décidé d'ouvrir un front nord pour soutenir le Hamas et la population de Gaza.

Les commentateurs israéliens, qu'ils soient de gauche ou de droite, ont tous affirmé que le Hezbollah n'avait aucune raison de tirer des roquettes sur le nord d'Israël et qu'il avait délibérément choisi de déclencher ce nouveau conflit. Nasrallah plaçait sa formation «au cœur du conflit israélo-arabe [qu'il voyait comme un] tout impossible à diviser. En fin de compte, une seule et même réalité» (8). Pour ce parti, assumer ses responsabilités au sein de l'«axe de la résistance» signifiait réduire la pression exercée sur son allié à Gaza. En Occident, les attaques du Hezbollah sur le nord d'Israël, qui ont conduit à l'évacuation de plus de cinquante mille civils israéliens, ont été dénoncées comme du terrorisme. Nombreux sont en revanche les Palestiniens qui ont apprécié ce soutien, surtout face à la passivité totale des autres dirigeants arabes, incapables de venir en aide à la population de Gaza.

Nasrallah avait fait le pari qu'en ciblant les infrastructures militaires et en évitant au maximum les victimes civiles il serait en mesure de montrer un réel soutien à la population de Gaza et de forcer Israël à conclure un cessez-le-feu avec le Hamas, le tout sans conduire à une escalade à la frontière israélo-libanaise. Il n'ignorait pas l'opposition de la plupart des Libanais à une guerre avec Israël – y compris de la part de nombreux chiites et de ses alliés à Téhéran, qui souhaitaient préserver l'arsenal du Hezbollah dans l'éventualité d'une attaque israélienne contre l'Iran. Le guide devait aussi protéger l'image de son mouvement en tant que défenseur de la cause palestinienne. D'où son insistance pour dire qu'il ne s'agissait pas d'une grande bataille apocalyptique, mais d'une stratégie visant à mettre fin à l'agression israélienne à Gaza : le Hezbollah aurait interrompu ses tirs de roquettes dès la conclusion d'un cessez-le-feu entre Tel-Aviv et le Hamas.

Si Nasrallah avait, par le passé, gagné le respect des Arabes et des responsables israéliens pour sa capacité de lecture de leurs intentions réelles, il a cette fois-ci non seulement mal jugé son ennemi, mais fait preuve d'une étonnante naïveté quant au véritable équilibre des forces. Bien que le Hezbollah ait réussi à créer un état de dissuasion mutuelle

avec son voisin méridional, les Israéliens n'avaient accepté cette situation qu'à contrecœur. En tentant de créer un lien entre le nord d'Israël et Gaza le 8 octobre 2023, en lançant des roquettes «en solidarité» avec les Palestiniens, Nasrallah a en réalité offert à M. Netanyahu le prétexte que celui-ci cherchait depuis longtemps pour redéfinir les «règles du jeu» régissant la frontière depuis 2006.

Au lendemain des attaques du 7-Octobre, le souhait du ministre de la défense israélien Yoav Galant aurait été de frapper d'abord le Hezbollah, et non le Hamas. M. Netanyahu a rejeté ses conseils. Toutefois, la guerre contre la milice chiite, à laquelle Israël se préparait depuis 2006, est restée au centre des préoccupations du premier ministre. Pendant onze mois, Israël a donc pilonné le Liban sud, tuant plusieurs centaines de personnes et forçant près de cent mille autres à fuir leurs

bardait le Liban sud et Beyrouth, la secrétaire d'État de M. George W. Bush, Mme Condoleezza Rice, affirmait percevoir les «douleurs de l'enfantement d'un nouveau Proche-Orient».

Les Israéliens prétendent n'avoir pas eu le choix, ce qui est manifestement faux. Ils auraient pu s'efforcer d'obtenir un cessez-le-feu à Gaza. Ils auraient aussi pu accepter la proposition franco-américaine – approuvée par Nasrallah – d'une pause de vingt et un jours des combats au Liban, ce qui aurait permis au Hezbollah de se replier en deçà du fleuve Litani. Comme l'a souligné, le 26 septembre, M. John Kirby, porte-parole du gouvernement américain sur les questions de sécurité nationale, ladite proposition «n'a pas été élaborée dans le vide, mais au terme d'une consultation minutieuse non seulement avec les parties signataires, mais avec Israël lui-même». En lieu et place, comme il l'avait fait à plusieurs reprises dans les négociations sur Gaza, M. Netanyahu a suggéré aux Américains une proposition qu'il n'avait aucune intention d'honorer, tout en conspirant pour assassiner les responsables avec lesquels le cessez-le-feu à Gaza puis la trêve au Liban était censés être négociés : d'abord Ismail Haniyeh, ancien chef du bureau politique du Hamas, tué à Téhéran le 31 juillet, puis Nasrallah.

Si le pouvoir n'est pas censé avoir un caractère personnalisé au sein du Hezbollah, les compétences de leader de Nasrallah étaient avérées, et sa mort est un coup terrible, voire fatal ; c'est aussi un énorme camouflet pour l'Iran. Le 1^{er} octobre, pratiquement sans préavis, en réponse manifeste à l'assassinat de Nasrallah et de Haniyeh, Téhéran a lancé près de deux cents missiles balistiques sur Israël, provoquant peu de dégâts mais atteignant quelques bases militaires et tuant un Palestinien en Cisjordanie. Lorsque la précédente attaque iranienne, en avril 2024, avait été interceptée (en grande partie grâce à l'aide américaine), M. Biden avait conseillé aux Israéliens de considérer la chose comme une victoire et de s'en tenir là. Cette fois-ci, il s'est contenté de demander à M. Netanyahu de ne pas attaquer les champs pétroliers de l'Iran (ce qui entraînerait une forte hausse des prix du brut) ni ses installations nucléaires. Les Israéliens en tiendront-ils compte ? Si l'on en juge par leur habitude de défier leurs parrains d'autre-Atlantique, il n'y a guère de quoi se rassurer.

«Notre attaque sera meurtrière, précise et surtout surprise, promettait M. Galant dans une vidéo postée le 9 octobre dernier. Ils ne comprendront pas ce qui leur est arrivé ni comment ça leur est arrivé. Ils ne pourront que contempler les résultats.» Si les Israéliens s'en prennent à certaines cibles stratégiques, cela n'interrompra pas le programme nucléaire iranien pour autant. Comme l'a souligné dans *Haaretz* Avner Cohen (9), principal historien du nucléaire israélien, le programme de la République islamique est réparti sur un vaste ensemble de sites – contrairement aux installations nucléaires centralisées de Dimona en Israël. Les infrastructures nucléaires iraniennes – dont certaines sont profondément enfouies sous terre – sont «décentralisées et peuvent être déplacées avec une relative facilité». Les autorités de Téhéran ont annoncé qu'en cas d'attaque israélienne elles abandonneraient le traité de non-prolifération nucléaire (TNP). «À mon humble avis, leurs déclarations ne doivent pas être prises à la légère», conclut Cohen.

L'EUPHORIE ISRAÉLIENNE POURRAIT ÊTRE DE COURTE DURÉE

Le 3 octobre, le gouvernement de M. Netanyahu a assassiné le cousin de Nasrallah, Hachem Safieddine, largement pressenti pour lui succéder, ainsi que «le remplaçant de son remplaçant» (selon les termes du premier ministre). Des dizaines de milliers de civils libanais – dont de nombreux réfugiés syriens – traversent désormais la frontière avec la Syrie. On verra bientôt circuler sur TikTok les vidéos des soldats israéliens célébrant la destruction de villages entiers et d'immeubles d'habitation au Liban sud, dans la plaine de la Bekaa, dans la banlieue sud de Beyrouth, et maintenant au centre même de la capitale libanaise, où vingt-deux personnes ont été tuées le 10 octobre lors d'un bombardement visant un dirigeant du Hezbollah. L'anniversaire du 7-Octobre a donné lieu à une vague de commémorations en Israël ; à l'expression du chagrin national des Juifs israéliens viennent se mêler le plaisir de la vengeance et celui de goûter de nouveau le pouvoir de «dissuasion» de leur pays.

L'euphorie pourrait toutefois être de courte durée. On se dirige en effet de plus en plus vers une guerre d'usure tant au Liban qu'à Gaza, où les combattants du Hamas continuent de défier les forces israéliennes. Comme d'autres fronts secondaires ouverts en période de relative stagnation d'un conflit – le bombardement français de la Tunisie en 1958, le bombardement américain du Cambodge en 1969-1970 –, l'offensive contre le Liban n'apportera probablement qu'une consolation éphémère. Le Hezbollah se reconstruira lentement, et ses cadres assassinés seront remplacés par une nouvelle génération de dirigeants tout aussi radicalisés, qui n'auront pas oublié les ravages provoqués par Israël au Liban – les cadavres, les victimes mutilées et l'exode causés par l'une des campagnes de bombardements les plus intensives du XX^e siècle. La mort de Nasrallah est un revers tout aussi humiliant pour son mouvement que le fut la défaite de Nasser en 1967 pour la cause arabe. Mais rien ne nourrit la résistance comme l'humiliation.

ADAM SHATZ.

(Traduit de l'américain par Marc Saint-Upéry.)

(7) Lire Marie Kostrz, «L'aura de la résistance à Israël», *Le Monde diplomatique*, avril 2016.

(8) Propos recueillis par l'auteur, cf. «In search of Hezbollah-II», *The New York Review*, 13 mai 2004.

(9) Avner Cohen, «An Israeli attack on Iran's nuclear sites would push Tehran to assemble a bomb», *Haaretz*, Tel-Aviv, 9 octobre 2024.

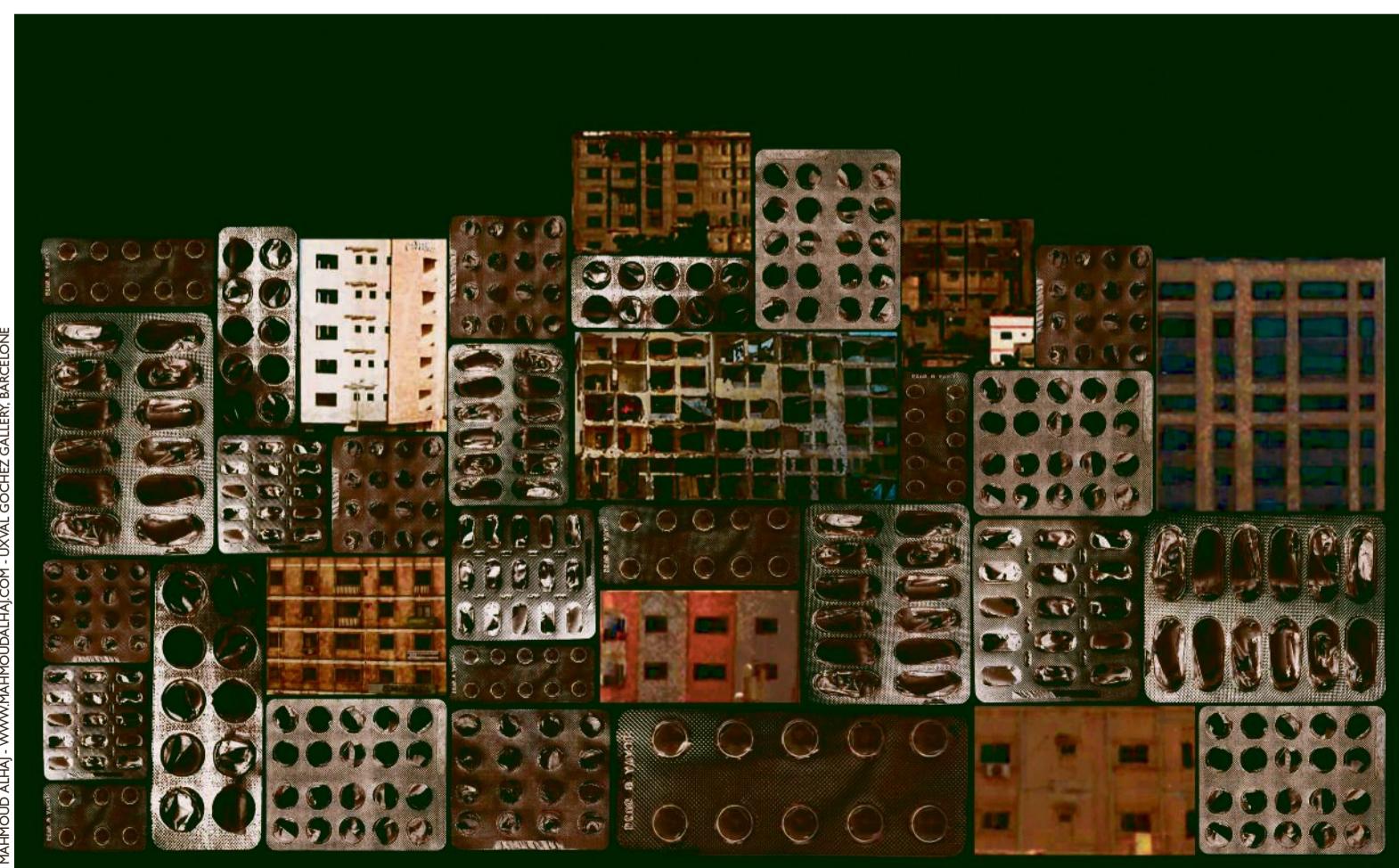


MAHMOUD ALHAJ. – «Long Exposure Memories No.1» (Souvenirs de longs temps de pause n° 1), 2022

foyers – un exode qui a toutefois beaucoup moins troublé la conscience occidentale que celui des Israéliens de l'autre côté de la frontière. Près de 80 % des attaques menées dans la région frontalière ont été le fait de l'armée israélienne. Là encore, cette disparité n'a guère été remarquée par les médias américains : lorsque les Arabes fuient face à la violence d'Israël, on en parle comme d'une catastrophe naturelle et on décrit les événements à la voix passive.

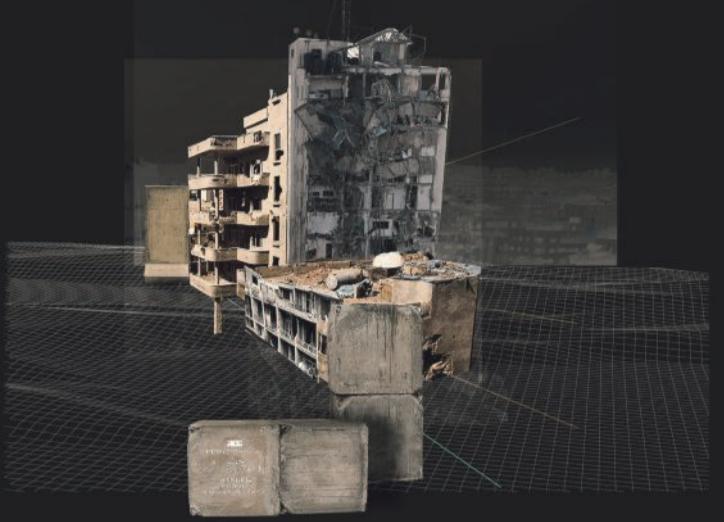
Les attentats aux bipeurs et aux talkies-walkies des 17 et 18 septembre, qui ont fait des dizaines de morts et des milliers de blessés, ont montré que Nasrallah et le Hezbollah étaient directement dans la ligne de mire. Ces attaques n'ont pas seulement détruit le système de communication de la milice chiite : elles ont révélé l'ampleur de l'infiltration israélienne en son sein et l'ont paralysée. Le bombardement de Beyrouth a ensuite fait plus de morts, dès le premier jour, que durant n'importe quelle autre journée depuis la fin de la guerre civile. Puis vient l'assassinat de Nasrallah ainsi que d'une bonne partie de l'état-major du Hezbollah. Il y a désormais au Liban près de 1,2 million de personnes déplacées, et on compte plus de 2 000 morts.

M. Netanyahu a averti le gouvernement libanais, sur son compte X le 8 octobre 2024, que, dans le cas où il n'éliminerait pas le Hezbollah – ce qu'il est bien incapable de faire, malgré sa volonté –, le pays connaîtrait «des destructions et des souffrances semblables à celles que nous avons vues à Gaza». Parallèlement, les inconditionnels d'Israël affirment à l'étranger : «[Il] n'enverrait pas le Liban, il le libère», pour reprendre les termes d'un tweet de Bernard-Henri Lévy. L'invasion de 1982 avait déjà été présentée au public sous le nom d'opération «Paix en Galilée». Non seulement elle ne réussit pas à l'époque à détruire la résistance palestinienne, mais elle entraîna la création d'une organisation combattante encore plus efficace : le Hezbollah. De même, dans le fracas de la guerre de 2006, alors qu'Israël bom-



MAHMOUD ALHAJ. – «Fragile No.2», 2020

Quel avenir pour les Palestiniens ?

© MAHMOUD ALHAJ - www.mahmoudalhaj.com - UXVAL GOCHZ GALLERY, BARCELONE

MAHMOUD ALHAJ. – «Shooting Range 365 No.5» (Zone de tir 365 n°5), 2022

(Suite de la première page.)

De part et d'autre, il s'agit de survie politique : le Hamas ne peut accepter un accord au rabais vu le prix payé par sa population depuis le 7 octobre 2023 au soir et les multiples nuages qui assombrissent l'horizon des territoires palestiniens ; entre procès pour corruption et sondages incertains en cas d'élections, M. Netanyahu avance, lui, sur une ligne de crête et cherche à maintenir sa coalition d'extrême droite.

En tout état de cause, la stratégie de Tel-Aviv ne permet pas d'entrevoir la conclusion d'un accord. Opposés au déploiement d'une force militaire internationale tout autant qu'au retour au pouvoir de l'Autorité palestinienne, les dirigeants israéliens plaident pour le maintien d'une partie au moins de leurs troupes dans la bande de Gaza, notamment pour garder le contrôle sur l'ensemble des points de passage et la frontière avec l'Egypte. Avec la construction de bases militaires et de nouvelles routes – à l'instar du corridor de Netzarim, qui coupe Gaza en deux –, l'armée aurait pris possession d'au moins 26% de l'enclave palestinienne(1). Ce maillage du territoire permet de filtrer les populations autorisées à transiter vers le nord, mais aussi d'organiser son administration.

IMPOSER UNE « DÉFAITE TOTALE » AU HAMAS PUIS « DÉRADICALISER »

Cet enracinement militaire pourrait surtout faciliter, à terme, la réinstallation de colons. Depuis plusieurs mois, les rassemblements se multiplient en Israël pour prôner la construction d'implantations, principalement dans le nord de Gaza, dès lors que le territoire serait « purgé et nettoyé ». Le dernier en date, à l'initiative du Likoud, s'est tenu le 21 octobre. La dynamique semble s'accélérer à mesure que l'évacuation totale des habitants du nord de Gaza s'organise, planifiée par le programme « Order and clean-up » (« ordre et nettoyage »), parfois nommé « plan des généraux » ou encore « plan Eiland », du nom du général qui l'a conçu.

Si la mise en pratique de celui-ci par l'état-major reste incertaine, une enquête du média israélien + 972 Magazine en a révélé les principaux axes, ainsi que les objectifs(2). Il s'agit d'imposer une « défaite totale » au Hamas puis d'enclencher un « processus de

MAHMOUD ALHAJ.
– «Distortion No.3», 2019

Violences au paroxysme en Cisjordanie

QUELQUES ZONES d'ombre subsistent sur les circonstances du drame, mais on en connaît l'essentiel. Hanan Abdel Rahman Abu Salama avait 59 ans. Elle cueillait des olives dans le village de Faqq'a, à une quinzaine de kilomètres de Jénine, dans le nord-est de la Cisjordanie, quand elle a été abattue d'une balle dans le dos le 17 octobre. La mère de famille palestinienne était sur ses terres ; le tireur, lui, portait un uniforme israélien. Pas plus tard que la veille, un groupe d'experts auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU) avait enjoint aux forces de Tel-Aviv de « ne pas interférer avec la récolte de cette année », une source de revenus vitale pour une centaine de milliers de foyers palestiniens dans le contexte d'effondrement économique des territoires occupés.

Cet homicide n'est qu'un jalon supplémentaire dans la chronique sans fin des violences qui consument la Cisjordanie, officiellement considérée par Israël comme l'un des « sept fronts » de la guerre qu'il mène depuis un an. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), 728 Palestiniens de Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est) ont été tués entre le 7 octobre 2023 et le 14 octobre 2024 par des soldats ou des colons israéliens, une progression exponentielle par rapport aux années précédentes (154 en 2022; 83 en 2021). Victimes d'attaques et de destructions de leurs biens, 1 628 Palestiniens ont été forcés de quitter leurs maisons. Sur la même période, indique l'OCHA, 39 Israéliens, militaires ou non, ont péri dans des attaques perpétrées par des Palestiniens de Cisjordanie.

La nuit du 3 octobre, une frappe israélienne sur le camp de réfugiés de Tulkarem a causé la mort de 18 personnes. Selon Tel-Aviv, le bombardement visait à éliminer les instigateurs d'un attentat – revendiqué par le Hamas – qui avait fait 7 morts dans la ville israélienne de Jaffa deux jours plus tôt. Cette opération – la plus meurtrière depuis que l'OCHA s'est mis à tenir le décompte des incidents en 2005 – est emblématique de la surenchère militaire à laquelle se livre Israël en Cisjordanie, tout comme l'était déjà le raid « antiterroriste » qui avait ravagé un autre camp surpeuplé de Tulkarem en avril (14 morts).

L'engrenage guerrier coïncide avec une inflation des violences commises par les colons. Elles ont atteint le niveau « le plus élevé de tous les temps », constatait récemment l'International Crisis Group (ICG)(1). Un déchaînement de brutalité contre lequel ni l'avais rendu le 19 juillet par la Cour internationale de justice (CIJ) qualifiant d'« illicite » l'occupation des territoires palestiniens(2), ni les sanctions prises ces derniers mois par les États-Unis, le Canada, l'Union européenne et la France envers les colons les plus belliqueux (quelques dizaines de personnes et d'entités) n'ont eu le moindre effet. « Sanctionner des individus occulte le cœur du problème en renforçant l'idée que seuls quelques contrevenants agissent en dehors de la sphère de compétence de l'État [israélien], lequel se voit déchargé de sa propre responsabilité », déplore l'ICG.

En réalité, si les tensions se sont aggravées après le 7 octobre 2023, la côte d'alerte a été franchie dès le retour aux affaires de M. Benjamin Netanyahu à la tête d'un cabinet d'extrême droite fin 2022. À compter de cette date, le gouvernement israélien a méthodiquement mis en œuvre une « stratégie visant à concrétiser la vision politique d'un exercice d'une pleine souveraineté israélienne sur la Cisjordanie », rappelle l'organisation de défense des droits humains israélienne Yesh Din(3). Le renforcement de la protection militaire, du soutien financier et matériel accordé aux colons tout comme la quasi-garantie de leur impunité constituent les principaux éléments de cette « réforme silencieuse », que la distribution de milliers d'armes à feu est venue compléter au lendemain du 7-Octobre.

ANGÉLIQUE MOUNIER-KUHN.

(1) « Stemming Israeli settler violence at its root », International Crisis Group, Bruxelles, 6 septembre 2024.

(2) Lire Anne-Cécile Robert, « La justice internationale accable Tel-Aviv », *Le Monde diplomatique*, septembre 2024.

(3) « The silent overhaul : Changing the nature of Israeli control in the West Bank, analysis of Israel's 37th government's annexation policy and its ramifications », 22 septembre 2024, www.yesh-din.org

déradicalisation ». L'évacuation des quelque 300 000 Palestiniens résidant encore au nord du corridor Netzarim doit permettre d'y instaurer un siège strict. Un ordre en ce sens a d'ailleurs été diffusé le 6 octobre. La seconde étape consiste à piéger les combattants dans des « zones militaires fermées » et à les forcer à se rendre sous peine de mourir de faim, au détriment des otages qui pourraient s'y trouver. Cette stratégie s'observe déjà sur le terrain, au camp de Jabalya, assiégé et fermé depuis le 12 octobre(3).

Parallèlement, le transfert de l'administration de la Cisjordanie de l'armée israélienne, en tant que force d'occupation, au ministre des finances et représentant des colons, M. Bezalel Smotrich, se poursuit. Il facilite encore davantage la colonisation, conduisant à une annexion de facto. Le 3 juillet, le gouvernement approuvait l'appropriation de treize kilomètres carrés de terres dans la vallée du Jourdain, en Cisjordanie, soit la plus importante confiscation réalisée par Israël depuis 1993 dans ce territoire palestinien occupé (lire l'encadré ci-dessous).

Sur cet autre front, plus de sept cents Palestiniens ont trouvé la mort depuis le 7 octobre 2023, principalement du fait d'incursions de l'armée israélienne pour « nettoyer » les poches de résistance. Le renforcement de cette politique coloniale et répressive permet à M. Netanyahu de consolider sa coalition, tandis que l'élimination des chefs du Hamas et du Hezbollah galvanise ses électeurs, mais pas seulement. Plusieurs sondages le confirment : le premier ministre est parvenu à rattraper son déficit de popularité et arriverait désormais, selon plusieurs enquêtes d'opinion, en tête lors d'éventuelles élections.

Grâce à ses manifestations, l'opposition maintient la pression. Après que deux de ses figures ont démissionné du cabinet de guerre, celui-ci a été dissous par l'actuel chef du gouvernement le 17 juin. Soutenus par plusieurs généraux, MM. Benny Gantz et Gadi Eizenkot reprochent à M. Netanyahu l'absence de plan pour l'après-guerre ainsi que l'entrave à l'avancée de négociations en vue de la libération des otages. À de multiples reprises et dans les instants cruciaux, le premier ministre aurait interférédans les tractations, cédant à la pression de ses alliés d'extrême droite, qui menacent de faire imploser la coalition gouvernementale en cas de signature d'un accord.

Par ailleurs, la mise à l'écart des factions fascinantes qui contrôlent plusieurs ministères-clés, dont la sécurité nationale, ne mettra pas fin au régime d'apartheid imposé aux Palestiniens.

Outre le nationaliste Gantz, M. Yaïr Lapid

continue de représenter une opposition sioniste laïque et libérale, mais qui justifie la colonisation en invoquant une « terre biblique » (LCI, 6 novembre 2023). Pis, dans une tribune à *Haaretz*, il envisage d'accorder aux Palestiniens une forme de souveraineté à condition qu'ils « nous prouvent qu'ils sont aussi dociles que les Suisses, aussi pacifiques que les Néerlandais ou aussi calmes que les Australiens(4) ». En d'autres termes, qu'ils acceptent passivement d'être privés de droits.

Ne pas céder à la pression et gagner du temps : assurément, la stratégie de M. Netanyahu porte ses fruits. Elle pourrait même dépasser ses attentes en cas d'alternance aux États-Unis et de retour de M. Donald Trump à la Maison Blanche. Le premier ministre israélien espère pouvoir renouer l'alliance historique qui avait permis d'effacer la question palestinienne des agendas diplomatiques et de multiplier les coups, comme l'installation de l'ambassade américaine à Jérusalem ou l'arrêt des financements de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa).

LE DÉRACINEMENT ET LA RÉPRESSION ONT ATTEINT DES PROPORTIONS INÉDITES

Sauf que, sur la scène internationale, les Palestiniens peuvent compter sur une solidarité renforcée. En mai, lors d'une séance extraordinaire d'urgence et à une très large majorité, l'Assemblée générale des Nations unies leur a manifesté son soutien en recommandant au Conseil de sécurité de « réexaminer favorablement » la question d'une adhésion de la Palestine en tant que membre de plein droit à l'Organisation des Nations unies (ONU) – après un veto des États-Unis le mois précédent – et en rehaussant son statut d'État observateur par l'octroi de nouveaux « droits et privilégiés ». Puis, en septembre, la même Assemblée a exigé la fin de l'occupation des territoires palestiniens *« dans les douze mois »*. Toutefois, alors que l'avenir du mouvement national est en jeu, les dissensions entre les principales organisations palestiniennes s'avèrent particulièrement préjudiciables, quand bien même elles ne datent pas du 7 octobre 2023. Les rencontres entre les factions qui ont eu lieu à Moscou le 1^{er} mars, puis à Pékin le 30 avril et fin juillet, ne semblent pas pour l'heure remplir leur objectif d'assurer l'unité pour penser l'après-guerre.

Tandis que le président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, a perdu toute crédibilité, avec 14 % d'opinions favorables selon une enquête d'opinion menée par le Palestinian Center for Policy and Survey Research(5), l'entrée en fonctions le 14 mars d'un gouvernement dirigé par l'économiste Mohammad Mustafa – un fidèle de M. Abbas, ex-cadre de la Banque mondiale – a provoqué une levée de boucliers. À la suite de cette nomination, le Hamas a dénoncé dans un communiqué un choix qui irait à l'encontre du « consensus national » et ne pourrait qu'accroître les divisions intrapalestiniennes. Dans une réponse particulièrement virulente, le Fatah a alors renvoyé le Hamas à la décision unilatérale de lancer l'attaque du 7 octobre 2023 et accusé l'organisation de servir des « agendas étrangers »(6).

On ne saurait faire l'économie d'une analyse du ressenti de la population palestinienne de Gaza à l'égard du Hamas et de ses dirigeants, au vu du chaos humanitaire auquel elle est confrontée. Mais il faut aussi relever la capacité de l'organisation islamiste à survivre à l'invasion israélienne et à réinscrire la question palestinienne à l'agenda international. La mort de Yahya Sinwar marque la fin d'une séquence, sans doute pas la fin du Hamas. Aussi légitime que soit le refus occidental de considérer le mouvement comme un interlocuteur – eu égard aux crimes perpétrés en Israël –, reste la réalité des rapports de forces sur le terrain. Ce qui garantit à l'organisation sa perpétuation tient à sa faculté de recruter de nouveaux membres, de maintenir un degré minimal d'activités armées, et surtout de se poser comme un acteur incontournable de toute gouvernance. Trois capacités dont le Hamas dispose encore, en dépit d'une indéniable réduction de ses moyens d'action.

La pérennité du mouvement tient aussi à la figure de Sinwar, que les Palestiniens ont eux-mêmes contribué à créer. Alors que depuis plusieurs mois la rumeur le disait à l'étranger ou terré dans des bunkers, utilisant des otages en guise de « bouclier », les images que l'armée israélienne a diffusées montrent un homme de 62 ans en tenue de combat sur la ligne de front, gravement blessé au bras, le visage dissimulé par ce qui semble être un keffieh, assis sur un fauteuil dans un immeuble en ruine, regardant fixement le drone qui l'observe. Diffusée en boucle et en plusieurs formats sur les réseaux sociaux, la vidéo a élevé Sinwar au rang d'icône. Aussi, davantage encore que les figures de dirigeant ou l'idéologie d'une organisation, la résistance armée se nourrit du constat de l'impunité israélienne après plus d'un an d'une guerre dont le caractère génocidaire ne cesse de se confirmer.

Tandis que la société civile palestinienne se confronte à une répression et à un déracinement dans des proportions inédites depuis 1948, le Hamas demeure perçu comme le miroir inversé d'une Autorité palestinienne contrôlée par le Fatah, collaborant avec les autorités israéliennes et ne répondant pas aux aspirations de son peuple. Dès lors, à défaut d'une pression internationale permettant la libération de prisonniers palestiniens capables de renouveler la classe politique, rien ne se fera sans le Hamas, à commencer par l'unité du mouvement national palestinien.

THOMAS VESCOVI.

(1) Yarden Michaeli et Avi Scharf, « Road to redemption. How Israel's war against Hamas turned into a springboard for Jewish settlement in Gaza », 8 juillet 2024, www.haaretz.com

(2) Meron Rapoport, « A plan to liquidate northern Gaza is gaining steam », 17 septembre 2024, www.972mag.com

(3) Mahmoud Naffakh, « Nord de Gaza. L'extermination méthodique des habitants de Jabalya », Orient XXI, 17 octobre 2024, [https://orientxxi.info](http://orientxxi.info)

(4) Yaïr Lapid, « Israel's hostages in Gaza are the most urgent mission », *Haaretz*, Jérusalem, 28 avril 2024.

(5) « Public opinion poll n° 91 », Palestinian Center for Policy and Survey Research, 15 avril 2024, [https://pcpsr.org](http://pcpsr.org)

(6) « Fatah says "whoever caused Israel's reoccupation of Gaza doesn't dictate national priorities" », 15 mars 2024, [https://english.wafa.ps](http://english.wafa.ps)

CONSULTANTS ET AGENTS DE L'ÉTRANGER

Le Congrès américain contre McKinsey

McKinsey, le Boston Consulting Group et d'autres cabinets de conseil américains sont au cœur de la stratégie saoudienne de développement et d'influence. Mais cet engagement auprès de Riyad suscite l'inquiétude d'une commission d'enquête du Sénat américain. Les élus craignent en effet un conflit d'intérêts qui pénaliserait à terme l'économie et la sécurité des États-Unis.

PAR LOUIS CALLONNEC *

« La question que nous abordons aujourd'hui est d'une importance historique », annonce le sénateur démocrate Richard Blumenthal, ouvrant l'audition des dirigeants de quatre cabinets de conseil américains devant la commission sur la sécurité intérieure et les affaires gouvernementales du Sénat, le 6 février dernier. Les élus américains s'intéressent à l'implication des cabinets McKinsey, Boston Consulting Group (BCG), Teneo et M. Klein & Company dans la stratégie du pouvoir saoudien.

L'affaire remonte à juin 2023, lorsque plusieurs articles de presse confirment l'ambition saoudienne d'investir massivement dans le sport américain (achat de clubs, parrainage et mécénat, etc.) via son fonds souverain(1). Souhaitant comprendre les intentions de Riyad, le Sénat enjoint aux quatre cabinets de conseil de fournir un relevé détaillé de leurs activités auprès de cet organisme qui gère plus de 900 milliards de dollars. L'affaire prend un tour politique lorsque ces sociétés entrent en conflit avec la justice saoudienne, qui menace leurs employés d'incarcération si les cabinets transmettent les documents demandés au Capitole. Les juges ayant affirmé que la publication de ces documents « attenterait aux intérêts de sécurité nationale » de leur pays, la commission sur la sécurité intérieure et les affaires gouvernementales réplique en ouvrant une

« enquête sur l'influence étrangère » : le sénateur Blumenthal, qui en est à l'origine, souhaite comprendre « en quoi des missions de conseil assurées par des entreprises américaines, portant sur le sport américain, peuvent relever de la sécurité nationale saoudienne ».

Depuis le boom pétrolier des années 1970, des sociétés de conseil dont le siège se trouve aux États-Unis assistent le gouvernement saoudien dans sa politique économique. Le ministère de la planification a même été surnommé « ministère McKinsey ». En 2015, le célèbre cabinet a rédigé un rapport intitulé « L'Arabie saoudite après le pétrole », qui annonçait l'explosion de la consommation interne d'énergie aux dépens des exportations d'hydrocarbures, mettant la stabilité du royaume en péril. Le BCG a, quant à lui, joué un rôle majeur dans la conception du plan « Vision 2030 », qui vise à diversifier l'économie pour pallier sa dépendance aux hydrocarbures(2). Il en va de même pour la politique d'influence : McKinsey a participé à la fondation du Saudi Center for International Strategic Partnerships (SCISP), « dont l'objectif est d'améliorer les relations entre l'Arabie saoudite et de nombreux pays dans le monde », quand le BCG a accompagné la candidature du pays à l'accueil de la Coupe du monde de football de 2030.

« Et si c'était la Chine ? »

CET engagement des cabinets a commencé à susciter la suspicion des autorités américaines à la suite de l'assassinat de Jamal Khashoggi, journaliste, entre autres, au *Washington Post*, dans les locaux du consulat d'Arabie saoudite à Istanbul en 2018. Il devenait évident que les promesses d'ouverture du royaume ne se concrétisaient pas par davantage de pluralisme politique. Des journalistes enquêtaient alors sur le partenariat entre les géants du conseil et le régime saoudien. Walt Bogdanich et Michael Forsythe montrèrent notamment de quelle manière, pour minimiser le risque de soulèvements populaires, et dans le sillage des « printemps arabes », la monarchie avait pu combiner recours aux services

* Étudiant en science politique à l'Institut d'études politiques de Paris.

de deux de ses frères. Le piratage de son téléphone a, du reste, exposé le contenu compromettant de sa correspondance avec Khashoggi. S'il est impossible d'établir un lien direct entre le rapport de McKinsey et l'assassinat de ce dernier, le cabinet a tout de même jugé bon de se défendre publiquement, se disant « horrifié par la possibilité, même tenue, que [son] travail ait pu être détourné de quelque manière que ce soit »(5).

L'enquête du Sénat survient dans ce contexte. Face aux élus, le directeur du cabinet M. Klein & Company tente de se défendre en invoquant la complexité du dossier : « Nous sommes coincés entre deux ordres juridiques, ce à quoi nous ne sommes pas habitués. » Mais le sénateur Blumenthal balaie cet argument : en concluant avec Riyad des contrats comprenant des clauses de confidentialité, les sociétés de conseil se sont délibérément soustraites au droit américain. Une fois les arguties juridiques mises de côté, le réquisitoire des sénateurs prend un ton très politique et fort peu diplomatique. « C'est pathétique ! Qu'est-ce qu'ils nous cachent ? », s'exclame un sénateur lors des auditions, à propos des pressions de la justice saoudienne, quand un autre

des millions sur le dos du contribuable américain, c'est scandaleux ! (...) Pourquoi devriez-vous continuer à obtenir des contrats avec notre gouvernement ? » Dans son propos conclusif, le président de la commission d'enquête menace explicitement le modèle économique des cabinets en appelant à renforcer la législation. À cette fin, le ministère de la justice prépare une réforme du Foreign Agents Registration Act (FARA), qui devait être votée à l'automne 2024 et pourrait contraindre les consultants américains au service d'États tiers à se déclarer comme « agents étrangers ».

Trois conclusions peuvent être tirées de cette accablante audition. La plus évidente concerne la détérioration de la relation américano-saoudienne, pilier de la stratégie des États-Unis au Proche-Orient. Cette affaire met au jour la pos-

La deuxième conclusion à tirer de cette crise concerne la relation entre l'État américain et des géants du conseil qu'il a longtemps considérés comme des vecteurs d'influence. Le recours par des gouvernements à des conseillers étrangers est courant dans l'histoire du monde arabe et « reflète un rapport de forces hérité de l'histoire coloniale », selon les chercheurs Dawud Ansari et Isabelle Werensfels(7). Ainsi, le rôle joué par les cabinets américains dans les affaires des gouvernements arabes n'est pas sans rappeler celui des conseillers européens chargés, au XIX^e siècle, de la « modernisation » des administrations ottomane et égyptienne, puis l'influence des coopérants français et britanniques au sein des administrations de pays nouvellement décolonisés(8). Si le recours à des conseillers étrangers est historiquement corrélé à un contexte de domination occidentale, la déconvenue du Parlement américain indique au contraire que cette arme d'influence peut se retourner contre les intérêts de Washington.

En dernier lieu, cette affaire témoigne de l'extraordinaire symbiose entre l'autoritarisme saoudien et le modèle entrepreneurial des géants du conseil. Comment expliquer que ces sociétés, autrefois chevaux de Troie des intérêts économiques américains, soient aujourd'hui considérées par le Sénat comme la tête de pont de l'influence étrangère aux États-Unis, si ce n'est par l'intensité de leur relation avec le pouvoir saoudien ? Cela invite donc à interroger la manière dont l'Arabie saoudite est perçue. On a pu penser que ce pays, incapable de produire une expertise locale, était gouverné dans l'ombre par des consultants américains, ce que suggère l'expression « ministère McKinsey ». Or, comme l'expliquent Bogdanich et Forsythe, ces consultants « servent avant tout à légitimer les objectifs de leurs clients », en appliquant un vernis d'expertise sur des décisions prises au préalable. De fait, l'Arabie saoudite n'a pas attendu les rapports de McKinsey et du BCG pour prendre la mesure de son addiction aux hydrocarbures : de hauts responsables pétroliers saoudiens alertaient dès les années 2000 contre cette menace, comme le relate l'historien Philippe Pétriat(9). Le soutien des cabinets de conseil a donc largement servi de caution d'experts pour justifier des réformes impopulaires.

Le pouvoir saoudien est-il parvenu à instrumentaliser les cabinets de conseil américains pour légitimer ses desseins, au point de les retourner contre Washington ? On pourrait objecter à cela que l'instrumentalisation de l'expertise est justement ce que vendent ces sociétés. La vérité se trouve sûrement entre les deux termes de cette alternative. En tout cas loin du cliché d'une Arabie saoudite aux ordres des consultants américains.

Offre exceptionnelle d'abonnement réservée aux étudiants

Plus de 27 % de remise

Accédez à la version numérique et aux archives du *Monde diplomatique*

- Le mensuel en version numérique
- L'intégralité des archives depuis 1954
- L'application du *Monde diplomatique*
- Les articles lus au format audio

Rendez-vous sur : www.monde-diplomatique.fr/etudiants

3,90 €/mois
au lieu de
~~5,40 €~~



va jusqu'à assimiler l'Arabie saoudite au rival chinois : « Vous avez choisi le camp saoudien, pas américain. (...) Et si c'était la Chine ? Votre position serait-elle la même ? » Les manageurs doivent admettre leur embarras. « Le BCG est tiraillé entre deux loyautés », admet son directeur général. Le sénateur Blumenthal n'hésite pas, pour sa part, à pointer le caractère politique des investissements saoudiens dans le sport américain, qu'il qualifie de « sportwashing ».

L'enquête du Sénat menace la pérennité du modèle économique des géants du conseil, plus que jamais contesté. Ces sociétés ont bâti leur fortune en misant sur un double jeu, conseillant à la fois le public et le privé. McKinsey a ainsi été poursuivi dans quarante-neuf États américains pour sa responsabilité dans la crise des opioïdes, ayant incité l'industrie pharmaceutique à adopter un marketing agressif pour vendre des analgésiques dont la dangerosité était connue, tout en incitant les autorités sanitaires à alléger la réglementation sur ces produits. Cette duplicité s'étend aux affaires internationales. Les mêmes sociétés sont consultées aussi bien par le ministère de la défense américain que par des gouvernements rivaux. Lors des auditions, le sénateur républicain Josh Hawley, après avoir souligné qu'il représentait l'État du Missouri, l'un des plus touchés par la crise des opioïdes, interroge les consultants sur leur double jeu. « Nous nous tenons en dehors des intérêts géopolitiques de nos clients », assure M. Robert Sternfels, président de McKinsey. M. Hawley l'interrompt : « Je n'en doute pas, c'est très lucratif ! Vous gagnez plein d'argent avec nos ennemis, puis vous vous faites

sibilité d'une contradiction entre les intérêts américains et saoudiens, longtemps alignés. Les relations ont connu un relâchement important en 2020, dans le sillage de l'assassinat de Khashoggi et de la guerre menée par Riyad au Yémen, lorsque M. Joseph Biden, alors candidat à la présidence, avait promis de traiter le prince héritier et homme fort du royaume, M. Mohammed Ben Salman (« MBS »), en « paix ». La crise énergétique provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie a contraint le président américain à tempérer sa position. Lors d'une visite à Riyad en juillet 2022, M. Biden a tenté d'amorcer une réconciliation avec le souverain de fait, mais, trois mois plus tard, « MBS » lui infligeait un camouflet en s'accordant avec M. Vladimir Poutine sur le plafonnement de la production pétrolière, affront réitéré en 2023 par la signature d'un accord avec l'Iran, sous patronage chinois(6).

L'imprimerie 93290 Tremblay-en-France ACPM IMPRIM'VERT

Origine du papier : Allemagne.
Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, porteur de l'Ecolabel européen sous le n° FI/37/001.
Eutrophisation : Ptot = 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 00524 D 86051
ISSN : 0026-9395
Printed in France

À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demande de réassort ou autre, notre numéro de téléphone vert : 0 805 050 147.

(1) Cf. Karim Zidan, « How Saudi Arabia buys influence in US sports », Play the Game, 27 juin 2024, www.playthegame.org

(2) Lire Akram Belkaïd, « Le Golfe par ses mots », *Le Monde diplomatique*, août 2013.

(3) Lire Frank Pasquale, « Mettre fin au trafic des données personnelles », *Le Monde diplomatique*, mai 2018.

(4) Walt Bogdanich et Michael Forsythe, *McKinsey, pour le meilleur et pour le pire*, Buchet-Chastel, Paris, 2023.

(5) Katie Benner, Ben Hubbard, Mike Isaac et Mark Mazzetti, « Saudis' image makers : A troll army and Twitter insider », *The New York Times*, 20 octobre 2023.

(6) Lire Akram Belkaïd et Martine Bulard, « Pékin, faiseur de paix ? », *Le Monde diplomatique*, avril 2023.

(7) Dawud Ansari et Isabelle Werensfels, « Akteure im Schatten : Westliche Consultancies in der arabischen Welt », Deutsches Institut für Internationale Politik und Sicherheit, Berlin, 28 septembre 2023.

(8) Ghislaine Alleaume, « Les techniciens européens dans l'Egypte de Muhammad Ali (1805-1848) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 84, Nice, 2012.

(9) Philippe Pétriat. *Aux pays de l'or noir. Une histoire arabe du pétrole*, Folio, Paris, 2021.

VIOLENCES POLICIÈRES, SOCIALES ET INSTITUTIONNELLES

Le vrai visage de l'extrême centre

« Les extrêmes se rejoignent. » Combien de fois a-t-on entendu des tenants de la fameuse – ou fumeuse – « théorie du fer à cheval » s'inquiéter d'une convergence des radicalités ? Mais, alors que l'actuel chef de l'État comptait au nombre de ces vigies républicaines, son camp gouverne désormais avec le soutien tacite du Rassemblement national. Une commune brutalité explique ce rapprochement.

PAR ALAIN DENEAULT *

EN refusant de confier le nouveau gouvernement à la majorité relative formée par la gauche unie à l'Assemblée nationale, le président français, M. Emmanuel Macron, a trahi son aversion pour les revendications sociales et confirmé le peu de cas qu'il fait de l'expression populaire. En se concertant plutôt avec le Rassemblement national (RN) pour appeler le conservateur Michel Barnier au poste de premier ministre, il a révélé ce qu'ont en commun « les extrêmes », ici l'extrême centre et l'extrême droite, à savoir un fort appétit pour la violence.

C'est par d'inouïs efforts de relations publiques que M. Macron est parvenu à proclamer modéré le parti d'extrême centre qu'il incarne. Des médias détenus par les milieux d'affaires qui le sponsorisent et dont il est lui-même issu s'assurent de faire passer pour « centristes » tous ceux qui colportent son programme : ceux-là sont alors dits préemptoirement rationnels, raisonnables, responsables, pondérés, sensés, voire normaux. Tout acteur public ou citoyen qui s'opposera à la vulgate ainsi magnifiée risquera les attributions inverses : irresponsable, déraisonnable, paranoïaque, rêveur, dangereux, voire fou. Depuis 2017, des endoctrineurs à la petite semaine estampillent sans relâche ces qualifications de part et d'autre, de sorte qu'elles relèvent de l'évidence (1).

Or l'extrême centre est un extrémisme. Écocide est son programme industriel, inique sa conception de la vie sociale et autoritaire son approche managériale. L'extrême centre a une fixation, un programme à défendre coûte que coûte : garantir la croissance des entreprises et l'augmentation des dividendes versés à

leurs actionnaires ; faciliter l'accès aux paradis judiciaires et fiscaux ; rendre précaire le travail ; réduire l'écologie politique à un marketing du verdissement ; démanteler l'État social et minimiser ses dépenses.

D'un point de vue plus moral, l'extrémisme de l'extrême centre tient à son rejet de tout ce qui n'est pas lui. Loin de se situer lui-même quelque part sur l'axe gauche-droite, il supprime l'axe pour ne plus faire accorder de légitimité qu'à son discours. Dans un jeu d'accusations en miroir, il range toute opposition dans la catégorie floue des « extrêmes », c'est-à-dire de l'inadmissible.

Comme souvent, l'histoire se répète sous forme de comédie. L'extrême centre d'aujourd'hui a peu à voir avec la « République des girouettes » dont l'historien Pierre Serna traite dans son étude du cynisme politique qui prévaut à partir de Thermidor : quand les professionnels de la politique se targuaient d'un grand sens de la mesure en matière d'affaires publiques, tout en se dédisant « dans la répétition de volte-face sans scrupules que les vicissitudes ont rendues possibles » ; quand les professions de foi précédant d'attendus renoncements. « Sitôt donnée, la parole, fragile, éphémère, mouvante, se voit abîmée, érodée, limitée, usée, évitée par le temps qui passe, (...) hors de l'idéalité tracée dans le temps suspendu de la promesse » (2). Désormais, il ne s'agit plus de se dédire, mais de ne s'être jamais dit. La langue du « en même temps » prévient les effets de retournement, en ne disant rien de préhensible qui pourrait ensuite nous être rappelé.

songe à tous les coups de force parlementaires, notamment celui qui permet de prolonger envers et contre tous la durée du travail jusqu'à 64 ans. Rappelons la loi relative à la protection du secret des affaires, dont les dispositions mettent à mal le droit du public à être informé sur les turpitudes des entreprises. Dans tous les cas, avec l'arrogance de l'ignorant, le pouvoir présidentiel a montré sans nuance le peu de valeur qu'il accorde aux institutions républicaines ou aux grands principes de l'État de droit.

Depuis sept ans, toute voix critique se trouve ainsi renvoyée dans les cordes du mépris, en particulier les citoyens qui ont exprimé des réserves face aux mesures sanitaires épousant absolument les positions d'entreprises comme McKinsey et Pfizer, durant la crise du Covid-19 (3). Ces entreprises ont des dossiers éthiques lamentables ; Pfizer est une des sociétés américaines les plus souvent condamnées pour marketing frauduleux (4). M. Macron a dit de ces gens dubitatifs devant l'apport de vaccins expérimentaux qu'ils n'étaient « pas des citoyens », rien de moins, et a piétiné le principe médical du consentement libre et éclairé. Le dégoût qu'inspire la question sociale au président l'a conduit à thématiquer l'épisode du Covid-19 non pas en lien avec la santé publique et les services hos-

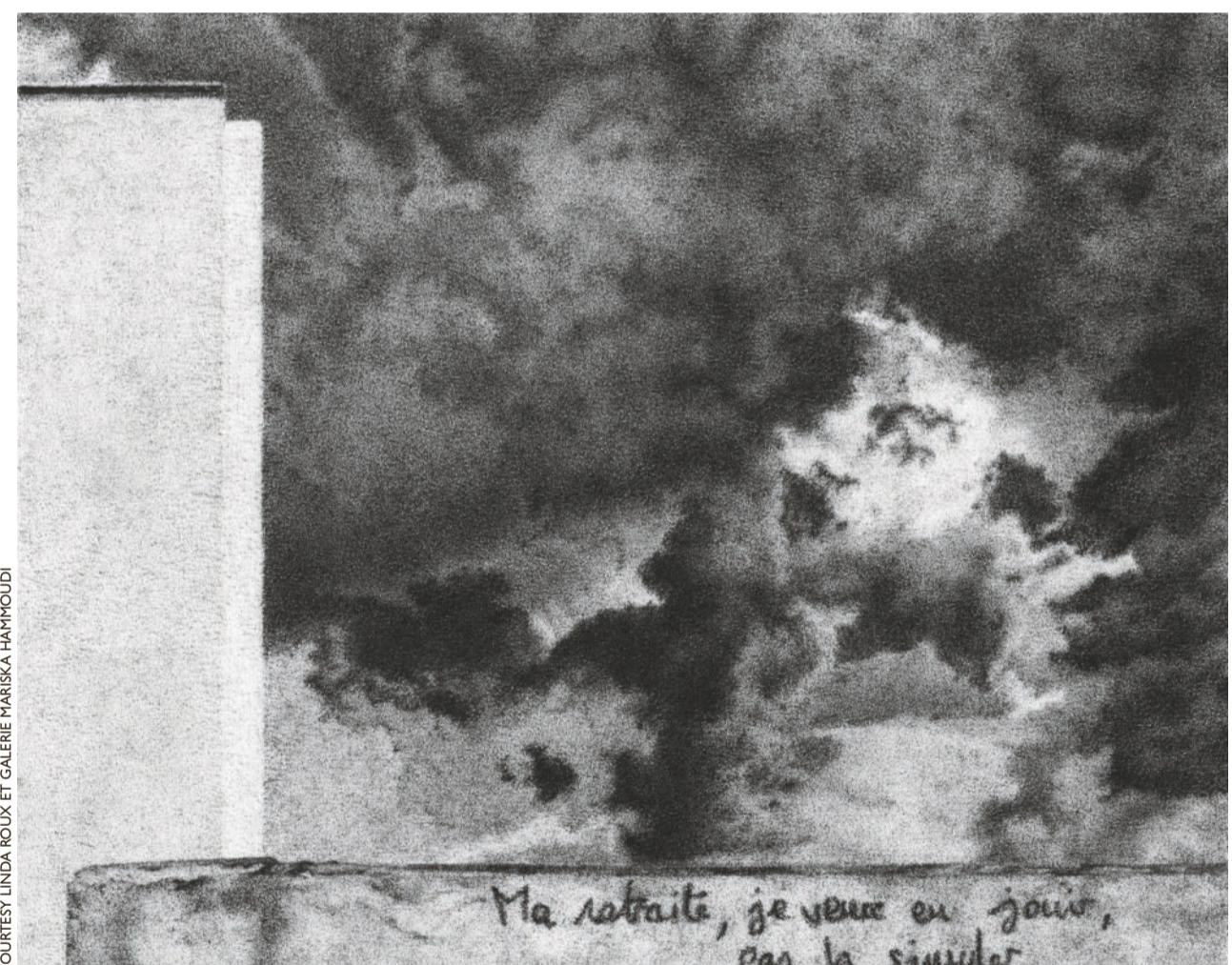
pitaires, mais dans le contexte de triangulaires ? Menés par un président opiniâtre, ceux-ci ont cherché à transformer une clique électorale en une pseudo-majorité faite de bric et de broc. Les députés d'extrême centre forment aujourd'hui une composante importante de la « coalition des perdants » qui soutient le nouveau gouvernement. Mais la bourgeoisie a-t-elle jamais fait autre chose que conserver le pouvoir à tout prix ?

Cure sociétale

ANDIS que l'extrême centre se rait dit et n'hésite plus à cogner, l'extrême droite, réciprocement, « s'extrême-recentre ». Attiré par le pouvoir comme jamais auparavant, le RN affiche tel un gage de virginité morale le fait de n'avoir jamais gouverné. Il cultive l'idée qu'il représente le peuple dans sa pureté, une réputation consolidée par les propos réfractaires à la mondialisation ultralibérale et au capital étranger que soufflait à l'oreille de Mme Le Pen le social-souverainiste Florian Philippot quand il la conseillait durant les années 2010. Mais ce mouvement se complaît à son tour dans le « en même temps », montrant patte blanche auprès

des ou se propose de le refouler, mais le statu quo. Le fantasme : rester dans le formol du moment, et œuvrer à ce que rien n'advienne.

Après s'être joué de l'extrême droite pour s'assurer des majorités présidentielles au rabais, l'extrême centre joue maintenant avec elle, dans les mêmes plates-bandes, ayant découvert des pratiques communes. Le parti de la bourgeoisie éclairée lorgne les voix populaires de l'extrême droite. Il risque, comme tant d'autres avant lui, de se complaire dans l'émission de signaux censés séduire ces électeurs, quitte à alimenter le discours qui contribue



LINDA ROUX. – « Ce que Raymonde et Valérie avaient vu. Ma retraite, je veux en jouir, pas la simuler », 2023

COURTESY LINDA ROUX ET GALERIE MARiska HAMMOUDI

L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) a cédé la place à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), qui exempte le capital financier. Dividendes et intérêts ne relèvent plus des barèmes progressifs de l'impôt sur le revenu mais du prélèvement forfaitaire unique (PFU), ou flat tax, plafonné à 30 %. Toutes ces mesures s'ajoutent aux cadeaux fiscaux faits au patronat du quinquennat « socialiste », de 2012 à 2017, lors duquel le même M. Macron a supervisé la politique économique, à l'Élysée comme conseiller puis à Bercy comme ministre, en particulier le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Au cours des dernières années, l'extrême centre a fait passer des textes qu'on dirait directement sortis d'un programme d'extrême droite : en octobre 2017, la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, qui pérennise des mesures jusqu'alors réservées à l'état d'urgence ; en avril 2019, la loi visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations, dite « anticasseurs », qui permet la suspension de libertés fondamentales sur la base de la seule présomption qu'une personne constituerait une menace ; ou encore, début 2024, la loi immigration intégration asile, adoptée avec les voix du RN, que le nouveau ministre de l'intérieur, M. Bruno Retailleau, se propose déjà de durcir.

Sur un plan symbolique, la violence déployée est d'égale envergure. Qu'on

pitaliers dus aux citoyens, mais en termes martiaux, puisqu'on entrait « en guerre » contre un virus, à coups de couvre-feux, de lois d'exception, de conseils de défense...

Faut-il alors préférer les violences de l'extrême centre à celles de l'extrême droite ? La question suscite d'interminables discussions. Au moins peut-on postuler que ces violences sont suffisamment graves pour être également indésirables, peu importe qu'entre la peste et le choléra diffère le coefficient de dangerosité. Il faut tenter une expérience de pensée : imaginer les affres de la présidence Macron comme l'œuvre d'un pouvoir dûment étiqueté à l'extrême droite. Que dirions-nous d'une présidente d'extrême droite ânonnant que, dans une gare, il y a des vrais Français et d'autres qui « ne sont rien » ? Que ferions-nous si elle privait de citoyenneté et condamnait à la mort sociale ceux-là qui ne se conforment pas à des règles sanitaires ? À coup sûr, on ne relativiserait pas ses excès. On n'en atténuerait pas la gravité sous prétexte qu'un pouvoir pire encore pourrait nous faire descendre encore un peu plus bas. On le dénoncerait pour lui-même. Mais « Macron-Le Pen, Macron-Le Pen... » (5) : la renégade obérit notre lucidité et inhibe la réaction de sursaut qu'appelleraient normalement de tels abus.

du patronat et de l'Union européenne pour obtenir auprès d'eux son brevet de bonne conduite.

Dans cet effort de recentrement, l'extrême droite française suit à sa manière une paradoxale cure sociétale, en diversifiant ses têtes d'affiche, en prétendant défendre les droits des personnes lesbiennes, gay, bisexuelles et trans (LGBT) ou en vilipendant l'antisémitisme. C'est là le symptôme d'un changement de rapport avec l'autre, au sens où le RN, tendanciellement, se veut aujourd'hui davantage xénophobe qu'ouvertement raciste. La différence : le racisme est porté par un mouvement d'agressivité et de conquête et il prend appui sur une conception hiérarchique des « races », en se voulant clairement colonialiste, impérialiste et spoliateur. La xénophobie atteste, elle, une peur de l'autre, souvent dépourvue de fondement, voire délirante. Ainsi de la thèse paranoïaque du « grand remplacement » : l'autre s'érige désormais comme une menace, avec son éthique de la conviction, des pratiques distinctes, sa spiritualité authentique, sa résistance à la souffrance... On le perçoit comme redoutable, éventuellement plus fort que soi. Ce n'est donc pas tant une patrie, une race ou une culture qu'on défend lorsqu'on lui bloque l'accès.

Jean de La Fontaine saurait croquer la scène, des figures animales campant le rôle de ces protagonistes, afin de rappeler une morale qui s'impose.

(1) Lire Marie Bénide, « Le candidat des médias », *Le Monde diplomatique*, mai 2017.

(2) Pierre Serna, *La République des girouettes. 1795-1815 et au-delà. Une anomalie politique : la France de l'extrême centre*, Champ Vallon, Ceyzérieu, 2005.

(3) Lire Alexandre Fauquette et Frédéric Pierru, « Soignants suspendus, autopsie d'une erreur », *Le Monde diplomatique*, février 2024.

(4) Walt Bogdanich et Michael Forsythe, *McKinsey. Pour le meilleur et pour le pire*, Buchet-Chastel, Paris, 2023. Cf. aussi « Pfizer : Six scandales à remember », 22 avril 2021, et <https://corporatewatch.org>

(5) Les Goguettes, *Macron - Le Pen*, 2022, disponible sur YouTube.

(6) Bruno Amable et Stefano Palombarini, *Blocs sociaux, conflit et domination*, Raisons d'agir, Paris, 2024.

* Professeur de philosophie à l'université de Moncton à Shippagan (Canada) et auteur de *Faire que ! L'engagement politique à l'ère de l'inouï*, Lux, Montréal, 2024.

LES OBSÈQUES NE SONT PAS UNE MARCHANDISE

Pour une Sécurité sociale de la mort

Autour des obsèques gravitent nombre d'acteurs régis par une forme de marché. À un moment de grande vulnérabilité, les proches endeuillés n'ont d'autre choix que de consommer des prestations dont ils ignorent généralement tout. Pourtant, les ambitions initiales du régime général de la Sécurité sociale prévoient une prise en charge par la collectivité.

PAR ALBAN BEAUDOUIN *, RICHARD MONVOISIN **
ET JEAN-Loup DE SAINT-PHALLE *

L'UN des écueils du système funéraire français tient à l'éventail des prix. Estimé en moyenne en 2023 à plus de 3 800 euros, qu'il s'agisse d'une inhumation ou d'une crémation, le coût des mêmes prestations peut varier du simple au quadruple. Les deux groupes qui dominent le marché proposent une segmentation de l'offre, du bas de gamme au service de luxe. Au premier plan, les Pompes funèbres générales (PFG), acquises par l'entreprise Omnium de gestion et de financement (OGF) en 1998, ont pour actionnaire majoritaire (74 %) le fonds de pension des enseignants de l'Ontario. Apparu en 1985, Roc Eclerc est la propriété du groupe Funecap, constitué en holding. PFG et Funecap réalisent 35 % du chiffre d'affaires généré par les activités funéraires et possèdent des secteurs-clés, comme la fabrication de cercueils.

Les indépendants sont tributaires de ces deux grands pour des services tels que l'utilisation de logiciels de gestion. Funecap et OGF-PFG gèrent aussi les deux tiers des crématoriums. C'est le cas depuis 2021 de celui du Père-Lachaise, dont les tarifs ont grimpé d'environ 20 % dans les deux années qui ont suivi.

Le système ne garantit pas une égalité territoriale aux défunt quand certaines infrastructures manquent : des départements comme la Haute-Loire, le Lot ou la Lozère n'ont pas de crématorium. Les

Guyanais doivent, par exemple, assumer le coût supplémentaire du transport du corps en Martinique, à près de 1 500 kilomètres.

Des aides existent pour alléger la charge économique des obsèques. La Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) alloue aujourd'hui un capital-décès non imposable de 3 910 euros aux ayants droit qui en font la demande lorsque le défunt était salarié dans les trois mois précédant son décès. Le montant de l'aide peut être plus important s'il s'agissait d'un bénéficiaire d'allocation-chômage, de pension d'invalidité, de rente en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle avec incapacité physique permanente, ou encore d'un praticien médical, d'un artisan ou d'un fonctionnaire.

Ce capital ne concerne que les actifs, soit une minorité des décès. Pour les retraités, les caisses d'assurance-retraite et de la santé au travail (Carsat) permettent seulement à la famille de récupérer le dernier mois de pension non versé. En cas de mort d'un enfant, la Caisse d'allocations familiales (CAF) peut aussi verser une somme allant jusqu'à 2 152 euros. Mais, en définitive, toutes ces aides restent méconnues. Faute d'information, très peu de familles éligibles y recourent. Aucune n'est versée automatiquement, 1 milliard d'euros par an ne seraient jamais réclamés, selon le site Tranquillite.fr.

Montée des préoccupations écologiques

UNE angoisse profonde liée à la mort a été réactivée lors de la période de Covid-19. De nouveaux métiers se sont développés, comme les autoentrepreneurs organisateurs d'obsèques clés en main, inspirés des États-Unis, ou les «thanadouls» (terme issu des mots grecs *thanatos*, «mort», et *doula*, «servante»), qui offrent notamment un soutien non médical aux personnes en fin de vie et aux endeuillés(1).

* Fondateurs du Collectif pour une Sécurité sociale de la mort.

** Enseignant-chercheur à l'université Grenoble-Alpes. Coauteur avec Myriam Préfont du podcast *Dans la peau d'un cadavre*, France Culture, 2024.

La pandémie a aussi permis l'émergence d'une remise en question de la recherche de profit par les pompes funèbres. Des responsables politiques de tous bords se sont opposés à la facturation aux familles du séjour des défunt dans la morgue géante installée par les OGF-PFG au marché de gros de Rungis sur réquisition de la préfecture du Val-de-Marne. Pourtant, l'inspection générale de l'administration (IGA) n'a pu que constater que «la facturation des prestations fournies sur le site du dépotoir funéraire de Rungis était conforme aux pratiques du secteur»(2). Les agents funéraires faisaient là le même travail que dans n'importe quelle chambre funéraire,

Hors des groupes, d'autres structures à but non lucratif émergent avec un statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Elles ne facturent pas les produits

Dans l'après-guerre, les ordonnances de 1945 ont institué à l'échelle nationale la couverture collective des risques individuels, avec la mise en place du régime général en 1946. La mort étant le seul risque certain, c'est assez logiquement que l'article 3 du texte portant organisation de la Sécurité sociale naissante confie aux caisses primaires le soin d'assurer la «gestion des risques maladie, maternité et décès». Plusieurs dispositifs de solidarité furent alors créés, tandis que les autres «risques» firent l'objet de débats et d'évolutions (maladie, maternité, retraite). Rien ne se concrétisa s'agissant des droits liés à la mort. Délaissé, le domaine devint progressivement une cible facile pour le secteur des assurances privées.

Des édits de Louis XIV à la loi Sueur

Les premières grandes régulations collectives de la mort à l'échelle nationale remontent à Louis XIV, qui institua par des édits entre 1690 et 1694 des offices de juré-crieur «d'enterrement» dans chaque ville du royaume. Ils furent achetés par des hôpitaux, notamment les hôtels-Dieu qui se médicalisaient, amorçant un recul de la mainmise religieuse. Ces établissements détenaient alors le monopole des pompes funèbres dans les villes. Au XVIII^e siècle, l'inégalité devant la mort était spatialisée : chapelles ou cœurs des cimetières pour les personnes fortunées, fosses communes en périphérie pour les autres.

En parallèle, un tournant laïque fut négocié à la fin du XIX^e siècle, notamment par les lois de 1881 et 1884 interdisant la création ou l'agrandissement de cimetières confessionnels. Les cimetières devinrent religieusement neutres, et le sont encore aujourd'hui. Sous pression des républicains et surtout des libres-penseurs, la loi du 15 novembre 1887 sur la liberté des funérailles permit à tout majeur ou émancipé de «tester» – de la même étymologie que «testament» –, c'est-à-dire choisir, librement, le caractère civil ou religieux de ses funérailles et le mode de sépulture, reconnaissant par là même le droit à la crémation. En 1904, les

inhumations furent laïcisées, et la loi confia le monopole du service extérieur des pompes funèbres aux communes. Mais, si cette laïcisation donnait un degré de liberté aux proches du défunt, elle n'aboutit pas à une réelle socialisation des obsèques.

Dans l'après-guerre, les ordonnances de 1945 ont institué à l'échelle nationale la couverture collective des risques individuels, avec la mise en place du régime général en 1946. La mort étant le seul risque certain, c'est assez logiquement que l'article 3 du texte portant organisation de la Sécurité sociale naissante confie aux caisses primaires le soin d'assurer la «gestion des risques maladie, maternité et décès». Plusieurs dispositifs de solidarité furent alors créés, tandis que les autres «risques» firent l'objet de débats et d'évolutions (maladie, maternité, retraite). Rien ne se concrétisa s'agissant des droits liés à la mort. Délaissé, le domaine devint progressivement une cible facile pour le secteur des assurances privées.

Les Pompes funèbres générales (PFG), fondées par Joseph Langlé en 1828, se taillèrent la part du lion en rachetant, afin de diversifier leur offre, les sociétés spécialisées dans le domaine du luxe Roblot et Borniol, ou les entreprises de marbrerie et de pro-

duction de cercueils. Les PFG occupaient dès lors un quasi-monopole à une époque où le choix de l'entreprise d'obsèques relevait de la compétence des communes. Ces dernières se tournèrent naturellement vers cette chaîne, notamment dans les zones rurales, où les franchises PFG concurrençaient facilement les très petites entreprises familiales. Signe des temps, dès 1979, l'actionnaire majoritaire de PFG était la Lyonnaise des eaux, aujourd'hui Suez Eau France, qui collectionna les affaires de corruption dans les années 1990. Un mouvement d'entreprises indépendantes – dont Roc Eclerc, créé par M. Michel-Édouard Leclerc, fils d'Édouard Leclerc, fondateur des supermarchés – s'organisa dans les années 1980 pour mettre fin à ce qui était appelé le «monopole communal de PFG». La loi du 8 janvier 1993 relative à la législation dans le domaine funéraire, dite «loi Sueur» (du nom d'un sénateur), garantit alors la liberté du choix de l'opérateur pour les familles, invoquant les vertus de la concurrence pour faire baisser les prix. Mais ceux-ci augmentèrent chaque année, actant la victoire du marché sur les aspirations au bien commun.

A. B., R. M. & J.-L. DE S.-P.



JAMES HOPKINS. « Wasted Youth » (Jeunesse perdue), 2006

qu'il s'agisse des soins apportés aux défunts ou de l'accueil des proches. L'enjeu soulevé par l'affaire n'était donc pas tant la facturation du service en soi que l'exposition, particulièrement insoutenable pour les familles, du caractère lucratif des obsèques.

Le secteur est régi par le marché dès la formation des agents. Il n'existe pas de filière d'enseignement professionnel public des métiers du funéraire. Funecap et OGF-PFG possèdent les principales écoles de formation. Les cours représentent un volume horaire de cent quarante heures pour un conseiller funéraire et abordent des sujets aussi variés que l'hygiène, la législation des cimetières ou la diversité des pratiques cultuelles liées à la mort. Cependant, la vente constitue généralement le plus gros volume horaire des cours prodigués. De nombreux agents disent regretter la concision de leur formation, déclarant apprendre surtout «sur le terrain»(3). Les agents funéraires reçoivent bien les bases administratives, légales et psychoaffectives nécessaires à leur métier. En revanche, nous n'avons pas connaissance d'écoles intégrant à leur programme les aides proposées par la Sécurité sociale.

Hors des groupes, d'autres structures à but non lucratif émergent avec un statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Elles ne facturent pas les produits

de pompes funèbres, mais un forfait d'accompagnement, afin de ne pas inciter à la consommation, car il s'agit de l'idée principale des coopératives funéraires. C'est même leur principal argument commercial face à la concurrence. Tout usager peut, s'il le souhaite, être associé et acheter des parts sociales de l'entreprise, lui donnant une voix lors des assemblées, quel que soit le capital investi. Ce mouvement croissant demeure toutefois embryonnaire, avec une dizaine de structures en fonctionnement sous l'égide de la Fédération des coopératives funéraires. Et leurs tarifs restent proches de la moyenne nationale.

L'esprit de 1945

DE nombreuses villes recourent à des structures publiques, mais elles adoptent bien souvent les comportements de leurs concurrents privés. Une réponse à la hauteur de l'enjeu serait de renouer avec les ambitions initiales du régime général de la Sécurité sociale et la lettre des ordonnances du 4 octobre 1945 (*lire ci-dessous*). Aux quatre branches historiques (maladie, famille, accidents du travail et retraite), une cinquième concernant l'autonomie a été ajoutée en 2021. Pourquoi ne pas en envisager d'autres?

Dans le champ de la recherche économique, on débat aussi de l'extension de la Sécurité sociale à l'alimentation(6). Des mouvements universitaires ou militants insistent sur le sens des cotisations, qui comportent des droits, et appellent à une implication citoyenne dans la gestion des caisses, suivant l'esprit qui présida à sa création en 1945. Ainsi, une Sécurité sociale couvrant le risque décès, par l'universalisation et l'automatisation des aides existantes et une assistance administrative gratuite aux familles, pourrait atténuer le grand bond dans l'inconnu que vivent bien souvent les proches d'une personne décédée. Une telle structure faciliterait l'abolition de la logique de rentabilité pour les agents funéraires, et redonnerait du sens à leur travail. Le conventionnement des entreprises par les caisses, gérées paritairement par les agents et les familles, permettrait aussi la prise en compte d'autres préoccupations, comme l'écologie. Autant de perspectives de solidarité dans les circonstances les plus funèbres.

(1) Julien Bernard, «La "mission psychologique" des pompes funèbres», *Sociologies pratiques*, n° 17, Paris, 2008.

(2) «Rapport d'activité 2020», inspection générale de l'administration, 30 mars 2021.

(3) Albertine Delanpe, *La Cendre de tes morts*, Éditions de la dernière lettre, Montreuil, 2023.

(4) «Les Français et les obsèques», sondage Ipsos pour la Ville de Paris, juillet 2008.

(5) Auteur de *La Révolution de la mort*, Vuibert, Paris, 2007.

(6) Laura Petersell et Kévin Certenais, *Régime général. Pour une Sécurité sociale de l'alimentation*, Riot, Saint-Étienne, 2022; cf. également <https://securite-sociale-alimentation.org>

Par ailleurs, les préoccupations écologiques prennent une part de plus en plus importante dans le champ du funéraire alternatif. Comment envisager une emprise au sol moins importante après l'inhumation, ou les soins de thanatopraxie ? Comment limiter la déperdition de chaleur des crémations ? Mais, lorsque de telles questions tendent à émerger, le législateur impose une réponse ajustée à l'économie de marché. Ainsi en fut-il du cercueil en carton défendu par des collectifs citoyens souhaitant réfléchir à une manière de mourir dans un meilleur respect de l'environnement. En poussant auprès du législateur pour la mise en œuvre de contraintes quant aux dimensions de tels cercueils, OGF-PFG a obtenu d'éviter toute tentative citoyenne de se passer de «son» industrie. Aujourd'hui, ces cercueils se vendent à un prix parfois bien supérieur au coût de production, et certains sont même importés du Vietnam. Sur des procédés comme l'humérisation – la transformation des corps en humus par des micro-organismes azotés – ou l'aquamation – la décomposition du corps par l'eau –, la mainmise des grands groupes ne laisse pas beaucoup de marge aux initiatives.

La nature commerciale du secteur ne va pourtant pas de soi. Selon l'un des rares sondages commandés pour les services funéraires de la Ville de Paris, une majorité de Français (53 %) pensaient en 2008 que les pompes funèbres devraient être un «service public sans but lucratif»(4). Commanditaire de cette enquête d'opinion, M. François Michaud Nérard, l'ancien directeur général de ces services(5), explique cette attente par l'évolution des tarifs : «Depuis la libéralisation du marché en 1993, les prix du funéraire ont augmenté de 56 %, soit deux fois et demi plus vite que l'inflation. Dans des villes comme Paris, cette hausse des prix a pu être limitée, car l'existence d'opérateurs publics permet à la collectivité de peser sur le marché.»

DE CIUDAD JUÁREZ À VILNIUS,

Féminicide, itinéraire

(Suite de la première page.)

Ce qui se sait moins c'est qu'Auclert a aussi apporté à «fémicide» son acception contemporaine(1). Dans un article de novembre 1902, cette journaliste défend le droit au divorce : «*Lorsque cette loi féminicide aura été abrogée, quand l'homme et la femme seront dans le mariage deux associés égaux et libres, soutient-elle dans les pages du quotidien Le Radical, le divorce par la volonté d'un seul des époux ne nous effraiera plus pour la femme.*»

Le vocable disparaît avant de réémerger, soixante-dix ans plus tard, à la périphérie du mouvement féministe institutionnel, à l'occasion de la tenue du Tribunal international des crimes contre les femmes. L'événement, emblématique de la «seconde vague» des mouvements féministes – davantage centrée sur la sexualité et les violences conjugales, quand la première se focalisait sur le vote –, a été quelque peu oublié. Il s'est déroulé du 4 au 8 mars 1976 à Bruxelles, où avaient convergé près de deux mille militantes venues d'Europe, d'Amérique du Nord et latine, du Mozambique, du Yémen – soit une quarantaine de pays. «*Il ne s'agit pas d'une institution juridique mais d'un tribunal d'opinion, dans la lignée du tribunal présidé par [les philosophes] Bertrand Russell et Jean-Paul Sartre sur le Vietnam*», relève Milène Le Goff, commissaire d'une exposition consacrée à cet événement pour l'université des femmes de Bruxelles.

Sur scène, il fut question de crimes exécutés par des moyens sexuels, de la non-mixité des concours administratifs, de la double oppression d'être femme et migrante, et d'autant de maux qui allaient dessiner l'agenda féministe des décennies suivantes. Simone de Beauvoir avait salué ce tribunal comme le «*commencement d'une décolonisation radicale des femmes*». Dans une lettre, la philosophe avait lancé cet encouragement : «*Parlez les unes aux autres, parlez au monde, mettez en lumière les vérités honteuses que la moitié de l'humanité tente de dissimuler.*»

L'accumulation de ces récits devient une démonstration du continuum des violences, notion qui sera théorisée dans les années 1980 par la sociologue britannique Liz Kelly(2). Le féminicide est l'acmé de ce processus(3). Il est abordé le dernier jour du tribunal, quand la chercheuse anglo-saxonne Diana E. H. Russell (1938-2020) expose un rapport sur la manière de qua-

lifier les meurtres conjuguels. Il ne reste presque aucune trace de ce discours précurseur dans les archives.

En 1992, l'ouvrage *Femicide : The Politics of Woman Killing* (Twayne Publishers)(4) apporte la première théorisation de ce concept. «*C'est le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme*», pose en introduction Diana E. H. Russell, qui codirige ce livre pionnier avec la criminologue britannique Jill Radford. Le chapitre «Le terrorisme sexiste contre les femmes», qu'elle rédige avec Jane Caputi, propose une acceptation large de ce que recouvre la notion : «*Le féminicide se situe à l'extrême d'un continuum de terreur antisémite incluant une grande variété de violences sexuelles et physiques, telles que le viol, la tor-*

ture, l'esclavage sexuel, (...) l'hétérosexualité forcée, la stérilisation forcée, la maternité forcée (en criminalisant la contraception et l'avortement), la psychochirurgie, la sous-nutrition des femmes dans certaines cultures...» » Dès sa conceptualisation, la définition du terme ne se restreint donc pas à la conjugalité(5). Elle englobe, au contraire, toutes les formes de violences conduisant à une mort prématurée des femmes, pour des raisons sociétales et non naturelles.

Des associations comme Nuestras hijas de regreso a casa (« Ramenez nos filles à la maison ») tiennent un registre sur ces défuntes dès 1993. «*À l'époque, on ne parlait pas de féminicides au Mexique*», se remémore la sociologue Julia Estela Monárez Fragozo, du Colegio de la Frontera Norte de Juárez, sa ville natale. Pour démarrer son enquête, la chercheuse commence

des professions stigmatisées, regroupant les meurtres de serveuses, de travailleuses du sexe et d'employées dans des salons de massage : «*Elles dévient de la norme du "féminin", ce sont de "mauvaises" femmes, qui occupent des espaces proscrits.*»

Au Costa Rica, à la même période, sans lien préalable avec leur consœur mexicaine, Montserrat Sagot et Ana Carcedo, deux professeures d'université, se lancent, elles aussi, dans la création d'une base de données. L'idée leur vient après avoir lu l'anthologie sur le «fémicide» de 1992. «*Nous avons bâti une méthodologie en faisant appel à notre créativité, car rien de ce genre n'avait jamais été fait au Costa Rica*», se rappelle Montserrat Sagot dans un entretien publié en 2012(7).

En étudiant ces assassinats au Costa Rica durant la décennie 1990, les deux universitaires imaginent des sous-catégories, des «scénarios», pour distinguer les cas intimes, non intimes, mais aussi «par connexion» quand les victimes décèdent «*parce qu'elles étaient dans*

la "ligne de tir", c'est-à-dire essayant d'en défendre d'autres (une mère défendant sa fille, une sœur, une amie, une voisine...».

Ces universitaires costariciennes ont conservé le terme *femicide*, resté fréquent dans le monde anglo-saxon. Mais, dans la sphère hispanophone, on utilise plutôt le mot *feminicidio*, variante qui a donné «fémicide», auquel on se réfère dans le débat public français. La traduction *feminicidio* a été popularisée à partir des années 1990 par l'universitaire et femme politique mexicaine Marcela Lagarde y de los Ríos. Tout part, encore une fois, de la lecture de l'anthologie de Russell et Radford, qu'elle découvre au détour d'un travail de terrain à Ciudad Juárez. «*Ce livre m'a beaucoup aidée, il m'a permis de comprendre qu'il s'agissait de crimes de genre qui s'adaptaient à l'architecture des relations de pouvoir que subissent les femmes de la part des hommes*», explique-t-elle. Elle élargit la définition originelle, pour l'articuler avec la notion d'impunité, et donc pointer la responsabilité de l'État, coupable d'inaction.

«El violador eres tú»

ENTRE *femicide* et *feminicidio*, qui prend alors une connotation de crimes de genre systémiques lessés des expériences et des théorisations latino-américaines, l'Organisation des Nations unies (ONU) préfère ne pas trancher, et accole très souvent les deux termes dans ses publications. L'ONU reconnaît le concept depuis le symposium de Vienne de 2012, auquel avait été conviée Diana Russell(8). Une classification a néanmoins été fixée, pour singulariser les féminicides «intimes» et «non intimes», mais aussi reconnaître ceux commis au nom de l'*«honneur»* – lorsqu'une femme est accusée d'avoir transgressé des lois morales ou des traditions : commettre un adultère, avoir des relations sexuelles ou une grossesse hors mariage, ou même avoir subi un viol – et liés à la dot, particulièrement répandus en Inde. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus de 35% des femmes tuées dans le monde le seraient par leur partenaire, contre 5% seulement pour les meurtres concernant les hommes.

En France, le terme émerge au tournant des années 2010 en gardant trace de son escale prolongée outre-Atlantique. Les premières occurrences servent à «*identifier des cas à l'étranger, surtout en Amérique latine, mais aussi en Asie*», retrace la chercheuse en sciences de l'information et de la communication Giuseppina Sapiò, spécialiste de la médiatisation des violences conjugales. Une affaire occupe alors particulièrement l'actualité : le meurtre de deux étudiantes françaises en Argentine, en juillet 2011. Cassandra Bouvier et Houria Moumni étaient en randonnée lorsqu'elles ont été enlevées, violées et assassinées. Le père de Cassandra, M. Jean-Michel Bouvier, mène campagne dans les médias pour que le féminicide soit reconnu. Dans une tribune au *Monde* (5 octobre 2011), il écrit : «*Inscrire le crime de féminicide dans le droit pénal de mon pays est désormais le Graal de mes vieux jours.*» Autre occurrence notable : la campagne «*Reconnaissons le féminicide*» dans le code pénal, menée par l'association Osez le féminisme ! (OLF) en 2014. L'initiative suscite peu d'écho, mais marque un précédent dans le débat tricolore. L'année suivante, en 2015, le

mot «fémicide» fait son entrée dans le dictionnaire Le Robert. On le retrouve de plus en plus régulièrement dans les titres de la presse française. «*Nous avons recensé une centaine d'articles [le mentionnant] en 2017, contre plus de 3 200 en 2022*», détaille Giuseppina Sapiò, qui a travaillé en collaboration avec le collectif féministe #NousToutes pour retracer l'émergence médiatique du terme.

Les réseaux sociaux jouent un rôle d'amplificateur. Dans les années 2010, plusieurs mots-clés («hashtags») ont porté sur le devant de la scène politique la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. #MeToo, le plus connu, vient des États-Unis. Mais le mouvement féministe latino-américain essaime également en Europe avec #NiUnaMenos, «*Pas une de moins*». Ce cri de ralliement est emprunté à un vers de Susana Chávez, poète et militante mexicaine assassinée en 2011, à Ciudad Juárez, par un groupe d'adolescents qui la prirent pour cible, au hasard, sans lien avec ses engagements. Autre exemple : au Chili, le collectif Las Tesis crée des chorégraphies pour diffuser les thèmes féministes. Les paroles s'inspirent notamment des écrits de l'anthropologue brésiliano-argentine Rita Laura Segato(9). Les membres de Las Tesis scandent «*El violador eres tú*», les yeux bandés de noir, en tapant des pieds au sol, dans une vidéo virale qui entraînera de nombreuses reprises dans le monde. En France, une action



RUTH MARTEN. – «#46», de la série «All About Eve» (Tout sur Ève), 2024

ture, l'esclavage sexuel, (...) l'hétérosexualité forcée, la stérilisation forcée, la maternité forcée (en criminalisant la contraception et l'avortement), la psychochirurgie, la sous-nutrition des femmes dans certaines cultures... » Dès sa conceptualisation, la définition du terme ne se restreint donc pas à la conjugalité(5). Elle englobe, au contraire, toutes les formes de violences conduisant à une mort prématurée des femmes, pour des raisons sociétales et non naturelles.

L'ouvrage trouve une résonance toute particulière en Amérique centrale. Dans le Mexique du début des années 1990, Ciudad Juárez, ville-frontière avec le Texas, est le théâtre d'exactions massives contre les femmes. Très souvent, les victimes sont ouvrières dans les *maquiladoras*, des usines de sous-traitance à bas coût pour le marché américain. Les légendes urbaines prolifèrent. Ce serait le fait de trafiquants d'organes. Des cartels. De satanistes. «*NOMBREUSES SONT LES FEMMES QUI TROUVENT LA MORT EN ATTENDANT L'AUTOBUS, où elles ont été vues*

par ressortir certains textes féministes de sa bibliothèque, à l'instar de *The Age of Sex Crime*, de Jane Caputi (Women's Press, 1987). Dès 1998, Fragozo constitue une équipe au sein de son université pour approfondir cette comptabilisation. «*2 526 CAS SONT ENREGISTRÉS DANS LA BASE DE DONNÉES DEPUIS 1993*», nous indique-t-elle, en août 2023.

L'analyse lui permet d'élaborer une typologie. Pour les contextes intrafamiliaux et conjuguels, elle parle de «*fémicides intimes*», qu'elle distingue du «*fémicide sexuel systémique*». «*DE NOMBREUSES VICTIMES AVAIENT MOINS DE 17 ANS, LA PEAU FONCÉE, VIVAIENT DANS DES BIDONVILLES. LEURS CORPS PRÉSENTENT DES TRACES DE TORTURES ET DE MUTILATIONS SEXUELLES.*» Le passage à l'acte létal ne vise pas uniquement à ôter la vie ; il s'agit de profaner, d'humilier, autrement dit d'accomplir des «*surmeurtres*». La sociologue observe : «*Ce n'est pas seulement le corps biologique de la femme qui est assassiné, c'est aussi ce qui a représenté la construction culturelle de son corps*(6).» Elle met aussi en évidence le féminicide

(1) Margot Ciacinti, «*«Nous sommes le cri de celles qui n'en ont plus» : historiquer et penser le féminicide*», dans Marie Mathieu, Vanina Mozziconacci, Lucile Ruault et Armelle Weil (sous la dir.), «*Partir de soi : expériences et théorisation*», *Nouvelles Questions féministes*, vol. 39, n° 1, Antipodes, Lausanne, 2020.

(2) Liz Kelly, «*Le continuum de la violence sexuelle*» (1987), traduction de Marion Tillous parue dans les *Cahiers du genre*, n° 66, Saint-Denis, 2019.

(3) Christelle Taraud (sous la dir. de), *Fémicides. Une histoire mondiale*, La Découverte, Paris, 2022.

(4) La traduction en français de ce livre codirigé par Jill Radford et Diana E. H. Russell a été publiée aux Presses universitaires de Rennes sous le titre *Nommer le féminicide*, en juin 2023.

(5) Myriam Hernández Orellana, «*Le lissage de la formule féminicide par le discours institutionnel*. Le cas de la loi sur le féminicide au Chili», dans Lydia Bodiou, Frédéric Chauvaud, Ludovic Gausset, Marie-José Gribom et Laurie Laufer, *On une femme. Le Féminicide. Histoire et actualités*, Hermann, Paris, 2019.

(6) *Feminicidio sexual sistemico : impunidad histórica constante en Ciudad Juárez, victimas y perpetradores*, *Estado & comunas, revista de políticas y problemas públicos*, vol. 1, n° 8, Quito, 2019.

(7) Julie Devineau, «*Autour du concept de féminicide/fémicide : entretiens avec Marcela Lagarde et Montserrat Sagot*», *Problèmes d'Amérique latine*, n° 84, Paris, 2012.

(8) «Vienna declaration on femicide», billet de blog de Diana Russell sur son site Internet, www.dianarussell.com

(9) Rita Laura Segato, *La Guerre aux femmes*, Payot, Paris, 2022.

Calendrier des fêtes nationales	
1er - 30 novembre 2024	
1er ALGÉRIE	Fête nationale
ANTIGUA-ET-BARBUDA	Fête de l'indépend.
3 DOMINIQUE	Fête de l'indépend.
MICRONÉSIE	Fête de l'indépend.
PANAMÁ	Fête de l'indépend.
4 TONGA	Fête nationale
9 CAMBODGE	Fête de l'indépend.
11 ANGOLA	Fête de l'indépend.
POLOGNE	Fête de l'indépend.
18 LETTONIE	Fête nationale
OMAN	Fête nationale
19 MONACO	Fête nationale
22 LIBAN	Fête de l'indépend.
25 SURINAME	Fête de l'indépend.
28 ALBANIE	Fête nationale
MAURITANIE	Fête de l'indépend.
30 BARBADE	Fête de l'indépend.

DE MANIFESTATIONS EN COLLOQUES, UN COMBAT INTERNATIONAL

d'un mot pour dire le crime



RUTH MARTEN. – «#39», de la série «All About Eve» (Tout sur Ève), 2023

«Le violeur c'est toi ! L'assassin c'est toi !» se tient en novembre 2019 place du Trocadéro, avec des membres du collectif Collages Féminicides et de #NousToutes. En parallèle de ces deux mouvements, qui contribuent à la percée des mobilisations contre le fémini-

cide en France, des activistes anonymes organisent bénévolement un décompte à travers la page Facebook «Féminicides par compagnons ou ex» à partir de 2016. Tous les deux jours et demi, en moyenne, une notification annonce un nouveau décès.

Le mot s'installe dans le débat public, mais demeure cantonné à la sphère de l'intime et du conjugal, en marge de la statistique ou du droit pénal. La communication gouvernementale s'appuie sur le rapport ministériel de la délégation aux victimes (DAV) sur les morts violentes au sein du couple, publié chaque année depuis 2006, et qui comptabilise depuis au moins 2 346 femmes tuées dans un contexte conjugal (soit, en moyenne, 146 par an). L'asymétrie de genre face à cette catégorie de crime est bâtie : près de 85 % des victimes sont des femmes, et 85 % des auteurs, des hommes. Le gouvernement, sous l'impulsion de Mme Marlène Schiappa, organise un Grenelle des violences conjugales, ce qui conduit à

une série de promesses pour réduire le nombre de féminicides conjugaux. Une grille d'évaluation du danger de passage à l'acte létal est diffusée dans les commissariats et gendarmeries. Le retrait automatique des armes à feu est – en théorie (10) – systématisé dès le premier dépôt de plainte. Mme Fiona Lazaar, alors députée de la majorité, pilote un rapport d'information pour étudier l'opportunité de créer une infraction spécifique, mais conclut plutôt à la nécessité de renforcer l'usage institutionnel du terme «fémicide». C'est la seconde fois que le Parlement se penche sur cette question. Une première étude, plus discrète, avait été conduite en 2016 sous l'égide de Mme Catherine Coutelle, alors députée socialiste de la Vienne et présidente de la délégation aux droits des femmes. Qu'importe le parti politique, la conclusion reste identique : mieux vaut ne pas transposer le terme «fémicide» dans le code pénal, car le législateur français a privilégié le système des circonstances aggravantes (*lire l'article ci-dessous*).

Trop rares mesures de protection

DEPUIS la refonte du code pénal en 1994, un conjoint ou concubin qui tue son ou sa partenaire encourt la perpétuité. En 2006, le champ d'application a été étendu aux ex-partenaires. Une circonstance aggravante liée au sexe de la victime a ensuite été créée par la loi du 27 janvier 2017 pour les crimes et délits qui portent atteinte à la victime en raison de son sexe, de son orientation sexuelle ou de son identité de genre réelle ou supposée,

ce qui peut inclure des cas de féminicides «non intimes».

Ces dernières années, les mesures encouragées par les politiques judiciaires insistent sur la prévention des violences, y compris létales, et non uni-

quement la répression. Il s'agit, pour le législateur, de faciliter ou sécuriser le processus de séparation : avec le dispositif Téléphone grave danger (déclenchant l'intervention de la police) et le bracelet antirapprochement, l'ordonnance de protection, créée en 2010, permet de mettre à l'abri une victime avant que le conjoint ou l'ex-compagnon soit jugé, sa délivrance ne déclenchant pas automatiquement de poursuites pénales.

Pourtant, en dépit d'une multiplication par dix des procédures instruites sur le fond entre 2010 et 2021, le recours aux ordonnances demeure très en deçà des dispositifs comparables dans d'autres pays (près de 6 000 en France, contre 40 000 en Espagne et 25 000 au Royaume-Uni) (11). En cause : les réticences de la justice familiale à qui a été confié, en France, le soin d'émettre ces

décisions. Selon la sociologue Solenne Jouanneau, à l'origine d'une enquête sur le sujet, la crainte de restreindre en urgence les droits parentaux des pères violents et de remettre en cause le modèle de coparentalité conduit les juges à débouter près de 40 % de ces demandes, déjà rares (12).

Au-delà des «morts violentes au sein du couple», l'appareil statistique et policier ne permet pas de détailler les circonstances des autres meurtres de femmes, notamment ceux dits «hors contexte familial» (121 cas en 2022, soit 44 % des homicides de femmes) (13). Pour pallier ce manque, une inter-organisation pour lutter contre les féminicides (Inter Orga Féminicides) organise depuis janvier 2023 un décompte global, sur la base d'une veille de la presse, mais aussi de remontées d'informations d'organisations de terrain, comme Parapluie rouge, une fédération axée sur les droits des travailleurs et travailleuses du sexe, Acceptess-T pour les personnes trans ou Les Dévalideuses sur les handicaps. Il s'agit aussi de repérer les suicides forcés (notion reconnue dans le droit depuis des tentatives de féminicide dont la qualification juridique est souvent rabattue sur les «coups et blessures»). Cent trente-quatre cas ont été recensés pour l'année 2023. Une estimation en deçà de la réalité. La sémiologue Giuseppina Sapiro, investie un temps dans ce nouveau décompte, soupire : «*La plupart de ces histoires restent dans le flou.*»

LAURÈNE DAYCARD.

(10) «En France, un tiers des victimes de féminicides conjugaux ont été tuées par arme à feu», *La Chronique d'Amnesty International*, Paris, 1er décembre 2023.

(11) Solenne Jouanneau, *Les femmes et les enfants d'abord ? Enquête sur l'ordonnance de protection*, CNRS Éditions, Paris, 2024.

(12) Lire Elsa Johnston et Vincent Sizaire, «Violences sexistes, la répression ne suffit pas», *Le Monde diplomatique*, mars 2023.

(13) «Insécurité et délinquance en 2022. Bilan statistique», ministère de l'intérieur, 28 septembre 2023.

Une pénalisation qui fait débat en France

La plupart des spécialistes estiment que les outils légaux disponibles sont suffisants pour punir plus lourdement une personne coupable de meurtre en raison du genre. Mais l'adoption de la loi «stop féminicide» en Belgique pourrait inspirer de futurs textes juridiques.

APARIS, de Nation jusqu'à République, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé le 25 novembre 2023 pour la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Dans son appel à manifester, #NousToutes, l'un des collectifs organisateurs, revendique l'inscription des féminicides dans le code pénal. «Qualifier pénalement le féminicide, c'est une étape symbolique extrêmement importante», martèle Mme Maëlle Noir, membre de la coordination nationale de #NousToutes. Paradoxalement, alors que le féminicide n'a jamais autant occupé l'espace médiatique et politique, les structures qui militent activement pour son incrimination restent assez minoritaires : ONU Femmes France a lancé sur les réseaux sociaux le mot-clé #LeFeminicideDans-LaLoi en 2019, Osez le féminisme ! (OLF) reste sur la même ligne depuis la diffusion de sa pétition «Reconnaissons le féminicide», en 2014.

Mais la plupart des grandes associations françaises de lutte contre les violences intrafamiliales, celles-là mêmes qui se sont mobilisées pour renforcer l'arsenal juridique au cours des trente dernières années, ne se mobilisent pour l'instant pas pour une inscription dans le code pénal. «Je n'ai pas de position claire, admet Mme Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, jointe par téléphone à l'au-

tome 2023. Aujourd'hui, l'enjeu essentiel pour moi, c'est la question de l'exercice de l'autorité parentale lorsque l'un des parents a tué l'autre.» Contactée à la même période, Mme Clémence Pajot, la directrice générale de la Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles, renchérit : «Le premier enjeu, c'est de faire œuvre de pédagogie, notamment à travers la formation des personnels de police-justice.» Et, même si un tel projet semble «très fort sur le plan symbolique», la directrice a aussi conscience des enjeux constitutionnels que cela implique.

«Quid de la rupture d'égalité entre les hommes et les femmes?», interroge ainsi Audrey Darsonville, professeure de droit pénal à l'université Paris Nanterre, qui rappelle que le principe d'égalité devant la loi pour tous les citoyens et citoyennes est fondamental dans la Constitution. L'universitaire se montre donc «réservée» à l'idée de créer une infraction autonome de féminicide. Elle prend l'exemple des morts violentes au sein du couple : «Bien que moins nombreux, des hommes aussi sont tués [vingt-sept en 2022].» L'autre frein est d'ordre pratique : apporter la preuve de ce nouveau mobile pourrait être très contraignant pour les parties civiles. «Il faudrait rentrer dans des considérations probatoires extrêmement complexes. La défense ne manquera pas de s'en servir», alerte Mme Gwenola Joly-Cozi, la première présidente de la cour d'appel de Poitiers. Cette magistrate a été l'une des premières à avoir fait résonner le mot «fémicide» dans une enceinte judiciaire française. Mais il s'agissait alors de faire évoluer l'application des textes déjà existants plutôt que d'appeler à en créer d'autres et à nourrir ce que nombre de professionnels du droit dénoncent comme une «inflation juridique». «Je dispose de tous les outils adéquats pour punir un homme qui tue sa femme, jusqu'à [le faire condamner] à la perpétuité», reprend-elle, en faisant référence au système des circonstances aggravantes. Puis elle ajoute : «Le débat judiciaire risque de se complexifier s'il faut prouver que le meurtre est le

fruit d'un continuum féminicidaire et d'une domination systémique des hommes sur les femmes.» S'il devient trop difficile de retenir le féminicide, certains de ces meurtres pourraient être sous-qualifiés, et donc faire encourir une peine moindre à l'accusé. Pour Audrey Darsonville, «intégrer le féminicide est plus utile symboliquement que pénalement. En termes de répression, cela ne changera rien. Le mot a déjà infusé la société et la sphère juridique sans avoir eu besoin d'être traduit juridiquement».

S'inspirer du modèle belge

L'Espagne, souvent prise pour modèle à suivre en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, n'a jamais pénalisé le féminicide. La loi de protection intégrale contre la violence de genre, votée en 2004, ne le reconnaît pas comme infraction autonome. Des tribunaux spéciaux ont toutefois été instaurés pour juger les violences conjugales, et une institution publique comptabilise tous les types de féminicides depuis 2022. L'efficacité dans le domaine tient là davantage aux moyens importants mis en œuvre pour appliquer les textes de loi existants (1).

D'autres pays ont néanmoins sauté le pas. Le Costa Rica et le Mexique ont été les premiers à traduire pénalement le féminicide, dès 2007. Une vingtaine d'États ont suivi depuis, majoritairement en Amérique latine (2). En Europe – à Chypre en 2021 et en Croatie en 2024 –, on a adopté une loi distincte pour punir ces crimes. Malte a introduit l'«intention féminicidaire» dans son code de procédure pénale en 2022. Mais c'est la loi belge «stop féminicide», adoptée à l'été 2023, qui suscite l'intérêt en France car c'est «un pays doté d'un système juridique assez comparable», constate Audrey Darsonville. La loi du 13 juillet 2023 «sur la prévention et la lutte contre les

féminicides, les homicides fondés sur le genre et les violences» entérine la création de circonstances aggravantes pour les féminicides (3). Le mot y est défini comme l'«homicide intentionnel d'une femme en raison de son genre ou la mort d'une femme qui résulte de pratiques qui causent un dommage aux femmes, que l'homicide intentionnel ou les pratiques dommageables soient commis par un partenaire, un membre de la famille ou un tiers».

Plusieurs catégories sont identifiées : le féminicide «intime» mais aussi «non intime» quand, prévoit la loi, il est commis «dans le cadre d'un continuum de violence en lien avec une relation de pouvoir inégal ou d'un abus de pouvoir de l'auteur sur la victime», ou encore «dans un contexte de trafic ou de traite d'êtres humains». Un troisième cas de figure est élaboré : le féminicide indirect ou non intentionnel d'une personne en raison de son genre, ce qui comprend aussi des cas de suicide forcé. Dans son livre paru en février, Mme Isabelle Rome, ancienne ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, appelle à s'inspirer du modèle belge (4). Signe que les temps changent, car l'avis de cette magistrat est suivi chez les professionnels et militants de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. De son côté, l'enseignante Audrey Darsonville attend les premiers retours d'expérience en Belgique avant de tirer une conclusion.

L. D.

(1) «Les politiques publiques de lutte contre les violences conjugales en Espagne : regards croisés avec la France», rapport de 2020 du Centre Hubertine-Auclert, www.centre-hubertine-auclert.fr

(2) Alicia Deus et Diana Gonzalez, «Analysis of femicide/feminicide legislation in Latin America and the Caribbean and a proposal for a model law», Mesecvi - UN Women, 2018, https://lac.unwomen.org

(3) Disponible sur https://etaamb.openjustice.be

(4) Isabelle Rome, *La Fin de l'impunité. Pour une révolution judiciaire en matière de violences faites aux femmes*, Stock, Paris, 2024.



A MÉRIQUES	A SIE	A FRIQUE	LITTÉRATURES
<p>MAGDALENA. Femmes du fleuve. –Laura Acero, Bambi, Jhineth Cruz, Sylvia Gómez, Sophie Hache, Carolina Hernández, Flora Lecomte et Rowena Neme <i>Éditions de l'IHEAL</i>, Aubervilliers, 2024, 86 pages, 18 euros.</p> <p>Ce roman graphique – issu d'une recherche – nous fait découvrir des récits de femmes vivant sur les rives du Magdalena, fleuve colombien traversant le pays du nord au sud. À travers leurs histoires, on découvre un fleuve «corps-territoire», lieu de rencontres et d'amour, terre de résistance face à des projets pétroliers ou hydroélectriques, source de vie et de cosmovisions liées à l'eau. Au croisement de la recherche scientifique et de la création artistique, ce livre est une forme originale de publication en sciences sociales. L'ouvrage, écrit et illustré par huit auteures, est en noir et blanc, avec pour seule exception la «couleur cannelle» des eaux. Des eaux omniprésentes dans la vie des riveraines et qui font la richesse de ces territoires. Une forme d'abondance menacée par des intérêts financiers et extractivistes. Le lecteur comprend, au fil des pages, que «continuer à vivre le long du fleuve» est devenu l'«objet de la lutte».</p> <p>NILS SABIN</p>	<p>HISTOIRE DE BOMBAY/MUMBAI. –Vanessa Caru et Christophe Jaffrelot <i>Fayard</i>, Paris, 2024, 544 pages, 27 euros.</p> <p>«La où je viens le soir poser ma tête, la vie est un enfer, mais le monde de luxe que j'apprécie de loin brille de mille tentations, comme une pierre précieuse.» Cette citation du poète dalit Daya Pawar (1935-1996) renferme à elle seule tous les paradoxes de Bombay. Devenue Mumbai en 1995, la ville incarne au cours des xix^e et xx^e siècles autant l'internationalisation de l'Inde et l'avènement d'un capitalisme prédateur que l'essor de puissants mouvements sociaux. Mumbai attire les migrants, condamnés à s'entasser dans des conditions souvent catastrophiques, à la merci des magnats de l'industrie, des propriétaires immobiliers et des maladies. Effrayante, elle repousse lorsque ses rues montrent la violence qui gangrène société et politique. Les auteurs explorent la façon dont certaines aspirations ambitieuses ont façonné cette ville en constante expansion, au mépris des considérations écologiques, grappillant sur un océan qui semble en passe de reprendre ses droits. L'ampleur de ce défi environnemental, conjugué au repli xénophobe impulsé de longue date par le suprémacisme hindou, laisse planer l'incertitude sur son avenir.</p> <p>LILI FRÈREBEAU</p>	<p>L'ÉCONOMIE AFRICAINE 2024. –Agence française de développement <i>La Découverte</i>, Paris, 2024, 128 pages, 11 euros.</p> <p>Ce rapport annuel sur l'économie africaine aborde plusieurs thèmes comme le déficit du continent (il manque 1 500 milliards de dollars d'ici à 2030 pour financer les Objectifs de développement durable [ODD] des Nations unies), la stagnation de la croissance, les enjeux écologiques (régression de 5,6 % de la biodiversité depuis quinze ans), les migrations liées aux changements climatiques (forte croissance des zones périphériques des villes), etc. Le rapport soulève également la question minière : le cuivre et le cobalt extraits en République démocratique du Congo, le platine et le manganèse en Afrique du Sud et au Zimbabwe, le graphite, le titane extraits à Madagascar et au Mozambique, génèrent des ressources confisquées par de grands groupes privés. Quinze pays d'Afrique perdent jusqu'à 730 millions de dollars par an de recettes fiscales car les entreprises sont peu ou mal imposées. Le document se conclut sur les enjeux socio-économiques de la télédiffusion du football en Afrique. On regrette que ne soient pas traités la situation des femmes, le coût des guerres, ainsi que l'enjeu du chômage et du travail informel.</p> <p>CHLOÉ MAUREL</p>	<h2>Autour des silences</h2> <p>La Vie après Kafka de Magdaléna Platzová</p> <p>Traduit du tchèque par Barbora Faure, Éditions Agullo, Villenave-d'Ornon, 2024, 320 pages, 22,50 euros.</p>
<p>EUROPE</p> <p>LES NATIONALISMES RUSSES. Gouverner, mobiliser, contester dans la Russie en guerre. –Jules Sergei Fedunin <i>Calmann-Lévy</i>, Paris, 2024, 368 pages, 22,50 euros.</p> <p>Depuis le xix^e siècle, deux principaux courants coexistent au sein du nationalisme russe. La tradition «stato-impériale» relève d'une volonté de domination sur des espaces variés et des populations diverses au cœur d'une vaste entité politique, définie tantôt comme État-civilisation, tantôt comme empire. La seconde, «ethnocratique» – que l'on retrouvait par exemple sous la plume de l'écrivain dissident Alexandre Soljenitsyne –, repose sur une vision ethnique de la nation et une volonté de privilégier au sein de l'État les intérêts de la composante russe (près de 80% de la population). Si le président Vladimir Poutine prône le partenariat avec l'Occident lors de son premier mandat, il multiplie dans la décennie 2010, sur fond de tensions avec l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), les références à l'État-civilisation, parfois présenté comme la voie propre à la Russie, ou comme le gardien des valeurs traditionnelles, alors que l'Occident serait entré dans une phase de décadence morale. L'auteur relativise cependant l'adhésion des citoyens à ce nationalisme officiel, toujours plus vif depuis l'entrée en guerre avec l'Ukraine.</p> <p>EUGÈNE BERG</p>	<p>TAIWAN, LA PRÉSIDENTE ET LA GUERRE. –Arnaud Vaulerin <i>Novice</i>, Paris, 2023, 148 pages, 18,90 euros.</p> <p>Elue en 2016, réélue en 2020, Mme Tsai Ing-wen est peu connue du grand public. La biographie du journaliste Arnaud Vaulerin retrace le parcours d'une technicienne pragmatique, qui a longtemps œuvré au puissant Conseil des affaires continentales. Son élection, comme candidate du Parti démocrate progressiste (PDP, indépendantiste), a traduit l'évolution d'une société ayant considérablement changé depuis la démocratisation du régime mené sous la présidence de Lee Teng-hui (1988-2000, parti Kuomintang, KMT) : prise de distance avec la Chine continentale, redécouverte d'une identité taïwanaise multiple (exilés de 1949, Hans insulaires et peuples aborigènes), remise en cause de l'autoritarisme du KMT... Face à la réaffirmation en 2019 par M. Xi Jinping de sa volonté de réunification, Mme Tsai, dont le second mandat a pris fin en mai, a été réaffirmée de son côté la volonté de l'île de suivre sa propre voie : celle d'une nation qui se construit sans la Chine, en comptant sur ses propres forces, sur le soutien de Washington (complexe et ambigu, comme le détaille l'auteur), mais aussi sur sa prédominance dans le secteur des semi-conducteurs, déterminant pour l'économie mondiale.</p> <p>CÉDRIC GOVERNEUR</p> <p>CHINE, PUISSANCE AFRICAINE. Géopolitique des relations sino-africaines. –Xavier Aurégan <i>Armand Colin</i>, Paris, 2024, 272 pages, 23,90 euros.</p> <p>C'est à partir de 1993 que les fondations de la relation Chine-Afrique s'établissent. Elles revêtent cinq modalités : commerce, investissements, contrats remportés par les entreprises chinoises, aide au développement et prêts octroyés par les banques chinoises. Durant cette période, les échanges bilatéraux avec les 55 pays africains ont été multipliés par 110, mais ils restent concentrés autour de quelques nations : Angola, Nigeria, Afrique du Sud, Algérie et Égypte. Si, depuis 2009, la Chine est devenue le premier partenaire du continent, ces échanges cumulés ne constituent que 4,2% de son commerce extérieur – une part similaire à celle de l'Allemagne dans les comptes de Pékin. La Chine a peu investi en Afrique, avec un stock d'investissement correspondant à 1,6% du total. Mais elle apparaît comme le premier accapareur de terres africaines avec 4 millions d'hectares. Sur le plan politique, des sommets trisannuels sont organisés depuis 2000. Le continent a reçu plusieurs visites du président chinois Xi Jinping. Et l'Afrique abrite, à Djibouti, la seule base militaire chinoise à l'étranger.</p> <p>EUGÈNE BERG</p>	<p>BIOGRAPHIES</p> <p>BUKOWSKI, UNE VIE. –Neeli Cherkovski <i>Au diable Vauvert</i>, Vauvert, 2024, 504 pages, 24 euros.</p> <p>Quand on évoque Charles Bukowski, vient tout naturellement à l'esprit l'image du marginal alcoolique, «accro» au sexe, parfois violent, image qu'il a d'ailleurs entretenue. La réalité est plus complexe. Selon son biographe et ami, le poète américain Neeli Cherkovski, Hank (son surnom) est né en 1920 à Andernach (Allemagne) et, arrivé aux États-Unis en 1923, «il a perçu la désintégration du mode de vie américain avant qu'elle ne débute». Une enfance solitaire, marquée par les violences de son père, une adolescence tourmentée dans un Los Angeles qu'il découvre peu à peu et qui sera le personnage principal de son œuvre. Et très vite, la rage d'observer et d'écrire. Il le fait en partant des réalités les plus triviales, de fragments de vies quotidiennes : celles des laissés-pour-compte. Dans une des nombreuses revues auxquelles il a collaboré, il est question de «rendre la poésie aux précaires». Ce qu'il ne cesse de faire, avec un goût certain pour la provocation. Histoire d'une vie et d'une amitié, cet hommage biographique «est une capsule temporelle où on peut considérer rétrospectivement la vie d'un homme». Le pari était audacieux. Il est réussi.</p> <p>ARNAUD DE MONTJOYE</p> <p>HISTOIRE D'UNE PETITE FILLE. –Laure [Colette Peignot] <i>Éditions de la Lanterne</i>, Lyon, 2024, 88 pages, 12,50 euros.</p> <p>Confié à Georges Bataille avec d'autres textes, ce récit autobiographique de Colette Peignot (1903-1938), qui adoptera le pseudonyme de Laure, est édité en 1943 et imprimé à trente-trois exemplaires avec des annotations de Bataille et de Michel Leiris. Elle y décrit le rapport au monde d'une petite fille que la Grande Guerre endeuille – une «enfance veuleuse d'enfants» – et donne un témoignage poignant de sa résistance à un milieu, à une mère austère, bourgeois et catholique. Quand elle est violée, elle n'ose dénoncer les agissements pédophiles de l'abbé, un proche de la famille, qui s'en prendra aussi à sa sœur. Un jour, pourtant, elle se révolte et se confie à sa mère, qui s'enferme dans le déni. Colette Peignot vivra une vie brève (elle est tuberculeuse), violemment «scandaleuse», sans concession aux normes sociales. Compagne, notamment, de Boris Souvarine, puis de Bataille, elle adhérera au Parti communiste. Réédité dans sa version initiale, le récit est précédé d'une biographie et agrémenté d'un cahier de photographies sur le Paris de l'époque. Ses <i>Écrits complets</i> ont paru aux Éditions les Cahiers (1978).</p> <p>HÉLÈNE YVONNE MEYNAUD</p>	<p>HISTOIRE</p> <p>LA FABRIQUE DU COMPLÔT. De l'usage de l'incendie du Reichstag par les propagandes nazie et communiste. –Miguel Chueca <i>L'Échappée</i>, Paris, 2024, 320 pages, 24 euros.</p> <p>Le 27 février 1933, vingt-sept jours après l'accès d'Adolf Hitler à la chancellerie et une semaine avant l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale, le feu se répand dans une partie du Reichstag, siège du Parlement allemand. Marinus Van der Lubbe, jeune Néerlandais lié aux mouvements communistes antiautoritaires, est arrêté dans le bâtiment. Il revendique l'acte et déclare avoir agi seul. Ces précisions, notées par les policiers, seront balayées par les directions nazie et communiste. Les nazis affirment qu'il s'agit des prémisses d'une insurrection communiste afin de justifier les arrestations massives qui vont avoir lieu. Le Parti communiste affirme que l'incendiaire est un agent nazi. L'enquête de Miguel Chueca propose une réhabilitation de Van der Lubbe, un homme en colère, ni fou ni idiot, qui semble avoir voulu montrer qu'il était encore possible de s'opposer, même seul, au nazisme. Un solitaire. Voilà qui est insupportable, et menaçant, pour les hommes politiques et les autorités, qui, pour se rassurer, construisent complots et main invisible.</p> <p>GILLES LUCAS</p> <p>A NASTY LITTLE WAR. The West's Fight to Reverse the Russian Revolution. –Anna Reid <i>John Murray</i>, Londres, 2023, 384 pages, 25 livres sterling.</p> <p>À partir de l'été 1918, 180 000 soldats fondent sur la mer Caspienne, l'Arctique, la Pologne, les côtes pacifiques de la Russie. Tous forment le corps expéditionnaire de seize pays occidentaux. Officiellement, il s'agit d'empêcher l'Allemagne de profiter du retrait des troupes russes du front oriental à la suite de la signature du traité de Brest-Litovsk. En réalité, cette vaste offensive se mue en opération militaire dirigée contre les bolcheviks en pleine guerre civile russe. Elle dura près de deux ans.</p> <p>Journaliste et historienne, Anna Reid reconstitue le cuisant échec de cette «intervention», comme on la désigne à l'époque. Alors ministre des munitions à Londres, Winston Churchill considéra cette attaque comme sa «guerre personnelle». Sa haine des bolcheviks était viscérale – «on pourra aussi bien légaliser la sodomie», répondit-il à l'idée de reconnaître le gouvernement soviétique.</p> <p>MAXIMILIEN ARVELAIZ</p> <p>Des palais ouvriers</p> <p>réédité par les éditions Plein Chant dans leur belle collection «Précurseurs et militants» (3), Pelloutier rappelle – à sa manière, partiale et polémique – les origines de l'organisation et les luttes politiques qui lui ont donné corps. Mais il dresse aussi un état des lieux, décrivant avec précision les missions et le fonctionnement de ces institutions hybrides – à la fois locaux pour réunion politique, bureaux de placement, centres de formation, caisses de solidarité, pôles de collecte statistique, etc. Vouée à concentrer les hommes, les forces et les savoirs, mais aussi à projeter vers l'extérieur les idées syndicalistes, la Bourse du travail devait matérialiser, manifester et encourager l'autonomie ouvrière – préfigurant ainsi, en principe, la société de l'avenir.</p> <p>Pelloutier disparaît, les Bourses s'amalgament à la Confédération générale du travail (CGT) et continuèrent à éclore dans tout le pays. Installées dans les centres-villes ou reléguées dans les périphéries, imposantes ou modestes, classiques ou avant-gardistes, Bourses du travail et Maisons du peuple inscrivirent durablement la présence (et la puissance) ouvrière dans l'espace urbain. Comme le rappelle l'historienne Danièle Tartakowsky (4), ces structures singulières, à la fois institutionnalisées et contestataires, ne furent jamais consensuelles. Leur histoire séculaire, ponctuée de crises politiques ou syndicales, est aussi tissée de débats et de conflits touchant leurs fonctions, leurs prérogatives, leur degré de politisation, leur indépendance plus ou moins grande par rapport aux pouvoirs publics (notamment locaux). Aujourd'hui encore, ces édifices constituent un patrimoine convoité et disputé. Certaines municipalités, désireuses de réaffecter les locaux, tentent d'en déloger les syndicats. Comme pour expurger, d'un même coup, l'espace public et la mémoire collective.</p> <p>ANTONY BURLAUD.</p> <p>(1) Flora Tristan, <i>Union ouvrière</i> (1844), Plein Chant, Bassac, 2019. (2) Cf. Jacques Julliard, <i>Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe</i>, Points Seuil, Paris, 1971, qui fait toujours référence. (3) Fernand Pelloutier, <i>Histoire des Bourses du travail</i> (1902), Plein Chant, 2023, 304 pages, 21 euros. (4) Danièle Tartakowsky, <i>Les Syndicats en leurs murs. Bourses du travail, Maisons du peuple, Maisons des syndicats</i>, Champ Vallon, Ceyzérieu, 2024, 224 pages, 24 euros.</p>



DU MONDE

L'héritage du clan

Cousines
de Patricia Grace

Traduit de l'anglais (Nouvelle-Zélande)
par Jean Anderson et Marie-Laure Vuaille-Barcan,
Au vent des îles, Pirae (Tahiti),
2024, 352 pages, 23 euros.

M

ATA n'espère rien. Elle marche dans la ville, sans but ni destination. Seule. Une errance dans Wellington pour cette jeune femme dont l'unique trésor est une photographie de sa défunte mère. Un lien précieux avec ses racines. Des souvenirs lui reviennent épargnés, flous, étranges. Comme ce séjour de quelques jours chez une tante, alors qu'elle était fillette. Des enfants qui la traitent, alors, avec curiosité et étonnement jusqu'au moment où elle trouve une bille aux reflets incroyables. Des grands-mères qui lui disent qu'une parcelle de terre l'attend là. Tous l'appellent par un nom différent de celui qu'on lui donne à l'orphelinat. Qui est-elle donc ? A-t-elle sa place dans ce monde qui lui semble si éloigné ?

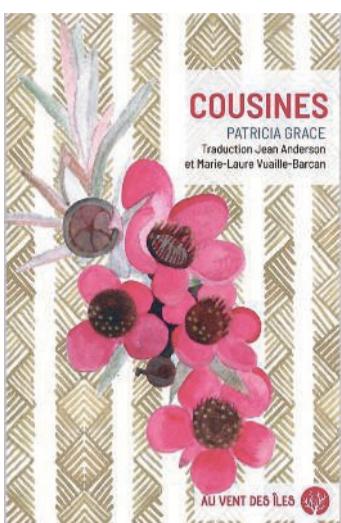
L'histoire de Mata ouvre le roman à trois voix de la grande romancière Patricia Grace, née en 1937 et rendue célèbre en 1975 par son recueil de nouvelles *Waiariki* – le premier à être signé par une Maorie. Cette saga familiale, initialement publiée en 1992, se déroule de l'entre-deux-guerres aux années 1980, autour de trois cousines. Qu'est-ce qui les relie ? De quelles histoires, de quelles places héritent-elles ? À l'opposé de Mata, la métisse orpheline, Makareta est entourée et choyée – au point que chaque mèche de sa longue chevelure « a été caressée et traitée avec soin ». Fille du fils ainé mort à la guerre, elle est restée quand sa mère est partie pour la ville. Ses aïeules lui transmettent savoir-faire et traditions. Au cœur de leurs préoccupations, l'accès aux terres, la survie de la culture et de la langue, et Makareta se voit assigner pour destin d'y contribuer.

Il faut d'emblée accepter de se laisser dérouter. Pas de chronologie linéaire, mais, à l'image de la conception du temps maorie, un récit qui se construit en boucles successives, les différents narrateurs revenant sur un même épisode pour compléter progressivement le puzzle. C'est la mère de Makareta qui raconte l'histoire de sa fille. Quant à Missy, la troisième héroïne, c'est son jumeau, mort-né, qui parle d'elle. Comme souvent dans la culture maorie, les défunts ne sont jamais loin. Ils accompagnent les vivants. D'autres voix raconteront.

Patricia Grace dessine avec pudeur et tendresse ces destins mêlés. Loin des stéréotypes, chacun de ces parcours illustre ce qu'ont vécu les Maoris durant le XX^e siècle : l'interdiction de la langue, la séparation des enfants d'avec leur famille, le poids des règles du clan, le renouveau culturel des années 1970. On explore les replis intimes de cette culture, les combats menés pour assurer la transmission d'une vision du monde qui a failli disparaître, depuis la colonisation britannique de la Nouvelle-Zélande au XVIII^e siècle, ses « guerres, temps durs, l'épidémie de grippe », tout ce qui a mis en péril la population autochtone.

On sort du roman ébloui, attaché à ces personnages heurtés, meurtris et déterminés, qui interrogent à leur façon la place des femmes dans l'ordre ancien. L'architecture surprenante du départ prend forme et sens, tout en finesse, les pièces s'imbriquent. La boucle est bouclée et l'errance de Mata peut s'achever – reflet de l'ordonnancement social familial dans lequel chacun a sa place.

CHRISTINE CHAUMEAU.



LITTÉRATURE

Un grand fâché

LEST l'un de ces grands méconnus qu'on redécouvre de temps à autre à la faveur d'une réédition, comme le récent *Retour de Barbarie* (1), assemblage de deux textes jusqu'ici édités séparément mais tirés des mêmes carnets. Raymond Guérin (1905-1955) a fait entendre une voix percutante, parfois qualifiée de célinienne, portée par la volonté de « tout dire ». Il vit à Bordeaux, où il reprendra le cabinet d'assurances paternel, mais ne se détournera jamais de la littérature. En 1927, il fonde une revue, publie ses premières chroniques et attire l'attention de Jean Paulhan. Le rédacteur en chef de *La Nouvelle Revue française* (NRF) appuiera en 1936 la publication chez Gallimard de son premier roman, salué par la critique (2). Mobilisé en

1940, très tôt fait prisonnier, il écrit dès que les circonstances le lui permettent. Plus de mille pages de notes et de réflexions couvrant la période de la « drôle de guerre » à la Libération, en passant par sa captivité, qu'il entend utiliser pour un futur roman (3). *Retour de Barbarie*, dernière partie de ces feuillets, s'ouvre en novembre 1943. Après plus de trois ans en camp de prisonniers, à la veille d'être libéré, Guérin accepte difficilement l'idée d'abandonner ses camarades à leur sort. Revoir Paris et rendre visite à quelques relations dans le milieu littéraire ne saurait constituer une consolation. S'il aspire à la reconnaissance, il sait qu'il ne fait pas partie du serial (4). Durant ces quinze jours à Paris, il retrouve Jean Paulhan, Marcel Arland et Albert

Camus, rencontre enfin son éditeur, Gaston Gallimard. Intimidé par ces illustres confrères qui l'interrogent sur sa captivité, il se sent inintéressant, et préférerait se taire. Obligé de rendre visite au pétainiste Jacques Chardonne, qui a œuvré à sa libération, il n'hésitera pas à lui dire ce qu'il pense de ses positions... Souvent accompagné par Henri Cartier-Bresson, qu'il a connu au stalag, Guérin traverse la capitale dans sa « défroque pisseeuse de clochard », surpris de croiser des Parisiens qui s'accommode fort bien de l'Occupation : la bourgeoisie n'a rien perdu de sa superbe. La guerre, se demande Guérin, ne frappe-t-elle finalement que les classes défavorisées ? Désemparé, étranger dans son propre pays, il s'importe contre l'« empire de la sottise » dans lequel triomphé l'idéologie barbare. « Je voulais faire confiance à l'homme, note-t-il, envers et contre tout. Je sais maintenant que je me trompais. »

Il rejoint alors sa future épouse, victime des lois antijuives et cachée à Périgueux. Il assistera avec soulagement et bonheur à la Libération, tout en déplorant l'opportunisme des résistants de la dernière heure, et, lors de l'épuration, l'indigence des procès comme les exécutions expéditives qui s'ensuivent. Guérin s'isole dans le travail. En 1950, cet amoureux de la Méditerranée accepte l'invitation à Capri de Curzio Malaparte, qu'il admire. Trois semaines riches en échanges, restitués par le menu (6). L'auteur de *La Peau*, légende vivante et beau parleur, est dépeint dans toute sa complexité. Il inspirera l'un des personnages des *Poupes*, le roman le plus ambitieux de Guérin, boudé par la critique et le public. Deux ans plus tard, il est emporté par une pleurésie, dans une certaine indifférence.

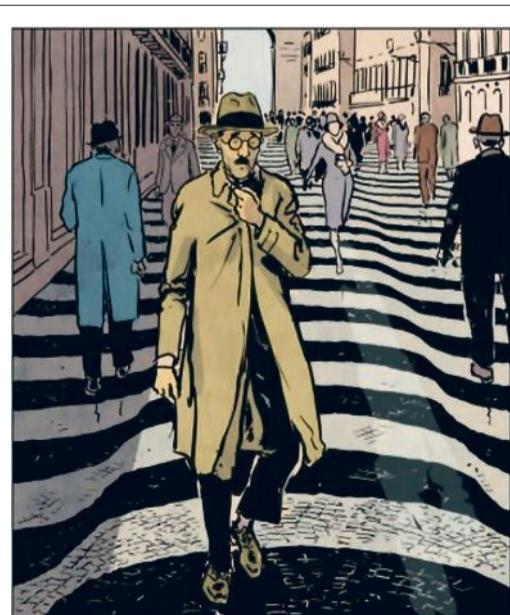
CARLOS PARDO.

ROMAN GRAPHIQUE

Puzzle Pessoa

ELLEVADOR de Santa Justa, Lisbonne, 1935. L'histoire commence par la fin. Par la mort de l'écrivain vain. Nécrologie par flash-back. Un écrivain identifié comme étant Fernando Pessoa, dissimulé sous des dizaines de noms, qui se cache comme un enfant apeuré, trop souvent touché par la mort de ses proches (1).

Perspectives de Lisbonne, parfois sans texte, qui s'offrent au regard : Nicolas Barral impose son dessin si fidèle aux architectures du passé. Marie Barral y met de la couleur. Des couleurs chaudes pour la pluie. Les mêmes que *Sur un air de fado*, son précédent album « portugais ». Ici, c'est Pessoa (1888-1935) qui est l'objet d'une enquête en fragments. Un fils de bonne famille, alcoolique intranquille au « flagrant délit », qui voit dans l'armée une solution radicale pour son pays malade, une rédemption. Un petit homme discret, absent de sa propre vie. Créant des histoires pour d'autres personnages. Je est un autre. Pessoa est les autres. Entouré des papillons de l'alcool, il s'investit dans des mouvements poétiques éthérisés, l'orphisme, le futurisme. Pessoa s'est encore dédoublé. Il crée des hétéronymes qui signent ses textes.



La pluie, le café, le restaurant dans un automne sans fin, le tramway et l'ascenseur, la ville est un beau décor autour du poète. Reste un ballon qu'on a jeté à la mer pour punir un enfant.

CHRISTOPHE GOBY.

(1) Nicolas Barral, *L'intranquille monsieur Pessoa*, Dargaud, Paris, 2024, 136 pages, 25 euros.

IDÉES	ÉCONOMIE
-------	----------

L'OBSCURANTISME AU POUVOIR. Quand la pensée dominante entrave la connaissance. – Brice Perrier

Max Milo, Paris, 2024, 272 pages, 21,90 euros.

La « crise sanitaire » a porté à son paroxysme la faille de l'information scientifique. Les points de vue s'écartant du discours officiel se sont trouvés systématiquement marginalisés, invisibilisés ou ridiculisés, même quand ils s'appuyaient sur des données solides. Parmi les nombreux exemples : les interrogations sur l'origine du SRAS-CoV-2, sur les traitements possibles du Covid-19 et leur efficacité, sur la vaccination et ses effets indésirables, qui ont été occultées. Le journaliste Brice Perrier retrace l'émergence d'une « science officielle » qui qualifie de fake news tout ce qui contrevient au consensus proclamé, souvent sans preuve, et détaille le naufrage des médias en général et du fact-checking en particulier. Quant deux factions campent sur leurs positions, chacune assurant s'exprimer au nom de la science et jetant l'anathème sur l'autre, nul débat n'est possible : des deux côtés règne une forme d'obscurantisme. Des scientifiques dont les recherches sont ignorées parce qu'elles dérogent au discours dominant en sont réduits à se confier aux médias étiquetés complotistes : la boucle est bouclée.

ARIANE DENOYEL

LA SOUFFRANCE ÉCLAIRÉE PAR LA RAISON. – Yvon Quiniou

L'Harmattan, Paris, 2023, 162 pages, 18 euros.

Voici un plaidoyer pour des politiques fondées sur un idéal d'abolition de la souffrance individuelle et sociale par une approche matérialiste et scientifique. Le philosophe Yvon Quiniou la définit comme un état psychique ouvert à distinguer aussi bien du mal (concept moral) que du malheur et de la douleur. On fait donc ici l'économie du corps et de la morale pour se concentrer, via une traversée philosophico-politique d'Épicteète à Jürgen Habermas, en passant par Baruch Spinoza, Jean-Jacques Rousseau, Emmanuel Kant, Karl Marx (tout particulièrement) ou encore Sigmund Freud, sur ce que la raison peut nous dire de la souffrance. Cette traversée au pas de charge semble avoir pour objectif de mettre en perspective ce qui fait l'objet de la troisième partie de l'ouvrage : l'ère de la déferlante « libérale voire néolibérale », « avec ses malheurs et ses souffrances populaires renforcées ou inédites », libéralisme que Quiniou caractérise comme l'amoralisme théorique et pratique porté à son comble ». On pourra s'étonner que les apports de la psychodynamique du travail, et donc de l'étude de la souffrance psychique au travail, soient à peine effleurés.

ALEXANDRE DUCLOS

SILENCE DANS LES CHAMPS. – Nicolas Legendre

Arthaud, Paris, 2023, 352 pages, 20 euros.

Fils de paysans bretons, Nicolas Legende est devenu journaliste. Pendant sept ans, il a enquêté sur le système agro-industriel qui règne sur sa région depuis les années 1960. Une agriculture productiviste qui épaise les sols, le bétail et les humains, et dont bénéficient une poignée de privilégiés – mais guère l'immense majorité des agriculteurs, ni les salariés des usines de transformation de la viande (la description de leurs conditions de travail est édifiante).

Les centaines de propos recueillis – en majorité anonymes pour des raisons de sécurité – font état de menaces et d'intimidations à l'encontre des agriculteurs bio et des syndicalistes dissidents, signalent malversations financières, népotisme, cumul éhonté des fonctions et des mandats... « Les moyens de pression sont importants, et ceux qui résistent peuvent s'en prendre plein la gueule », confie une source. L'agriculteur apparaît comme la première victime de cette impasse productiviste ; mais les pontes de l'agro-industrie, appuyés par leurs relais politiques, lui désignent un bouc émissaire, l'« écolo... ». Cette enquête journalistique magistrale a obtenu, en 2023, le prix Albert-Londres.

CÉDRIC GOUVERNEUR

SOCIÉTÉ

LA GAIE PANIQUE. Une histoire politique de l'homophobie. – Mickaël Tempête

Divergences, Quimperlé, 2024, 200 pages, 16 euros.

« Une ombre secrète dans des quartiers scabreux » : le quotidien Sud-Ouest qualifie ainsi en décembre 1982 Claude-Henri Mathais, militant antinucléaire et homosexuel, qui vient d'être assassiné dans des conditions mystérieuses. Alors que « la question homosexuelle est en surchauffe », que les agressions se multiplient en France depuis quelques années, Mickaël Tempête dresse, dans un essai mordant, l'histoire politique d'une homophobie dans la seconde partie du XX^e siècle qui a obligé les gays à « s'auto-flétrir ». Le député gaulliste Paul Mirquet fait voter en 1960 un amendement classant l'homosexualité comme « fléau social », aux côtés de l'alcoolisme et du proxénétisme. Avec l'idée, disait l'écrivain Yves Navarre, de protéger la « race blanche ». Tempête fait le lien entre homophobie et idéologie dominante. Il ausculte les racines de la « gaie panique » : pratiques policières, nostalgie coloniale, discours médicaux, dont ceux du docteur François Bachelot, qui inspire les formules de M. Jean-Marie Le Pen sur les « sidaïques ». Pour répondre aux homophobes, « plus que de fierté, nous avons besoin d'audace », conclut non sans raison Tempête.

JEAN STERN

LE GUIDE DU MANIFESTANT ARRÊTÉ. – Syndicat de la magistrature

Le Passager clandestin, Lorient, 2024, 80 pages, 5 euros.

Malgré l'empilement accéléré de lois liberticides sous la présidence de M. Emmanuel Macron, il convient de rappeler que le droit de manifester est une modalité de l'exercice de la liberté fondamentale que constitue la liberté d'expression. Et que, sauf interdiction motivée, le droit de manifester est la règle, et non nécessite qu'une déclaration préalable, et non une autorisation, comme nous le rappelle cette nouvelle version mise à jour du *Guide du manifestant arrêté* proposé par le Syndicat de la magistrature. Rédigée en des termes clairs, concis et aisément compréhensibles par tous un chacun, d'un format en outre qui permet de le glisser aisément dans la poche arrière de son pantalon, elle se décline en cinq points : On vous contrôle, On vous arrête, On vous reproche une infraction, On vous juge en comparution immédiate, et On vous fiche. Indispensable par les temps qui courrent !

JEAN-JACQUES GANDINI

FORTERESSE EUROPE. Enquête sur l'envers de nos frontières. – Émilien Bernard

Lux, Montréal, 2024, 304 pages, 20 euros.

La forteresse européenne vue de l'extérieur : avec cette enquête qui nous mène du Maroc à la Serbie en passant par le Sahara occidental, l'île de Lampedusa ou encore le Calaisien en France, le journaliste Émilien Bernard propose d'aborder la question migratoire en interrogeant ceux qui, au quotidien, sont confrontés à ce qu'il appelle l'« épidémie » de murs barbelés.

Il décrit une forteresse « pitoyable dressée contre des quidams voyageurs, personnes lambda en quête d'un autre destin », mais aussi des forteresses, « horizontales » et « mouvantes », capables de se déplacer au-delà des limites du Vieux Continent (en Afrique notamment), de prendre des formes différentes (un mur, des caméras, des gardes-côtes) et de se démultiplier « pour devenir omniscientes », jusqu'à imprégner les imaginaires. Ceux des Européens, qui adoptent de plus en plus une mentalité d'assiégés. Mais aussi ceux des exilés, qui sont bien conscients, lorsqu'ils prennent la route ou la mer, qu'ils n'en reviendront peut-être jamais.

RÉMI CARAYOL



POÉSIE

AVANT L'ESCAUT. Poésies & proses, 1966-1989. – Franck Venaille

L'Atelier contemporain, Strasbourg, 2023, 720 pages, 30 euros.

« Je suis un écrivain qui combat constamment sa propre modernité. Il y a en moi une grande nostalgie du passé, presque de l'immuable. » Franck Venaille (1936-2018), poète et homme de radio, se voulait inclassable. Rattaché à l'avant-garde, terme qu'il exécutait, proche de la figuration narrative (Jacques Monory a illustré quelques-uns de ses livres), ce « compagnon de route » du Parti communiste a oscillé entre les expérimentations de la forme et les emprunts à ses ainés (Pierre Jean Jouve, notamment), maniant dans ses vers, sa prose ou ses récits une écriture heurtée, fragmentée, sombre et lumineuse à la fois. « Mes matins ressemblent à un couloir d'hôpital où le temps d'un drap levé j'aperçois ce blessé qui me ressemble et me perpétue », confesse-t-il. Marqué par la tragédie algérienne, les souvenirs d'une enfance passée dans un quartier populaire, la vie nocturne parisienne et les errances dans les paysages des Flandres, ce volume réunit dix recueils de Venaille, indisponibles depuis longtemps : de *Papiers d'identité* (1966) à *Opera Buffa* (1989) en passant par *La Guerre d'Algérie* (1978) et *Jack-to-Jack* (1981).

CARLOS PARDO

CONFIDENCES. – Julien Blaine

Éditions du Val de l'Arc, Dijon, 2024, 64 pages, 9 euros.

« Poète artiste », héritier de la « poésie-action », performeur, initiateur de revues, de festivals, pilier de la scène poétique, il est aux origines de *Libération*, directeur de *L'Autre Journal* avec Michel Butel, fondateur de *Doc(k)s*, la revue internationale des poésies d'avant-garde. Né en 1942 à Rognac, au bord de l'étang de Berre, il a même officié à Marseille en tant qu'adjoint à la culture, sous son patronyme Christian Poitevin, dans l'équipe du socialiste Robert Vigouroux, de 1989 à 1995. Mais on le connaît surtout sous les noms de Julien Blaine ou, auparavant, de Julien Van – attaché à développer l'*« art du boycott, du vol, de la perruque et du sabotage »* (en 1970). Toute une vie de combats, illustrée par quelque quarante ouvrages et une centaine de livres d'artiste : Blaine traverse la seconde moitié du XX^e siècle aux avant-postes de la poésie expérimentale, toujours loin des marchés de l'art, mais jamais loin de l'engagement. Le 4 mai 2018, il prend fortement position « Contre la saison France-Israël ». Ces *Confidences* sont, documents à l'appui, dédiés à la tragédie à Gaza, à la Palestine et à l'Ukraine.

MARINA DA SILVA

THÉÂTRE

L'ORAGE. – Alexandre Ostrovski

Éditions de Minuit, Paris, 2023, 144 pages, 14 euros.

« Ici, les femmes se marient et s'enterrent le même jour, c'est pareil », déclare l'un des personnages de *L'Orage*, sans doute l'œuvre la plus connue d'Alexandre Ostrovski, dramaturge russe dont la première pièce (*Tableau de famille*, 1847) fut censurée par le tsar Nicolas I^e. Il y était question de faillites frauduleuses au sein des corporations marchandes... Mais lorsque *L'Orage* est joué en 1859 au théâtre Maly de Moscou, c'est un immense succès. Car l'histoire de Katerina, mariée à un notable ennuyeux et, autre M^e Bovary, se trouvant « rongée par le besoin de se donner à un homme, à Dieu ou à l'eau glacée de la Volga », va bien au-delà du classique triangle amoureux : elle est le révélateur de la réalité médiocre d'une petite ville (imaginaire) où les aisés haïssent les pauvres, nient les sentiments et appliquent brutalement la loi du talion. Ce que porte l'écriture, forgée par l'apréte des croyances, des proverbes et des prédictions. Adaptée par l'écrivain Laurent Mauvignier, la pièce reste d'une étonnante modernité tant elle porte un regard critique sur nos fonctions intimes et collectifs.

ARNAUD DE MONTJOYE

ÉCOLOGIE

LE NUCLÉAIRE IMAGINÉ. Le rêve du capitalisme sans la Terre. – Ange Pottin

La Découverte, Paris, 2024, 160 pages, 16 euros.

Il y a le nucléaire réel. Celui qui extrait d'énormes quantités d'uranium, met au point des machines et des procédés industriels toujours plus complexes et coûteux, lègue la gestion de déchets dangereux. Puis il y a le nucléaire imaginé. Par les ingénieurs du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ou ceux du corps des Mines. Dans cet « *imaginaire indépendant de tout ancrage terrestre* », le « *capital fissile* » (comprendre les matières radioactives considérées comme valorisables à l'infini grâce à un prétexte « *cyclage du combustible fermé* ») devient une source d'énergie propre, ainsi qu'un formidable carburant pour une croissance économique illimitée. Ange Pottin déploie le lexique de la technostucture nucléocrate, son système de valeurs et ses présupposés, « qui se distinguent par leur rapport déformant à la réalité ». Alors que le gouvernement imagine construire six nouveaux réacteurs d'ici à 2050, le philosophe détaille de façon précise la « *représentation idéalisée de la technique* » qui préside à cette relance malgré les déboires de la filière nucléaire française, eux bien réels.

JULIEN BALDASSARRA

AFRIQUE

De l'identité nationale au Mali

DEPUIS plus de dix ans, le Mali s'enfonce dans une profonde crise politique et sécuritaire, ouverte en 2012 par une nouvelle rébellion indépendantiste à dominante touarègue au Nord, aggravée par l'implantation de groupes djihadistes dans le centre et la prise du pouvoir par l'armée à Bamako en 2020. La durée et l'amplitude de cette déstabilisation, de plus en plus meurtrière, poussent à interroger les fondements de la formation de l'État et de la nation de ce vaste pays du Sahel.

Les colons français délimitent le territoire malien, qu'ils nomment alors Soudan, à la fin du XIX^e siècle, sur les vestiges d'anciennes entités politiques – les royaumes de Séguo et du Kaarta, ainsi que l'empire du Macina (1). Pour gouverner un espace aussi étendu, et dont les populations tendent à se révolter contre les envahisseurs, ils construisent une classe sociale intermédiaire, composée de « chefs traditionnels », d'interprètes ou d'informateurs servant d'auxiliaires à une administration en sous-effectif chronique. Ce qui contribue à réifier les identités, en créant les « ethnies » modernes : bambara, peule, dogon, touarègue, etc.

À l'indépendance, en 1960, note l'historien Vincent Joly, les élites « doivent relever trois immenses défis : celui de la souveraineté, celui de l'identité et celui du développement (2) ». Ces questions se posent avec la même acuité plus de soixante ans plus tard : nation plurielle et intégratrice, ou nation assimilatrice qui fonderait la « malianité » sur une identité mandingue et bambara, quel modèle choisir, tandis que le roman national voudrait qu'elle ait été créée au XIII^e siècle par Soundiata Keita, le fondateur de l'empire médiéval du Mali, dont Modibo Keita, à la tête de la première République (1960-1968), se dit le descendant... Ainsi, dès l'indépendance, les références à un passé mythique servent d'outil de légitimation politique, même si l'idéologie modernisatrice et socialiste de la première République pousse à marginaliser des chefferies associées au colonialisme. Une partie des Touaregs refusent alors d'appartenir à cette nation – c'est la première rébellion.

Les chefs traditionnels font leur grand retour avec la démocratisation des années 1990, sous la présidence de M. Alpha Oumar Konaré (1992-2002), en quête de soutiens. Celles qui sont proclamées « familles fondatrices » de Bamako voient leur influence politique grandir grâce au rôle protocolaire que le président leur attribue. Ce qu'aucun des régimes suivants ne remettra en question (3). L'ambiguïté concernant l'identité de la nation demeure : ces familles sont puissantes car elles sont censées avoir fondé la capitale – avec laquelle se confond largement l'État –, qui se situe dans le Sud, au cœur du pays bambara. À cette même période se repose la question de la place des Touaregs dans la nation malienne – deuxième grande rébellion.

Les années 1990 voient aussi s'imposer une économie libérale, favorisant un certain accaparement des terres dans le delta intérieur du Niger par des élites du Sud, au détriment des élevages pastoraux. Le pastoralisme repose en effet largement sur un accès aux pâturages régulé par des droits coutumiers, que la privatisation du foncier remet en cause. Une aubaine pour les groupes djihadistes venus du Nord, qui, à partir de 2015, se saisissent de ces tensions locales pour s'implanter et recruter bergers et pasteurs. Et de prétendre à la restauration de l'empire du Macina, fondé au XIX^e siècle par un djihad peul, une époque où les élevages dominaient le delta (4). À chacun sa référence historique...

TANGI BIHAN.

(1) Lire Hadrien Collet, « Quand le Mali fait pâlir l'Europe », *Manuel d'autodéfense intellectuelle-Histoire*, 2024, 14 euros.

(2) Vincent Joly, *Histoire contemporaine du Mali. Des guerres saintes à l'indépendance*, Perrin, Paris, 2024, 448 pages, 24 euros.

(3) Boubacar Sangaré, *Les Familles fondatrices de Bamako. Une histoire de l'État au Mali*, La Sahélienne, Bamako, 2023, 176 pages, 15 euros.

(4) Cf. Giovanni Zanolleti, *Le Djihad de la vache. Pastoralisme et formation de l'État au Mali*, Karthala, Paris, 2023, 536 pages, 35 euros.

SPORT

Aimer le foot, mais lequel ?

MALGRÉ sa grande popularité, le football est l'un des parents pauvres des sciences sociales et de l'analyse politique. Accompagnant son virage libéral depuis le début des années 1990, quand le capitalisme financier a transformé son univers professionnel en marché du divertissement, la presse dominante et les institutions sportives ont monopolisé le récit footballistique pour ancrer cette évolution dans les mentalités. Certes, les scandales impliquant des joueurs starifisés, les nombreux cas de corruption ou les dérives économiques ont mis en lumière l'envers de ce système. Pourtant, s'ils ont fait les titres des journaux, ces « *créditopitements médiatiques ont eu pour double effet* », écrit le sociologue William Gasparini dans la préface de l'ouvrage *Débordements* (1), de focaliser l'attention sur des histoires singulières (...), mais aussi d'occuper une réalité sociale et politique plus complexe».

À rebours de ce traitement lacunaire, dénué d'approche critique, *Débordements* retrace une série de destins et d'événements, des années 1930 à aujourd'hui, dont chacun reflète la face sombre de ce sport. En les replaçant dans le contexte sociopolitique de leur époque, les auteurs tentent d'« *approcher quelques-unes des grandes questions des XX^e et XXI^e siècles par le prisme [du football]* ». Du génie autrichien Matthias Sindelar (1903-1939) à la prodige américaine Megan Rapinoe (née en 1985), en passant par l'« opération Rosario » au Mondial argentin de 1978 ou l'affaire Calciopoli en Italie (2006), toutes les histoires du recueil contribuent à « *désacraliser un milieu dont les héros sont des pions* ».

Dans son *Atlas du football populaire* (2), Yann Dey-Helle, animateur du site Dialectic Football - Contre le football moderne et son monde, rappelle comment son public historique, issu principalement des classes ouvrières, s'est senti dépossédé après l'entrée du ballon rond dans l'ère du néolibéralisme. Partisan d'un autre football », débarrassé de ses « *tares* », comme l'individualisme ou le « *culte de la performance* », il se penche sur les « *poches de résistance* », en Europe

et en Amérique latine, formées par ceux qui se tournent vers des modèles alternatifs. Ainsi des *supporter's trusts*, des coopératives non lucratives de fans apparues outre-Manche il y a trente ans, qui participent à la gestion de leurs clubs, voire les sauvent de la faillite ou les ressuscitent après leur liquidation. Cet actionnariat populaire, principalement présent dans les clubs de divisions inférieures, a notamment essaimé en Espagne, en Allemagne et en Italie, mais peine à se répandre en France. Dey-Helle s'intéresse également aux clubs créés ex nihilo, autogérés par des passionnés, comme le fameux Clapton CFC de Londres ou le club de football féministe de La Nuestra en Argentine. Il met aussi la focale sur la contestation par les supporters de la privatisation des clubs au Chili, ou sur l'équipe de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) au Chiapas (Mexique) : chez elle, « *hormis la résignation, la défaite n'existe pas* » et n'a rien de déshonorant. Pour autant, malgré ce foisonnement d'alternatives, celles-ci n'ont guère d'influence sur les prescripteurs d'opinion ou sur les dirigeants.

Le livre collectif *Tout n'est pas footu !* (3) réunit quinze contributeurs qui abordent certains des sujets examinés par Dey-Helle, et entend aussi mettre à l'honneur un football « joyeux » et « performant ». Il revient ainsi sur les luttes anti-fascistes, féministes ou pour les migrants menées par les supporteurs, sur le succès du « foot de rue », sur la résistance des téléspectateurs à l'explosion des abonnements, etc. Autant de raisons, selon lui, d'« *aimer quand même le foot* » et d'être optimiste. En dépit de ces motifs de satisfaction, le pessimisme reste toutefois de mise.

OLIVIER PIRONET.

(1) Olivier Villepreux, Samy Mouhoubi, Frédéric Bernard et Alice Gravier, *Débordements. Sombres histoires de football*, 1938-2023, Anamosa, Paris, 2024 (1^{re} éd. : 2016), 288 pages, 13 euros.

(2) Yann Dey-Helle, *Atlas du football populaire. Europe - Amérique latine*, Terres de Feu, Paris, 2024, 270 pages, 18 euros.

(3) Mickaël Correia et Sébastien Thibault (sous la dir. de), *Tout n'est pas footu ! Quinze raisons d'aimer quand même le foot*, Solar, Paris, 2024, 256 pages, 19,90 euros.

DANS LES REVUES

□ **FOREIGN POLICY.** Stephen Walt sur ce que les États-Unis pourraient apprendre de la Chine ; les objectifs militaires de l'Asie en Europe ; l'Occident ne devrait pas se réjouir d'une moindre présence russe en Syrie. (N° 254, trimestriel, automne, 24,95 dollars. — Washington, DC, États-Unis.)

□ **SURVIVAL.** La Commission européenne comble-t-elle le vide créé par l'affaiblissement des principaux dirigeants européens ? Retour sur la montée en puissance des houthistes au Yémen, désormais capables d'entraver le trafic maritime en mer Rouge : quelle réaction attendre des Américains ? (Vol. 66, n° 5, octobre-novembre, bimestriel, 12,99 livres sterling. — Londres, Royaume-Uni.)

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Réarmement nucléaire et montée des tensions entre Russie, Chine et États-Unis ; la torture dans les prisons israéliennes ; on ne parla jamais autant des sondages qu'avant l'élection présidentielle américaine de 2016, et ils se trompèrent... (Vol. LXXI, n° 16, 17 octobre, bimestriel, 9,95 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **HARPER'S.** Dernier quart d'heure pour endurer le pouvoir des trusts numériques ; l'influence idéologique croissante du nationalisme hindou aux États-Unis ; hommage à Lewis H. Lapham, grand journaliste et intellectuel progressiste américain. (Vol. 349, n° 2093, octobre, mensuel, 7,99 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **CATALYST.** Comment un programme et une politique qui insistent davantage sur les oppositions entre classes sociales expliquent le succès de la gauche au Mexique ; la gauche et le sentiment d'appartenance nationale. (Vol. 8, n° 2, été, trimestriel, 15 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **EXTRA!** Lors des manifestations étudiantes de solidarité avec la Palestine, les grandes chaînes américaines ont consacré entre 0 et 3 % de leur temps d'antenne à l'objectif proclamé des manifestants, et entre 33 et 83 % à... l'antisémitisme. (Vol. 37, n° 8, octobre, mensuel, 48 dollars par an. — New York, États-Unis.)

□ **THE TIMES LITERARY SUPPLEMENT.** L'élite britannique se reproduit autant qu'il y a un siècle. Mais désormais ses membres s'emploient à convaincre que peu de chose les distingue des gars ordinaires. (N° 6341, 11 octobre, hebdomadaire, 4,50 livres sterling. — Londres, Royaume-Uni.)

□ **LONDON REVIEW OF BOOKS.** Retour sur l'incendie de la tour Grenfell en 2017 à Londres : soixante-douze morts, sept ans d'enquête, un rapport qui accable les industriels de l'isolation, le maître d'œuvre, les entreprises de travaux, les gérants de l'immeuble et les pouvoirs publics. Mais toujours pas de poursuites judiciaires. (Vol. 46, n° 19, 10 octobre, bimestriel, 6,99 livres sterling. — Londres, Royaume-Uni.)

□ **PROSPECT.** « Un an de ténèbres », c'est le titre d'un article dressant le bilan de la guerre que mène Israël à Gaza. Comment de jeunes hommes entrent en miségnie hargneuse par le biais des réseaux sociaux. (N° 332, mensuel, novembre, 8,99 livres sterling. — Londres, Royaume-Uni.)

□ **NUEVA SOCIEDAD.** Le climat politique en Équateur avant l'élection présidentielle du 9 février 2025. Quel rapport de forces entre M. Daniel Noboa (président, droite) et le corréisme (gauche) incarné par M^e Luisa González ? (N° 313, septembre-octobre, bimestriel, abonnement un an : 120 dollars. — Buenos Aires, Argentine.)

□ **LATIN AMERICAN RESEARCH REVIEW.** Une étude consacrée aux politiques de redistribution sociale du Parti des travailleurs (PT) au Brésil durant les deux premiers mandats de « Lula » et celui de M^e Dilma Rousseff, interrompu par un coup d'État. (Vol. 59, n° 3, septembre, trimestriel, gratuit en ligne. — Cambridge, Royaume-Uni.)

□ **RUSSIA IN GLOBAL AFFAIRS.** Cinq ans après l'expiration du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), comment éviter la course aux armements ? (Vol. 22, n° 4, octobre-décembre, trimestriel, 870 roubles. — Moscou, Russie.)

□ **RELATIONS INTERNATIONALES.** Que raconte l'histoire de la pêche de la construction européenne ? Sur la base de nouvelles archives, retour sur la politique française de « non-intervention » dans la guerre d'Espagne (1936-1939) et son précédent relâchement à partir de l'été 1937. (N° 198, juin, trimestriel, 22 euros. — Paris.)

□ **REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE.** Républication de textes célèbres :



DANS LES REVUES

REVUE INTERNATIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE. La loi relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) dix ans après son adoption. En 2024, le secteur compte moins de salariés qu'en 2013. (N° 372-373, avril-juillet, trimestriel, 30 euros. — Nanterre.)

FUTURIBLES. Vieillissement, immigration et diversité ethnique aux États-Unis; l'Inflation Reduction Act (IRA) et ses effets d'entraînement économiques; automobiles : vers un leadership chinois. (N° 462, bimestriel, septembre-octobre, 22 euros. — Paris.)

LE MOUVEMENT SOCIAL. Singulier héritage de l'Ancien Régime, le «prix Montyon des arts insalubres» récompensait au XIX^e siècle les inventeurs qui contribuaient à l'amélioration des conditions de travail des ouvriers. (N° 286, janvier-mars, trimestriel, 16 euros. — Paris.)

CARTO. À l'approche de l'élection présidentielle, un dossier explore la polarisation de la société américaine. Les dromadaires, enjeu de pouvoir : une double page originale et plus légère. (N° 85, septembre-octobre, bimestriel, 84 pages, 10,95 euros. — Paris.)

LAVA. Réflexions sur la conscience de classe, de la fierté de se nommer «classe travailleuse»? — à la capacité d'envisager une autre société. (N° 30, automne, trimestriel, 15 euros. — Bruxelles, Belgique.)

POITIQUE. Ironies populistes : dans les années 2010, Podemos ou La France insoumise (LFI) entendaient en finir avec la gauche, et l'ont ressuscitée; constituer de vastes alliances transversales, et coalisent désormais surtout les populations urbaines. (N° 127, automne, trimestriel, 12 euros. — Bruxelles, Belgique.)

ALTERNATIVES SUD. La République démocratique du Congo (RDC), en proie au pillage et à la violence depuis des décennies, suscite de nouveau l'intérêt en raison de son conflit de plus en plus ouvert avec le Rwanda voisin. (Vol. 31, n° 3, trimestriel, 13 euros. — Louvain-la-Neuve.)

ADEN - PAUL NIZAN ET LES ANNÉES 1930. Un dossier sur les étudiants dans l'entre-deux-guerres : l'évolution de l'Union nationale des étudiants français (UNEF) vers la gauche, la colonie de Toynbee Hall dans un quartier ouvrier de Londres, où des jeunes gens d'Oxford et de Cambridge dispensaient cours du soir et assistance juridique. (N° 20, annuel, 30 euros. — Vertou.)

FAKIR. Déni du résultat électoral puis mise en cause de l'État de droit en France. Comment «flinguer» les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Enquête de terrain et entretiens avec Sébastien Jumel et Benoît Coquard sur ces terres de gauche qui ont glissé vers le Rassemblement national. (N° 114, octobre-décembre, trimestriel, 3 euros. — Amiens.)

L'ÂGE DE FAIRE. La recherche scientifique et universitaire dépend de plus en plus souvent d'appels à projets qui restreignent ou orientent son champ d'investigation. Des chercheurs tentent de contourner ces obstacles par la transdisciplinarité et la participation du monde associatif. (N° 199, octobre, mensuel, 3 euros. — Peipin.)

FRACAS. Cette nouvelle publication richement illustrée nourrit l'ambition d'«élargir la base sociale du mouvement écologique». Au menu : un entretien sur ce thème avec le sociologue Jean-Baptiste Comby, une carte grand format des pensées écologiques, l'Internationale zoologiste en bande dessinée. (N° 1, automne, trimestriel, 17,50 euros. — Le Pré-Saint-Gervais.)

CAMPAGNES SOLIDAIRES. Les vaccins manquent face au retour de la fièvre catarrhale ovine (FCO). Certains éleveurs font donc le choix de déverser des litres d'insecticides sur leurs brebis. Sans que cela montre la moindre utilité. (N° 409, octobre, mensuel, 6 euros. — Bagnolet.)

SILENCE. Un dossier pour décloisonner les mondes de l'écologie et ne pas s'arrêter au seul environnementalisme. Des regards sur une communauté agricole féministe au Brésil, un groupe écoféministe et des coopérations entre écologistes et syndicalistes. (N° 536, octobre, mensuel, 5,50 euros. — Lyon.)

PROPAGANDE. Alain Badiou présente et commente treize thèses sur la politique en France. Également, du même auteur : le mot «utopie», de la politique à l'art. (N° 6, mai-juin, parution irrégulière, 16 euros. — Librairie Tropiques, Paris.)

LA DÉCROISSANCE. Le bruit, écrivait en 1932 Georges Duhamel, rend l'atmosphère «de jour en jour moins propice au jeu des plus belles facultés humaines». Et l'écrivain d'appeler à la création d'un «parc national du silence». (N° 213, octobre, mensuel, 4 euros. — Lyon.)

MÉDOR. Plusieurs réflexions sur la photographie, avec une approche rare des «corps modernes», une mise en perspective par deux spécialistes belges de la photographie documentaire, et des témoignages sur les pratiques de photographes actuels. (N° 36, été, trimestriel, 17 euros. — Liège, Belgique.)

EUROPE. Virginia Woolf, Giorgio Manganelli, Enrique Vila-Matas, Alexis Tadié, Michel Delon, pour fêter l'indispensable Laurence Sterne, auteur du livre *La Vie et les Opinions de Tristram Shandy*. (N° 1147-1148, novembre-décembre, mensuel, 22 euros. — Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet,
une sélection plus étroite de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

SURREALISME

Changer l'angle de la réalité

Non-conformisme absolu.

Éthique radicale de la création, intransigeance des revendications politiques. La révolution surréaliste ne saurait être confondue avec un «surréalisme» décoratif. Loin des hommages officiels, le peintre Le Maréchal a su exprimer l'esprit de l'insoumission totale.

PAR LOUIS JANOVER *

DANS les années 1950 et 1960, ceux qui viennent à l'art en se réclamant de l'idée de révolution, marqués par la Résistance, recherchent une référence radicale pour rompre avec un réalisme encore trop souvent dominant dans les milieux intellectuels et artistiques. Cette minorité, largement issue de cercles qui côtoient le surréalisme et l'œuvre d'André Breton, se tourne vers une théorie opposée aux divers courants du socialisme de parti de l'après-guerre. Le socialisme de conseils – nourri de ce qui fut la lutte des soviets pour une spontanéité dans l'action – peut alors servir de pôle d'attraction et apporter un instant une idée nouvelle de l'avant-garde, loin de la doxa des partis et de ses impératifs réducteurs. Maximilien Rubel, éditeur des œuvres de Karl Marx dans la «Bibliothèque de la Pléiade», exerce une influence indiscutable sur ce milieu. S'ouvre ainsi un lieu de convergence assez unique, espace d'accueil mis au jour par les écrits poétiques et même polémiques de ceux qu'attirait cette mouvance particulière : un espace «d'en dehors», qui n'a de compte à rendre à aucune école. Et c'est là que va se tenir un moment Jacques Moreau, dit Le Maréchal, peintre-graveur, mort en 2016.

Le Maréchal. Peintre surréaliste, né en 1928 à Paris (...). Il mène une existence solitaire, en rupture à peine totale avec tout ce qui lui est contemporain, affirme l'écrivain José Pierre dans un livre paru en 1981 (1). Mais de quoi parle-t-on ? Le surréalisme, à ne pas confondre avec la révolution surréaliste – qui se référera à une éthique révolutionnaire de la création artistique ouverte à la radicalité des revendications politiques –, s'est abîmé dans le jeu de déconstruction des cadres d'expression et des codes de création du passé, avec des recours à des procédés qui ne renvoient qu'à la découverte d'une direction artistique nouvelle et referaient le mouvement sur lui-même, à l'intérieur des limites qu'il prétendait franchir. Surréalisme mode d'emploi...

© LE MARÉCHAL

Les expositions organisées en faveur d'un passé aux réussites incontestables mettent justement en évidence la distance entre ce qu'on pourrait appeler le «surréalisme réellement existant» et la révolution surréaliste, fondée sur l'idée d'un non-conformisme absolu – qui n'épargnait pas ses propres réussites. «Que pourraient bien attendre de l'expérience surréaliste ceux qui gardent quelque souci de la place qu'ils occuperont dans le monde?» Les places n'ont pas manqué, et les occupants non plus, malgré cette mise en garde d'André Breton dans le *Second Manifeste du surréalisme* (1930), expression de la «révolte absolue», de l'«insoumission totale». Le Maréchal aurait-il pu suivre cette voie du «souci de la place» sans s'éloigner d'une aspiration artistique qui représente chez lui une véritable utopie poétique, l'expression d'une «insoumission totale»? Il n'en fit rien, gardant intact un esprit réfractaire sans avoir besoin de références littéraires et de proclamations incendiaires; chez lui surgit la révolte autant contre le passé que contre ce que la société nous dessine de l'avenir. Et s'impose, en refus d'une modernité dévastatrice, la présence d'une nature sublimée : *Paysage allongé avec passage d'oiseaux, Et la terre reverdira, car*

* Essayiste, ancien membre du groupe surréaliste. Auteur notamment de *La Révolution surréaliste*, Plon, Paris, 1989 (rééd. : Klincksieck, Paris, 2016), et des *Mots perdus de la révolution*, Éditions du Sandre, Saint-Loup-de-Naud, 2022.

bleu toujours est le ciel... Un abîme s'est creusé entre l'esprit d'avant-garde, présent désormais partout dans le monde de l'art, et l'utopie. L'utopie se rapporte paradoxalement à ce «défi» auquel se réfère Pierre Naville, grand présent à la naissance du surréalisme, codirecteur avec Benjamin Péret des trois premiers numéros de *La Révolution surréaliste* (décembre 1924-avril 1925) (2) : à la fois contestation de ce qui réussit et expression de la subjectivité opprimée, forme privilégiée de la résistance au cours objectif et triomphant des choses. C'est à «ce principe de négativité et de contestation» que fera appel Antonin Artaud en 1927 pour répondre à ceux qui l'avaient exclu du groupe : «Les forces révolutionnaires d'un mouvement quelconque sont celles capables de désaxer le fondement actuel des choses, de changer l'angle de la réalité» (3). Changer l'angle de la réalité : n'est-ce pas la définition de la révolution surréaliste ? L'œuvre de Le Maréchal est dans le droit-fil de cette ligne. Dans le film qui lui a été consacré, où il apparaît dans la vérité de la vie quotidienne, il se revendique «peintre politique» (4). Mais où se situe-t-il, sinon à l'opposé des politiques et de la politique, comme sa vie en témoignera, en réponse à ceux qui détiennent l'art de la réussite ?

Le Maréchal n'est jamais là où l'on voudrait souvent qu'il soit. Quand a eu lieu, en juin-juillet 2023, l'exposition d'une partie de l'œuvre peint, il est apparu au premier regard qu'il était là d'une manière singulière, nullement reconnaissable par une marque conforme à la théorie dont l'histoire voudrait le faire porteur. La démarche seule révèle ce qu'il en est du but.

Alors, surréaliste ?



LE MARÉCHAL. — «Psychopompe (pompe l'or et le sang)», vers 1965

Oui, si l'on s'en tient aux marques ordinaires d'une influence, mais il vécut en un autre lieu de culture où les noms ne font pas l'esprit. Et cette différence le rend rétif à toute classification. Si les présentations qu'il fit de ses œuvres se lisent comme des poèmes, ce qu'elles sont en réalité, c'est que la poésie est le lieu où l'utopie conserve sa puissance au-delà du temps, sous le signe de ce qui n'a pas été accompli et ne renonce jamais.

E

N 1950, Le Maréchal écrit : «La rage monte dans un cri/La rage piétine jusqu'à néant / Les aspérités effroyables de la photographie du vrai. / Je m'enfuis dans un sombrement d'os / J'existe dans un suicide.»

En 1984, «Le Maréchal par lui-même», repris pour clore *L'Imperceptible Abîme* (5), lui fait écho : «Pas de nouveauté ici, nulle invention, seulement une larme individuelle dans le fonds commun» — derniers mots de cette notice autobiographique, et à laquelle rien ne peut s'ajouter.

Poèmes et dédicaces de Le Maréchal inscrivent comme en filigrane sa parole dans le tableau ou la gravure, et cela leur donne la densité du poème, comme en témoignent les «titres» placés au dos de ses œuvres. Le tableau se continue dans ce qu'en disent les paroles, et il n'aurait pas sa pleine mesure sans elles, qui nous ramènent à l'origine de l'inspiration et à la critique de la figure aliénée de l'homme moderne.

S

es tableaux comme ses gravures entrent en résonance dans un autre espace avec ses «poèmes», animés de la même passion, et si l'on y retrouve Artaud, c'est parce qu'Artaud se retrouve dans ces figures de l'Apocalypse qu'il a marquées de son empreinte, et dont Marx a su interroger l'histoire imprégnée sur toutes les créations du capital. Elles restent toujours à déchiffrer, et Le Maréchal nous permet de pénétrer cet espace. Que dit par exemple ce titre, *New York autrefois Stalingrad?* Mettre ainsi en rapport New York et Stalingrad fait apparaître l'endroit névralgique où se situe la vision critique de Le Maréchal : à savoir que la société se construit désormais en enchaînant les figures nouvelles que prennent la forme et l'espace du capital, de sorte que chaque création artistique donne naissance à une autre, qui en est comme la réponse attendue.

Toutes les formes de l'aliénation qui se répandent maintenant dans les musées et les livres d'histoire de l'art ont désormais les traits de la subversion, un retournement du sens de l'argument critique en son contraire, qui se présente au regard comme vérité absolue...

Qui peut trouver dans les réalisations nouvelles ce que la révolution surréaliste nous avait promis de révolte et de dissidence ? Le surréalisme réellement existant présenté comme le mouvement artistique le plus important du XX^e siècle n'a plus rien à dire à la révolution surréaliste, qui nous montre le chemin inverse. Qu'en est-il, en effet, dès lors que la réussite marque de son empreinte la révolte inscrite dans l'œuvre d'art et indique aux regardeurs quels sont les critères qui permettent désormais de donner une bonne note au «regardé» qui se définit comme surréaliste ? Le Maréchal dessine les figures que l'être aliéné appelle à la vie : *Le Saint de Bank Street ou le Conducteur-Directeur-Général du moteur fou* («À New York l'esprit s'enfuit, la marchandise a mis bas l'insignifiante créature»), qu'il fait apparaître dans les pages de la revue *Front noir* (1963-1967), *La Guerre dans le dernier paysage*, qui nous ramène aux cercles de vie que le capitalisme ne cesse de détruire, en faisant en sorte que la représentation de ce monde dévasté apparaît sous ses deux faces, passé/avenir — la mort dans le dernier paysage, dans tous les paysages. Sa fulgurance remet les idées à l'endroit : éthique et esthétique se parlent et se répondent.

L'utopie, au cœur de l'œuvre, réveille les mémoires : on se souvient que tout ce qui devait être fait au passé a été refoulé pour ne pas ternir les éclats de la modernité, et ce passé revient se faire entendre. L'aspiration utopique qui surmonte le temps doit reprendre vie pour éclairer le futur et lui donner la puissance d'un véritable renversement de l'esprit.

Le Temps se retourne monté sur le signe de l'infini, pas de jugement.

(1)José Pierre, *Le Surréalisme*, Septimus, Paris, 1981 [Hazan, 1978].

(2)Pierre Naville, *L'Intellectuel communiste. À propos de Jean-Paul Sartre*, Marcel Rivière, Paris, 1956. Cf. aussi la correspondance avec Pierre Naville dans *La Révolution surréaliste*, Klincksieck, Paris, 2016.

(3)Antonin Artaud, *À la grande nuit ou le Bluff surréaliste*, dans *Œuvres complètes*, tome 1, Gallimard, Paris, 1976 [1^{re} éd. : 1927].

(4)Cf. le film *Le Maréchal. Un autre monde dans celui-ci*, de Véronique Faure et Delphine Genest (2023).

(5)La galerie parisienne Les Yeux fertiles a accueilli du 1^{er} juin 2023 à la fin juillet l'exposition «Le Maréchal». Elle a été accompagnée d'un ouvrage, *L'Imperceptible Abîme*, Vénus d'ailleurs, Gajan, 2023, 270 pages, 40 euros.

Plastique, l'escroquerie du recyclage

PAR MOHAMED LARBI BOUGUERRA *

La fin de l'âge du fer? Au début des années 1960, scientifiques et plasturgistes prédisent que les progrès fulgurants dans la fabrication des polymères permettront aux plastiques de détrôner métaux, verres et bois sur le podium des matériaux dominants. Chacun s'extasie. Le sémiologue Roland Barthes qualifie en 1957 le produit de la distillation du pétrole de « substance alchimique », de « matière miraculeuse ». Un an plus tard, le poète Raymond Queneau succombe au chant du styrène et à l'esthétique des « innombrables objets au but utilitaire » appelés à surgir du naphta, ce liquide provenant du raffinage à partir duquel se fabriquent l'essentiel des plastiques(1). Au xx^e siècle, les plastiques écrasent effectivement la concurrence. Entre 1950 et 2015, le secteur pétrochimique en a produit plus de 8 milliards de tonnes, surtout au cours des vingt dernières années, et l'accélération se poursuit(2).

Après l'extase, l'effroi : soixante-dix ans plus tard, 350 millions de tonnes de déchets plastiques se déversent chaque année sur le monde. La pollution qu'ils engendrent fait peser sur les vivants et non-vivants une menace aussi lourde que documentée(3). On boit, on mange, on respire du plastique. Pour faire face à ce cataclysme synthétique, les industries pétrochimiques promeuvent sans relâche une solution selon elles miraculeuse : le recyclage, avec son ruban de Möbius – une flèche circulaire conçue par les lobbies à la fin des années 1980 –, symbole d'une économie où rien ne se perd et tout se transforme. Une économie qui continue donc à produire ce poison environnemental, mais sous une forme partiellement réutilisable.

Célébré comme plus intelligent et respectueux de la nature que l'incinération ou la mise en décharge, ce procédé a fini par s'imposer au nombre des priorités politiques mondiales. Le résultat laisse perplexe : après quatre décennies de propagande, moins de 10 % des 6,3 milliards de tonnes de plastique produit et jeté entre 1950 et 2017 a fait l'objet d'un recyclage(4). Pourtant, l'Europe et, singulièrement, la France ont adopté ce mot d'ordre avec un enthousiasme déconcertant.

En 2019, Matignon fixe un objectif stratosphérique : 100 % des déchets plastiques nationaux recyclés en 2025. La méthode ? Rendre les industriels responsables du destin des objets polymères qu'ils produisent. L'approche française s'inscrit dans la droite ligne de celle impulsée par la Commission européenne : obligation faite aux États membres depuis 2021 d'interdire les plastiques à usage unique et d'utiliser au moins 30 % de matériaux recyclés dans les bouteilles plastifiées ; recyclage en 2030 de 55 % des déchets d'emballages plastiques(5).

Alléchés, les industriels européens ne tardent pas à communiquer sur des technologies « novatrices » ajustées à la nouvelle législation européenne. En

2022, les chimistes BASF et Borealis, l'emballeur Südpack et le laitier barvarois Zott claironnent la mise au point d'un prototype d'emballage multi-couche de mozzarella entièrement réalisé en nylon et polyéthylène recyclés. Mais ces « projets-pilotes » largement médiatisés représentent une goutte d'eau dans l'océan des ambitions politiques. D'autant qu'en période d'austérité les investissements d'infrastructure nécessaires à la collecte et au tri des déchets plastiques se trouvent rarement en tête des priorités, tant en Europe qu'aux États-Unis. D'où ces révélations aussi spectaculaires que banales, comme celle qui épouvanta l'été dernier M^{me} Brandy Deason, habitante de Houston, au Texas : quelques jours après avoir placé un traceur dans ses déchets plastiques destinés au conteneur recyclage, elle les géolocalisa non pas dans un centre de traitement dernier cri, mais dans une décharge géante à ciel ouvert(6).

Ce cas extrême met en évidence le poids des considérations économiques dans l'échec du recyclage. Du fait d'une production surabondante d'éthylène, produit à partir du pétrole ou du gaz, le prix du plastique « vierge » s'effondre et mine la rentabilité des recycleurs européens, dont l'activité consiste en grande partie à retraiter le polyéthylène (polymère de l'éthylène). Dans un monde guidé par la boussole du calcul coût-avantage, pourquoi les industriels et les distributeurs européens privilégieraient-ils des produits recyclés plus chers que le neuf ? En Allemagne, l'usine Veolia de Rostock recyclait annuellement environ 36 000 tonnes de polyéthylène téraphthalate usagé (PET). Elle a fermé ses portes car, selon la direction, l'industrie agroalimentaire rechignait à soutenir ce produit plus vert mais plus cher. Non loin de là, un tribunal néerlandais a déclaré en faillite l'usine de recyclage de plastique d'Umicorp, à Amsterdam(7). À moins que l'Union européenne n'édicte de nouvelles réglementations plus contraignantes, le recyclage occidental ne pourra concurrencer l'orgie d'éthylène. D'autant que de nouveaux sites de production de ce composé chimique s'apprêtent à sortir de terre en Chine, aux États-Unis et en Arabie saoudite, ce qui, à demande constante, orienterait les prix à la baisse.

Mais la grande escroquerie du recyclage réside ailleurs : le procédé n'a jamais été viable, ni technique ni économiquement ; les industriels le savent de longue date, mais jouent avec succès sur la corruptibilité des pouvoirs et la crédulité du public. Un rapport du Center for Climate Integrity (CCI) publié en février 2024 a détaillé un secret que nul au fond ne voulait exhumer(8). Pendant des décennies, les grandes compagnies pétrochimiques ont sciemment provoqué la crise des déchets plastiques. « Ils ont menti », affirme M. Richard Wiles, un responsable du CCI. Voici venu le temps de rendre des comptes pour les dégâts qu'ils ont commis. »

Sur les milliers de variétés produites, seules deux présentent des propriétés qui rendent le recyclage viable à ce jour : les PET et les polyéthylènes à haute densité (PEHD). Le procédé nécessite donc

un tri méticuleux qui renchérit le coût et conduit à écarter les éléments composés d'alliages de plastiques ou de plusieurs matériaux que l'on trouve dans de nombreux objets jetables. Un flacon et un bocal tous deux en PET devront être séparés s'ils comportent des additifs ou des colorants différents, de même que les bouteilles en PET vertes et transparentes. Autre difficulté de taille : les plastiques se dégradent à chaque réutilisation et ne peuvent donc être réemployés qu'une fois ou, plus rarement, deux fois. Faute de quoi non seulement leurs propriétés se dénaturent, mais leur toxicité peut s'accroître.

La filière pétrochimique n'a jamais rien ignoré de ces obstacles structurels. Pour désarmer la mobilisation qui enfle contre les décharges à ciel ouvert ou la mode du jetable, et éviter le risque d'une réglementation trop contraignante, elle adopte au milieu des années 1980 l'idée du recyclage. En 1984 naît une fondation réunissant la pétrochimie et les embouteilleurs axée sur un engagement en faveur de ce procédé. L'année suivante, le secteur lance en grande pompe un centre de recherche à l'université Rutgers, dans le New Jersey, puis un projet-pilote de recyclage à Saint Paul, dans le Minnesota, alors que le conseil municipal de la ville venait juste d'interdire le polystyrène. Derrière les portes closes, personne n'y croit. « Il se peut qu'un jour cela puisse devenir une réalité, observait en 1994 un représentant d'Eastman Chemical lors d'une conférence sur le sujet. Il est plus probable que nous nous réveillerons et comprendrons que nous n'allons pas nous sortir de la question du recyclage des déchets solides. » Peu importait au fond puisque, comme le déclarait un employé d'Exxon au personnel de l'American Plastics Council (APC) : « Nous sommes engagés dans les activités de recyclage des plastiques, mais nous ne sommes pas tenus à des résultats. »

DÉPUIS quarante ans, l'« engagement » consiste en une série de campagnes de désinformation et d'enfumage sur les mirages du recyclage. Elles mobilisent tantôt les multinationales de la pétrochimie, leurs associations professionnelles, leurs fondations, tantôt leurs multiples groupes de façade. À la fin de la décennie 1990, l'interdiction du polystyrène et du polychlorure de vinyle (PVC) dans plusieurs États accélère le mouvement. « Nous devons agir à la base et mener une guerre de guérilla contre nos adversaires », note un participant lors d'une réunion de l'Association européenne des producteurs de plastiques (Plastics Europe) le 2 janvier 1994. Des millions de dollars gonflent les caisses des agences de

communication pour vendre la « solution » et riveter dans les consciences les mots : « modernité », « innovation technologique », « efficacité », « engagement », « approche intégrée pour la gestion des plastiques », « avantage économique », etc. L'industrie chante désormais les vertus du « recyclage avancé », un procédé d'incinération ou de dégradation chimique, plus polluant que la méthode classique, et qui ne produit que 1 à 14 % de matière réutilisable.

Les pétrochimistes ont gagné leur bataille : en 2021, les États-Unis ne recyclaient que 5 à 6 % de leurs déchets plastiques(9) ; et l'industrie produisait toujours plus de polymères. En 2022, le procureur général de Californie a lancé, sur la base du rapport du CCI, une enquête ciblant les fabricants « pour leur rôle dans la crise globale de la pollution plastique ». Mais quel tribunal international mettra l'humanité à l'abri de leur conduite criminelle ?

(1) Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, Paris, 2010 (1^{re} éd. : 1957) ; Raymond Queneau dans *Le Chant du styrène*, 1958, film commandé à Alain Resnais par le groupe de pétrochimie Pechiney.

(2) Roland Geyer, Jenna R. Jambeck et Kara Lavender Law, « Production, use, and fate of all plastics ever made », *Science Advances*, vol. 3, n° 7, 2017, www.science.org

(3) Lire Mickaël Correia, « Le plastique, c'est fantastique », *Le Monde diplomatique*, février 2022.

(4) *Atlas du plastique. Faits et chiffres sur le monde des polymères synthétiques*, Fondation Heinrich Böll - La Fabrique écologique - Break Free From Plastic, 2020, https://fr.boell.org

(5) Alex Scott, « Europe hardens stance on plastic recycling », *Chemical and Engineering News*, vol. 97, n° 29, Washington, DC, 2019.

(6) Rachel Dobkin, « Woman drops AirTag in recycling to see if plastics are actually recycled », *Newsweek*, New York, 2 septembre 2024.

(7) Alex Scott, « Global plastics glut and weak regulations hurt European recyclers », *Chemical and Engineering News*, vol. 102, n° 4, 2024.

(8) Davis Allen, Alyssa Johl, Chelsea Linsley et Naomi Spelman, « The fraud of plastic recycling. How big oil and the plastics industry deceived the public for decades and caused the plastic waste crisis », Center for Climate Integrity, février 2024, https://climateintegrity.org, dont sont tirées les citations suivantes. Cf. également Dharma Noor, « They lied : Plastics producers deceived public about recycling report reveals », *The Guardian*, Londres, 15 février 2024.

(9) « The real truth about US plastic recycling rate », mai 2022, www.beyondplastics.org



DANIEL FIRMAN. – « Color Safe » (Sans danger pour les couleurs), 2003

© ADAGP, PARIS, 2024

SOMMAIRE

PAGE 2 :

Une vertu bombardière, par **PIERRE RIMBERT ET ANNE-CÉCILE ROBERT**. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :

Il y a trente ans, l'autre Grande Dépression, par **KRISTEN GHODSEE**.

PAGES 4 ET 5 :

Recherche française en Antarctique, une ambition négligée, par **CLÉMENCE GUETTÉ**. – Le continent blanc, laboratoire pour la paix, par **PHILIPPE DESCAMPS**.

PAGES 6 ET 7 :

Le retour du travailleur sur la scène politique américaine, par **RICK FANTASIA**. – Une saison de grèves et de victoires (R. F.).

PAGES 8 ET 9 :

Pourquoi l'intelligence artificielle voit Barack Obama blanc, par **VICTOR CHAIX, AUGUSTE LEHUGER ET ZAKO SAPEY-TRIOMPHE**. – Derrière la forêt des machines, un arbre généalogique (V. C., A. L. ET Z. S.-T.).

Novembre 2024

PAGE 10 :

Pékin-Washington, qui fixera la norme ?, par **BENJAMIN BÜRBAUMER**. – Sur l'Everest, le client est roi (Ph. D.).

PAGE 11 :

Le clair-obscur du cinéma iranien, par **ADRIEN CLUZET**.

PAGE 12 :

De l'« ordre fondé sur des règles » (A.-C. R.).

PAGES 13 À 18 :

DOSSIER : INTROUVABLE PAIX AU PROCHE-ORIENT. – Les dilemmes du monde arabe, par **AKRAM BELKAÏD**. – Le triomphe sanglant de Benjamin Netanyahu, par **GILBERT ACHCAR**. – À Beyrouth, sous les bombes, par **EMMANUEL HADDAD**. – Le Hezbollah après Nasrallah, par **ADAM SHATZ**. – Quel avenir pour les Palestiniens ?, suite de l'article de **THOMAS VESCOVI**. – Violences au paroxysme en Cisjordanie, par **ANGÉLIQUE MOUNIER-KUHN**.

PAGE 19 :

Le Congrès américain contre McKinsey, par **LOUIS CALLONNEC**.

PAGE 20 :

Le vrai visage de l'extrême centre, par **ALAIN DENEAULT**.

PAGE 21 :

Pour une Sécurité sociale de la mort, par **ALBAN BEAUDOUIN, RICHARD MONVOISIN ET JEAN-Loup DE SAINT-PHALLE**. – Des édits de Louis XIV à la loi Sueur (A. B., R. M. ET J.-L. DE S.-P.).

PAGES 22 ET 23 :

Féminicide, itinéraire d'un mot pour dire le crime, suite de l'article de **LAURENNE DAYCARD**. – Une pénalisation qui fait débat en France (L. D.).

PAGES 24 À 26 :

LES LIVRES DU MOIS : « La Vie après Kafka », de Magdalena Platzová, par **Dominique AUTRAND**. – « Cousins », de Patricia Grace, par **CHRISTINE CHAUMEAU**. – Des palais ouvriers, par **ANTONY BURLAUD**. – Un grand fâché, par **CARLOS PARDO**. – Puzzle Pessoa, par **CHRISTOPHE GOBY**. – De l'identité nationale au Mali, par **TANGI BIHAN**. – Aimer le foot, mais lequel ?, par **OLIVIER PIRONET**. – Dans les revues.

PAGE 27 :

Changer l'angle de la réalité, par **LOUIS JANOVER**.

Le Monde diplomatique d'octobre 2024 a été tiré à 193 932 exemplaires. À ce numéro sont joints deux encarts, destinés aux abonnés : « Misségle » et « Quilombo ».